
UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 01795652 5

From the Library of

Henry Tresawna Gerrans

Fellow of Worcester College, Oxford

1882-1921

Given to University of Toronto Library.

By his Wife

LE LAOS

ET LE

PROTECTORAT FRANÇAIS



CONFLUENT DE LA RIVIÈRE HIN BOUN ET DU MÉKONG

G6794k

LE LAOS

ET LE

PROTECTORAT FRANÇAIS

Par le Capitaine GOSSELIN

Ancien Commissaire du Gouvernement au Laos

MICROFILMED BY
UNIVERSITY OF TORONTO
LIBRARY
MASTER NEGATIVE NO.:
930077

175093
1/11/22

PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE DIDIER

PERRIN ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

35, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 35

1900

Tous droits réservés.

WORCESTER COLLEGE,
OXFORD.

A MON PÈRE

HOMMAGE RESPECTUEUX

DE RECONNAISSANCE ET D'AMOUR FILIAL

AVANT-PROPOS

Notre grande colonie d'Indo-Chine s'est accrue, en 1893, des immenses territoires laotiens de la rive gauche du Mékong. Presque toutes les provinces devenues, à cette époque, possessions françaises avaient été, pendant de longues années, tributaires de l'Annam, et même certaines d'entre elles, telles que le Cam Mon et le Cam Keut, étaient considérées comme faisant partie intégrante de cet empire.

Pendant les guerres que l'Annam soutint contre nous, et les insurrections qui furent la conséquence de notre occupation de ce royaume, le Siam, dont le gouvernement guettait depuis longtemps l'occasion de s'emparer des territoires laotiens, y pénétra peu à peu, et poussa ses postes militaires jusqu'au faîte de la ligne des montagnes placées entre l'Annam et le Laos, c'est-à-dire à quelques kilomètres, à peine, des postes français.

La France était résolue à ne pas tolérer cet état de choses; devenue protectrice de l'empire d'Annam, elle avait le droit, et même le devoir, de repousser

les envahissements siamois. C'est dans ce but qu'un résident français, M. le capitaine Luce, fut envoyé dans le Cam Mon, au commencement de 1893, pour traiter de l'évacuation du pays; déjà les mesures que nous réclamions recevaient un commencement d'exécution, quand, à l'improviste, deux attentats commis par les Siamois vinrent brusquer les événements; l'assassinat de notre inspecteur de milice, Grosgurin, dans le Cam Mon même, et le blocus par les troupes de Bangkok de notre garnison de Khône, dans le bas Mékong.

Notre flottille, placée sous les ordres de l'amiral Humann, se rendit devant Bangkok, forçant glorieusement les passes de Pak Nam; un ultimatum fut accepté par le Siam, et, le 3 octobre, un traité onclu avec cette puissance nous livra toute la partie du Laos située sur la rive gauche du Mékong.

Les territoires remis ainsi entre nos mains reçurent une organisation provisoire, et différents muongs, ou provinces laotiennes, furent groupés ensemble pour former des provinces confiées à des administrateurs français. C'est ainsi que les muongs de Cam Mon, Cam Keut, Mahasay, et les parties des muongs d'Outhène et de Lakhone situées sur la rive gauche du Mékong, formèrent la province à laquelle fut donné le nom de Cam Mon.

Cette province de Cam Mon, et la province de Song Khône, qui la borde du côté du sud, furent reliées administrativement à l'empire d'Annam, et

relevèrent, dès lors, du résident supérieur siégeant à Hué. Les provinces situées au nord formèrent un groupement distinct, dénommé haut Laos; celles du sud devinrent le bas Laos.

Chacune de ces deux grandes divisions eut à sa tête un commandant supérieur, ayant les attributions et les pouvoirs dont jouissent les résidents supérieurs dans les autres parties de l'Indo-Chine. La résidence du commandant supérieur du haut Laos fut fixée à Luang Prabang; celle du commandant supérieur du bas Laos fut installée à Khong.

Dès 1895, les provinces de Çam Mon et de Song Khône furent détachées de l'Annam, et reliées au bas Laos qui comprit alors les provinces de Stung Treng, Attopen, Khong, Saravane, Ban Mouang, Song Khône et Cam Mon.

Les divisions administratives du Laos restèrent dans cet état depuis les derniers mois de 1895 jusqu'au commencement de 1899. C'est tout récemment, en effet, que le Laos entier, définitivement unifié, fut placé sous les ordres d'un résident supérieur, le lieutenant-colonel Tournier, qui était, depuis la première organisation, commandant supérieur du bas Laos.

Il était impossible de faire un meilleur choix. Le colonel Tournier, quoique tout jeune d'âge encore, est ancien déjà dans notre Indo-Chine. Venu pour la première fois en Annam en 1886, comme capitaine au 2[e] régiment de zouaves, il prit, avec sa

compagnie, une part considérable aux opérations qui amenèrent la capture du roi Ham Nghi, et se livra, pendant ses loisirs, cependant bien rares, à des travaux topographiques remarquables. Quand les zouaves rentrèrent en Algérie, le capitaine Tournier passa au Tonkin, servit pendant quelque temps au 4e régiment de tirailleurs tonkinois, puis à la légion étrangère, et fit partie de la commission de délimitation de la frontière sino-tonkinoise.

Il ne rentra en Afrique qu'à la fin de 1892, comme chef de bataillon au 2e régiment étranger. C'est en cette qualité qu'il repartit pour l'Indo-Chine, quelques mois à peine après son retour, au moment de nos démêlés avec le gouvernement de Bangkok; il commanda le bataillon de la légion dit du Siam, puis fut attaché à la mission Pavie, jusqu'au moment où il devint commandant supérieur du bas Laos.

Travailleur infatigable, administrateur distingué, aimant le pays dont il a la haute direction, le colonel Tournier fera faire des progrès rapides au Laos français, et tous ceux qui ont souci de l'avenir de l'Indo-Chine applaudiront à sa nomination au poste de résident supérieur.

La présente étude a pour but de faire connaître la province de Cam Mon, telle qu'elle était pendant l'année 1897. Décrire la région, ses habitants, leurs usages m'a paru être un travail intéressant et utile. C'était alors presque un pays neuf, et les progrès sont tellement rapides, même dans ces contrées

éloignées, à la fin de notre XIXe siècle, que, dans quelques années, le Laos aura considérablement changé d'aspect. Déjà les bateaux à vapeur sillonnent le Mékong, et les générations qui vont naître, lancées dans notre mouvement européen, seront bien différentes de leurs devancières.

J'ai eu la bonne fortune d'arriver au Laos avant que ce mouvement vers le progrès commençât; j'ai vu les Laotiens tels qu'ils ont été, sans aucun doute, pendant une longue série de siècles, et je n'ai pu résister au désir de les peindre, avant qu'ils subissent les modifications que notre contact va certainement leur apporter à très bref délai.

Puis, en parcourant, et en étudiant de plus près cette province de Cam Mon, qui m'avait tout d'abord séduit par ses côtés pittoresques, je vis que son sol était fertile, que son sous-sol paraissait très riche, et que ses forêts contenaient des éléments de prospérité certaine et rapide, et alors je conclus qu'il était non seulement intéressant, mais utile, de la faire connaître en France.

On a certainement publié sur elle, comme sur les autres provinces de l'Indo-Chine, des statistiques et des rapports administratifs; mais ces documents ne sont guère lus que par un public spécial et très restreint.

Aussi, j'ai pensé qu'en faisant du Cam Mon une étude générale j'arriverais plus facilement au but que je me propose : faire apprécier la province,

montrer le parti qu'une colonisation honnête et habile peut en tirer, et les profits certains que nos nationaux sont assurés d'y réaliser.

Il faut que nos nouvelles acquisitions deviennent pour la France une source de richesse, et cela ne peut être que le jour où les colons auront commencé à y pénétrer. Ce jour, qui sera pour la contrée le commencement d'une ère de prospérité, viendra bientôt, j'en ai le ferme espoir, si ce travail peut décider quelques-uns de nos compatriotes à étudier, d'une façon complète, le sous-sol de la province, et à tenter l'exploitation de ses forêts, dans lesquelles, entre autres richesses, se trouvent des lianes caoutchouc dont on verra l'importance et la qualité.

Dans tous les cas, je pense que mon travail n'aura pas été inutile. Les administrateurs qui se succéderont dans la province de Cam Mon auront entre les mains des documents qui les aideront à la connaître plus rapidement, profitant ainsi du peu d'expérience qu'aura pu, en un temps trop limité, acquérir un de leurs prédécesseurs. Je sais que, pour mon compte, j'aurais été fort heureux, en arrivant au Cam Mon, d'y trouver une étude semblable à celle-ci. C'est un des motifs qui m'a décidé à l'entreprendre.

Si nous avions, sur chacune des nombreuses provinces de l'Indo-Chine, des renseignements du même genre, ils formeraient un ensemble bien curieux à lire dans cent ans, quand tout ce que nous dépei-

gnons aujourd'hui, usages, mœurs, façons de vivre et de voyager, n'existera plus depuis longtemps. Que sera alors l'Indo-Chine, et particulièrement le Cam Mon? un pays riche, sans aucun doute, entré dans le mouvement commercial et industriel. Les sifflets des machines à vapeur se feront entendre dans ces forêts, qui ne résonnent, jusqu'à ce jour, que des cris stridents des paons, ou des rugissements des tigres. Les habitants du pays en seront-ils plus heureux ? Les Français et les Laotiens qui vivront à cette époque pourront comparer et conclure.

LE LAOS
ET LE PROTECTORAT FRANÇAIS

CHAPITRE PREMIER

DE TOURANE A VINH

Départ de Tourane. — Les trams. — Le col des Nuages. — Arrivée à Hué. — Rencontre du roi d'Annam. — Dong Hoi et le 2e bataillon de chasseurs annamites. — Les anciens postes militaires. — La porte d'Annam et les tigres. — Arrivée à Vinh.

Le 15 août 1896, j'étais à Tourane depuis quelques jours, organisant mon départ pour le Laos, sans avoir encore une destination bien définie, et je dînais le soir chez mon vieil ami, M. de la R..., chef du service des douanes de l'Annam, en compagnie de quelques fonctionnaires et de leurs femmes, jeunes Parisiennes que la carrière de leurs maris avait amenées sur cette rive lointaine. Après le repas, en prenant le café au jardin, nous jouissions de la

fraîcheur qui commençait à tomber, contrastant d'une façon bien agréable avec la forte chaleur de la journée. J'éprouvais personnellement une sensation des plus vives, en écoutant la conversation pleine d'entrain et de gaieté, conduite d'une façon charmante par la très aimable maîtresse de la maison, et je pensais que pendant bien des longs mois, sans doute, j'allais être privé du plaisir que donne, loin de France, la société des femmes françaises, quand elles sont affables, bonnes et distinguées.

Un domestique amène le planton du télégraphe, qui me cherche. C'est un télégramme du Commandant supérieur du bas Laos, m'informant que le Gouverneur général vient de me désigner pour prendre la direction de la province de Cam Mon, et témoigne le désir de me voir partir pour cette région le plus tôt possible.

Dès le lendemain, je hâtai mes derniers préparatifs, qui occupèrent les trois journées suivantes, je fis mes adieux aux nombreux fonctionnaires de Tourane, dont je connaissais le plus grand nombre depuis longtemps, et, le 18 au soir, tout étant terminé, j'étais prêt à me mettre en route.

Le 19 août je quittais Tourane. Deux moyens se présentaient pour se rendre au Cam Mon : le premier était de s'embarquer à Tourane même sur le bateau annexe des Messageries maritimes jusqu'à Saïgon, de gagner ensuite Pnom Penh, la capitale du Cambodge, puis de remonter tout le Mékong jusqu'à Pak Hin Boun, chef-lieu de la province, but de mon voyage. Le trajet, par cette

voie, aurait demandé un minimum de 28 à 30 jours, en supposant qu'on ne s'arrêtât nulle part, qu'on ne prît aucun repos, et enfin que nul accident ou obstacle imprévu ne mît entrave à la marche, car on était à la saison des hautes eaux, pendant laquelle la montée du grand fleuve Mékong est très lente et très difficile. La voie de terre par Hué, Vinh et Ha Trai me parut préférable et plus courte. Elle ne le fut cependant pas, puisque je n'arrivai, de ce côté, à ma destination sur le Mékong, que le 18 septembre. Mon voyage eut donc une durée de 31 jours.

J'envoyai de Tourane à Vinh, par une jonque de mer, mes gros bagages, emportant avec moi, pour ne pas entraver ma marche par un fort convoi, seulement le matériel et les provisions indispensables.

J'emmenais cinq chevaux, quatre domestiques annamites, et je m'étais muni d'une chaise à porteurs très confortable, du modèle usité à Hong Kong, et dont font usage les fonctionnaires français de l'Annam, et même, depuis un certain temps, quelques grands mandarins annamites, pour leurs tournées ou leurs déplacements, à la saison des fortes chaleurs. Je devais en effet, conformément aux ordres du gouverneur général, que m'avait communiqués le commandant supérieur du bas Laos, voyager rapidement, et il serait bien difficile, sinon impossible, en plein mois d'août d'Annam, de passer, pendant plusieurs jours de suite, huit à dix heures à cheval, à moins de voyager de nuit. Or, je tenais essentiellement à ne marcher que pendant le jour,

désireux de revoir toute cette région comprise entre Hué et Vinh, dans laquelle j'avais passé deux des plus belles années de ma vie, de 1887 à 1889, et que je trouvai si modifiée à son avantage, lors de ce nouveau voyage.

J'oubliais de signaler, comme compagnons de route, deux chiens, l'un nommé Stop, grand braque français, que m'avait donné l'aimable résident de Tourane, l'autre répondant au nom de Titi, petite chienne épagneule noire et feu, dont Mme de la R... avait bien voulu se défaire à mon profit. Les chiens sont de bien agréables compagnons de voyage, dans ces pays d'Extrême Orient, pour ceux qui les aiment, bien entendu, et pour moi, qui ai la passion de ces animaux, je n'ai jamais pu comprendre que l'on puisse vivre, dans l'isolement relatif qui est le lot de tout fonctionnaire français au Laos, sans avoir auprès de soi ces désintéressés amis de tous les instants.

Je quittai Tourane à six heures du matin, en chaise à porteurs, sur le conseil des vieux habitants de cette ville, car j'allais entrer presque immédiatement dans les dunes de sables, surchauffées par le soleil tropical de cette ardente saison. Plusieurs camarades des anciens temps m'accompagnèrent pendant quelques kilomètres; c'est l'usage, dans tous ces pays, comme aussi dans les régions du sud de l'Algérie, de donner ce témoignage de sympathie au voyageur qui part pour un lointain séjour. Sait-on jamais où l'on se retrouvera, ou même si les hasards de la carrière coloniale permettront de se revoir un jour.

Vingt coolies porteurs étaient employés au transport de ma chaise et de mes bagages; mon convoi ne fut donc ni long, ni difficile à organiser. Les sables de Tourane étaient en réalité beaucoup moins chauds qu'on ne me l'avait fait craindre, aussi je montai à cheval après quelque temps de marche, et j'arrivé à neuf heures au tram de Nam O.

Le tram est, en Annam, ce que nous dénommons caravansérail en Algérie; c'est une vaste maison, construite en forme de pagode, avec dépendances, placée de distance en distance sur la grande route mandarine qui traverse tout l'Annam, de Saïgon à la frontière chinoise, par Hué, Hanoi et Lang Son; tous les voyageurs peuvent venir s'y reposer, et y trouver abri pendant la nuit. Les trams de la route de Tourane à Hué sont particulièrement soignés; ils étaient, autrefois, de dimensions très vastes, et installés sur des plans uniformes, ayant à donner abri aux cortèges des mandarins qui voyageaient continuellement entre la capitale et le port important de Cho An, notre Tourane actuel.

Pendant les guerres que l'Annam a soutenues contre nous, les trams ont été presque tous utilisés commes postes militaires pour nos troupes, qui tenaient ainsi la route mandarine. Depuis que nous les avons rendus aux autorités annamites, leurs dimensions ont été considérablement réduites : une seule maison, souvent misérable, toujours mal entretenue, remplace, la plupart du temps, les belles constructions des anciens temps.

Le service des trams comprend un certain nom-

bre de coolies et de lettrés, les uns faisant fonctions de secrétaires, les autres étant porteurs de fardeaux coureurs à pied et à cheval, palefreniers. Tous sont placés sous l'autorité d'un chef intitulé *doi tram*: le mot *doi* correspond à notre titre de sergent. Ils sont exempts d'impôts et de service militaire, et reçoivent une solde mensuelle très faible, ainsi qu'une ration journalière de riz.

Les porteurs doivent être prêts à se mettre en route à toute heure du jour et de la nuit, d'après un rôle que tiennent les secrétaires, et qui indique les différents tours de service. Un énorme tambour, ou tam tam, est suspendu à l'entrée de chaque maison de tram. Quand il est besoin de rassembler les porteurs, le surveillant de service frappe sur cet instrument un certain nombre de coups cadencés d'une certaine façon. Le son du tam tam s'entend très loin, et l'on voit, à son appel, accourir de tous côtés les gens nécessaires, arrivant toujours au nombre voulu. Quand un fonctionnaire français, ou un mandarin annamite d'un rang élevé voyage sur une route de trams, les autorités provinciales font prévenir d'avance les *dois* chefs de stations: les coolies sont alors réunis longtemps avant l'heure présumée du passage du voyageur, qui ne perd pas ainsi de temps à relayer. Cela rappelle ce qui se passait autrefois en France avant les chemins de fer, à l'époque de nos postes royales.

En Annam, sous l'ancien régime, avant 1885, les trams ne pouvaient être employés qu'au transport des messages officiels, des mandarins et de leurs

bagages, et aussi du matériel de l'État. Aujourd'hui tout voyageur peut les utiliser, moyennant une rétribution d'un dixième de piastre, soit 0 fr. 25 de notre monnaie, par coolie employé et par relai. Cette somme est légèrement majorée en pays de montagne. On n'a qu'à se conformer à un tarif édicté par le résident supérieur de l'Annam, et que l'on trouve affiché dans chaque maison de tram.

L'Européen qui voyage pour la première fois en Annam fait souvent confusion pendant les premiers jours. On donne en effet, dans le langage conventionnel que nous avons adopté, le nom de tram à la maison elle-même, à la distance qui sépare l'un de ces lieux de repos du caravansérail suivant, au coolie employé comme porteur, et même au message postal transporté par ce coolie. L'usage et la tournure de la phrase font aisément comprendre, avec un peu d'habitude, le sens spécial qu'il convient, dans chaque cas différent, de donner au mot tram.

Les coolies trams chargés du service postal sont munis d'un petit drapeau et d'une clochette, ayant pour but d'écarter de la route les obstacles qui pourraient retarder leur marche, et de leur permettre de passer, avant tous les autres voyageurs, les nombreux bacs qui se trouvent sur tous les chemins d'Annam.

Le tram de Nam O a servi de poste à nos soldats jusqu'en 1890; on y voit encore, datant de leur séjour, ces mille inscriptions que le troupier français éprouve le besoin, sous toutes les latitudes, de laisser comme trace de son passage.

La résidence de Tourane avait envoyé des ordres pour mon voyage, je n'eus donc qu'à relayer, sans arrêt. Aussitôt après ce tram, je trouve deux bacs à passer, sur des rivières assez larges; on perd toujours beaucoup de temps à ces transbordements, surtout quand on a des chevaux avec soi. Heureusement tous mes chevaux paraissent très habitués à ce genre d'exercice, et entrent dans les sampans qui doivent les transporter sans donner aucune preuve de mauvaise volonté ou de frayeur. Souvent un cheval refuse de monter en bateau; il faut alors le desseller et le faire passer à la nage, pendant qu'un domestique, placé dans l'embarcation, tient en main la bride pour guider l'animal.

Après ces deux bacs, la route commence à monter, et gravit, par un beau chemin construit récemment, à pente douce et uniforme, les pentes de la montagne au sommet de laquelle se trouve le passage dénommé par nos soldats, dès l'expédition de 1860, col des Nuages.

Au pied de cette montagne, à l'entrée de la rade de Tourane, on voit les emplacements du petit village de Nam Chön, dans lequel se passa, pendant la nuit du 28 février au 1er mars 1886, un drame sanglant dont le souvenir ne s'est pas effacé. Le capitaine du génie Besson, accompagné d'une petite escorte de six chasseurs à pied commandés par un sergent, faisait débroussailler une partie de la montagne pour y chercher le tracé de la nouvelle route. Tous, très fatigués à la suite d'une journée passée au travail, vinrent, le soir, rejoindre leur campe-

ment dans ce village de Nam Chön. Une bande rebelle, dont la présence dans les environs n'avait pas été signalée, survint pendant la nuit, tua tous les Français, surpris dans leur premier sommeil, ainsi que les domestiques annamites, mutila affreusement les cadavres, et partit après avoir incendié le village. L'autorité française défendit aux habitants de Nam Chön, considérés comme complices de l'attentat qu'ils auraient certainement pu empêcher, de reconstruire leur village. On voit toujours, en gravissant les pentes de la montagne, les emplacements de la pagode, de la maison commune, et des habitations, restés nus et déserts, et contrastant avec les carrés de rizières bien cultivés, qui, brillant sous l'éclatant soleil, témoignent seuls de la présence, jadis, sur cette rive, d'un riche et populeux village.

A midi et demi, j'arrive au haut du col, qui domine la rade de 640 mètres; on y remarque un petit fort très ancien, sous lequel passe la route; des deux côtés sont des précipices taillés à pic. La porte elle-même, en forme d'arc de triomphe, s'aperçoit de Tourane. Les Annamites la nomment Hai Ven Quang; elle sépare la province de Quang Nam, que nous quittons, de celle de Thua Tien, province de la capitale, dans laquelle nous allons entrer. Quelques huttes servent d'abri aux coolies du tram; je déjeune dans l'une d'elles, ne cessant d'admirer le magnifique panorama qui s'étend sous mes yeux: au premier plan, les pentes boisées de la montagne, au pied desquelles se dessinent les ruines et le vaste

damier des rizières du village de Nam Chön; puis la rade magnifique, immense, semée de mille voiles de pêche, et piquée à son extrémité de points brillants, reflets du soleil sur les toitures et les vitres de la nouvelle ville de Tourane ; fermant la rade, le bloc rocheux du cap Tourane, près duquel campa l'expédition de l'amiral Rigault de Genouilly, en 1860, et dont le cimetière abrite les corps de tant de nos soldats; au delà du cap, la mer de Chine sans limites.

Ce petit village tram de Hai Ven Quang, si isolé en pleine brousse, est souvent visité par les tigres qui abondent dans tout ce massif montagneux. Aussitôt que tombent les ombres du soir, les voyageurs rentrent dans les enceintes palissadées, et on entend, tout près des maisons, les cris aigus du roi des forêts qui parcourt ses domaines.

Je quitte ce lieu si pittoresque à deux heures, ayant en vain cherché les traces d'un poste militaire que nous avons eu là haut pendant l'insurrection, et dont il ne reste rien. La nouvelle route, presque complètement terminée, descend en sinueux lacets, sous les ombrages admirables de la forêt tropicale. Des bandes d'écureuils ou de singes se balancent aux arbres, pendant que des vols de perruches, effrayées par le bruit de mon petit convoi, passent continuellement autour de nous. On travaille cependant encore à la dernière partie de la route, aussi suis-je obligé de reprendre, à un moment donné, l'ancien chemin annamite, pendant que, sur ma droite, le long du nouveau tracé, reten-

tissent à tous moments les explosions de la poudre, indiquant le travail des Européens.

La route annamite n'avait assurément pas les pentes douces et la largeur uniforme de la nôtre. Combien, en revanche, elle était originale! Avant d'arriver au village de Lang Co, je dois descendre un escarpement de trois cents mètres environ, raide, rocailleux, et tombant en ligne droite, presque à pic, sur une petite lagune. Du haut de cette pente, on jouit d'une superbe vue sur cette lagune, dont cinq à six bateaux de pêcheurs sillonnent les eaux si tranquilles; au-delà apparaît une ligne de collines boisées, coupée par la tranchée de la route mandarine fuyant vers la capitale. A ma droite, il y a, sous des pins immenses, une toute petite pagode couverte de peintures et de mosaïques; sur l'autel brûlent encore des baguettes d'encens, humble offrande de quelque voyageur isolé à la divinité toute puissante, pour être préservé des attaques des tigres au cours de la route. Quatre statues de pierre, deux tigres et deux éléphants gardent l'entrée de ce temple minuscule, si joli à l'ombre des grands arbres.

A quatre heures, je passe la lagune en barque, et arrive au village de Lang Co. La maison du tram est en réparation, je m'installe donc à la *dinh*, maison commune, belle et grande pagode aux superbes colonnes et aux fines sculptures. J'y passe une nuit délicieuse.

20 août. — Je me mets en route à cinq heures du matin. Le chemin longe le bord de la lagune, sur une belle avenue sablée, et sous de beaux ombrages, puis il

franchit un petit col très raide, au haut duquel des banians séculaires abritent une jolie pagode. De ce point, la vue s'étend sur une riche plaine bien cultivée, semée de quelques villages, et à travers laquelle on voit se profiler, ombragée de gros arbres, la ligne droite de la route mandarine. Je me rappelle que, lors de mon dernier passage à cet endroit, en 1889, j'ai tiré des paons à la descente du petit col, et voici que, cette fois encore, j'entends retentir tout à coup le cri si caractéristique de cet animal. Mais aujourd'hui je ne veux pas m'attarder; le soleil monte rapidement dans le ciel, et je voudrais, si c'est possible, arriver à Hué le soir même.

A neuf heures, j'arrive au village tram de Thua Luu; nous sommes dans la province de Thua Tien, les ordres concernant mon voyage n'ont pas été communiqués, et presque tous les coolies du tram sont en route, employés à porter les bagages d'un grand mandarin, qui revient de visiter, dans les environs, quelque tombeau d'un de ses ancêtres. Je suis donc obligé de m'arrêter, et ne puis quitter Thua Luu qu'à deux heures. J'arrive un peu avant cinq heures au tram de Cau Hai, déplacé depuis que j'ai quitté l'Annam. L'ancien tram, transformé par nous en poste militaire, était autrefois situé à l'extrémité nord du village, sur la lagune qui s'étend jusqu'à Thuan An, port de Hué; il est actuellement reconstruit, dans des proportions plus réduites, au sud du village.

Il m'aurait été possible de m'embarquer à Cau Hai même sur un sampan, et d'arriver à Hué dans

la nuit ; mais je connaissais la lagune pour l'avoir plusieurs fois traversée à mon séjour précédent, et je désirais voir la route de terre, que je n'avais jamais suivie dans sa partie située entre ce tram et la capitale.

Cependant la nuit tombe vite sous cette latitude; la lune voilée par de gros nuages ne répand aucune lumière, et mes coolies manifestent la crainte qu'ils éprouvent de continuer leur chemin, dans ces parages déserts où abonde le tigre. Les quelques auberges que je rencontre sont, en effet, fortement entourées d'une double palissade de bambous croisés, et les Annamites ne prennent la précaution de s'enfermer ainsi que quand cela est absolument indispensable. Je fais donc, à la première auberge, acheter une vingtaine de torches, et la route peut se continuer; des voyageurs qui s'apprêtaient à passer la nuit en ce lieu, heureux de pouvoir poursuivre leur chemin sans danger, s'offrent pour porter les torches, et c'est un spectacle très pittoresque, de voir cette longue file de chevaux, de coolies et de bagages, serpenter ainsi dans la nuit, à travers la brousse, à la lueur de tous ces flambeaux.

Le huyen [1] de Huong Thuy, qui a connu, je ne sais de quelle manière, mon arrivée, et dont la résidence est proche de la route mandarine, vient me saluer à l'entrée du village de Sü Loo, et m'invite à passer la nuit chez lui. Je le remercie, mais juge préférable de m'installer dans une auberge située

1. Le huyen, ou quan huyen, est le mandarin annamite placé à la tête d'une sous-préfecture.

sur la route même, de façon à ne perdre aucun temps le lendemain.

21 août. — A cinq heures je passe en bac la rivière qui borde Sü Loo, et marche en pays presque désert, à travers un terrain semé de roches nombreuses, jusqu'au tram de Thua Nong, où j'arrive à sept heures. Les coolies de rechange sont là, tout prêts, le mandarin ayant envoyé des ordres pendant la nuit ; je ne m'attarde donc pas à ce tram.

Cependant le terrain devient meilleur, la route est plus large, et, à quelques centaines de mètres du tram, elle commence à être empierrée. La population paraît plus dense et je traverse quelques grands villages. A six ou huit kilomètres de Hué, la route suit directement une ligne droite; de distance en distance, je rencontre des pagodes, des bouquets de grands arbres; le paysage s'embellit, et je reconnais la silhouette si régulière de la montagne du Roi qui fait face aux portes du palais.

A partir de ce moment, et sur une longueur de plusieurs kilomètres, ce n'est plus qu'une suite continue de riches villages, de marchés, et de superbes pagodes. Quelques montagnes couvertes de verdure rompent les lignes de l'horizon, là bas, sur ma gauche, et tout d'un coup, après avoir traversé un pont Eiffel, signe de notre civilisation occidentale, au milieu de ce paysage d'Extrême-Orient, je vois les toitures de nos casernes, et les bâtiments de la résidence supérieure. Le fleuve est à mes pieds, et, sur l'autre rive, dominant de sa masse imposante de longues avenues plantées d'arbres, s'élève le

cavalier du Roi, sur lequel flotte le grand drapeau jaune de l'Annam.

J'arrive au fleuve Truong Thien à midi, et le passe en sampan ; puis, montant dans une de ces petites voitures à deux roues, traînées par des hommes et connues sous le nom de pousse-pousse, je me fais conduire, en traversant l'immense citadelle, à la concession française. Je dois descendre, en effet, pendant mon séjour à Hué, à la direction d'artillerie, chez un très aimable capitaine de mes amis. Il n'y a pas, en 1896, d'hôtel dans la capitale de l'Annam, et le voyageur qui n'aurait dans cette ville aucune relation en serait réduit à louer, s'il en trouvait une, une maison indigène pour s'y installer [1].

La ville de Hué, son immense citadelle, les palais royaux ne sont plus à décrire ; des écrivains mieux renseignés et plus autorisés que moi l'ont fait à plusieurs reprises. J'ai pu toutefois constater que l'ensemble se modifie de jour en jour, chose inévitable à notre contact, et que le vieux cachet de mystère, qui donnait à ce coin du monde un charme poétique si particulier, disparaît peu à peu sous l'invasion de nos usages et de nos constructions. Des routes ombragées d'arbres déjà grands entourent la citadelle, et, sur la rive droite du fleuve, partant de la résidence, rayonnent vers tous les points de l'horizon. Tout cela a bien son utilité; certains

1. Depuis 1897, un hôtel a été fondée par M. Bogaert près de la résidence supérieure, sur la rive droite du fleuve.

même nous diront que les modifications de tous genres apportées à l'ancien état de choses étaient indispensables. Je suis loin de les contredire, et je désire, plus que tout autre peut-être, à notre point de vue français, voir l'Annam persévérer, d'une façon plus accentuée encore, dans la voie de progrès que nous lui avons imposée, mais je m'estime très heureux d'avoir vu l'ancien Hué, tel qu'il était avant nous, et je me souviens toujours de l'impression que j'ai éprouvée, lorsque j'y suis arrivé pour la première fois, au mois de juillet 1887.

Il était tard déjà, six heures du soir environ; je venais de Tourane par mer, sur une petite chaloupe chinoise aujourd'hui disparue, *la Fima*. J'étais seul Européen à bord, et, quittant la France pour la première fois, cet isolement me produisait une sensation d'éloignement très intense. Arrivé à un coude du fleuve, j'aperçus les murs de l'immense citadelle, que ne voilaient pas alors des allées d'arbres, et qui profilaient leurs longues lignes, coupées de miradors, sur le ciel illuminé des derniers rayons du soleil ; puis un coup de canon retentit, annonçant la fermeture des portes. Je pris au hasard un petit sampan qui passait, et, ne sachant où je devais aller, je fis signe aux rameurs de marcher droit devant eux. La nuit était venue, quand je vis mes sampaniers s'éloigner du milieu du fleuve avec précipitation, et se découvrir en prenant une attitude de respect, pendant qu'une immense barque toute fermée, construite en forme de maison flottante, peinte de rouge et d'or, glissait rapidement

sur les eaux, guidée en silence par une trentaine de rameurs habillés de rouge.

C'était, je l'ai su en arrivant aux habitations de mes camarades, les officiers de chasseurs, le roi Dong Khanh qui faisait sur la rivière sa promenade du soir.

Dong Khanh avait succédé en 1885 à son frère Ham Nghi, en fuite avec son régent Thuyet, depuis le jour où nos troupes s'emparèrent de la citadelle, à la suite de l'attentat dirigé par le gouvernement annamite contre le général de Courcy. En cette année 1887, l'ex-roi Ham Nghi tenait, disait-on, la campagne dans les provinces du nord, et j'allais rejoindre un bataillon de troupes indigènes, le 2e chasseurs annamites, occupé, dans le Quang-Binh, à donner la chasse à ce prince.

Aujourd'hui l'Annam est connu de tous, le pays est complètement pacifié, le roi Ham Nghi, fait prisonnier, est interné en Algérie, depuis le mois de janvier 1889. Le pauvre roi Dong Khanh, qui paraissait s'attacher à nous, est mort, à ce même mois de janvier, enlevé presque subitement par un accès de fièvre bien rapide. Son successeur, un jeune prince couronné sous le nom de Thanh Thai, entre peu à peu, lui aussi, dans le courant de nouveautés dont nous avons doté son pays.

Tandis que les anciens rois ne sortaient de leurs palais qu'en grande pompe (une promenade de Tu Duc mobilisait des milliers d'hommes), le souverain actuel se montre journellement en voiture découverte dans les allées qui entourent la cita-

delle. Je l'ai vu plusieurs fois, ce jeune roi, car ses déplacements ne sont plus entourés du cérémonial qu'entraînaient ceux de ses prédécesseurs. On le rencontre chaque soir, accompagné d'un de ses frères, ou quelquefois d'une de ses femmes, faisant sa promenade au coucher du soleil, dans une pauvre vieille victoria à un cheval.

Tout cela était inévitable, je ne l'ignore en aucune façon; ce mouvement dans lequel est entré l'Annam ne peut qu'être profitable à nos intérêts, et notre devoir est de l'accentuer chaque jour davantage. Mais le voyageur qui parcourt le pays, et je ne suis pas autre chose en écrivant ces lignes, a le droit de regretter la disparition progressive de tout ce qui lui donnait de l'originalité. Le temps est bien loin, où ce pauvre Dutreuil de Rhins, voulant décrire la citadelle de Hué, était obligé de monter en secret sur une colline des environs, afin d'examiner avec sa jumelle les divers monuments qu'elle contient.

Jusqu'à présent les habitants de l'Annam ont eu le bon goût de conserver intact leur costume national; on ne voit pas encore ici ce qui se rencontre à chaque pas en Cochinchine, et ce qui m'a toujours semblé des plus grotesques, des Annamites, interprètes, pour la plupart, ou employés des bureaux de l'administration, vêtus de leur robe, et portant comme coiffure notre chapeau de paille, ou même l'odieux chapeau de feutre intitulé vulgairement melon. Mais un jour viendra où ce mouvement gagnera peu à peu les contrées centrales de l'empire, et alors ce sera fini : il sera bien inutile de voyager,



THANH THAI
roi d'Annam.

quand il ne restera plus rien sur la terre de ce qui caractérise encore aujourd'hui quelques rares pays, au milieu de la masse des autres, et je me reporte, en songeant à tout cela, à la pensée qui vient si souvent sous la plume de Loti : « comme le monde sera ennuyeux dans cent ans! »

24 août. — Le 24 août, je quitte Hué à deux heures du matin. Je n'abandonne pas sans regrets la capitale de l'Annam où j'ai retrouvé de bons amis, et où je viens de passer quelques heures si intéressantes et si rapides. Nous sommes à l'époque de la pleine lune, le ciel est d'une pureté étonnante et la lumière de cette belle nuit tropicale pourrait lutter, sans désavantage, avec celle de nos pâles soleils de France. Les mouches lumineuses volent de tous côtés, et le murmure bruyant des insectes se fait entendre sans aucune interruption.

Je franchis dans la matinée les trams de Thua An, Thua Mi, Tri Xa [1], les ordres envoyés par le phu doan, préfet de Hué, ont été littéralement exécutés, et les vingt coolies porteurs nécessaires à mon petit convoi attendent, à chaque tram, mon passage, pour relever ceux qui les ont précédés. Vers une heure j'arrive à Quang Tri, où le résident m'attend à déjeuner.

Qang Tri fut la première étape de Ham Nghi fuyant sa capitale, et c'est là que l'armée qui l'avait

1. Les noms des trams sont toujours formés de deux mots, dont l'un indique à première vue la province dans laquelle ils se trouvent. Tous les noms des trams de la province de Quang-Nam commencent par Nam, ceux de Thua Thien commencent par Thua, ceux de Quang Tri par Tri, dans le Quang Binh par Quang, ainsi de suite.

accompagné commença à se disloquer faute de vivres. Quand je passai dans cette citadelle, en 1887, j'y reçus l'hospitalité bien cordiale du capitaine Henry, du 2e zouaves, commandant le cercle, chez lequel je dînai et passai la nuit. Il venait, dans une petite expédition, de remporter un succès assez sérieux sur les rebelles, et prenait plaisir à nous montrer les armes et les drapeaux qu'il avait enlevés à l'ennemi dans cette rencontre. Les grandes allées de la citadelle sont couvertes par les arbres qu'il y a fait planter à cette époque. Le capitaine Henry devint lieutenant-colonel, et c'est lui qui finit de la façon si tragique que l'on sait, au Mont-Valérien, en 1898.

J'apprends, entre autres choses, que le mouvement de conversion au catholicisme est énorme dans la province de Quang Tri. Ce résultat est dû au zèle d'un missionnaire voisin de la citadelle, et à l'expérience qu'il possède du pays dans lequel il vit. Le R. P. Bonin réside en Annam depuis quarante ans; nous l'avons tous connu et fort apprécié, autrefois, à Dong Hoi, lorsque l'insurrection générale l'avait amené à se déplacer, et à se réfugier dans le Quang Binh.

Je ne veux pas m'attarder à Quang Tri, aussi je prends congé, sitôt après déjeuner, de l'aimable fonctionnaire qui dirige cette petite province. La température est des plus chaude, pendant cette après midi; je quitte le cheval et monte en chaise. La marche est constamment retardée par les nombreux cours d'eau qu'il faut traverser en bac, mais le temps

est si beau, le pays si riche et si peuplé, que ce m'est une joie de contempler le paysage qui se déroule à mes yeux, surtout quand je fais la comparaison entre l'état actuel de cette province, et l'aspect qui m'avait tant frappé, en 1887. Alors l'insurrection s'étendait partout, les champs étaient abandonnés, et les villages presque déserts. Aujourd'hui l'abondance se signale par la belle récolte de riz du cinquième mois annamite, partout on est au travail des champs et les habitants ne s'enfuient plus à notre passage, comme ils le faisaient continuellement il y a dix ans.

A six heures j'arrive au tram de Tri Ngia où je m'arrête et passe la nuit. C'est en face de ce tram que se sépare de la route mandarine le chemin conduisant aux montagnes par Cam Lo, et qui se prolonge par Ai Lao, jusqu'au Mékong, en traversant toute la province laotienne de Song Khône. Cette voie paraît destinée à devenir à bref délai la grande artère de communication entre le Mékong et la mer de Chine; des projets pour le tracé d'une voie ferrée ont même été, en 1897, étudiés sur place par une mission composée de quelques officiers.

25 août. — Départ à quatre heures du matin. A neuf heures, je passe à l'ancien poste militaire de Cho Huyen, célèbre pendant l'insurrection par l'accident qui y survint. Cinq soldats d'infanterie de marine de ce poste, partis en escorte à la rencontre d'un convoi venant du nord, négligèrent de prendre, pour leur sécurité, les précautions habituelles; ils s'installèrent dans une auberge inhabitée où tous

se livrèrent ensemble au sommeil; les rebelles les prirent et leur coupèrent la tête. Un joli monument fut élevé en leur honneur au milieu du poste même où reposent leurs restes. Le poste n'existe plus, la broussaille a envahi les fossés, et l'emplacement des baraques se devine à peine au milieu de la végétation croissante. Le monument funéraire lui-même tombe en ruines, et c'est à peine si l'on peut déchiffrer l'inscription suivante, rappelant les noms et la mort tragique des Français qui dorment là leur dernier sommeil :

Ici reposent
(suivent les cinq noms)
tués en escorte le 26 mai 1886.
Après une mort horrible.
Ils reposent au milieu de leurs camarades.
A l'ombre du drapeau
Pour lequel ils sont tombés.

Il sera facile d'exiger des villages voisins l'entretien de ce monument, tombe de braves gens, morts loin de leur pays, victimes du devoir militaire. Les Annamites ont le respect de leurs morts poussé à un trop haut point, pour ne pas comprendre le culte dont nous désirons entourer les nôtres.

Je déjeune à onze heures au tram de Tri Lop ; cette maison de tram est très mal tenue, et des légions de puces et de moustiques, affamés sans aucun doute, se précipitent sur moi pour me dévorer. Je leur cède la place, et quitte le plus rapidement possible ce lieu si inhospitalier. Je monte à cheval, et

arrive à trois heures au village de Quang But, ancien poste militaire du même nom. Là non plus on ne voit aucune trace de l'ancien poste; quelques restes de fossés en signalent seuls l'emplacement.

Quand, en 1887, j'arrivai à ce poste de Quang But, on me donna connaissance de deux consignes, qui, d'après les ordres de la brigade, devaient être communiquées à tous les convois; car on ne voyageait pas isolément en Annam, à cette époque, et il fallait, pour se rendre à destination, attendre le convoi décadaire, autrement on eût risqué de subir le même sort que les cinq soldats de Cho Huyen. L'une de ces consignes prescrivait de ne pas marcher après sept heures du matin, à cause du soleil, et l'autre défendait de se mettre en marche avant six heures, à cause du tigre. Je me souviens bien que nous préférâmes nous exposer au soleil qu'au tigre, et que nous partîmes seulement au point du jour.

C'est que les environs de ce petit village, situé en pleine brousse, sont littéralement infestés de tigres. Chaque nuit, me disent les habitants, le tigre vient rôder autour des maisons; aussi je fais, dès le soir, attacher les chevaux au milieu de la rue du village même, et, de leur propre initiative, sans que je les y invite, les coolies trams allument à chaque extrémité de cette rue un grand feu qu'ils entretiennent pendant toute la nuit.

Cette nuit que je passai à Quang But aurait néanmoins été très tranquille, si elle n'avait été troublée par les cris d'une femme du village, pauvre folle, qui ne cessait, tantôt de rire aux éclats, tantôt de

pousser des gémissements d'une façon bien lugubre.

Je dois signaler, parmi les enfants qui jouaient autour de nous, deux ou trois petits aux cheveux blonds et aux yeux bleus, âgés de sept à huit ans, fils de Français assurément. On peut d'ailleurs faire la même remarque à tous les points où nous avons eu, pendant l'insurrection, des postes militaires.

26 août. — Je quitte Quang But à cinq heures du matin, et je trouve sur la route de fortes dunes de sable, et, conséquemment, beaucoup de chaleur. A midi je déjeune au tram de Quang Xa, puis je monte en chaise à deux heures seulement, car on est au frais dans ce tram, entouré d'un agréable gazon, et abrité de superbes manguiers, et on aurait du plaisir, si le temps le permettait, à s'y reposer. Je passe, à cinq heures, le bac de Quang Hao. C'est dans ce village que s'est retiré dans ses terres un de nos ennemis les plus acharnés, qui fut en même temps un des mandarins les plus puissants de la cour d'Annam. M. Ory, qui commanda à plusieurs reprises, en qualité de résident, la province de Quang Binh, a fait, dans une monographie de la région, le portrait de ce personnage dans les termes suivants :

« Il se nomme Huyng Ta Viem, plus connu sous le nom de Hoan Ke Viem, et passe, à juste titre, pour un des ennemis les plus acharnés de la France. Cet homme, dont l'énergie n'a plus à être démontrée, fut un des plus habiles et des plus vaillants parmi ceux qui luttèrent contre nous à l'époque où nous avions

à venger la mort du commandant Rivière et de ses compagnons d'armes. C'est lui qui, secondé par les Chinois commandés par Sam, et par les Pavillons Noirs sous les ordres de Luu Vinh Phuoc, a si brillamment défendu Son Tay en 1883, dans les journées des 14, 15 et 16 décembre, et a failli tenir en échec l'armée française, à la tête de laquelle se trouvait l'amiral Courbet. »

« Ce vieillard, qui a été considéré, pendant toute sa vie, comme un homme supérieur, quoique n'ayant aucun grade universitaire, a encore l'esprit souple, une volonté de fer, une vigueur morale étonnante, toutes qualités requises pour exercer le pouvoir. Aussi Hoan Ke Viem, de sa retraite, a su conserver dans le Co Mat, ou conseil secret, un ascendant tel que la plupart des membres de ce conseil lui sont dévoués, et n'agissent que d'après ses idées. Hoan Ke Viem est une des plus grandes figures qu'ait jamais eues l'empire d'Annam, et je ne doute pas que l'histoire ne lui réserve la première place, parmi les grands hommes d'État de cette époque. »

A Quan Hao, pressé d'arriver à Dong Hoi, je monte à cheval; un temps de galop m'amène à six heures aux portes de la résidence. Là, j'apprends que le résident, M. Ory, est parti la veille pour Hué, convoqué par le résident supérieur. Je le regrette bien vivement, car j'ai avec lui de très bonnes et bien anciennes relations. Il était résident de Dong Hoi en 1887, déjà, lorsque j'arrivai dans ce pays pour la première fois. L'aménité de son caractère, le charme particulier de son esprit ont laissé un

excellent souvenir chez tous ceux qui l'ont connu.

M. Ory a pris, pour se rendre à Hué, la voie fluviale, ce qui explique que nous n'ayons pu nous rencontrer; en son absence, son chancelier m'installe à la résidence.

Dong Hoi joua un rôle des plus importants pendant l'insurrection; la citadelle était occupée, à cette époque, par une compagnie du 2e régiment de zouaves, et la portion centrale du 2e bataillon de chasseurs annamites, auquel j'appartins pendant trente mois. Ce bataillon fut licencié le 1er janvier 1890, et remplacé par des milices aux ordres de l'autorité civile. L'Annam est d'ailleurs, depuis cette époque, entièrement évacué par les troupes; il n'y a plus de faibles garnisons qu'à Hué, Tourane et Thuan An.

Je ne saurais m'empêcher, en parlant de la citadelle de Dong Hoi, d'envoyer un souvenir à ce 2e bataillon de chasseurs annamites, dont l'action fut si prépondérante pour la répression de l'insurrection dans la province de Quang Binh. Il eut à sa tête deux chefs de grande valeur : le colonel B... d'abord, qui fut son organisateur, aujourd'hui colonel d'un de nos régiments les plus en vue, ensuite le colonel H.., dont la retraite prise prématurément, à cinquante-trois ans à peine, fut une perte pour l'armée et pour le pays, ses grandes qualités le désignant d'une façon certaine pour arriver aux degrés les plus élevés de la hiérarchie militaire.

J'avais quitté l'Annam, ayant terminé mon temps de séjour colonial, quelques mois avant le licencie-

ment de notre bataillon, mais je sais par le colonel H..., qui m'en a parlé bien souvent, le chagrin qu'éprouvèrent à ce moment tous les officiers, et la douleur qu'il ressentit particulièrement lui-même, au moment où ses hommes étaient dispersés. Il m'a redit maintes fois les phases de cette touchante revue, qui eut lieu dans la cour de la citadelle de Dong Hoi, pour les adieux des officiers, à leurs soldats, le 18 décembre 1889.

Tous nous étions attachés à ces petits chasseurs annamites, si dociles, si disciplinés, et si braves à l'occasion. Le recrutement des sous-officiers français choisis dans tous les corps de France était excellent, et nous avions, dans le cadre indigène même, des auxiliaires dont le concours ne nous a jamais fait défaut. Plusieurs de ces derniers portent, sur leur poitrine, la médaille militaire, récompense des blessures reçues dans les engagements avec les rebelles.

Nous n'enseignions pas à nos chasseurs, comme il a été dit, sans doute par plaisanterie, l'embarquement en chemin de fer, ou les formations contre la cavalerie, mais ils avaient tous l'instruction militaire nécessaire pour le service de reconnaissances continuelles auxquelles ils étaient astreints, et, en toutes circonstances, se sont toujours trouvés à hauteur des tâches multiples qui leur étaient imposées.

Dong Hoi, ou Quang Binh, autrefois si animé, est triste et vide aujourd'hui : une trentaine de miliciens habitent une partie de la citadelle ; l'autre

partie a été rendue aux mandarins provinciaux.

27 août. — Je passai la journée du 27 août à Dong Hoi, faisant le tour des remparts de la citadelle, et retrouvant avec plaisir, se profilant au loin sur l'horizon, les silhouettes des paysages tant parcourus jadis ; puis je fis une promenade dans la ville, bien modifiée également. L'agglomération des troupes qui l'animaient autrefois, lorsqu'elles venaient, tour à tour, se reposer dans la citadelle de la vie fatigante des postes, avait amené la création de plusieurs maisons de commerce chinoises, et même l'établissement d'un comptoir français ; tout cela a disparu, et le marché de Dong Hoi, si joyeux et si vivant il y a dix ans, est aujourd'hui triste et sans animation.

Je reçus à la résidence la visite des mandarins provinciaux, et, ce qui me causa beaucoup plus de plaisir, bon nombre de nos anciens chasseurs, ayant appris le passage d'un de leurs officiers, vinrent me saluer, me demandant tous, avec intérêt et affection, des nouvelles des chefs sous lesquels ils avaient servi, et dont ils avaient conservé le bon souvenir.

Pendant l'occupation française du Quang Binh, qui dura du mois de juillet 1885 à la fin de 1889, beaucoup de soldats français sont morts dans cette citadelle de Dong Hoi. On les enterrait alors dans le terrain dénommé par les Annamites « Chemin des Éléphants », très large berne située entre le rempart et le fossé.

Ce cimetière est actuellement en bien mauvais

état ; le brousse a tout envahi. Ici aussi il faudrait donner aux mandarins des instructions pour remédier à ce triste état de choses. Ceux qui reposent sous ces tombes ont en effet contribué, pour la modeste part qui leur incombait, à assurer l'état de paix et la tranquillité dont jouit aujourd'hui le pays.

28 août. — Je quitte Dong Hoi à cinq heures du matin, et déjeune au tram de Quang Cao, près du huyen de Bo Trac, vers dix heures. Je passe à midi le bac situé près du pittoresque village de Li Hoa, et arrive à Quang Khé, sur les bords du fleuve Song Giang, à trois heures. Le poste de Quang Khé, que j'ai autrefois commandé pendant près d'une année, est en ruines ; j'en parcours avec plaisir les environs si connus, et je ne peux me lasser d'admirer la vue superbe dont on jouit sur ce magnifique fleuve Song Giang. Le cimetière où reposent de nombreux zouaves et soldats d'infanterie de marine n'existe plus; la dune de sable a tout recouvert.

Les baraques du poste étaient jadis bordées de plates-bandes, dans lesquelles étaient plantées ces jolies pervenches du Cap, qui fleurissent ici pendant toute l'année, et se plaisent dans les sols les plus ingrats. Les baraques ont disparu, mais les pervenches ont prospéré, envahissant triomphalement tout l'espace qu'occupait le poste, et y formant un immense tapis brodé de vert et de lilas.

Je m'installe, pour y passer la nuit, dans l'ancienne pagode, qui servait de magasin des vivres de l'administration. Cette pagode, qui tombe en

ruines, les soubassements du four du boulanger, deux vieux canons de fonte, pris jadis aux rebelles, et qui avaient été fichés en terre, de chaque côté de la porte, en guise de bornes, témoignent seuls que, pendant quatre années, une garnison française a vécu en cet endroit.

Je dois avouer que ce n'est pas sans un certain serrement de cœur que j'ai trouvé dans cet état de délabrement ce poste de Quang Khé, reconstruit par moi au commencement de 1889. L'homme s'attache, malgré lui, aux lieux où il a vécu, il voudrait les voir durer toujours, et ce sentiment qui le lie aux choses matérielles est sans doute un reflet de la tristesse irréfléchie que lui cause la certitude de sa disparition prochaine à lui-même.

29 août. — Je quitte l'ancien poste à quatre heures du matin, car le passage du fleuve Song Giang, large de 850 mètres, est toujours très long. Il faut en effet, pour le traverser, descendre ou remonter assez loin, suivant le sens de la marée, afin d'éviter le courant puissant qui entrainerait votre barque, la mer étant toute proche, à un kilomètre à peine. C'est donc à cinq heures seulement que je quitte les rives du fleuve, et j'arrive à neuf heures au tram de Quang Phu, village de Roon.

Le poste de Roon, que nos troupes ont occupé bien longtemps, est resté intact; la milice du Quang Binh y réside, sous le commandement d'un garde principal, et même la maison a étage qui le domine existe toujours; elle fut jadis construite par un de nos camarades, alors lieutenant au

2e bataillon de chasseurs annamites, et qui, depuis, s'est distingué à Madagascar.

Je porte une couronne à la tombe d'un de nos anciens sous-officiers, le sergent d'Olivier de Pezet, enlevé en quelques heures, en 1889, par un accès pernicieux. Il était le petit-neveu du colonel Olivier, un des membres les plus connus de la mission française amenée à l'empereur Gia Long par Mgr Pigneau de Béhaine; cet officier, ingénieur distingué, construisit, pendant le période de 1795 à 1802, toutes les forteresses de l'Annam.

Je passe la journée au poste de Roon, et vais, l'après midi, visiter les riches pagodes du village de Canh Giuong.

30 août. — Pour se conformer aux instructions de la résidence, le garde principal commandant le poste me donne une escorte de dix miliciens; les ordres reçus défendent effectivement de laisser les voyageurs européens traverser, sans cette mesure de précaution, les parages situés entre Roon et Ky Anh, visités à ce moment par un grand nombre de tigres.

Je passe le fleuve Song Roon à six heures du matin, et arrive à huit heures à la porte d'Annam. Pour parvenir à cette porte, construite en 1820, et nommée Hoanh Son par les Annamites, il faut franchir un col assez élevé, aux pentes très rapides que l'on atteint en gravissant neuf cents marches, disposées en larges paliers, pour en faciliter la montée. Cette porte sépare la province de Quang Binh de celle de Ha Tinh. A quelques mètres de

la porte, du côté du Quang Binh, se trouve une très belle stèle de granit, aux caractères finement gravés, abritée sous un toit supporté par de jolies colonnes. Ce monument signale le passage à cet endroit de l'empereur Minh Mang, et l'inscription reproduit une poésie inspirée à ce souverain par la beauté du site. On jouit en effet, du haut de ce col, d'une vue très étendue sur la mer, les quelques îlots qui la parsèment, et les côtes de l'Annam, qui, dans les deux directions du nord et du sud, s'étendent jusqu'à la limite de l'horizon. Les vagues de la mer de Chine, frappant de leur mouvement continu ces rivages si pittoresques, y dessinent une immense bordure argentée, brillant de mille reflets sous les feux du soleil.

Je déjeune à dix heures au tram de Son Dao, ou Tinh Dao. Il règne une chaleur exceptionnelle dans la brousse qui entoure ce village, aussi contient-i beaucoup de fiévreux. Les habitants viennent se plaindre à moi qu'un tigre leur a enlevé, la nuit précédente, un enfant de onze ans. Je ne peux qu'essayer de les consoler, et leur promettre d'en parler au résident du Ha Tinh, à mon passage. C'est que toute la région est peuplée de cet immense tigre royal, qui, malheureusement, attaque l'homme; si l'on en croit les Annamites, et les événements paraissent leur donner raison, quand cet animal a goûté une fois de la chair humaine, il ne recherche plus d'autre nourriture.

M. Ory affirme qu'en 1889 le tigre aurait, d'après les rapports des mandarins, dévoré 157 personnes

dans la province de Quang Binh, dont 53 dans les environs immédiats d'un village nommé Troc, et il estime ce chiffre comme étant bien au-dessous de la vérité, les mandarins annamites n'attachant pas à la disparition d'un de leurs administrés une importance assez grande pour en tenir un compte scrupuleux.

Je me souviens qu'en cette même année 1889 j'allai de Quang Khé à Troc, afin de me rendre compte de l'exécution des ordres donnés à ce dernier village, pour l'entretien des tombes de deux zouaves, situées près de l'ancien poste abandonné depuis peu de temps. La rivière Song Sön, sur laquelle est situé le village de Troc, décrit, avant d'y arriver, une longue courbe que l'on peut éviter en prenant la voie de terre, où la route est directe. Arrivé de Quang Khé dans mes sampans au hameau de Cu Lac, itué à l'intersection de cette route et du Song Sön, je me disposais à poursuivre mon chemin par terre, lorsque les notables m'en dissuadèrent, m'objectant qu'il y avait des tigres dans la forêt. Je leur dis que le tigre n'attaquait jamais que les isolés, et qu'ayant avec moi huit chasseurs en armes je pensais n'avoir rien à redouter. Et alors ils me répondirent qu'il n'y avait pas, en ce moment, deux ou trois tigres seulement dans le voisinage, mais qu'on en signalait une quinzaine, et que, chaque jour, des hommes étaient enlevés. Je n'insistai pas, et j'achevai ma route en bateau.

Habituellement, quand on arrive près d'un village annamite, on est salué de loin par les aboie-

ments des chiens, de la même façon qu'en Algérie, lorsque, dans les montagnes du Djurjura, on s'approche d'un village Kabyle. A Troc, ce jour-là, silence complet. Troc est un village assez important, qui ne contient guère que des catholiques ; je m'informai près du curé annamite de cette particularité, lui demandant si les habitants n'avaient pas de chiens. « Autrefois, me répondit-il, il y en avait beaucoup, mais depuis six mois le tigre les a tous dévorés. » « A-t-il pris des hommes! » demandai-je ; et le brave curé me dit d'un ton tout naturel : « il y a quelque temps, le tigre en a pris beaucoup ; maintenant il paraît vouloir nous laisser tranquilles : il n'en a emporté que trois dans ce mois. » Toute la région était littéralement en proie, à ce moment, à une redoutable invasion de tigres.

Cette affluence extraordinaire de tigres sur un même point paraîtra peut-être exagérée à celui qui n'a pas voyagé dans les montagnes d'Annam ; tous ceux, au contraire, qui ont parcouru le pays savent que le tigre se déplace, sans qu'on puisse donner un motif plausible à ses déplacements. Telle région est pendant de longs mois absolument tranquille, qui, tout à coup, est envahie par ces dangereux animaux.

Il faut ajouter que le tigre royal d'Annam n'est pas d'une taille médiocre ; j'en ai vu, dont on apportait les dépouilles à nos postes, pour toucher la prime attribuée à leur destruction, qui avaient les dimensions et la corpulence de nos petits chevaux annamites. Je ne connais à Paris qu'un spécimen

pouvant donner une idée exacte de ces tigres ; il est empaillé, dans les galeries du Muséum, et se trouve dans un groupe où il est représenté terrassant un bœuf ; il porte la légende : tigre royal d'Annam. Les animaux de cette espèce enfermés dans les cages du jardin des plantes ne peuvent, en aucune façon, être comparés à leurs congénères vivant en pleine liberté dans leurs forêts natales.

Je quitte Tinh Dao à midi, et arrive au tram de Tinh Sa à quatre heures. Là m'attend le tri phu[1], aimable mandarin, qui me conduit à la citadelle de Ky Anh, sa résidence. La citadelle de Ky Anh fut autrefois occupée par des détachements du 1er régiment de zouaves et du 1er bataillon de chasseurs annamites. J'y retrouve les baraques créées par les zouaves, en très bon état d'entretien, ornées encore de peintures murales, œuvres d'artistes doués certainement de plus de bonne volonté que de talent.

31 août. — La nuit a été délicieusement fraîche, relativement, inutile de le dire. Je quitte Ky Anh à cinq heures, passe près de l'ancien poste militaire de Lac Ha, resté en bon état d'entretien, et dont les officiers du 1er zouaves m'ont si souvent parlé, puis j'arrive à deux heures au tram de Tinh Ki, où je déjeune. Je repars à trois heures, passe de nombreux bacs qui retardent beaucoup le voyage, et j'entre à six heures dans la citadelle de Ha Tinh. Le résident est à Vinh, mais a envoyé au

1. Le tri phus, ou quam phu, est un mandarin annamite placé à la tête d'un territoire correspondant à une de nos préfectures.

devant de moi l'inspecteur de la milice, qui m'installe à la résidence, dans les bâtiments réservés aux hôtes.

Pendant que je fais, avant le dîner, une toilette rendue bien nécessaire et très agréable par la forte chaleur de la journée, un nombreux cortège arrive devant ma porte. C'est le vieux Tuan Phu[1], gouverneur du Ha Tinh, qui vient me saluer, et me présenter ses vœux de bon voyage, escorté de toute la suite sans laquelle un mandarin d'un rang aussi élevé ne se déplace jamais, en Annam, n'eût-il à faire que quelques pas.

1er septembre. — Je quitte la citadelle de Ha Tinh à cinq heures du matin, déjeune à onze heures au tram de Tinh Luu, où je m'attarde un peu, en raison de la très grosse chaleur. Je ne reprends ma route qu'à deux heures et arrive à Vinh à six heures. Je trouve, dans la citadelle, l'accueil le plus charmant chez M. D..., le très aimable résident de la province de Nghé An.

La distance que je viens de parcourir, le long de la côte d'Annam, pour me rendre à Vinh, est de 420 kilomètres à vol d'oiseau, et peut facilement être évaluée à 450 kilomètres, si l'on tient compte des détours que fait la route mandarine. Il me reste encore à accomplir un trajet de 250 kilomètres pour aller de Vinh aux rives du Mékong, but de mon voyage.

1. Les grandes provinces de l'Annam ont à leur tête des mandarins portant le titre de tong doc ; les provinces de moindre importance sont gouvernées par des mandarins du grade de tuan phu.

2 septembre. — Je prends à Vinh une journée de repos, employée à visiter, en compagnie du résident, la citadelle et la ville, et à mettre en ordre mes notes de voyage. Mes chevaux avaient, d'ailleurs, particulièrement besoin de ce repos, le long trajet accompli sous la grosse chaleur de l'été annamite les ayant beaucoup fatigués.

CHAPITRE II

DE LA CÔTE D'ANNAM AU MÉKONG

Le poste de Linh Cam. — Cortège d'un mandarin. — La forêt vierge. — Première rencontre des Laotiens. — Voyage à dos d'éléphant. — Entrée au Laos. — Les grandes pluies et l'inondation. — Le poste de Keng Kiet et la tombe de l'inspecteur Grosgurin. — En pirogue sur la rivière Nam Hin Boun. — Arrivée au Mékong.

3 septembre. — Les boys et les chevaux partent par la voie de terre, à six heures du matin. Personnellement, je me mets en route après le déjeuner, vers deux heures, sur la chaloupe de la résidence, « le Samaran, » nom d'un inspecteur de la milice tué à l'ennemi, pendant la dernière insurrection de Phan Dinh Phung. A six heures du soir, j'arrive au poste de Linh Cam, où je trouve comme commandant un inspecteur de milice, ancien sous-officier de notre bataillon de chasseurs annamites.

Ce poste de Linh Cam, créé par le 1er zouaves, lors de l'occupation militaire, est admirablement situé, sur un piton isolé, au confluent du Ngan Sau et du Ngan Pho, rivière de Ha Trai. Du haut des miradors du poste, on domine une vaste éten-

due de territoire; à ses pieds est un groupe nombreux de riches villages, dont l'un porte le nom de Linh Cam, qui a été donné au poste. C'est le lieu de naissance du célèbre lettré Phan Dinh Phung, dont la dernière insurrection contre notre autorité fut des plus violente. Lorsque ce vieux mandarin fut mort dans la montagne, à la fin de l'année 1895, on déterra son corps, qu'on apporta aux pieds du poste de Linh Cam, dans ce pays qui avait vu sa naissance et ses jeunes années, on le brûla sur un bûcher et ses cendres furent jetées à la rivière.

4 septembre. — Le garde principal commandant le poste de Linh Cam me donne une escorte de dix miliciens, pour m'accompagner jusqu'au point où je rencontrerai ceux qui viennent du Cam Mon au devant de moi. Il ne faudrait pas supposer que cette escorte eût pour but de me préserver des attaques des habitants, car le pays, si fortement troublé il y a peu de temps encore, est, à l'heure actuelle, absolument tranquille; cette précaution, ici comme ailleurs, est nécessitée par la présence des tigres, que l'on est exposé à rencontrer, dans tout l'Annam, sitôt que l'on pénètre dans la région montagneuse.

Je quitte Linh Cam à dix heures du matin, et je prends la voie de terre, car, si je vais trouver au Laos la saison des pluies, nous sommes, de ce côté de la chaîne des montagnes, en Annam, en pleine saison sèche, et la rivière Ngan Pho, qui, quelques semaines plus tard, pourrait me conduire à Ha Trai, est sans eau à bien des points de son cours.

A quelques centaines de mètres du poste de Linh Cam je vois venir une longue file d'étendards, de parasols, que précède une troupe nombreuse d'hommes en armes. C'est le huyen de Huong Sön qui accourt avec ses gens à ma rencontre. Le mandarin s'excuse de ne pas avoir été prévenu plus tôt, et de m'avoir laissé pénétrer seul sur sa circonscription; il serait venu me chercher à Linh Cam, s'il avait été averti la veille de mon passage. Il faut en prendre mon parti, le résident de Vinh ayant annoncé mon départ, partout je serai reçu avec les honneurs annamites accoutumés, et déjà le tam tam des communes voisines rassemble les notables.

A partir de ce moment, devant l'entrée de chaque village que traverse ma petite troupe, une dizaine de notables, ayant endossé leurs plus belles robes noires aux manches larges et tombantes, sont rangés sur le bord de la route, derrière un petit autel surmonté d'un parasol d'étoffe rouge. Les baguettes d'encens se consument dans les brûle-parfums, et des fruits, placés sur des plateaux, sont installés en bon ordre sur l'autel. A mon arrivée, les notables exécutent les grands lais [1] de rigueur en semblable circonstance, et l'un d'eux me souhaite la bienvenue, et me présente les vœux

1. Le lai est, en Annam, le salut de cérémonie dû par l'inférieur à son supérieur. Il consiste à placer les deux genoux à terre, puis à incliner la tête jusqu'au sol. Il fait partie des rites, ou coutumes traditionnelles, et n'a, en aucune façon, le caractere humiliant qui pourrait, à première vue, lui être attribué.

du village pour la bonne terminaison de mon voyage. Je les remercie, leur exprime mon regret de les voir s'être dérangés, et cueille un fruit de leurs offrandes, car ne rien accepter serait contraire aux convenances. Les drapeaux, parasols et musiciens du village m'accompagnent alors jusqu'au seuil de la commune suivante, où d'autres m'attendent, sans interruption.

J'arrive, ainsi escorté, et toujours accompagné du mandarin, au poste de Cho Pho, à trois heures. Ce poste est commandé par un garde principal de la milice de Vinh.

5 septembre. — Je quitte Cho Pho à six heures du matin, traverse les deux postes annamites de Ho Tan et de Hoai Bo, occupés par des soldats du huyen de Huong Sön. Ces postes, situés en pleine brousse, sont bien compris, et très bien tenus tous deux. Je déjeune à Hoai Bo. A partir de ce point, cesse toute espèce de culture, et commence la forêt vierge, sans limites. La route devient difficile, nous entrons dans la région montagneuse, et il faut, le plus souvent, abandonner chaise à porteurs et cheval, pour marcher à pied.

Pendant cette marche de l'après-midi, à peine sorti du poste de Hoai Bo, j'entends, très distinct, mais assez éloigné, le cri si spécial du tigre. Il est bien rare d'entendre le tigre en plein jour, mais là bas, en avant et sur notre droite, des corvées de paysans annamites aménagent la route pour mon passage ; ils ont mis le feu à la brousse, pour aller plus rapidement, et ont sans doute, sans le

vouloir, dérangé dans sa retraite un de ces terribles animaux.

Un peu plus loin commencent à apparaître les traces très nombreuses des éléphants sauvages. Nous traversons une immense étendue de forêts toute couverte de bananiers, plante très recherchée de ces animaux pour leur nourriture; il n'est donc pas étonnant d'en rencontrer par là de grandes troupes.

Au mois de mars 1897, venant du Cam Mon pour me rendre à Vinh, j'avais amené quelques éléphants du Laos jusqu'à Cho Pho. Quand nous traversâmes cette partie de la forêt couverte de bananiers, nos cornacs laotiens témoignèrent une certaine inquiétude. L'époque du rut commençait, et, notre convoi se trouvant composé en majeure partie de femelles, ils redoutaient pour nous la rencontre, ou même les attaques d'une bande d'éléphants sauvages. Aucun incident ne vint justifier leurs appréhensions, mais, pendant la nuit qui suivit, une de nos femelles, bien qu'elle fût entravée solidement, prit la fuite, alla sans doute rejoindre une des bandes dont le voisinage nous avait inquiétés, et ne put être reprise par son cornac qu'une quinzaine de jours après sa disparition.

Quelques kilomètres avant d'arriver au poste de Ha Trai, je trouve le doi, ou sergent indigène de la milice qui le commande, venant à ma rencontre. C'est un ancien caporal de ma compagnie de chasseurs annamites, bon serviteur, et très dévoué; j'éprouve donc grand plaisir à le revoir. A quatre

heures du soir, j'arrive au poste de Ha Trai, ma dernière étape sur la terre d'Annam, avant de pénétrer au Laos.

6 et 7 septembre. — Je passe ces deux journées à Ha Trai, dans l'attente des éléphants du Cam Mon qui ne sont pas encore arrivés, le poste de Na Huong, premier poste de la province laotienne, prévenu trop tard de mon voyage, n'ayant pu les envoyer assez à temps pour m'éviter ce retard.

Tandis qu'il fait encore très sec en Annam, sur les bords de la mer, ici, à Ha Trai, la pluie tombe par intervalles en larges ondées. Enfin, dans la matinée du 7 septembre, je vois arriver douze éléphants, qui n'ont pas dû passer la nuit bien loin, car ils sont là de très bonne heure.

Les Laotiens qui les conduisent sont les premiers représentants de leur race que je rencontre. J'ai bien vu autrefois des Khas, des Moïs, diraient les Annamites, dans la province de Quang Tri, mais ils ne sauraient, en aucune façon, être comparés à ces élégants Laotiens du Cam Mon, tous gens de familles aisées, comme l'indiquent les éléphants dont ils sont propriétaires. Couverts du sampot de soie qu'ils ont revêtu avant de venir me saluer, la veste bleue aux boutons d'argent serrée contre la poitrine, les cheveux taillés à notre façon, car c'est seulement sur les bords du Mékong qu'on commence à les porter en brosse, à la mode siamoise, ils sont tellement différents des Annamites à longue robe qu'ils vous causent d'abord un certain sentiment de surprise. Puis, en causant avec eux, car ces Laotiens

du Cam Mon connaissent la langue annamite, on voit qu'ils sont intelligents, et l'impression première qu'ils produisent alors est toute en leur faveur. Ils m'annoncent que nous allons trouver la pluie dans les montagnes, et l'inondation sur le versant laotien.

8 septembre. — A sept heures du matin, je monte sur mon éléphant. Ce n'est pas une petite affaire de s'installer, pour la première fois, dans cette espèce de cage de rotin que tout éléphant employé aux convois porte sur le dos. Cette façon de voyager doit être fort agréable pour les Laotiens ou les Annamites, qui sont, en général, de petite taille, et toujours minces ; mais quand on est très grand et un peu fort, il faut plusieurs jours de voyage avant de s'accoutumer à la station prolongée dans ce palanquin des plus rudimentaire.

L'éléphant se couche, pour vous permettre de monter sur son dos. On place le pied droit sur la jambe droite antérieure de l'animal, puis il faut arriver à mettre le genou gauche sur son dos, entre la cage et le cornac, et alors s'enlever à force de bras et s'introduire, en faisant sur soi-même un demi-tour rapide, dans la susdite cage qui, pendant de longues heures, va devenir votre demeure. Le cornac, à cheval sur le cou de son éléphant, vous aide de la main pendant cette ascension qu'il faut exécuter avec rapidité, car à peine êtes-vous assis, l'animal se relève brusquement ; ses réactions, dans ce mouvement, sont très dures, il faut donc faire attention et se maintenir vigoureusement des

deux mains, pour éviter une chute, qui serait, au moins, ridicule.

Tout cela ne paraît une difficulté que les deux ou trois premières fois que l'on fait usage de ce moyen de transport. Quand on est habitué au balancement tout particulier occasionné par la marche de l'éléphant, on arrive à trouver ce mode de voyager bien agréable. On peut lire ou prendre des notes tout en marchant, et c'est là un des très grands avantages des longues courses à dos d'éléphant.

On ne pourrait d'ailleurs pas traverser à cheval les montagnes qui séparent le Nghé An du Cam Mon, il faudrait faire la route à pied, et, sous la pluie que nous allons rencontrer, ce serait bien pénible et bien désagréable.

Je quitte donc Ha Trai à sept heures, faisant, pour quelque temps au moins, mes adieux à la terre d'Annam. A peine suis-je sorti du poste, la montée commence, après avoir passé à gué, à deux reprises, la rivière Ngan Pho. Les éléphants ont de l'eau jusqu'à moitié ventre; ils sondent prudemment, avec leurs trompes, les endroits où ils vont poser le pied.

Cette rivière a bien près de deux mètres de profondeur au milieu de son cours; un homme ne pourrait donc la traverser sans faire usage de sampans, ou de pirogues, et je reconnais, dès les premiers pas, la grande supériorité de l'éléphant comme moyen de transport, dans les pays où il y a peu de population.

Le temps est gris et couvert, mais la pluie ne tombe pas. La montée se fait très raide, à travers les

rochers et la forêt vierge. Sur les premiers escarpements, je vois une petite pagode, à laquelle tous mes Annamites s'empressent d'aller brûler quelques baguettes d'encens, pour échapper à la fièvre des montagnes, si redoutée des gens de leur race.

Je m'arrête, pour déjeuner, vers neuf heures, sur les bords d'un petit torrent dont les eaux coulent encore vers la mer de Chine, me remets en route sitôt après, et l'éternelle montée recommence jusqu'à trois heures. Nous arrivons alors au sommet du col, et les Laotiens me montrent l'emplacement, encore très reconnaissable, du poste que les Siamois avaient établi là haut, et qu'ils n'ont abandonné qu'en 1893. Il leur fallait, ce me semble, beaucoup d'audace, ou une très grande confiance dans notre faiblesse, pour installer ainsi leurs troupes, à quelques kilomètres des nôtres.

Nous sommes, à ce point, à une altitude de 1240 mètres, suivant l'observation que j'ai pu faire au baromètre, à un de mes voyages postérieurs, mais la végétation, d'une vigueur incroyable, très haute et très touffue, ainsi que les brouillards presque permanents qui règnent sur ces sommets, nous privent du plaisir de jouir du panorama étendu que je m'attendais à y trouver. La vue ne peut s'étendre qu'à quelques dizaines de mètres autour de soi, et, toutes les fois que j'ai eu à traverser cette ligne de partage des eaux, j'ai dû, à mon très grand regret, faire la même constatation.

Nous commençons la descente à trois heures. On entend chanter, dans tous les ravins, de petits

torrents aux eaux très claires, qui, bondissant sur les rochers, troublent seuls, à cette heure du plein jour, le grand silence de la forêt. Leurs eaux vont alimenter les affluents du Mékong, nous sommes donc, dès à présent au Laos, dans cette province de Cam Mon, où doit se terminer mon voyage.

Nous arrivons à quatre heures à Tram Mua, pauvre sala presque en ruines, composée d'un bâtiment assez long, et de deux petites annexes. Il n'y a pas, en pays laotien, des maisons de trams organisées comme nous l'avons vu en Annam, mais chaque village est pourvu d'une maison spéciale, dénommée sala, et destinée au logement des voyageurs. Depuis notre arrivée au Laos, nous avons fait améliorer ces salas, nos goûts d'Européens se contentant assez difficilement de locaux que l'indolence laotienne jugerait très suffisants.

Les salas, comme toutes les habitations du Laos, sont construites sur pilotis, à 1m50 ou 2m de terre, environ; on y parvient au moyen d'une petite échelle. Dans les principaux centres, chefs lieux des muongs, ou provinces laotiennes, ces constructions sont assez bien installées. On en a également élevé quelques-unes, aux points situés loin de tout village, et où le voyageur peut être appelé à s'arrêter. C'est le cas de la sala de Tram Mua. Ici, tout est construit en bambous et en feuilles de lataniers, mais les nombreux voyageurs, Annamites ou Laotiens, mais Annamites principalement, qui passent par ce point ne se font pas faute d'arracher des bâtiments, déjà si rudimentaires, les ma-

tériaux nécessaires à alimenter les feux de leurs cuisines.

Les communications étant appelées à devenir de jour en jour plus fréquentes entre l'Annam et le Laos, il y aurait lieu de faire construire à cet endroit une sala bien comprise, avec local fermant à clef, réservé aux Européens[1]. Les clefs seraient déposées aux postes de Ha Trai, en Annam, et de Na Huong, au Laos, et ne seraient remises qu'à nos compatriotes. Il est indispensable, en effet, dans ces montagnes très malsaines, en raison de leur humidité, de trouver un abri sérieux contre les grandes pluies qui y règnent pendant presque toute l'année.

La rivière sur les bords de laquelle est placée la sala de Tram Mua est dénommée Nam Tuong par les Annamites, Nam Phuong par les Laotiens ; ses eaux se jettent dans le Nam Phao, affluent lui-même du Nam Teun ou Nam Ka Dinh, auquel il se joint près de Na Chan.

Tout en faisant les cent pas pour me reposer de la longue station dans la cage de rotin, je m'amuse à étudier les éléphants. A peine débâtés, ces excellents animaux vont à la rivière, absorbent avec leurs trompes une grande quantité d'eau, dont ils se douchent le dos et les reins, en poussant de petits cris de joie. Après ce bain, ils prennent de la terre, toujours avec leurs trompes, et, par un coup de souf-

1. Le lecteur s'étonnera peut-être de me voir souvent employer le mot européen, quand il s'agit en réalité exclusivement de Français. C'est l'expression admise dans toute l'Indo-Chine.

flet vigoureux, la répandent sur leur dos et sur leurs flancs. En voyant ma surprise, les cornacs me disent que cette terre ainsi placée a pour but de préserver les éléphants de la piqûre des insectes. L'éléphant, en effet, malgré l'épaisseur de sa peau, à l'épiderme très mince et très sensible ; la piqûre des moustiques l'irrite énormément ; aussi, en se mettant en marche, a-t-il toujours soin de cueillir une branche feuillue, dont il se bat continuellement les flancs, pour chasser les insectes qui pourraient l'attaquer.

Je rencontre, à Tram Mua, l'escorte des miliciens du Cam Mon envoyée à ma rencontre ; je renvoie donc à leur poste ceux qui m'ont accompagné depuis Linh Cam.

9 septembre. — Pendant toute la nuit, la pluie est tombée à torrents. Elle cesse vers le matin, et à six heures et demie je peux me mettre en route, toujours au milieu du brouillard. Nous escaladons de nouveau un contrefort très élevé de la montagne, et, à onze heures, je m'arrête sur la rivière Nam Phao pour déjeuner. Les rives sablonneuses de cette jolie rivière sont parsemées de petites lamelles de mica.

Je me remets en route vers midi, traversant pendant plusieurs kilomètres une vaste plaine couverte d'eau par l'inondation. Je continue alors à me rendre compte de la prudence avec laquelle agissent les éléphants, quand ils doivent marcher sur un terrain qu'ils ne peuvent apercevoir : il y a soixante centimètres d'eau sur cette plaine, et mon éléphant

porteur, à chaque pas, sonde le sol avec sa trompe, pour s'assurer de la résistance du point où il va poser le pied. Il faut bien penser que nous n'avançons pas vite, et nous avons employé plusieurs heures à franchir ce mauvais passage, que, plus tard, nous avons traversé si rapidement, à la saison sèche, au grand trot de nos petits chevaux. Sans les éléphants, il serait décidément impossible de voyager au Laos, pendant la saison des grandes eaux.

Nous devons aller ce jour-là jusqu'au poste de Na Huong. Vers cinq heures, nous traversons un petit ruisseau, placé en bordure d'une montée boisée qu'il nous faudra encore escalader, et je vois tous nos cornacs qui se consultent les uns les autres, et qui, l'air effaré, se montrent, en faisant de grands gestes, des empreintes marquées sur le sable. Je n'entends naturellement pas le Laotien, mais je comprends assez l'Annamite pour demander des explications. Ils me disent que le tigre, en train de boire, avant de se mettre en chasse pour la nuit, était, il y a quelques minutes à peine, à ce ruisseau, et qu'il n'a pris la fuite qu'en entendant arriver notre convoi. Je me penche pour regarder ; en effet, ses larges empreintes dans le sable, si reconnaissables pour qui les a vues quelquefois, sont bien là, encore à sec, et commençant seulement à se remplir de l'eau du ruisseau. Par précaution, nos cornacs prennent en mains la tige de rotin, armée d'un fer pointu, dont ils se servent pour corriger, en cas de besoin, leurs éléphants, et en appuyent l'extrémité à l'endroit sensible, près de l'oreille, de façon à pouvoir,

si les circonstances le réclament, agir sur leurs animaux. Certes, le tigre n'attaquerait pas des éléphants ainsi réunis en bande, mais sa vue, s'il venait seulement à paraître, pourrait effrayer certaines de nos montures, et le danger reside alors dans la fuite à travers la forêt qui résulterait de leur peur. L'éléphant, dans ce cas, ne prenant plus aucune de ses précautions habituelles, briserait infailliblement contre les branches des arbres la cage qu'il porte sur le dos, et le voyageur qu'elle contient pourrait, naturellement, s'en trouver très mal.

Rien de cela ne s'est passé. Nous arrivons sans encombre au haut de cette dernière colline, où les cornacs rassurés remettent en place leurs instruments de correction, et rallument leurs petites pipes. A un détour du chemin, j'aperçois là bas, dans la vallée, au milieu d'un petit cirque, le poste de Na Huong, avec ses miradors, et à l'extrémité d'un mât, le drapeau qui flotte gaiement, au vent du soir.

10 septembre. — Je passe la journée au poste de Na Huong; j'y reçois la visite des Chaus Muongs de Cam Mon et de Cam Keut, gouverneurs des deux muongs ou provinces laotiennes du même nom, puis les notables de la colonie annamite, et aussi un chef de race muong, chasseur célèbre dont je raconterai les exploits quand je parlerai du muong de Cam Mon.

Je pensais que, la plus grande partie des montagnes étant traversée, je pourrais reprendre ici l'usage des chevaux, mais j'apprends, au contraire,

que les inondations qui couvrent encore tout le pays m'obligeront à poursuivre ma route avec les éléphants. Sur les indications du Chau Muong, je laisse mes chevaux, qui ne seraient pour moi qu'un embarras, en garde au chef de poste, garde principal de la milice du Cam Mon. Il me les enverra quand la saison sèche permettra de les mettre en route sans danger.

11 septembre. — Je quitte Na Huong à six heures et demie du matin. J'aurais bien désiré partir plus tôt, mais je m'aperçois qu'après un jour de repos les éléphants ne sont pas aussi vite rassemblés qu'une corvée de coolies annamites. Il faut se résoudre, au Laos, quand on emploie ce moyen de transport, à ne se mettre en route qu'après le lever du soleil.

Nous avons, dans cette journée, à traverser, à quatre reprises différentes, la rivière Nam Phao. Ordinairement on la passe à gué, mais aujourd'hui les eaux sont très hautes, et, à deux de ces passages, on est obligé de décharger les éléphants qui se mettent alors à la nage. Les voyageurs, les bagages et les bâts d'éléphants sont transportés dans des pirogues que le Chau Muong a fait envoyer aux endroits nécessaires par les villages les plus proches.

Une de nos femelles d'éléphant était accompagnée par son petit, tout jeune encore, et paralysé d'une jambe de derrière, à la suite d'un coup de griffe reçu dans une attaque du tigre. C'était un bien curieux spectacle de voir cette bonne mère

encourager son petit à se mettre à l'eau; quand le courant devenait trop rapide, elle appelait une de ses compagnes, et toutes deux, alors, enlaçaient leurs trompes, sur lesquelles le jeune éléphant prenait, pour nager, un point d'appui avec la sienne. Elle agissait de même, d'ailleurs, au cours de la route, quand il fallait gravir un obstacle, ou franchir un pas un peu difficile.

La pluie commence à tomber l'après-midi, après la halte du déjeuner, faite à onze heures à un des passages du Nam Phao; elle continue pendant toute la journée, fine et serrée. La nuit arrive, et nous sommes toujours en route, dans des terrains presque complètement couverts d'eau; enfin, un peu avant huit heures, je trouve un grand nombre de porteurs de torches venant à ma rencontre. Les notables du village de Cam Mon, inquiets de ne pas voir arriver le convoi annoncé, ont envoyé leurs gens pour éclairer la marche. J'arrive enfin à la sala de Cam Mon; cet abri, malgré sa médiocrité, me paraît des plus confortable, après les longues heures passées à la pluie. Il m'a donc fallu treize heures de route, avec les éléphants, pour parcourir, cette fois, le chemin de Na Huong à Cam Mon. Plus tard, à la saison sèche, j'ai, à plusieurs reprises, accompli ce même trajet, à cheval, en sept heures seulement. Il est vrai qu'aujourd'hui, le pays étant couvert d'eau, si je n'avais pas eu les éléphants, je n'aurais pas pu arriver à l'étape.

12 septembre. — Je pars quelques minutes avant six heures, sous la pluie. Le chemin traverse

de vastes rizières inondées, bordées d'assez beaux villages. Vers dix heures, après avoir passé un petit col assez raide et très rocheux, j'arrive au joli village de Ban Bo, habité par des Phu Thuongs, anciens émigrés venus de l'Annam au moment des invasions chinoises. Je déjeune dans ce village, et en repars à onze heures. La route est, pendant toute l'après-midi, en forêt, semée de rochers, qui rendent souvent le passage assez difficile. J'arrive à cinq heures à Cam Keut, chef-lieu du muong du même nom. La pluie n'a pas cessé de tomber pendant toute la journée.

13 septembre. — Je quitte Cam Keut à cinq heures et demie du matin, par un sentier qui gagne de suite la montagne, et j'arrive, à sept heures, à un col d'où la vue s'étend au loin sur toute la vallée que je viens de quitter, grâce à une courte interruption du mauvais temps. Les Siamois avaient construit un poste à ce point, où l'on voit encore quelques débris de leurs palissades. J'arrive à dix heures au village de Ban Keng Kouang, sur la rivière Nam Teun, et m'arrête pour déjeuner à la pagode de ce village, pendant que les éléphants déchargés passent la rivière à la nage. C'est un attrayant spectacle, du haut de la pagode bien située sur une rive dominant à pic le cours de l'eau, de voir tous les éléphants, et les nombreuses pirogues, traverser cette pittoresque rivière. A quelques centaines de mètres au-dessous du point où nous passons, on entend le grondement d'un rapide, le Keng Kouang, qui a donné son nom au village. Keng, en effet,

signifie rapide, en langue laotienne. Ban représente notre mot village.

L'après-midi est un peu moins pluvieuse que la matinée. Le chemin traverse, sans en sortir, une vaste et laide forêt de bambous épineux, à l'issue de laquelle j'arrive, vers quatre heures, à la sala de Lat Muong. Cette sala est complètement isolée, située près d'un petit cirque de prairies, lat, en langue laotienne, au milieu de la forêt immense. Les gens des villages voisins, venus pour faire les corvées d'eau et de bois, nous préviennent qu'il y a beaucoup de tigres dans les environs. Je fais donc allumer des feux, et organiser un service de surveillance pour la nuit.

14 septembre. — Quand je me réveille, la pluie tombe à torrents. J'ai si bien dormi, paraît-il, que je n'ai pas entendu une petite alerte qu'a produite, pendant la nuit, la visite d'un tigre aux alentours du campement. Les chiens ont hurlé, les éléphants qui broutaient dans les environs ont poussé quelques cris, les Laotiens de garde se sont contentés de lancer dans la direction d'où partaient les rugissements du tigre, des branches enflammées, accompagnées de nombreuses imprécations, et l'animal a fui. Ces tigres du Laos sont décidément, comme on me l'a dit, de bons enfants.

Je me souviens toujours de l'émoi dans lequel, à l'un de mes passages, j'ai trouvé le village de Mai Lan, situé en Annam, derrière Quang Tri. La veille, un convoi allant vers Ai Lao s'était arrêté à l'entrée du village, autour du tram ; la nuit tom-

bait, et les Annamites, groupés autour des feux, préparaient leur repas du soir, lorsque tout à coup un tigre énorme, qui avait pu s'approcher sans qu'on l'entendît, bondissant au milieu du cercle, saisit un des coolies et l'emporta. Ces faits, très fréquents en Annam, ne se produisent jamais au Laos, où le tigre, d'assez petite taille, n'attaque l'homme que bien rarement.

Nous quittons Lat Muong à cinq heures et demie, salués par les sifflements bizarres et les cris très spéciaux de nombreuses bandes de singes hurleurs, dont je devais, depuis, entendre bien souvent les appels matinaux, dans toutes les forêts du Laos.

La pluie tombe sans discontinuer, en fortes ondées, pendant toute cette journée. En sortant dela sala, le chemin franchit un col très élevé, et aux pentes assez raides, au sommet duquel, comme d'ailleurs à tous les points du même genre, je vois les ruines d'un poste siamois. A la descente du col je traverse des rizières qui paraissent assez bien cultivées, semées çà et là de petits villages, à l'aspect bien pauvre, en comparaison de ceux que je viens de rencontrer dans les riches provinces de l'Annam. Je m'arrête à deux heures pour déjeuner, dans la très misérable pagode du village de Ban Ta Muong. Un jeune bonze, vêtu de jaune, qui me semble très malade, est étendu sur une natte de paille, près de la caisse sur laquelle je prends mon repas. Il a une très forte fièvre, et je lui laisse une petite provision de quinine, qui, dans tous les cas, ne pourra pas lui faire de mal.

Je remonte à trois heures sur mon éléphant, et, après avoir traversé des plaines complètement inondées, et des forêts submergées, j'arrive à six heures à l'ancien poste de Keng Kiet. Ce poste, quoique tombant en ruines, me semble être un vrai palais, et je m'y installe avec un grand plaisir. Il a été réparé, depuis cette époque, et forme un gîte d'étape très suffisant pour les fonctionnaires en tournée, et les Européens de passage.

Keng Kiet est situé sur la rivière Nam Hin Boun, qui conduit au siège du commissariat, but de mon voyage. Les notables, comme il est d'usage, viennent me saluer, et je leur demande des pirogues pour descendre la rivière, et arriver au Mékong le plus rapidement possible. Il n'y a aucune pirogue; l'inspecteur de la milice, qui me devance de quelques jours sur cette même route, ignorant ma venue, a pris, l'avant-veille, toutes celles qui étaient disponibles.

15 et 16 septembre. — J'attends les pirogues que j'ai envoyé chercher dans les villages, et qui n'arrivent pas, et je visite, malgré la pluie qui, pendant ces deux journées, tombe sans discontinuer, la tombe de l'inspecteur de milice Grosgurin, située à deux cents mètres derrière le poste. On sait le rôle joué dans notre prise de possession du Laos par la mort de Grosgurin, assassiné par les Siamois; nous en parlerons, en résumant l'histoire de la province de Cam Mon. Je donne aux notables du village de Keng Kiet des instructions pour la remise en état et l'entretien de cette tombe.

Heureusement, je reçois, le 15 septembre, un bon courrier de France, m'apportant d'excellentes nouvelles de tous, parents et amis. Je lis et relis ces chères lettres venues de si loin, et qui ont mis tant de jours à me rejoindre. De gros paquets de journaux et de revues m'aident à supporter les longueurs de l'attente. Je mets en ordre et à jour mon journal de marche. Enfin, le 16 au soir, on me signale l'arrivée de deux pirogues.

17 septembre. — Je m'embarque à six heures du matin, sous la pluie qui continue à tomber avec la même violence que les jours précédents. Le Nam Hin Boun roule à pleins bords des flots jaunâtres et torrentueux. Les nombreux rapides qui, à la saison sèche, obstruent le lit de cette rivière, sont en ce moment couverts de plusieurs mètres d'eau. Nous marchons donc à grande allure, entraînés par un courant très violent, et les rameurs n'ont guère, comme travail, qu'à maintenir la pirogue au milieu des eaux.

Le ciel s'éclaircit dans la matinée, et, au lieu de la pluie continuelle des jours précédents, nous n'avons plus que des averses séparées les unes des autres par des intervalles de plus en plus longs, pendant lesquels le soleil resplendit. Je suis parti sans mes bagages, laissés en arrière à Keng Kiet, et je n'ai donc malheureusement pas avec moi mes armes de chasse, car, sur les arbres des rives, apparaissent fréquemment paons et coqs de bruyère; les singes, en nombre incroyable, se balancent aux branches, et je contemple avec admiration des

bandes de perruches, et de martins-pêcheurs aux couleurs éclatantes, voltigeant autour de ma pirogue. Je tire néanmoins, avec la carabine 74 d'un milicien, un jeune paon, et j'ai la chance de l'abattre. J'ai déjeuné le matin en pirogue, tout en marchant, et je m'arrête le soir, à quatre heures, au village de Ban Sang. Je m'installe à la pagode, qui, par extraordinaire, n'a pas de bonzes, j'y dîne du jeune paon tué le matin, qui me paraît délicieux, et j'y passe la nuit.

18 septembre. — Le temps s'est décidément mis au beau, et le soleil va briller de tout son éclat. Je quitte Ban Sang à cinq heures du matin, au tout petit jour. A neuf heures, les coolies piroguiers demandent l'autorisation de s'arrêter pour prendre leur repas. Nous sommes au village de Ban Sa Koup, et je profite de cette halte pour déjeuner de mon côté.

A peine sommes-nous en route de nouveau, la rivière s'élargit, et reçoit successivement sur sa gauche plusieurs affluents qui grossissent ses eaux. Mais combien elle paraît déserte, en comparaison des cours d'eau de l'Annam, sillonnés constamment par des sampans que leurs rameurs conduisent en chantant aux marchés voisins. Ici, on ne voit sur chacune des rives que l'éternelle forêt, et c'est à peine si, de Keng Kiet au Mékong, sur une longueur que j'estime de cent à cent vingt kilomètres, j'ai rencontré quatre pirogues, qui se sont cachées sous les arbres à mon approche.

Enfin, vers trois heures, à un dernier coude de

la rivière, j'aperçois devant moi, à un kilomètre environ, la nappe majestueuse du Mékong, et au loin, sur la rive siamoise, les maisons du village d'Outhène. Je reconnais presque aussitôt, avec un vif plaisir, notre pavillon flottant entre les arbres, au-dessus d'une file de bâtiments, et je distingue sur la rive la silhouette d'un groupe d'Européens qui m'attendent.

Je suis arrivé à Pak Hin Boun, chef-lieu de la province de Cam Mon, terminant ainsi cette longue route de Tourane au Mékong, pendant laquelle je viens de parcourir sans incident aucun, sans nulle atteinte à la santé, 450 kilomètres de Tourane à Vinh, sous l'écrasante chaleur du mois d'août d'Annam, et 250 kilomètres de Vinh au grand fleuve, en pleine saison des incessantes pluies de l'été laotien.

CHAPITRE III

Situation de la province.— Relations politiques avec l'Annam — Forêt clairière. — Richesse des plateaux. — Forêt tropicale des hauts sommets. — Conditions de vie pour l'Européen. — Le royaume de Vien Chan. — Sa chute. — Protectorat annamite. — Combats entre l'Annam et le Siam.— Mélange des diverses races. — Envahissements siamois. — Assassinat de Grosgurin. — Ultimatum au Siam. — Notre installation au Laos.

La province de Cam Mon fait partie du bas Laos[1]. Elle a pour limites : au nord les provinces de Vien Chan et de Tran Ninh, qui appartiennent au haut Laos ; à l'est l'empire d'Annam, provinces de Nghé An, de Ha Tinh et de Quang Binh ; au sud la province de Song Khône, du bas Laos ; à l'ouest, le Mékong, qui la sépare des territoires actuellement soumis au royaume de Siam.

Au point de vue des coordonnées géographiques, elle est comprise entre les parallèles nord 16, 5 et 19, 10 et entre les longitudes orientales, 101, 35

1. On a vu dans l'avant-propos que le bas Laos et le haut Laos sont, depuis quelques mois, reunis sous la haute direction d'un résident supérieur.

et 104. 04. du méridien de Paris. Elle présente la forme d'un trapèze dont la petite base serait la rive gauche du Mékong et la grande base la chaîne, de montagnes qui la sépare des bassins des fleuves côtiers de l'Annam. Sa superficie peut être évaluée à 35.000 kilomètres carrés.

L'étendue de cette province est si vaste qu'il faut un minimum de huit jours, pour la traverser dans sa partie la plus étroite, de l'est à l'ouest, et plus de vingt jours, si l'on veut la parcourir du nord au sud, depuis Muong Seng, à la frontière de Tran Ninh, jusqu'aux sources de la rivière Sé Bang Fai.

Adossée aux provinces de l'Annam qui furent de tout temps les plus turbulentes, et dans lesquelles les diverses insurrections contre notre autorité ont toujours trouvé appui en hommes et en argent, l'importance de la province de Cam Mon au point de vue politique n'a pas à être établie. C'est sur son territoire qu'ont cherché constamment à se réfugier les bandes rebelles chassées de l'Annam; c'est à travers ses forêts, et par certains de ses cours d'eau, que les derniers partisans de l'ancien régime restés en Annam cherchent à communiquer avec les chefs de la rébellion réfugiés sur la rive droite du Mékong, et auxquels le Siam prête une assistance à peine dissimulée.

Cette province est donc liée d'une façon complète à la vie politique de ses voisines de l'Annam, et ne peut jouir d'une tranquillité parfaite, qu'autant que ces dernières sont elles-mêmes pacifiées et

soumises. Cet état de choses, si désirable à tous les points de vue, existe à l'heure actuelle. Dès les premiers mois de 1896, l'insurrection qui soulevait contre nous les provinces du nord de l'Annam a été domptée, le chef qui la dirigeait, le célèbre Phan Dinh Phung, est mort.

Néanmoins, les administrateurs devront continuer à surveiller les agissements des mandarins réfugiés au Siam, et empêcher, autant que cela est possible avec une ligne de frontières si développée, leurs communications avec les partisans qu'ils ont conservés en Annam.

Le système orographique de la province de Cam Mon est formé par la chaîne de montagnes qui court du nord au sud, tout le long de son territoire, en la séparant de l'empire d'Annam, et par des ramifications transversales qui partent de cette grande arête presque perpendiculairement, et séparent les uns des autres les bassins des principaux cours d'eau, affluents du Mékong. Ce grand système est flanqué d'un très grand nombre de contreforts, dont les uns s'étendent en larges plateaux, tandis que d'autres, surtout dans le sud de la province, viennent mourir tout près des rives du grand fleuve, en renfermant entre leurs derniers rameaux de vastes et fertiles vallées.

La hauteur moyenne de la grande ligne de montagnes qui sépare les bassins des affluents du Mékong de ceux des fleuves côtiers de l'Annam se maintient d'une façon presque constante aux environs de 1000 mètres. Elle atteint son maximum

à hauteur de la province de Nghé An. Là les cotes sont uniformément supérieures à 1000 mètres. Le col de Ha Trai, qui sert de voie de communication la plus usuelle entre l'Annam et la province, est coté 1240 mètres. Nous avons pu constater l'authenticité de ce chiffre, à l'aide du baromètre, à l'un de nos passages à ce col.

De cette construction géographique, il résulte que nous trouvons, dans la provivce de Cam Mon, trois régions bien distinctes, si différentes les unes des autres qu'il est utile d'en dire quelques mots : les plaines, les plateaux, enfin les montagnes.

La région des plaines borde le Mékong, dont les rives sont plates, de sorte que, pendant la saison des pluies, les eaux se répandent au loin, et couvrent presque toutes les vallées. « Malheureusement, au lieu de la fertiliser, ces inondations ont pour effet de drainer la terre arable au profit du bassin inférieur du Mékong[1]. » Cette observation a été faite pour la première fois par le docteur Joubert, membre de la mission de Lagrée-Garnier : « La couche de terre végétale qui recouvre le rocher est quelquefois si faible, dit le savant docteur, qu'on doit, en bien des endroits, renoncer à la cultiver. Par places, même, le rocher apparaît, et forme de larges taches noires, tristes ulcères de cette terre malade. »

Cette plaine, particulièrement dans le sud, est

1. Extrait des lettres du capitaine d'artillerie Rivière, avec lequel nous nous étions lié pendant une traversée de retour en France. Rivière, membre de la mission Pavie, ancien officier du 1er bataillon de chasseurs annamites est mort en 1895 à Savannakhet, où il repose, au seuil de la province de Cam Mon, qu'un des premiers il avait parcourue et aimée.

souvent privée d'eau potable. « Les ruisseaux roulent une eau blanchâtre et bourbeuse, très chargée de calcaire, par suite très indigeste, et que la solution d'alun ne parvient jamais à clarifier complètement. Pendant les pluies, le sol se couvre de larges flaques d'eau, se détrempe, et oppose la plus grande difficulté à la marche. Pendant la saison sèche, le moindre vent soulève des tourbillons d'une poussière très menue dont la présence dans la gorge fait cruellement sentir le manque d'eau potable. Les bambous épineux, les tristes arbres à huile qui constituent la forêt clairière spéciale à cette région, sont poudrés à blanc par une poussière pénétrante. et rien n'est plus triste sous l'aveuglant soleil des tropiques[1]. »

La province de Cam Mon est cependant très favorisée ; elle ne contient qu'une faible étendue de cette forêt clairière, les régions des plateaux et des montagnes venant, sur son territoire, mourir tout près des rives de Mékong. Il n'en est pas de même dans les provinces du bas Laos situées plus au sud, et nous avons pu parcourir. au moment de la saison sèche, la plus grande partie de la province de Song Khône, sans rencontrer, avant d'arriver à l'Annam même, d'autre aspect que celui si triste de cette forêt, aux arbres à demi dénudés, et dont les feuilles semées à terre rendent sous les pieds du voyageur un son presque métallique.

L'aspect des plateaux est bien différent. Le grand plateau de Na Kai, situé vers le sud de la province

1. Lettres du capitaine Rivière.

peut être pris pour type, étant dans les conditions de tous les autres plus petits, que l'on rencontre çà et là dans le Cam Mon. « Il est, comme la plaine, couvert de forêts clairières, mais, au lieu des arbres à huile, faux tecks au feuillage blanchâtre, aux troncs profondément bosselés de larges cannelures, nous trouvons des pins gigantesques, aux larges ombrages ; au lieu du sol nu, poudreux ou visqueux, un gazon fin et ras, sur lequel on marche avec plaisir, et où l'on aime à s'attarder, en retenant ses pas[1] ».

Des brouillards journaliers, qui règnent jusqu'à huit ou neuf heures du matin, maintiennent dans ces lieux une douce fraîcheur. D'ailleurs, la température est toujours inférieure de cinq à six degrés à celle de la plaine, par suite de la différence d'altitude.

« Cette région des plateaux est un admirable territoire de chasse : matin et soir, les francolins, espèce de perdrix qui vivent ici isolées, et non en compagnie comme en Europe, lancent leurs appels répétés. Dans les clairières, des familles de coqs et de poules sauvages, le plus délicat gibier de l'Indo-Chine, des cerfs nains, de la taille seulement de gros chiens, fuyent affolés devant les cris des Laotiens enchantés[2]. »

Lorsque, pour la première fois, je traversai ce plateau, au mois de décembre 1896, je ne pus retenir mon admiration, et, à chaque aspect nouveau

1. Lettres du capitaine Rivière.
2. Lettres du capitaine Rivière.

de cette nature si changeante, je me retournais vers l'inspecteur de la garde indigène qui m'accompagnait, et lui disais : « Ne se croirait-on pas dans les bois de Villeneuve-l'Étang? » Mais, en nous reportant au mois de décembre de France, nous songions que les coteaux de Saint-Cloud étaient en ce moment sans feuilles, et peut-être couverts de neige. Ici, au contraire, la verdure est éternelle, et, l'imagination aidant, on peut facilement se croire, avec cette douce température des plateaux déjà un peu élevés, dans un de ces pays bénis du ciel, où règnent les perpétuels printemps dont les poètes de l'antiquité ont bercé notre jeunesse. C'est dans ces bois, particulièrement, qu'on rencontre les curieux gibbons, ces singes anthropomorphes, qui saluent le soleil, à son lever, de ces hurlements aigus et harmonieux qui causent tant de surprise, et même un certain effroi, au voyageur qui les entend pour la première fois.

« Vers l'ouest, le sol des plateaux, soumis à l'incessante dénudation causée par les grandes eaux de la saison des pluies, est peu fertile ; mais, à mesure qu'on s'avance vers l'est, il s'améliore, s'enrichit de l'argile descendue des montagnes d'Annam, et se termine en collines dont la constitution se prêterait à des cultures de tous genres.

« Si nous gravissons un dernier étage, nous arrivon sur les hautes montagnes qui séparent le Laos de l'Annam, et nous trouvons encore une nature d'un aspect nouveau. Plus de forêts clairières, poussant dans un sol pauvre, plus de lentes rivières rou-

lant une eau bourbeuse, plus de larges surfaces planes, où l'œil est arrêté seulement par de hautes falaises calcaires, mais l'immense forêt tropicale dans toute sa beauté, avec ses arbres gigantesques, et le fouillis de lianes et d'arbustes qui la rendent presque impénétrable. Cette végétation puissante jaillit d'un sol profond et argileux, que des torrents aux eaux très claires ravinent profondément, séparés les uns des autres par de hautes arêtes de granit, où il semble qu'un sentier ne peut trouver place.

« C'est le territoire de prédilection des grands fauves, l'éléphant, le rhinocéros, le bœuf sauvage. Là aussi se trouvent par myriades les cruelles sangsues des bois ; là aussi veille la fièvre, si redoutée des Annamites. C'est là que vient se condenser la plus grande partie de l'humidité apportée par les deux moussons, amenant des pluies presque continuelles, ou des brouillards épais qui empêchent de voir loin autour de soi, climat particulièrement favorable à la végétation, mais aussi, malheureusement, des plus néfaste à l'homme.

« Cette haute arête de montagnes est une véritable frontière climatérique. En effet, tandis qu'à l'est, en Annam, les deux moussons ont leur saison des pluies chacune, qui permettent partout deux récoltes de riz, à l'ouest, au Laos, les deux saisons sont beaucoup plus tranchées. Pendant les mois d'octobre à mai, où souffle la mousson du nord-est, tout est desséché, brûlé ; les seuls terrains cultivés sont quelques bancs de vase humide qui se

déposent dans le lit même du Mékong, ou de ses affluents presque à sec. Au contraire, pendant les mois de juin à septembre, la mousson du sud-ouest inonde toutes les vallées, et, sitôt les rizières cultivées, le Laotien ne quitte plus son village, ni même sa maison[1]. »

Le milieu de l'année, les mois d'avril et mai, sont particulièrement pénibles dans la province de Cam Mon. Le docteur Harmand, le premier Français qui ait traversé la région, pendant son exploration de Lakhone à Quang Tri, dit dans sa préface à la traduction d'un ouvrage anglais sur l'Inde : « L'Indo-Chine n'est pas inférieure, au point de vue sanitaire, aux Indes Britanniques et Néerlandaises ; je n'y ai vu nulle part de climat ausi insupportable que celui de Calcutta et du bas Bengale, sauf dans le Cam Mon, au pied des montagnes boisées de la rive gauche du Mékong, où la température et l'humidité, pendant quatre à cinq mois de l'année, rendent la vie à l'Européen bien difficile. Mais si nous occupons jamais cette région, ce sera pour la faire coloniser, dans le vrai sens du mot, par nos Annamites, et il ne sera jamais nécessaire d'y envoyer beaucoup de Français. Par contre, les bords du fleuve paraissent présenter des conditions relativement favorables à la santé des hommes de race blanche.

« Les membres de la mission de Lagrée-Garnier ont constaté avec surprise qu'il tombe parfois de la grêle au mois de mars à Outhène, et, devançant

1. Lettres du capitaine Rivière.

les observations du docteur Harmand, prévoyaient pour les mois d'avril et de mai un maximum de température très insupportable[1]. »

J'ajoute que tous les Européens qui ont, depuis, notre occupation, habité la province ont pu vérifier la réalité de ces prévisions. En revanche, sur les hautes montagnes, le thermomètre descend quelquefois aux environs de 0°, et on y voit du givre. Déjà, sur les plateaux de médiocre altitude, règnent des vents frais et violents, contre lesquels l'Européen est obligé de prendre des précautions.

Malgré tout, notre expérience personnelle nous indique que les rives du Mékong sont, d'une façon générale, facilement habitables pour l'Européen. Bien que le climat de cette partie de la province soit relativement salubre, il ne faut pas en conclure que l'on puisse impunément se livrer à des excès de toutes sortes. Ici, comme partout ailleurs dans les pays tropicaux, on doit compter avec certaines maladies. C'est pendant les mois de changement de mousson que l'on doit apporter le plus de soin à sa santé ; dans cette période de transition, en effet, il n'est pas rare de voir des individus, même très bien portants habituellement, éprouver des malaises auxquels on doit immédiatement apporter remède.

Un tableau placé en note, à la fin de l'ouvrage, donne les observations thermométriques que j'ai faites chaque jour à six heures du matin. D'après ce tableau, la moyenne la plus élevée des températures prises à cette heure matinale a été de 28° 7

1. Lettres du capitaine Rivière.

centigrades en mai 1897 ; la plus basse, de 17° 16 en décembre 1896.

Si, laissant de côté les obscurités des temps anciens, on interroge l'époque moderne, on reconnaît que le royaume de Vien Chan, autrement nommé royaume de Lan Sang, a été, pendant plusieurs siècles, le centre le plus puissant du Laos. Il semble qu'il ait atteint son apogée vers la fin du quinzième siècle, sous un roi habile et turbulent, qui soumit tous ses voisins à son autorité. Son pouvoir s'étendait de la cataracte de Khone à une autre cataracte célèbre située à quelques journées au-dessus de Luang Prabang, et il touchait aux portes d'Ajuthia, la capitale du Siam. D'après les chroniques, ce royaume aurait eu 392 lieues de longueur et 196 de largeur. Le roi fut chassé par ses sujets en l'an 1428 de l'ère chrétienne, correspondant à l'année 789 de l'ère laotienne, et la puissance qu'il avait fondée s'affaiblit peu à peu sous ses successeurs. Les principautés éloignées, qui avaient été assujetties par la force, en profitèrent pour s'affranchir.

Vers le milieu du siècle dernier, le royaume de Siam, s'étant trouvé délivré des attaques des Birmans, chercha à s'étendre vers l'est, aux dépens du Cambodge et des provinces de Vien Chan. Mais le peuple du Siam n'a pas la force d'extension que possède l'Annamite; il n'a jamais occupé les nouvelles possessions usurpées par ses souverains.

Il y a une centaine d'années, c'est-à-dire à l'époque la plus reculée sur laquelle on puisse obtenir des renseignements assez précis, dans ces pays

où la nuit des temps est toute proche, tous les territoires qui forment actuellement la province de Cam Mon faisaient partie du royaume de Vien Chan, qui s'était reconnu, pour échapper aux Siamois, tributaire de l'Annam. Les muongs ou principautés de Mahasay et de Cam Keut étaient provinces de ce royaume. Le Cam Mon n'existait pas encore, il était compris dans le Cam Keut, et nous verrons comment il en fut détaché. Le muong de Lakhone, qui s'étendait sur les deux rives du Mékong, comprenant les deux muongs actuels de Pak Hin Boun et de Tha Khek, était également province de Vien Chan. Les cantons indépendants de Ban Tong, Phon Savan, et Ban Na Thot, situés au fond du muong de Mahasay, relevaient directement de l'Annam.

« En 1828, les Siamois envahissent le royaume de Vien Chan, détruisent la capitale, massacrent une partie des habitants, et emmènent le plus grand nombre d'entre eux sur la rive droite du fleuve. Les Annamites, sollicités par leurs vassaux, passent la montagne pour venir à leur secours. Leurs deux rencontres avec les Siamois ne furent pas, si nous en croyons l'histoire racontée de tous côtés, très heureuses. Ces combats eurent lieu à Knong Ma, point où nous avons eu récemment, pendant quelques mois, un poste de milice transporté depuis à Na Huong, et à Ka Deng, sur la route de Na Kai à Qui Hop. Le résultat fut indécis. Les Annamites n'insistèrent pas d'ailleurs; ils ne tenaient pas énormément à ces pays que, dans leur

orgueil de race, ils jugeaient habités par des sauvages. La plus grande partie de la population fut donc obligée de suivre les Siamois sur la rive droite du Mékong, et le pays resta, pour ainsi dire, inhabité pendant quelque temps [1]. »

Le roi de Vien Chan, qui s'était réfugié en Annam, fut livré aux Siamois sur la demande de leur gouvernement. Notre Chau Muong actuel de Mahasay est le petit-fils de ce souverain, qui mourut dans les prisons de Bangkok.

Au bout de plusieurs années, le pays se repeupla peu à peu, les déportés et les fuyards, regagnant, quand ils le pouvaient sans danger, la rive gauche du fleuve. C'est alors que se produisit le premier mélange entre ces populations, qui, dans leur hâte de se créer une installation, ne retournaient pas toutes exactement dans leur pays d'origine, mais s'établissaient aux points où elles pensaient trouver de bons terrains de culture, et conséquemment la vie facile.

Cinquante ans après la chute de Vien Chan, en 1878, une nouvelle invasion, qui ne s'étendit pas jusqu'à la province de Cam Mon, mais qui eut cependant de l'influence sur sa destinée, vint désoler le Tran Ninh et le Phu Thuong. « Des Hos (le mot Ho signifie Chinois dans la langue thay), bandits venus des provinces du sud-ouest de la Chine, à la suite des révoltes des Tai Pings, envahirent les vallées du Song Ca et du Song Ma, et firent de Muong Het le centre de leur domination [2]. » Cette

1. Lettres du capitaine Rivière.
2. Lettres du capitaine Rivière.

domination fut très dure pour les populations, et, cherchant à l'éviter, bon nombre d'habitants des régions envahies s'enfuirent vers le sud, et vinrent s'établir au Cam Mon. C'est là l'origine des populations Phu Thuongs que nous trouvons dans les muongs de Cam Mon et de Cam Keut.

« Tous ces faits ont occasionné dans la province le mélange des races et tribus que nous y constatons actuellement. Ils sont la cause du demi-effacement, par un contact journalier, et par un métissage assez actif, des caractères distinctifs des différentes races sédentaires, surtout avec mélange du sang, il faut ajouter le contact transitoire produit par le passage continuel des Annamites, et ce n'est sans doute pas le moindre des facteurs qui tendent à diminuer les caractères spécifiques des types.

« En 1883, date de nos premiers démêlés sérieux avec la cour d'Annam, le pays était divisé en un certain nombre de huyens, ou sous-préfectures, administrés par des mandarins de race indigène, qui recevaient l'investiture du roi d'Annam, ou quelques-uns, par des mandarins annamites. Mais, par un dédain très maladroit dont il a déjà été fait mention, les empereurs d'Annam et les Tong Docs des provinces de Nghé An et de Quang Binh s'étaient peu à peu désintéressés de ces marches laotiennes, et avaient laissé se relâcher le lien de vassalité, autrefois très serré, qui les reliait à l'Annam[1]. »

La guerre que l'Annam soutint contre nous acheva cet abandon du Laos, tous les efforts du

1. Lettres du capitaine Rivière.

pays devant se porter ailleurs. En 1885, eut lieu la révolte des régents de l'Annam contre notre protectorat, et le départ de Hué du roi Ham Nghi, entraînant dans sa cause les provinces de Quang Tri, Quang Binh, Ha Tinh, Nghé An, Thanh Hoa. Pendant trois années, ce prince réussit à échapper à nos poursuites, cherchant une retraite cachée dans ces anciennes marches laotiennes, et particulièrement dans les régions de Qui Hop et de Ban Tong.

On peut juger facilement combien de semblables circonstances étaient favorables aux desseins du Siam, qui rêvait depuis longtemps l'annexion de tout le Laos.

« En 1883, les Siamois établissent un poste à Phu Va, près de Mahasay, et s'annexent tout le muong de ce nom. En 1884, ils s'installent à Na Kai, en 1886 à Cam Mon, et, quelque temps après, ils construisent un poste fortifié sur les hauteurs du col de Ha Trai. Le commissaire siamois, Phra Yot Muong Khang, depuis plusieurs années envoyé royal dans la région qui borde la frontière d'Annam, parcourt la contrée et opère le recensement, puis il réunit les chefs de villages, les contraint au serment de fidélité au roi de Siam, et les oblige à se reconnaître vassaux de ce prince.

« Sa présence au Cam Mon fut bientôt signalée aux autorités françaises du Nghé An, et un officier du 1er régiment de zouaves, M. le lieutenant H..., fut envoyé, avec quelques zouaves et quelques chasseurs annamites du 1er bataillon, pour vérifier les rapports des indigènes. C'est à ce moment qu'il

eût fallu aller jusqu'à la limite des droits que nous donnait notre protectorat sur l'Annam, et le lieutenant H... aurait dû avoir pour mission d'amener à Vinh, sous bonne escorte, le mandarin Phra Yot et sa bande. La solution de la question non encore posée du Laos eût été ainsi certainement bien simplifiée.

« Au contraire, pour éviter toute chance de conflit entre nos troupes et les Siamois, le gouvernement de l'Indo-Chine prit la décision de considérer, jusqu'à nouvel ordre, la ligne de partage des eaux comme frontière provisoire, et en informa Phra Yot à Cam Mon. Il était interdit à nos postes d'Annam de dépasser cette ligne, et, de leur côté, les Siamois, qui n'en avaient nulle envie, s'engagèrent à ne pas franchir la montagne. Il est inutile de dire que les envahisseurs siamois donnèrent comme définitive cette convention provisoire, et en profitèrent pour chercher à persuader aux indigènes qu'ils étaient à jamais abandonnés par nous.

« Cependant les Laotiens regrettaient le joug si doux des mandarins de l'Annam. Plusieurs vinrent à Vinh, d'autres même poussèrent jusqu'à Hué, pour supplier qu'on les débarrassât des Siamois. Ils n'étaient certainement pas guidés dans leurs requêtes par une idée de patriotisme ; c'est un sentiment inconnu au Laos, où la population, nous l'avons vu, est trop mélangée pour avoir une grande cohésion ; mais les Siamois, Phra Yot particulièrement, traitaient le Cam Mon en pays conquis, et croyaient faire trop d'honneur à des barbares si éloi-

gnés des lumières de Bangkok, en leur enlevant leurs buffles, leurs éléphants, et leurs barres d'argent.

« A cette époque, M. Pavie, en voyage d'exploration à Luang Prabang, ayant été averti des envahissements siamois, résolut de prendre la route de Ha Trai, qui passe à Cam Mon, pour rentrer en Annam. Ce ne fut pas, bien entendu, sans de nombreuses objections de la part du commissaire siamois de Luang Prabang, qu'il put obtenir les moyens de réaliser ce projet; on tenait beaucoup, en effet, à ne pas le laisser prendre contact avec les habitants du pays envahi. M. Pavie réussit cependant, et arriva à Cam Mon au mois de mars 1889. Instruit de son voyage, le gouverneur général avait donné l'ordre de placer une petite troupe à proximité de la frontière provisoire. En conséquence, deux officiers, l'un d'infanterie de marine avec trente hommes, l'autre de chasseurs annamites avec cinquante chasseurs, furent avertis de se rendre à Ha Trai, et de se tenir à la disposition de M. Pavie. Sur son ordre, ces officiers et leurs troupes traversèrent la montagne. Un poste fut installé au Laos, à Na Pé, comme marque effective de nos prétentions sur le Cam Mon.

« Un mandarin laotien accompagnait M. Pavie; une convention fut passée entre eux deux, qui donna à notre poste un territoire suffisant pour ses réquisitions en vivres et en hommes de corvée, puis M. Pavie continua sa route vers l'Annam.

« Quelques semaines après, le poste de Na Pé fut transféré à Knong Ma. Les Siamois ont bien essayé,

à plusieurs reprises, de pénétrer sur son territoire, mais ce procédé d'annexion par le fait ne pouvait avoir, auprès d'officiers français, le succès qu'il avait facilement remporté auprès des populations laotiennes abandonnées des mandarins annamites[1]. »

Depuis cette époque, toute la région située entre les montagnes d'Annam et le Mékong fut visitée par les membres d'une section de la mission Pavie, chargée de travaux topographiques.

Les choses en étaient à ce point lorsque, au milieu du mois de mai 1893, le capitaine Luce, résident de France en Annam, transmit au mandarin Phra Yot l'ordre d'évacuer la province de Cam Mon, qui, de temps immémorial, paraît avoir été comprise dans les territoires soumis à l'Empire d'Annam. Après avoir pendant plusieurs jours manifesté de la résistance aux ordres transmis par le représentant de la France, Phra Yot s'y conformait le 23 mai, et faisait parvenir à M. Luce une lettre par laquelle il lui confiait le gouvernement de la province, jusqu'à ce que les gouvernements siamois et français eussent décidé à quelle puissance le territoire, objet du litige, appartenait réellement.

Quoique cette cession de territoire fût provisoire, et dépendît, « quant aux conséquences ultérieures, des arrangements qui interviendraient entre les gouvernements du roi de Siam et de la République Française, » Phra Yot, par cette lettre, s'engageait à accepter, jusqu'à des ordres contraires, la substitution de l'autorité française à la sienne, et,

1. Lettres du capitaine Rivière.

par conséquent, à s'abstenir de tout acte hostile contre les représentants de la France.

Confiant dans la sincérité de cette promesse, qui était de nature à lui garantir une sécurité complète, M. Grosgurin, inspecteur de la garde indigène, et délégué de M. le résident Luce, n'eut aucune hésitation à s'aventurer, avec une escorte de vingt miliciens annamites, dans une région inconnue de lui, pour escorter les troupes siamoises qui se retiraient, et assurer leur passage sur la rive droite du Mékong.

Après quelques jours de marche dans la direction de Keng Kiet, Phra Yot écrivit en secret, et prévint furtivement le chef militaire des forces siamoises à Outhène. La lettre qu'il adressait à ce fonctionnaire faisait un appel énergique et urgent à son patriotisme, et le suppliait, dans les termes les plus pressants, de lui envoyer immédiatement des armes, des hommes et des provisions de toutes sortes, pour lui permettre de préparer une action décisive contre les Français.

Par ce document daté du 28 mai, Phra Yot violait l'engagement formel qu'il avait pris par écrit, cinq jours auparavant, envers M. Luce, brisant en même temps le contrat qu'il avait fait avec les autorités françaises, et ceci à leur insu. Il ne pouvait alléguer qu'il avait reçu, à ce moment, des ordres ou des informations qui justifiaient sa détermination ; il commettait ainsi une action déloyale, et assumait spontanément la responsabilité de l'attentat qui devait être la conséquence de sa provocation.

Poursuivant leur route vers le fleuve, les deux petits détachements siamois et français arrivèrent à Keng Kiet, où ils devaient faire une halte de plusieurs jours. A peine arrivé, M. Grosgurin apprit que le lieutenant de Phra Yot, un nommé Luang Amrak, essayait de soulever contre les Français la troupe qu'il commandait. M. Grosgurin avait d'ailleurs eu le tort de se loger dans une maison située à une certaine distance derrière l'ancien poste siamois, au lieu d'occuper ce poste, comme il en avait le droit, et même le devoir. S'il n'avait pas négligé cette précaution, il aurait pu du moins se défendre, et mourir en combattant, au lieu d'être assassiné.

Complètement isolé au milieu d'une population facilement influencée par les idées fanatiques, dans un district presque sauvage, n'ayant pour sa défense qu'une poignée d'hommes, vingt en tout, M. Grosgurin, comme représentant de la France, avait le droit de veiller à sa sûreté personnelle, et ce droit devenait un devoir en ce qui concernait la protection de l'escorte annamite placée sous ses ordres.

Ayant appris les agissements d'Amrak, M. Grosgurin le fit arrêter par ses soldats, de façon à lui rendre toute trahison impossible.

Le jour suivant, Phra Yot qui, lui, n'avait pas négligé d'occuper le poste siamois, à deux cents mètres environ de la maison où était M. Grosgurin, cerna, avec soixante-dix hommes armés, le logis de notre inspecteur, qui était couché, en proie à un fort accès de fièvre. Phra Yot réclama avec vio-

lence la mise en liberté de son lieutenant, et, devant le refus énergique de M. Grosgurin, il tua cet inspecteur d'un coup de revolver; aussitôt après, ses soldats massacrèrent l'escorte annamite, le feu fut mis à la maison, et tout disparut dans les flammes. Ces faits se passèrent le 5 juin 1893.

Les restes de Grosgurin et de ses miliciens furent enterrés par les habitants à la place même où nos soldats succombèrent. C'est encore un spectacle impressionnant, de voir, autour de la tombe de l'inspecteur et de ses miliciens, les poteaux à demi calcinés de la maison que les Siamois incendièrent sur leurs cadavres.

Presque à la même époque, mais sur un autre point, à Tong Xieng Kham, près de l'île de Khong, les troupes siamoises se livraient contre nos soldats à une seconde violation de l'état de paix qui régnait entre les deux gouvernements.

Ces deux attentats précipitèrent les événements. La France, déjà décidée à repousser les empiétements continuels des Siamois, qui avaient, comme nous l'avons vu, établi des postes militaires sur plusieurs points de la ligne des montagnes d'Annam, envoya ses canonnières devant Bangkok, pour demander réparation de l'assassinat commis dans le Cam Mon, et de l'attentat contre nos troupes dans le bas Mékong.

Tout le monde a encore présente à la mémoire la brillante action de l'amiral Humann, qui franchit les passes de Pak Nam sous le feu des forts siamois et vint embosser ses navires, *l'Inconstant*

et *la Comète*, devant la capitale. Le Siam, espérant l'intervention d'une puissance européenne, tenta de résister. Il fut réduit néanmoins facilement, et dut céder devant l'audace de nos marins, et la pression des cent mille Chinois de Bang-Kok, qui, redoutant le bombardement, réclamaient l'établissement de notre protectorat.

C'est alors qu'un ultimatum de notre gouvernement fut accepté par le roi de Siam le 5 août. L'occasion était belle pour nous, et le Siam, assure-t-on, s'attendait de notre part aux dernières extrémités. Nous fûmes peut-être, selon notre habitude, trop généreux. Après de nombreux pourparlers, M. le Myre de Vilers, spécialement envoyé de France avec pleins pouvoirs, signa, le 3 octobre 1893, avec le gouvernement siamois, un traité[1] par lequel le Siam renonce à toute prétention sur l'ensemble des territoires de la rive gauche du Mékong, et sur les îles du fleuve. Une zone de 25 kilomètres de largeur est réservée sur la rive droite, dans laquelle les Siamois ne pourront avoir aucun poste fortifié, ou établissement militaire. Aucune force armée n'y sera entretenue, et la police y sera exercée par les autorités locales seules.

Une convention[2] en date du même jour, signée entre les deux plénipotentiaires français et siamois, arrête les différentes mesures, et les dispositions qu'entraîne l'exécution du traité de paix. L'article 3 de cette convention spécifie que les auteurs des

1. Voir ce traité aux notes, à la fin de l'ouvrage.
2. Voir cette convention aux notes.

attentats de Tong Xieng Kham, et de Cam Mon, seront jugés par les autorités siamoises ; un représentant de la France assistera au jugement, et veillera à l'exécution des peines prononcées. Le gouvernement français se réserve le droit d'apprécier si les condamnations sont suffisantes, et, le cas échéant, de réclamer un nouveau jugement devant un tribunal mixte dont il fixera la composition.

C'est cette dernière solution que, devant la mauvaise volonté flagrante du gouvernement siamois, nous dûmes adopter. Le tribunal mixte se réunit à Bangkok, dans les premiers jours de juin 1894 ; il était composé de MM. Mondot, président, Camatte et Faynel, juges français, Phya Maha Amatia, et Krasen Lubba Kari, juges siamois. La cour dut suspendre ses audiences le 9 juin, sur le refus du gouvernement siamois de remettre le mandarin Phra Yot entre les mains des autorités compétentes. Phra Yot ne fut, en effet, livré à notre consulat que le 12 juin.

Le 13 juin, la cour rentrait en séance, au consulat de France bondé de monde. Tous les représentants des différentes puissances étaient présents. Les questions posées au tribunal étaient les suivantes :

Phra Yot a-t-il commis un homicide volontaire à Keng Kiet, le 5 juin 1893, sur la personne de M. Grosgurin, officier français, et inspecteur des milices de Vinh ?

L'accusé a-t-il agi avec préméditation ?

Des homicides volontaires ont-ils été commis en

même temps, et dans le même endroit, sur les personnes de 15 miliciens annamites ?

Y a-t-il des circonstances atténuantes en faveur de l'accusé ?

A ces quatre questions, le tribunal répondit oui, à la majorité. En conséquence, Phra Yot fut condamné à vingt ans de travaux forcés, et aux dépens. L'exécution de la sentence fut placée sous la surveillance du ministre résident de France à Bangkok. Les deux juges siamois refusèrent de signer le procès-verbal de la séance. Ce refus, en opposition avec les stipulations de la convention annexée au traité de paix, légitime et consacre notre droit d'occupation de Chantaboun, droit cependant que les Anglais, avec leur bonne foi habituelle, n'ont cessé de nous contester.

Certaine presse a rapporté qu'au mois de juillet 1893, après l'action de nos canonnières devant Bangkok, les ministres de la Grande-Bretagne, affolés par la crainte de nous voir prendre au Siam la place prépondérante qu'ils rêvent partout pour leur nation, auraient été bien près de nous déclarer la guerre. Ainsi s'expliquerait notre modération envers le Siam. Mais ce sont là secrets de la diplomatie, qui sont restés, jusqu'à présent, voilés pour le public, et qu'on ne pourra, probablement, connaître que plus tard, lorsque les événements qui agitent l'époque actuelle seront entrés dans le domaine de l'histoire.

Nous devons dire un mot, pour que le lecteur soit mis complètement au courant des conditions

dans lesquelles notre domination est installée au Laos, aux portes du royaume de Siam, de la convention passée le 15 janvier 1896 entre les gouvernements français et anglais. Cette convention[1] défend à chacune des deux puissances contractantes de faire pénétrer, dans aucun cas, et sous aucun prétexte, leurs forces armées dans la région comprenant les bassins des rivières Petchaboury, Mékong, Ménam, et Bang Pa Kong.

On a bien souvent parlé des contestations soulevées entre le Siam et nous, soit au sujet de la zone réservée de vingt-cinq kilomètres accordée par le traité de 1893 sur la rive droite du Mékong, soit à propos du protectorat des Cambodgiens, ou des Laotiens originaires de la rive gauche, résidant dans le Siam, et on s'étonne parfois que la France n'ait pas employé, pour résoudre ces contestations, les moyens d'action dont peut disposer une nation puissante envers un pays beaucoup plus faible, qui s'oppose au juste exercice de ses droits. On le voit maintenant, nous avons les mains liées par la convention passée avec l'Angleterre, convention qui peut avoir cependant un côté avantageux, c'est d'empêcher le Siam, à un moment de crise ou de complication européenne, de se jeter dans les bras de notre rivale en Extrême-Orient, en demandant le protectorat anglais. Mais de quel poids seraient, en cas de guerre, tous ces traités, et toutes ces conventions !

1. Lire le texte de cette convention aux notes.

CHAPITRE IV

Population de la province de Cam Mon. — Deux moyens de l'augmenter. — Annamites et Laotiens. — Fonctionnaires français et administration indigène. — Mandarins laotiens. — Origine légendaire du muong de Cam Mon. — Un grand chasseur. — Attaque du tigre. — Muong de Tha Khek. — Curieux village dans le Cam Keut. — Gisements d'or et insouciance des Laotiens. — L'opium. — Pak Hin Boun, siège administratif de la province. — Superstitions des habitants. — Un grand personnage à Mahasay. — Pays d'élevage. — Les cantons autonomes de la frontière annamite.

La population de la province de Cam Mon peut être, à la fin de l'année 1897, évaluée au chiffre de 30.000 habitants. Ce chiffre n'est qu'approximatif, tout en côtoyant certainement de près l'exactitude. Le recensement n'a pu, jusqu'à cette époque, être fait par un agent européen, et les résultats fournis par les autorités indigènes sont toujours sujets à caution.

La population est assez dense sur les rives du Mékong, surtout vers le sud de la province; les régions, au contraire, qui bordent la frontière annamite sont presque complètement désertes, et

l'on peut circuler pendant des journées entières, dans le muong de Mahasay, sans traverser un seul village, sans voir aucune trace de culture, sans rencontrer aucun habitant.

Il n'en était pas ainsi avant les guerres qui ont amené la chute du royaume de Vien Chan, à la suite desquelles les Siamois, suivant leurs coutumes traditionnelles, ont emmené sur la rive droite du fleuve population, troupeaux, éléphants et richesses. On estime au chiffre de 70.000 le nombre des habitants entraînés à ce moment hors du territoire qui forme actuellement la province de Cam Mon. Tous les efforts des autorités françaises doivent donc tendre à repeupler cette province, d'abord en cherchant à y ramener les populations qui en ont été arrachées par la guerre, et ensuite en y attirant la colonisation annamite.

Ce dernier mode de colonisation du Laos a été préconisé par M. Harmand, et on lui objectait que l'Annamite ne s'acclimate pas au Laos. Il est certain que l'Annamite nouvel arrivé souffre beaucoup du séjour sur les hauts plateaux et sur les pentes argileuses qui les bordent, mais tout le monde a pu constater qu'il prospère sur les plateaux de médiocre altitude, et dans toute la plaine du Mékong.

En parcourant la province, on s'aperçoit immédiatement de la différence qui existe entre les villages laotiens, et les quelques centres annamites épars sur la route qui conduit en Annam. Les Annamites sont des cultivateurs remarquables possédant des rizières superbes ; ils en créent de factices,

en irriguant des terrains que les Laotiens laisseraient inutilisés; ils savent, en détournant des ruisseaux, tirer deux récoltes par année, d'un sol qui n'en fournit qu'une aux Laotiens; ils ont autour de leurs maisons des jardins maraîchers admirablement tenus. Leur qualité primordiale est d'avoir l'instinct du commerce, et le désir du lucre, deux choses absolument ignorées, jusqu'à présent, de la grande masse des Laotiens.

Il n'y a malheureusement pas, sur ce mode de colonisation d'une partie du Laos par les Annamites, accord entre les résidents de l'Annam et les administrateurs du Laos. Les résidents, en Annam, cherchent, et cela est très naturel de leur part, à rapatrier les populations, bien clairsemées cependant, qui ont, à la suite des époques troublées, abandonné leur pays, pour venir chercher au Laos la tranquillité, et la possibilité de vivre en paix du fruit de leur travail. Toutes les chances sont, d'ailleurs, du côté de l'Annam, car, tandis qu'au Laos nous ne pouvons offrir aux Annamites qui viendraient s'installer dans le pays, que l'exemption de l'impôt personnel pendant trois années, faveur qui est accordée à tous les immigrants, l'Annam envoie aux Annamites réfugiés au Laos des émissaires, avec promesse de la remise immédiate en possession, aussitôt leur retour, des anciens terrains qui appartenaient à leurs familles, ou à eux-mêmes, l'exemption du service militaire et de certaines corvées. On s'engage à leur prêter des semences, des buffles, des instruments de travail. Ajoutez à

tous ces motifs le désir bien naturel qu'éprouvent nos immigrés annamites de revoir leurs villages, de reprendre part à la vie si intéressante de la commune annamite, de retrouver les tombeaux de leurs ancêtres, pour lesquels ils ont un culte religieux si prononcé.

Si, depuis leur arrivée au Laos, une nouvelle génération avait eu le temps de se former, les jeunes gens nés hors de l'Annam se seraient probablement attachés à leur pays d'adoption, mais il n'en est pas ainsi. L'immigration dont nous parlons n'a guère, en effet, commencé avant la mort de l'empereur Tu Duc, soit en 1883. Tous les Annamites ayant actuellement l'âge d'homme sont donc nés en Annam, et y ont passé leur jeunesse.

Il y a, dans ces conditions, peu de chances pour que la population annamite sédentaire de la province vienne à s'accroître; il faudra, au contraire, s'estimer très heureux si on parvient à l'empêcher de diminuer.

Il en est de la répartition de la population entre les différentes races, comme de la population elle-même : les chiffres ne peuvent être qu'approximatifs. Recueillir des renseignements très exacts est d'autant plus difficile qu'il y a plus de races différentes, et que les habitants appartenant à chacune de ces races ne forment pas des groupes distincts, n'habitent pas les mêmes parties du territoire, mais sont disséminés un peu partout.

C'est le cas de la province de Cam Mon. M. Harmand, le premier de nos compatriotes qui l'ait tra-

versée, dans son voyage d'exploration de Lakhone à Quang Tri, dit avec raison « qu'une véritable tour de Babel s'est écroulée sur le Cam Mon ». On ne pourra donc avoir des renseignements exacts sur le nombre réel des habitants, et sur leur répartition entre les différentes races, qu'après un recensement opéré par des agents européens[1]. Tout était à organiser dans le pays, quand nous y sommes arrivés, après la désastreuse occupation siamoise, et il était bien difficile de se livrer, dès le début, à cette opération.

L'administration de la province de Cam Mon est confiée à un commissaire du Gouvernement, secondé dans ses fonctions pour la tenue de la comptabilité et de la caisse, par un commis du commissariat. Les bureaux comprennent un secrétaire interprète annamite, un second secrétaire cambodgien, et un lettré laotien.

Les fonctions du commissaire du Gouvernement sont multiples : outre l'administration de la province, dont il est naturellement le chef, il est chargé de la répartition et de la perception des impôts; il rend, assisté d'un assesseur indigène, la justice dans les affaires criminelles, ou dans les affaires civiles déjà jugées par les mandarins provinciaux,

1. Nous trouvons dans le Cam Mon, d'après les recensements fournis par les autorités indigèns, les races ou tribus suivantes : Annamites 500, — Phu Thuongs 800, — Seks 1500, — Sos 1800, — Khas 100, — Phou Thays 11000, — Nhos 5000, — Giois 1400, — Phu Thungs 350, — Bos 1300, — Kuanhs 200, — Mois 150, — Meos 60. — Siengs Dis 150 et pour mémoire Chinois 4, — Birmans 12.

Ce qui donnerait un total de 24310 habitants, — Nous l'avons dit, nous estimons ce chiffre très inférieur à la réalité.

et pour lesquelles les intéressés ont le droit d'appel devant son tribunal; il est responsable du maintien de l'ordre et de la paix dans toute l'étendue du territoire qu'il gouverne; il a de plus la surveillance de la zone réservée de vingt-cinq kilomètres, située sur la rive droite du Mékong, et qu'a instituée le traité conclu entre la France et le Siam le 3 octobre 1893.

Il a sous ses ordres, comme force de police, une brigade de garde indigène de cent hommes, dont cinquante Annamites recrutés dans les milices de l'Annam, et cinquante Laotiens fournis par les mandarins locaux. Les Laotiens n'ont donné preuve, jusqu'à présent, d'aucune qualité militaire, et il nous faudra, pendant très longtemps, conserver des miliciens annamites, si nous désirons que cette troupe ait un peu de valeur.

Cette brigade est commandée par un inspecteur, détaché de la garde indigène du Tonkin, aidé dans ses fonctions par deux gardes principaux ayant la même origine. L'inspecteur réside auprès du commissaire du Gouvernement, à Pak Hin Boun, chef-lieu de la province; les gardes principaux sont chefs des postes détachés.

Un de ces postes, situé à Na Huong, près de la route qui même de Pak Hin Boun à Vinh, a pour principal rôle d'assurer la marche des convois mensuels de ravitaillement venant de l'Annam; le second poste était établi près de Mahasay, à Knong Pinh, surveillant la frontière annamite; il a été évacué au milieu de l'année 1897. Les miliciens qui

l'occupaient ont rejoint Pak Hin Boun, et les bâtiments du poste ont été confiés aux soins des mandarins de Mahasay, chargés de les conserver en bon état d'entretien.

Le commissaire du Gouvernement a sur la brigade de garde indigène les mêmes droits que les résidents de l'Annam et du Tonkin possèdent sur les milices de leurs provinces.

L'administration indigène de la province comprend cinq muongs, ou anciennes provinces laotiennes, qui portent les noms des localités où résident les mandarins qui les dirigent. Ce sont les muongs de Cam Mon, Cam Keut, Pak Hin Boun, Tha Khek, et Mahasay. Dans chacune de ces subdivisions territoriales, l'administration provinciale indigène est restée ce qu'elle était autrefois, quand ces territoires dépendaient du royaume de Vien Chan. Les Annamites, longtemps maîtres du pays, eurent le bon esprit de n'y rien changer; nous avons fait de même, et les quelques modifications apportées à cet état de choses pendant la courte domination siamoise n'ont guère laissé de traces.

A la tête de chaque muong, se trouve un fonctionnaire nommé Chau Muong, qui est le chef de la province. Près de lui sont placés trois autres mandarins, portant les noms de Oupahat, Latsavong, Latsabut. Ces quatre mandarins sont dénommés At Nha Yai, grandes mandarins; ce sont les vrais chefs auxquels aboutissent toutes les affaires. Le Chau Muong a seul le pouvoir de prendre des décisions, et de donner des ordres. Il est intitulé

mandarin supérieur, At Nha Luang, et ses subordonnés, en lui adressant la parole, lui donnent ce titre de At Nha.

Le Chau Muong rend, dans sa province, la justice pour toutes les affaires qui ne sont pas portées au tribunal du commissaire de Gouvernement. Nous savons que ce tribunal ne s'occupe que des affaires criminelles et des appels. Un duplicata des jugements rendus par le Chau Muong, s'ils entraînent la peine de l'emprisonnement pour plus d'un mois, doit être adressé, avec le rapport mensuel, au commissaire du Gouvernement. Ce rapport doit parvenir le 15 de chaque mois au siège administratif de la province ; il relate tous les faits intéressant le pays, qui ont pu se produire pendan la période à laquelle il a trait.

L'Oupahat, second mandarin du muong, est chargé de veiller, d'une façon générale, à l'exécution des ordres donnés par le Chau Muong. Il surveille l'instruction des affaires présentées au tribunal de ce mandarin, auquel il rend compte de tous les événements qui se produisent dans le muong. Il remplace le premier mandarin, dans le cas où celui-ci s'absente, mais, alors, ses pouvoirs ne lui permettent pas de prononcer un jugement, ni de prendre une décision dans une affaire importante.

Le Latsavong et Latsabut, dont les fonctions sont à peu près les mêmes, bien que le premier soit d'un grade supérieur au second, aident le Chau Muong dans tous les détails de l'administration.

Ils sont chargés de l'exécution des mesures concernant la sécurité du pays, ils doivent poursuivre les gens accusés d'un crime ou d'un délit, ils organisent et dirigent la police intérieure du muong. ils contrôlent les renseignements qui parviennent au premier mandarin des points éloignés de la province.

Le Latsavong, cependant, est plus particulièrement chargé des enquêtes à faire en dehors du siège administratif du Chau Muong, tandis que le Latsabut demeure de préférence d'une façon constante auprès de ce mandarin.

Ces quatre grands mandarins sont aidés dans leurs fonctions par des mandarins d'un ordre inférieur :

Le Phou Xuoi, qui remplit les fonctions d'archiviste du muong, de chef du bureau d'ordre du Chau Muong; il veille à l'enregistrement de la correspondance au départ et à l'arrivée; prend ainsi connaissance de toutes les affaires importantes. Il est le candidat immédiat au grade de Latsabut, en cas de vacance.

Le Muong Sen, le Muong Chanh, le Muong Khoa remplissent des fonctions analogues à celles de Ban Bien en Annam. Ils sont greffiers du tribunal, chargés d'encaisser les impôts, gardiens des archives, enregistreurs des jugements rendus. Magistrats du tribunal, ils reçoivent et rédigent les plaintes, convoquent les témoins, reçoivent leurs dépositions, interrogent les accusés, et présentent le dossier de l'affaire au Chau Muong ou à son conseil. Ils sont responsables de l'envoi de la correspon-

dance aux chefs de villages, de la transmission des ordres aux intéressés, et de la délivrance des passeports à l'intérieur du muong. Gardiens des codes de Vien Chan, ils assistent aux audiences, où ils remplissent le rôle de juges consultatifs.

Le Muong Sai, le Muong Kang, le Muong Sanet et le Muong Sanon accompagnent le Latsavong et le Latsabut dans leurs tournées, lorsque ces mandarins se déplacent, soit pour contrôler les opérations de recensement des inscrits, soit pour faire des enquêtes sur des affaires importantes. Ils sont en outre chargés de l'établissement de la liste des inscrits, et de la perception des impôts, sous le contrôle effectif des Muong Sen, Muong Chanh, Muong Khoa.

Les Thaos et les Phias n'ont pas de fonctions bien définies. Ils sont les aides de tous les mandarins que nous venons d'énumérer ; c'est parmi eux que sont choisis les candidats aux grades de Phu Xuoi, Muong Sen, Muong Chanh et Muong Khoa devenus vacants. Ils portent tous indifféremment le nom de Kromakane, qui signifie conseiller de l'Administration.

Enfin, au-dessous des Thaos et des Phias, il y a encore des petits gradés, nommés Phas, Luongs, Khums, Müns, tous Kromakanes de rang inférieur, dont dispose l'Administration, Latsakane, en langue laotienne, pour les réquisitions de corvées, transmissions des ordres aux chefs de villages, convocation des témoins devant les tribunaux, surveillance des travaux d'intérêt public, etc.

A la tête de chaque village important ou de chaque groupe de deux ou trois hameaux, se trouve un Taseng, ou maire, qui a pour adjoints deux fonctionnaires, l'un intitulé Thao Phai, ou Kam Nam, et l'autre Cha. Le Taseng est chargé de la direction et de la sûreté de son village, et est responsable envers le Chau Muong de l'exécution des ordres qui lui sont transmis. Le Thao Phai, ou Kam Nam, remplace le Taseng absent ; il a les pouvoirs nécessaires pour le représenter complètement, et donner des ordres au village. Le Cha, qui correspond au Trum des Annamites, est chargé du recrutement des coolies pour l'exécution des travaux qui sont commandés au village, et de l'arrestation des criminels ou malfaiteurs, qu'il doit amener au Taseng. Celui-ci les envoie sous bonne escorte aux autorités du Muong. Certains chefs de petits villages sont dénommés familièrement par les habitants Pho Ban, père du village, parce que, disent les Laotiens, ils doivent être pour leurs administrés un père commun.

On le voit, la société laotienne ne laisse pas d'être organisée et hiérarchisée d'une façon complète, mais il ne faudrait pas supposer, cependant, qu'il y a entre les administrateurs laotiens, dont nous venons de donner les titres et les fonctions, et les mandarins de l'Annam, une ressemblance complète. Ces derniers arrivent aux grades élevés par le travail et l'instruction seulement, en principe du moins, mais toujours par une véritable sélection intellectuelle, puisque ce sont les grades uni-

versitaires qui seuls peuvent ouvrir les portes du mandarinat; ils ont toute la morgue d'une classe privilégiée; jamais ils ne se déplacent qu'en grand apparat : étendards, parasols, porteurs d'insignes, accompagnent en tous lieux ces grands personnages escortés toujours d'une nombreuse troupe en armes. Au Laos, au contraire, le recrutement des hauts mandarins se fait, presque toujours, dans la famille de celui qui vient de disparaître. La charge n'est pas, à proprement parler héréditaire, mais si le fils n'est pas apte à remplir d'une façon convenable les fonctions qu'exerçait son père, on trouve facilement un neveu, un frère ou un cousin capable de les accepter.

Les mandarins des grades les plus élevés, investis d'une puissance presque souveraine, et dont l'influence s'étend sur une énorme portion de territoire (nous en verrons un exemple quand nous parlerons du Chau Muong de Mahasay), mènent une vie aussi simple que la plupart de leurs administrés. Leur habitation diffère à peine de celle des habitants un peu aisés d'un village ordinaire. Ils voyagent bien sur leurs éléphants, s'ils en possèdent, quand le trajet qu'ils doivent accomplir est de longue durée, mais leur escorte est insignifiante, et leur costume ressemble à tous ceux que portent les Laotiens de la classe supérieure.

Assurément, lorqu'un Laotien rencontre sur son chemin un de ces mandarins, il met les genoux à terre, et joint les mains, dans une posture que nous ne sommes guère habitués à voir que chez les

fidèles de nos églises, mais cela se fait simplement, familièrement, et est reçu de même. Le chef laotien exerce vraiment sur ses administrés son autorité d'une façon toute paternelle, ce qui ne l'empêche pas d'obtenir d'eux, à tous les instants, et dans toutes les circonstances, une obéissance absolue.

Muong de Cam Mon. — Le muong de Cam Mon, ancien huyen annamite du même nom, est situé au pied des montagnes de l'Annam, et adossé aux provinces de Nghé An et de Ha Tinh. La route qui conduit du Mékong à Vinh le traverse tout entier. C'est un pays montagneux et très pittoresque; les lignes de montagnes, surtout dans la partie ouest du muong, sont suffisamment espacées pour donner place à de larges vallées, qui toutes, arrosées par de beaux cours d'eau, deviendront très riches le jour où la population y sera plus dense.

Le muong de Cam Mon est une province de date relativement récente: jusqu'au moment de la période glorieuse du royaume de Vien Chan, il était compris dans la principauté de Cam Keut. Il en fut détaché d'une façon originale et poétique, qui est encore aujourd'hui pour les chanteurs et les conteurs d'histoires de la région une source inépuisable de motifs.

A cette époque reculée, un prince, qui gouvernait Cam Keut sous la suzeraineté du roi de Vien Chan, avait une fille, qui, semblable à Berthe, la jolie fille d'un duc normand bien connu, dédaignait tous les amoureux. Un jour, cependant, elle

s'éprit d'un jeune et beau chanteur qui passait à la cour de son père, et qui, très pratique, car ce sentiment est de tous les temps et de tous les pays, ne consentit à épouser la princesse que si elle lui apportait en dot une vaste partie des domaines de son père. Le prince, joyeux de marier sa fille qu'il avait craint longtemps de voir rester fidèle au célibat, consentit à la condition qui lui était imposée. C'était un bon père, un peu faible sans doute, mais les Laotiens de nos jours ont conservé cette qualité, ou ce défaut ; ils adorent leurs enfants, particulièrement les filles, qui n'ont en aucune façon dans la famille cette situation inférieure que nous constatons en Annam. La partie du Cam Keut ainsi détachée de la province forma un nouveau muong qui prit le nom de Cam Mon. Cam Mon, en langue laotienne, signifie : bien chanter.

C'est dans ce muong de Cam Mon, le plus voisin de l'Annam, en raison de la facilité avec laquelle on peut, à cette latitude, traverser la chaîne de montagnes qui sépare les deux pays, qu'il y aurait lieu, tout particulièrement, d'attirer l'immigration annamite. Les quelques villages de réfugiés annamites que nous possédons sont sur son territoire, et ce ne serait pas sans un sentiment de regret que nous verrions leurs habitants retourner dans leur pays d'origine, car leur activité, leur amour du travail, et leur instinct commercial ne peuvent être que d'un excellent exemple pour les indolentes populations laotiennes.

Le muong de Cam Mon a donné son nom à

notre province française actuelle, parce qu'il fut la première partie du Laos visitée par nos troupes, dès 1887, et parce que ce fut à Cam Mon même que M. Luce établit sa résidence, lorsque, en 1893, nous nous décidâmes à repousser les empiétements des Siamois.

Le Cam Mon est administré par un mandarin intelligent, nommé Thao Bao Si, âgé de 58 ans, qui fut huyen à l'époque de la domination annamite. Il possédait encore, en 1897, les cachets de bronze et les vêtements d'investiture que lui avait envoyés le roi Tu Duc. Il parle très couramment la langue annamite, et commence même à comprendre quelques mots français; ses voyages en Annam, lorsque ces provinces allaient rendre l'hommage triennal au roi de Hué, ou à ses représentants, lui ont ouvert l'esprit d'une façon toute particulière. Il fut d'ailleurs, dès le début de notre occupation, en rapport avec les autorités françaises, et avec les officiers membres de la mission Pavie, et tous ont eu à se louer de ses services. Sa résidence est à Cam Mon même, mais il a fait construire, près de notre poste de milice de Na Huong, une maison qu'il habite fréquemment. C'est un mandarin avec lequel il est agréable de s'entretenir, et qui connait d'une façon complète toutes les phases de l'histoire contemporaine du pays.

Le Cam Mon est le muong de la province qui possède le plus grand nombre d'éléphants, bien que les habitants ne se livrent pas aux grandes chasses qui font l'occupation favorite du muong voisin de

Mahasay ; ils achètent ces animaux aux chasseurs [1], et l'emploi qu'ils en font, en les utilisant pour les convois administratifs, est pour eux une source continuelle de revenus.

Je dois citer néanmoins le chef du village de Vu Huon, situé à une heure et demie du poste de Na Huong, qui, faisant exception à ce qui est la règle pour le muong qu'il habite, est un chasseur très audacieux et des plus heureux.

Ce personnage, d'origine annamite, mais dont la famille est fixée au Laos depuis de longues années, porte encore le chignon et le turban en usage de l'autre côté des montagnes, et s'habille du pantalon et de la robe annamites. Il possède pour toute arme un vieux fusil à pierre, portant la marque de Londres, et la date de 1826. Il charge ce fusil d'une dose énorme de poudre, puis, au lieu d'un projectile ordinaire, il y introduit une longue tige de fer, dont l'extrémité barbelée dépasse la bouche du canon de plusieurs centimètres. Armé de cette façon toute primitive, notre homme part seul pour la montagne, dans laquelle il passe plusieurs jours et plusieurs nuits à la recherche des bandes d'éléphants sauvages.

Sitôt qu'il est sur une piste que son expérience lui fait reconnaître bonne, il ne la quitte plus, prenant à peine quelque repos, buvant l'eau des torrents qu'il rencontre, et n'ayant pour toute nourriture qu'une petite quantité de pain de riz, le com goi des Annamites.

1. Le prix d'un éléphant bien dressé est d'environ 800 francs.

Quand il approche de la troupe qu'il poursuit, il a soin de se placer de la manière voulue pour ne pas être éventé, puis, profitant du moment où un des éléphants s'écarte un peu de ses compagnons, il lui lance, au défaut de l'épaule, son coup de fusil, d'assez près pour ne le manquer jamais. L'animal ainsi atteint fuit à travers la forêt; le dard qui est fiché dans sa chair, battant dans sa course contre les arbres et autres obstacles qu'il rencontre, élargit sa blessure, et la perte de sang qui en résulte le fait, après un temps plus ou moins long, tomber et mourir.

Le plaisir que notre passionné chasseur prend à ces poursuites aventureuses, qui ne sont jamais sans danger, n'est pas cependant le seul but qu'il se propose. Les défenses des éléphants qu'il tue de cette façon sont vendues par lui aux Chinois d'Outhène et de Lakhone, au prix moyen de quinze piastres [1] la paire quand elles sont de dimensions ordinaires. Il est vrai que quinze piastres font une somme importante au Laos. Inutile de dire que les Chinois revendent ces mêmes défenses avec une majoration de prix dont nous n'avons aucune idée. On n'a pas sans motifs donné, en Indo-Chine, aux gens de leur race, le surnom de Juifs de l'Extrême-Orient.

Thao Sou Van, c'est le nom du chasseur, a quelquefois l'heureuse chance de voir tomber sous ses coups un rhinocéros. C'est alors une magnifique affaire ; il va, dans ce cas, vendre en Annam la corne

1. La piastre, en Indo-Chine, a un cours très variable. — Elle valait 2 fr. 50 de notre monnaie en 1897.

de sa victime, laquelle, très recherchée des médecins indigènes pour certaines préparations pharmaceutiques, est achetée par eux au poids de l'or.

Ayant moi-même le goût des aventures cynégétiques, je m'intéressais vivement aux chasses de Thao Sou Van, tout en reconnaissant qu'elles étaient beaucoup trop pénibles et longues, pour que j'eusse la force ou le loisir de l'accompagner. A l'un de mes séjours au poste de Na Huong, au mois de décembre 1896, un charmant compagnon, agent du syndicat du Laos à Outhène, M. de P..., avait profité de ma tournée pour visiter cette région qu'il désirait explorer, pour se rendre compte des possibilités d'y faire un jour de l'élevage de bétail.

Fervent disciple de saint Hubert s'il en fut jamais, M. de P. tenta de chasser pendant quelques jours avec Thao Sou Van. Ce dernier n'osa pas refuser catégoriquement, mais il nous fit parfaitement comprendre qu'il ne désirait pas avoir un compagnon de chasse, et que, particulièrement, il lui serait désagréable d'emmener avec lui un Européen. Il allégua le peu d'habitude que devait avoir M. de P... des fatigues spéciales inhérentes à la chasse en pays de montagne, et surtout il parut reculer devant la responsabilité qui pourrait lui incomber, si un accident, toujours possible, venait à se produire. Nous comprîmes, et n'insistâmes point.

En maniant le vieux fusil dont se servait notre chasseur, je lui offris de lui en prêter un, de qualité bien supérieure, et même je voulus lui donner un Winchester à répétition. Il refusa en me remer-

ciant beaucoup, m'affirmant qu'avec une arme venant de nous, il ne tuerait plus ses gibiers de prédilection, et nous avoua, avec le plus grand sérieux, qu'il n'était heureux dans ses chasses que grâce à la protection du génie qui habite son fusil. A cela il n'y avait plus rien à dire ; au Laos, comme en tout autre pays, c'est la foi qui sauve.

Si nous ne tuâmes pas les grands fauves dont l'imagination de M. de P... rêvait d'enrichir son carnet de chasse, nous nous vengeâmes amplement sur les coqs de bruyère et les paons, deux excellents gibiers, les premiers dans tous les cas, les seconds seulement quand ils sont jeunes. La chair des vieux paons, en effet, est dure et très filandreuse, et ne peut guère être accommodée qu'en ragoût, après avoir attendu au garde-manger pendant quelques jours.

Là où est le paon est le tigre, dit le proverbe annamite. Nous avons pu constater que ce dicton est aussi vrai au Laos qu'en Annam. Le tigre laotien est de beaucoup plus petite taille que son voisin du versant est des montagnes, il attaque très rarement l'homme et pendant tout mon séjour dans le Cam Mon, je n'ai eu que deux accidents sérieux à noter. Il y a même, dans cette région, beaucoup plus de panthères que de tigres, mais panthères ou tigres ne laissent pas d'être d'une rencontre très désagréable, et leur arrivée nocturne dans un village produit toujours une impression à laquelle on s'habitue difficilement.

Le garde principal du poste de Na Huong possé-

dait, à vingt mètres de la palissade, une petite maison très solidement construite, mais couverte en chaume, selon l'usage du pays, dans laquelle il faisait enfermer, pendant la nuit, son troupeau de chèvres. Un soir, vers dix heures, fatigués par une journée de chasse, nous venions de nous coucher, lorsque nous fûmes réveillés par des cris, des sons de tam tam auxquels vinrent se joindre les appels de la sentinelle placée dans un mirador. C'était Monsieur le tigre, pour parler de lui avec la formule polie que n'oublie jamais d'employer tout Annamite, qui, venant rôder autour de l'étable aux chèvres, et n'ayant pu passer à travers la forte clôture qui la fermait, avait, d'un bond, sauté sur la toiture que son poids avait défoncée; il avait saisi une chèvre, non la moins belle, était sorti par le même chemin, et s'était enfui en emportant sa proie. Mais ce sont là choses courantes dans toutes ces montagnes.

Le muong de Cam Mon, adossé à la frontière annamite, n'a pas été sans ressentir le contre-coup des événements qui ont, à diverses reprises, agité la turbulente province de Nghé An. Les bandes insurgées de l'Annam, traquées autrefois par nos soldats, dernièrement encore par nos milices, lors de l'insurrection de Phan Dinh Phung, ont essayé bien souvent de trouver un refuge sur son territoire, et de s'y ravitailler.

Depuis que la province est française, ces bandes, révoltées contre notre autorité, ont dû renoncer à y pénétrer, ou, si parfois elles le tentaient, elles se

heurtaient à nos milices du Cam Mon, et aux habitants que les autorités locales avaient armés pour nous prêter main forte. Jamais leur concours ne nous a fait défaut, et il a souvent été tellement efficace qu'il est permis d'affirmer que la province a contribué, pour une part modeste, mais non sans valeur, à la pacification de l'Annam aujourd'hui complète. Nous avons donc le droit de compter sur la fidélité des habitants du muong de Cam Mon, et de leurs mandarins, fidélité dont ils nous ont donné les preuves, et que quelques-uns ont affirmée de leur sang.

Muong de Cam Keut. — Le muong de Cam Keut est, comme celui de Cam Mon, un ancien huyen annamite.

On a vu l'influence que le talent d'un beau chanteur a pu avoir sur la destinée de ce muong ; si nous en croyons la signification du mot Cam Keut, le chant fut toujours très apprécié des habitants de cette région ; Cam Keut, en effet, se traduit en français par les mots : origine du chant.

Le muong de Cam Keut est situé au nord de la province, en frontière de la partie muong du Nghé An, du Tran Ninh et de Vien Chan ; il est bordé à l'est par le muong de Cam Mon, au Sud Ouest par le muong de Pak Hin Boun. Le mandarin qui dirige ce muong a été jadis investi des fonctions de huyen par l'Annam ; il est jeune, doué d'un esprit très ouvert, sous son apparence un peu endormie, et très aimé des populations qu'il administre. Il parle très couramment la langue annamite.

La région de Cam Keut est des plus pittoresque. Les montagnes boisées alternent avec de riches vallées, mieux cultivées que dans le reste de la province, parce qu'elles sont, en partie, habitées par des Phu Thuongs, anciens émigrés de l'Annam.

Lorsque, venant du Cam Mon, on pénètre dans le Cam Keut, le premier centre habité qui se présente est le charmant village de Ban Bo, habité par cette race intéressante des Phu Thuongs. Ban Bo est situé dans la boucle d'une jolie petite rivière, au fond d'un superbe cirque cultivé en rizières, et, s'il n'était bâti sur pilotis, et entouré d'une palissade, on pourrait croire, en y entrant, arriver dans un riche village de certaines parties de notre Champagne. La vie y a une activité qui surprend d'autant plus qu'on est peu habitué à en trouver des exemples au Laos. Bœufs, buffles, porcs, chèvres, tout y abonde. La volaille y est particulièrement belle et bonne, nourrie de grains comme en France, et non pas réduite à chercher sa vie au hasard, comme on le voit trop souvent dans les autres parties de l'Indo-Chine.

Les habitants ont un costume très pittoresque : les hommes s'habillent du pantalon annamite porté très court, d'une petite veste de couleur bleu foncé, garnie de dessins en fil rouge, et de boutons de métal. puis du turban, avec les cheveux courts. Les femmes portent le pantalon, serré du bas par des bandes formant molletières, semblables à celles de nos troupes alpines, la veste très collante à la poitrine, très ornée, garnie de broderies d'argent

pour les jours de fêtes ; elles ont les cheveux longs, et se coiffent du turban.

Contrairement à ce qui existe dans tout village important, Ban Bo ne possède pas de pagode. Dans chaque maison se trouve un petit coin, garni d'une espèce d'autel dédié à un culte mal défini, mais qui se rapproche évidemment beaucoup du culte des ancêtres, à la façon de l'Annam.

Si l'abondance de bétail est un signe de richesse pour les habitants, ce n'est pas un agrément pour l'Européen, toujours un peu sybarite, qui est appelé à passer une nuit à Ban Bo ; nous en avons fait l'expérience à plusieurs reprises. Installés dans la maison du maire, immense grange sur pilotis, à la toiture de paillotes largement tapissée de toiles d'araignées d'un âge respectable, le bruit des animaux placés sous le plancher treillagé nous empêcha pendant quelque temps de dormir. Il y avait là tout un monde de bœufs, de buffles, de porcs, se disputant la paille de riz qui leur servait à tous de litière et de nourriture. La fatigue de la journée aidant nous procura malgré tout un excellent sommeil. Heureusement la longueur de l'étape à parcourir le lendemain nous forçait à partir de bonne heure, car, en nous éloignant de Ban Bo, nous fûmes poursuivis par les cris de ces animaux, dominés par les fanfares des innombrables coqs, saluant tous, chacun à sa façon, l'approche du jour.

Les Phu Thuongs de toute cette région fabriquent de très originales étoffes, notamment des serviettes de coton blanc, brodées de soies multi-

colores et garnies de franges, tout à fait semblables, comme dimensions et comme apparence, à celles de nos services à thé. J'ai voulu, pensant les utiliser dans ce sens, en faire fabriquer quelques douzaines, mais je me suis heurté, cette fois encore, à l'indolence et à la paresse des producteurs. Ce sont les femmes qui tissent ces charmantes étoffes, mais elles ne les fabriquent exclusivement que pour leurs besoins. Alors, quand j'ai parlé de douzaines, ce chiffre énormes les a effrayées, si bien qu'elles m'ont demandé au moins deux ans pour me satisfaire. Je n'ai donc pu en rapporter que quelques échantillons, qui m'ont d'ailleurs été vendus à un prix assez élevé, pour le pays bien entendu. Ces braves femmes m'ont échangé deux de ces serviettes contre un tical [1], ce qui donne à chaque pièce une valeur de 0 fr. 75 de notre monnaie.

J'ai omis de dire, en parlant du costume, que les femmes phu thuongs remplacent souvent le sombre turban annamite pour une de ces serviettes, dont elles enroulent coquettement leur chevelure tordue en chignon, se faisant ainsi une coiffure d'un genre tout particulier.

Un soir, je me promenais autour de ce village de Ban Bo, désirant, en raison de son aspect pittoresque, en prendre quelques vues photographiques; mon attention fut attirée par une espèce de mirador, assez élevé sur quatre poutres, placé seul

1. Le tical est une monnaie siamoise employée dans tout le Laos, il vaut 0 60 de la piastre. Le cours de la piastre étant de 2 fr. 50, le tical représente donc une valeur de 1 fr. 50 de notre monnaie.

en dehors de l'enceinte, et dans lequel se tenait, filant au rouet, une femme d'un très grand âge. En me voyant, cette pauvre créature, à l'aspect décharné, fit des gestes de supplication, en tendant vers moi ses mains de squelette. J'interrogeai le maire, qui, du ton le plus naturel, et tout souriant, me répondit que c'était une vieillegrand'mère très âgée, qui n'était plus bonne à rien, n'ayant même plus la force nécessaire pour aller puiser de l'eau à la rivière; de plus elle n'était pas propre, et criait la nuit en dormant; alors, pour s'en débarrasser et pour ne pas en être incommodés, ses enfants l'avaient reléguée hors de l'enceinte, et isolée. Le maire ajoutait toutefois qu'une des petites-filles de cette femme allait, deux fois par jour, lui porter sa nourriture, et ce chef de village, qui était cependant un brave homme, semblait dire que c'était là un acte très méritoire.

Je recommandai un peu plus d'indulgence et de pitié pour les misères de la très grande vieillesse, n'ayant pas grand espoir d'être compris. Les idées de charité n'ont pas encore pénétré là bas, et le Laos attend encore son saint Vincent de Paule.

Dans le fond du muong de Cam Keut, on trouve dans les ruisseaux des sables aurifères, qui furent exploités autrefois, à différentes époques, par les Birmans et par les Chinois, lors de l'occupation des provinces du nord par l'invasion des Hos. J'en parlais, certain jour, au Chau Muong, et je lui demandais pour quel motif les habitants de sa province, les plus indiqués pour ce travail, puisque

le terrain précieux se trouve à leur portée, ne se livraient pas à la recherche de l'or. La réponse fut, d'abord, ce qu'elle est toujours en pays laotien, c'est-à-dire que cette recherche était très pénible, et nécessitait un travail des plus fatigant, puis que c'était bien loin, dans une région sans habitants, et protégée par les génies de la fièvre. Ceci ne me surprit guère, car je connaissais assez le Laotien pour le savoir ennemi de tout effort. Mais j'avoue que la dernière partie de la réponse du mandarin m'étonna : « pourquoi aller chercher de l'or, me dit-il, nous n'en avons pas besoin. »

Il reconnut toutefois que seuls quelques jeunes gens amoureux, désireux d'offrir un présent à la jeune fille aînée, allaient dans la montagne, y passaient quelques jours, et faisaient, à leur retour, fabriquer des colliers ou des bracelets avec la poudre d'or qu'ils avaient recueillie.

L'amour seul avait donc assez de puissance pour dompter l'indolence des jeunes hommes du Cam Keut. Sont-ils, en cela, une exception à la règle générale qui gouverne l'humanité, et ne trouverait-on pas, dans les pays les plus civilisés, des exemples du même genre ?

Il faut ajouter que toute la suite du Chau Muong, mandarins, kromakanes, écrivains, assistant, selon l'usage, quand on ne traite pas de questions confidentielles, à l'entretien que j'avais avec leur chef, parut trouver très extraordinaire, et presque plaisante, l'idée émise par moi de se livrer à la recherche de l'or, et, si le respect n'avait pas retenu tous

ces braves gens, je suis certain que ma motion aurait été accueillie par un éclat de rire général.

Il faut malheureusement dire, en parlant du muong de Cam Keut, que bon nombre de ses habitants ne savent pas résister à leur penchant pour l'opium, et que certains mandarins donnent eux-mêmes, sur ce point, le mauvais exemple à leurs administrés.

L'opium, pris en petite quantité, n'est pas, paraît-il, trop nuisible; mais il en est de ce vice comme de bien d'autres, on commence par fumer une ou deux pipes, et l'on en augmente peu à peu le nombre, autrement on verrait diminuer le pseudo-bien-être que procure ce poison, et alors ses effets deviennent terribles. L'opium pris à forte dose éteint l'intelligence, atrophie la volonté, et réduit ses adeptes à l'état de squelettes ambulants. Par bonheur, en raison de son prix très élevé, il faut être riche pour fumer l'opium. Ce vice n'est donc pas à la portée de tout le monde, et, restant le triste privilège de la classe aisée, ne produit que des ravages forcément limités.

Muong de Tha Khek. — Le muong de Tha Khek est situé entre le muong de Mahasay à l'est, et le Mékong à l'ouest. Il a pour limites, au nord le muong de Pak Hin Boun, et, au sud, la rivière Sé Bang Fai, qui le sépare de la province de Song Khône.

Le territoire de ce muong faisait, avant notre arrivée, partie du muong de Lakhone, centre très important situé sur la rive droite du grand fleuve;

c'est donc une division administrative de création récente, et probablement provisoire, mais on sait que le provisoire dure quelquefois bien longtemps, dans tous les pays. Le centre administratif, où réside le Chau Muong, est à Tha Khek, coquet village situé en bordure du Mékong, presque en face, mais légèrement en aval de Lakhone.

Tha Khek fut, avant Pak Hin Boun, le siège du commissaire du Gouvernement, lorsque Cam Mon fut abandonné au profit de l'installation sur le Mékong. On y créa alors un poste bien compris, qui existe encore, mais n'est plus occupé par la milice. Les mandarins du village sont chargés de veiller à l'entretien et à la bonne conservation de ce poste, qui sert d'habitation au commissaire du Gouvernement ou aux autres fonctionnaires français, lorsqu'ils sont appelés dans la région par des affaires importantes à régler, ou par les tournées périodiques qu'il est indispensable de faire dans toute la province.

C'est à Tha Khek que mourut M. Mailly, qui fut, pendant quelque temps, à la tête de la province de Cam Mon. M. Mailly souffrait depuis longtemps d'une violente maladie d'estomac ; malgré les instances de son entourage, il ne voulut pas quitter son poste, pour aller, dans une formation sanitaire de l'Annam, chercher les soins qui lui étaient cependant bien nécessaires. Il mourut un matin, sans qu'on s'attendît à un dénouement aussi immédiat, au moment où, se décidant enfin à partir, il donnait l'ordre de préparer les pirogues qui devaient l'emporter. Sa tombe est à cent mètres derrière le

poste de Tha Khek; c'est un grand bloc de maçonnerie formant dalle, surmonté d'un modeste croix de bois. Le tout est entouré d'une solide palissade.

Tha Khek fut autrefois un centre important, dépeuplé ensuite, comme tant d'autres, par les guerres avec le Siam, puis reconstitué peu à peu. C'est un des très rares points de la province où l'on trouve quelques ruines, traces d'un passé qui ne fut pas sans grandeur. En amont du village actuel, se trouve une colossale statue de Bouddha, qui était autrefois placée à l'intérieur d'une pagode. La pagode a disparu, les poteaux à demi calcinés qui témoignent d'une destruction par le feu sont encore visibles dans la brousse. Cette statue, où l'on peut remarquer les anciennes traces de l'or qui la recouvrait, a été signalée par le rapport de la mission de Lagrée, et par M. Aymonier, dans son « Voyage au Laos » publié par les annales du Musée Guimet. La pagode, aujourd'hui détruite, portait le nom de Vat Keng Muong, et passe pour avoir joui anciennement d'une certaine célébrité.

Je n'ai pu retrouver la stèle en grès, couverte d'inscriptions, qui, au moment du voyage de M. Aymonier, se trouvait derrière la statue. Il est probable que les Siamois l'ont emportée, comme ils ont fait de tant d'autres choses précieuses pour l'histoire du pays. Ruines et solitude, voilà toutes les traces qu'auront laissées ces conquérants d'un moment, dans les territoires qu'ils avaient usurpés.

Le Chau Muong qui dirige l'administration de la province de Tha Khek est nouveau venu chez nous.

Il était Chau Muong de Lakhone, et, pour échapper aux vexations que les Siamois ne lui ménageaient pas, car on le disait notre partisan, il a passé le fleuve. Le muong de Tha Khek ayant été administré jusqu'à ce moment par un Oupahat, faisant provisoirement fonctions de Chau Muong, nous avons pu titulariser dans ces fonctions le mandarin venu de l'autre rive, et cela s'est fait d'autant plus facilement que Tha Khek, ainsi que nous l'avons dit, dépendait, avant notre occupation, du grand muong de la rive droite qui a son siège à Lakhone.

Ce Chau Muong est un assez grand personnage, jouissant d'une certaine influence dans la région Il est doué d'une énergie peu commune, et la forme particulièrement carrée de son menton paraît indiquer, d'après les spécialistes en pareille matière, la volonté et la décision, qu'il a d'ailleurs également en partage. Les Siamois lui avaient donné des titres nombreux qui sont à citer, à titre de curiosité. Il était intitulé : Phrah Phenom Nakha Nurah Sethi, Soh Tep Binhout Poutra Bouri Sikout Boun Luong Chau Muong Lakhone.

Nous avons dit plus haut que celui des deux modes de repopulation de notre Laos qui paraissait le plus rationnel était de ramener sur la rive gauche les populations entraînées par les Siamois de l'autre côté du fleuve. Ce mouvement a commencé d'une façon assez sérieuse dans le muong de Tha Khek, et paraissait s'accentuer à la fin de l'année 1897. Le passage du Chau Muong de Lakhone, accompagné d'une partie de ses mandarins, de sa

nombreuse famille, et des bonzes d'une pagode renommée, est bien fait pour encourager les hésitants. L'essentiel était que ce retour des exilés dans leur ancienne patrie commençât. Nous pouvons donc, de ce côté, envisager l'avenir avec confiance.

Le muong de Tha Khek est essentiellement un pays de grandes plaines ; la couche de terre végétale y est très épaisse ; il deviendra donc dans l'avenir un lieu de production de céréales et d'élevage important. A Tha Khek même, on tente déjà l'élevage du cheval, et on pouvait y compter, il y a deux ans, une quarantaine de ces animaux. C'est un résultat fort appréciable pour cette région, si l'on tient compte des conditions troublées dans lesquelles elle a vécu jusqu'à une époque toute récente. Malheureusement, malgré les conseils qui leur sont prodigués à ce sujet, les Laotiens ne donnent aucun soin à leurs chevaux, qu'ils laissent à la pâture toute la journée, dans les environs du village. Vers le soir, les enfants vont les chercher, et se livrent alors, sur le chemin qui longe le fleuve, à des galops vertigineux. Souvent on oublie, ou on ne se donne par la peine de les faire rentrer dans leurs enclos pour la nuit, aussi ne se passe-t-il guère de mois sans que le tigre en emporte un ou deux.

On ne pourrait s'imaginer, si on n'en avait des exemples constants, de quelle audace est doué le tigre, même dans ces régions des rives du fleuve, éloignées des montagnes, et relativement assez peuplées. L'inspecteur de la garde indigène de la pro-

vince, envoyé en tournée pour activer la rentrée de l'impôt, s'était installé, avec une dizaine de miliciens, au poste de Tha Khek. Il avait profité de ce déplacement pour acheter deux ou trois bœufs, destinés à augmenter le troupeau de Pak Hin Boun, et, en attendant son départ, avait laissé ces animaux dans le poste. La tranquillité étant absolue, on ne fermait jamais, le soir, les portes de l'enceinte; une sentinelle veillait seule pour la garde des armes de l'escorte. Un soir, vers onze heures, les cris du milicien de garde mirent le poste en émoi. Rapide comme l'éclair, un tigre, entré par une des portes, avait bondi sur le plus gros des bœufs, et s'était enfui, emportant sa proie, en traversant la haie de bambous vifs qui sert de clôture à une des faces du poste. On ferma les portes, dès ce jour-là, et la sentinelle dut entretenir un feu pendant toute la nuit, pour éviter le retour d'une semblable visite.

A quelques kilomètres en aval de Tha Khek, et sur la rive française du fleuve, se trouve l'emplacement de l'ancien Lakhone. Inutile de dire ici le motif qui a fait transporter sur la rive droite ce centre si important; on se heurte forcément à des redites, en décrivant un pays où sont passés les Siamois.

Généralement un village laotien qui disparaît ne laisse aucune trace. Les maisons, contruites en bois, n'étant plus entretenues, tombent presque immédiatement en ruines. S'il existe, parmi les débris abandonnés, quelques pièces de charpente

d'une qualité peu commune, les villages voisins s'en emparent pour les utiliser à de nouvelles constructions, puis, en deux années, la végétation luxuriante des pays tropicaux a tout envahi, et tout recouvert. A l'emplacement de l'ancien Lakhone, cependant, et ceci est à noter, car le fait est bien rare dans la province, se dresse une petite ruine laotienne, en forme de that. On dénomme that un monument construit dans l'enceinte d'une pagode, affectant presque toujours la forme pyramidale, et qui recouvre parfois, soit les cendres d'un bonze renommé, soit une relique de Bouddha ou de ses disciples. Souvent les habitants qui ont élevé ou réparé le that ont enfoui sous ses soubassements des sommes d'argent parfois considérables, ou des objets précieux.

La ruine qui nous occupe est une pyramide quadrangulaire massive, construite en briques, à trois gradins, dont la base mesure quinze mètres environ de côté, et qui est couronnée par un autel. Ce monument, placé à l'intérieur de l'enceinte d'une pagode disparue, est entouré d'une rangée de pierres plates, tenant lieu de mur d'enceinte, et atteste l'ancienne prospérité de Lakhone. Autour de ce that sont groupées quatre ou cinq maisons, dont une est occupée par quelques bonzes.

Plusieurs îles du Mékong, relevant du muong de Tha Khek, sont couvertes de belles cultures de tabac. Le Laotien fume ce tabac, après l'avoir fait simplement sécher et hacher, dans des petites pipes de provenance anglaise, ou roulé en cigarettes dont

l'enveloppe, au lieu d'être en papier, est faite avec un morceau de feuille de bananier.

J'ai pu observer, à différentes reprises, en traversant le Mékong entre Tha Khek et Lakhone, des effets de mirage absolument semblables à ceux qui se produisent dans le sud de l'Algérie. Ce phénomène se manifeste uniquement aux heures les plus chaudes de la journée, entre onze heures du matin et une heure de l'après midi, au moment où le soleil est aux environs du méridien. Du milieu du fleuve, la grande île de Don Don apparaît alors sous une image double et superposée, dont la supérieure est renversée, comme cela a lieu pour les bouquets de palmiers d'Afrique, dans les sables surchauffés de l'extrême Sud. Ce passage du fleuve, entre Tha Khek et Lakhone, est le seul point de l'Indo-Chine où j'ai pu constater le mirage.

Muong de Pak Hin Boun. — Le muong de Pak Hin Boun, situé en bordure du Mékong, s'étend depuis la rivière Nam Ka Dinh, qui le sépare, au nord, de la province de Vien Chan, jusqu'à une ligne conventionnelle située un peu au sud de la rivière Nam Hin Boun, ligne au delà de laquelle commence le territoire de Tha Khek. Il a pour limites à l'est, les muongs de Cam Keut et de Cam Mon, et une petite partie du muong de Mahasay. Ce muong, qui dépendait autrefois de Lakhone, est comme le muong de Tha Khek, de création récente et provisoire.

Le muong de Pak Hin Boun est couvert de plaines et de forêts, semées de grandes lignes de rochers

calcaires aux formes bizarrement contournées. Certains points de la vallée du Nam Hin Boun seraient, en Europe, des lieux d'excursion très fréquentés, et je connais maints paysages des rives de ce cours d'eau qui pourraient rivaliser, sans crainte d'infériorité, avec les célèbres gorges du Tarn.

Ce muong tire son nom de la situation géographique de son chef-lieu. Pak signifie embouchure, confluent, et Hin Boun, nom de la rivière au confluent de laquelle se trouve le commissariat, se traduit en français par : pierre à chaux. Les riverains fabriquent en effet de grandes quantités de chaux, avec les roches calcaires qui bordent la rivière.

Pak Hin Boun est le siège du commissariat du Gouvernement, et le chef-lieu de la province. On y a créé en pleine brousse, dans les derniers mois de 1895, une installation assez bien comprise. L'emplacement est fort heureusement choisi, au débouché de la rivière qui conduit à la route d'Annam, et sensiblement au milieu de la rive de la province baignée par le Mékong. La résidence est en face même de la petite ville très importante d'Outhène, située sur la rive droite du fleuve, et dont nous aurons à dire quelques mots, quand nous étudierons le fleuve lui-même.

A la tête du muong de Pak Hin Boun, est placé un mandarin nommé Thao Sou Ma, âgé de cinquante ans. Son père devait être de grande famille, si l'on en croit ses titres, qui étaient : Thao Noi Pha Sou Van Phackadi Chau Muong Tha Khon

Nhang. Le mandarin actuel est un homme intelligent et dévoué; il a rempli, en 1896 et 1897, les fonctions d'assesseur indigène au tribunal criminel du commissaire du Gouvernement ; ses raisonnements, toujours empreints d'un grand bon sens, dénotent une tournure d'esprit des plus claire.

Sa résidence est à Pak Hin Boun même, à côté du siège du commissariat. Auprès des bâtiments de l'administration, s'est créé, pendant l'année 1897, un village déjà assez considérable, et dont l'importance ne fera que s'accroître ; on dispense, dans ce but, de l'impôt personnel, pendant deux années, tous les Laotiens qui viennent y résider, et y construire une habitation.

Une pagode a été créée à l'entrée du village, et le bonze qui en est le chef est d'un grade assez élevé dans la hiérarchie particulière à cette caste. Un that, construit dans la cour de cette pagode, a été inauguré d'une façon solennelle, et des sommes d'argent très considérables, ainsi qu'une certaine quantité d'objets précieux ont été, selon la coutume, enfouis sous le soubassement du monument.

Un taseng, ou maire d'un village des environs de Pak Hin Boun, qui était possesseur d'un très beau sabre birman, à la garde et aux boucles d'or, le sacrifia de cette façon. J'en fus très peiné, car je m'étais promis, sans cependant en avoir encore manifesté l'intention, de chercher à acquérir cette arme superbe. Mais, contre le préjugé religieux, il n'y avait rien à dire ni à faire. Nous ne devons pas, en effet, dans l'intérêt de notre domination,

froisser en rien les usages traditionnels du pays, principalement en ce qui touche les questions religieuses. J'ai même personnellement, me conformant à la façon d'agir de mes collègues des autres provinces en pareille circonstance, remis au Chau Muong un certain nombre de piastres, qui ont été, avec les autres, jetées sous les fondations du that.

Ce village de Pak Hin Boun, en bonne voie de création, ne peut malheureusement pas être placé en bordure du Mékong, comme le sont les principaux centres de la rive droite. Une vaste mare, ancien lit, probablement, d'un bras du fleuve actuellement comblé, s'étend parallèlement à son cours, sur une très grande longueur, et c'est en arrière seulement de cette mare que l'on trouve un sol assez ferme, et assez résistant, pour y établir les nouvelles constructions.

Il serait très facile de faire écouler vers le fleuve les eaux stagnantes de ce marais, en creusant trois ou quatre canaux d'évacuation, car ces eaux ont leur niveau à une quinzaine de mètres au-dessus de la cote de basses eaux du Mékong.

J'en faisais la remarque au Chau Muong, et il était de mon avis, reconnaissant que ce travail serait très facile à exécuter, et en même temps très utile; mais il y avait un obstacle imprévu. Cette mare est, paraît-il, la demeure d'un génie, et ce génie, généralement bienveillant, se mettrait fort en colère si on lui modifiait ou supprimait son domicile habituel. Le brave Chau Muong me disait tout cela en riant, ajoutant que lui, personnelle-

ment, ne croyait guère à toutes ces superstitions, mais qu'il fallait bien tenir compte de la façon de penser du plus grand nombre. Je soupçonne qu'il se vantait un peu, en affectant devant moi ces allures de scepticisme, et que, bien au fond de sa pensée, si on pouvait photographier les idées de derrière la tête, on aurait trouvé chez lui, comme chez tous ses compatriotes, la crainte intense de déplaire au puissant génie, son voisin.

Muong de Mahasay. — Le muong de Mahasay, situé au sud du muong de Cam Mon, en bordure de la chaîne annamitique, est adossé aux provinces de Ha Tinh et de Quang Binh, et comprend presque tout le bassin de la rivière Sé Bang Fai. Il est, comme le Cam Mon, couvert de montagnes, mais les vallées y sont plus larges, et conséquemment la culture et l'élevage y ont plus d'avenir.

Il est administré en ce moment par un Chau Muong qui jouit d'une très grande autorité dans sa province, et dont l'influence s'étend sur toute la région, et même sur une partie de la rive droite du Mékong. Son nom est Tao Kham Tan ; il est né le sixième jour du neuvième mois de l'année laotienne 1196, qui correspond à l'année 1835 de l'ère chrétienne ; il a donc aujourd'hui soixante-cinq ans. Il est petit-fils du dernier roi de Vien Chan, dépessédé, nous l'avons vu, par les Siamois. Son père, Chau Men, est mort dans les prisons de Bangkok.

Kham Tan a débuté dans l'administration comme Kromakane du muong de Mahasay, il est à la tête

de ce muong depuis 1880. La haine justifiée qu'il éprouve pour les Siamois accentue, s'il est possible, son dévouement envers nous. Il nous a donné des preuves effectives de sa fidélité, lorsque, malgré son âge avancé, il s'est mis en personne à la tête des contingents laotiens, aidant ainsi la garde indigène à fermer le passage aux bandes de Phan Dinh Phung, chassées de l'Annam par la colonne de police. Il a été, en récompense de ses services dans ces circonstances, décoré de la croix d'officier du Dragon de l'Annam.

C'est un beau vieillard, de figure distinguée, et de grande allure. Sa mise, toujours très simple, n'exclut pas une certaine recherche. On a l'impression, en l'entendant parler, qu'il est de grande race, et ses raisonnements, toujours justes, mêlés à beaucoup de finesse, et à cette grande indulgence qu'ont presque toujours pour leurs semblables les hommes qui ont vu bien des événements, dénotent en lui un chef de premier ordre. Né pour commander, il est obéi sans effort, et l'administration française ne peut que désirer le conserver longtemps encore à la tête de sa province.

Le muong de Mahasay contient, dans la haute vallée de la Sé Bang Fai, de vastes forêts où abondent les éléphants sauvages, que les habitants poursuivent chaque année dans de grandes chasses, qui sont en même temps de grandes fêtes. Autour des centres habités, malheureusement bien rares, en comparaison de la grande étendue du territoire, on trouve de belles rizières, assez bien



CHAU MUONG DE MAHASAY
et ses mandarins.

cultivées, qui ne fournissent néanmoins qu'une récolte par an à leurs possesseurs, tandis qu'entre les mains d'habiles cultivateurs, avides de gain comme le sont les Annamites, elles pourraient certainement en donner deux.

Les anciens habitants du muong de Mahasay, emmenés par les Siamois sur la rive droite du fleuve, après la chute de Vien Chan, ont formé au nord du Siam des centres importants. A la fin de 1897, nombreuses étaient les familles de ces exilés qui témoignaient le désir de rentrer au pays où ont vécu leurs pères. Quelques-uns de leurs mandarins parcouraient déjà le muong, à la recherche des emplacements où ils pourraient s'établir.

Cette chute de Vien Chan, c'est pour le Laos la date tragique, comme l'est, pour nos Français de Lorraine, la guerre de 1870. On entend dire couramment, dans toutes les provinces laotiennes : ce fait s'est passé tant d'années après la chute de Vien Chan. Nos paysans de l'est répètent sans cesse, de la même façon : c'était tant d'années après la guerre. Il est, dans tous les pays, des cataclysmes qui font époque, et dont le souvenir ne s'efface jamais de la mémoire des hommes.

Cantons indépendants. Au nord-est du muong de Mahasay, existent, tout proches de la frontière annamite, trois cantons auxquels l'administration a jugé utile d'accorder une certaine autonomie, en les laissant néanmoins soumis à l'autorité nominale du Chau Muong. Ces cantons sont nommés Ban Tong, et Phon Savan, peuplés par des gens de race

Sek, et Ban Na Thot, habité par une branche des Sos.

Ces pays relevaient, de toute antiquité, de l'Annam, et il y a eu une certaine difficulté à les en détacher. Leurs habitants, par un orgueil de race difficilement explicable, éprouvaient de la répugnance à être gouvernés par des mandarins laotiens. Les chefs de chacun de ces cantons sont donc autorisés à répartir, et à percevoir directement l'impôt, qu'ils apportent eux-mêmes au siège du commissariat. Ils peuvent correspondre avec le commissaire du Gouvernement, mais en transmettant leur correspondance par la voie du Chau Muong de Mahasay. C'est, d'autre part, à ce mandarin que sont envoyés tous les ordres qui concernent ces cantons, et c'est lui qui doit leur rendre la justice dans toutes les affaires auxquelles un de ses administrés serait mêlé.

Les populations qui habitent ces petits territoires d'exception sont intelligentes, d'allure très franche et sympathique. Leurs chefs sont venus pour la première fois au serment à Pak Hin Boun, en 1897, à deux reprises différentes, au mois d'avril et au mois d'octobre. Il est donc à présumer que nous pouvons compter sur leur fidélité, puisqu'ils sont en possession des franchises qu'ils réclamaient si ardemment. Toute surveillance ne doit pas néanmoins être écartée, et ces régions devront être visitées très fréquemment par les autorités françaises, car ce sont elles qui, d'une façon constante, à l'époque des soulèvements de l'Annam, ont donné

refuge et assistance aux insurgés poursuivis par nos colonnes.

Le roi Ham Nghi, dans la période de 1885 à 1888, entre sa fuite de Hué et sa capture, a trouvé, à plusieurs reprises, asile dans la région de Ban Tong, quand il était traqué de trop près par nos troupes du Quang Binh. Plus récemment, les mandarins de Phan Dinh Phung, et Phan Dinh Phung lui-même, y ont fait de fréquentes apparitions, et y ont reçu appui matériel et ravitaillement.

Le chef du canton de Ban Tong, que l'on nomme communément le Tong Hom, s'est acquis, de cette façon, une notoriété particulière. J'étais, en 1887, lieutenant au 2ᵉ bataillon de chasseurs annamites, et je parcourais, avec tant d'autres camarades, les montagnes du Quang Binh, donnant la chasse à l'introuvable roi Ham Nghi; mes cahiers de renseignements de cette époque, que je relisais, dix ans plus tard, de l'autre côté des montagnes, me donnaient déjà le nom du Tong Hom de Ban Tong, et me l'indiquaient alors comme un des plus fermes partisans du monarque en fuite. Il est vrai que bien des événements se sont passés depuis cette époque, et, si toute surveillance ne doit pas être écartée, je ne voudrais pas que l'on pût interpréter comme un signe de suspicion envers ce petit chef ces vieilles histoires auxquelles je viens de faire allusion. Bien des gens, dans l'Indo-Chine, nous combattaient autrefois, qui, depuis, ont servi notre cause avec fidélité, et de la nouvelle attitude desquels nous n'avons jamais eu qu'à nous louer.

CHAPITRE V

LA COUR D'ANNAM EN FUITE DANS LA PROVINCE

Attentat de Hué. — Fuite de la cour. — Arrivée dans la province de Cam Mon. — Les grandes pluies. — Séjour dans les montagnes. — La garde muong du roi. — Trahison. — Prise du roi. — Son arrivée au poste français. — Mort de Ton That Dam. — L'ex-roi Ham Nghi à Alger.

Le muong de Mahasay, la région de Ban Tong et la province annamite de Quang Binh ont été, de 1885 à 1888, les témoins d'un drame que je ne peux m'empêcher de raconter en quelques pages. Le dénouement de ce drame ne s'est pas, il est vrai, passé dans notre province de Cam Mon, qui fait l'objet de cette étude, il a eu pour théâtre les hautes vallées de l'Annam, toutes proches de la ligne de partage des eaux, mais l'événement dont je parle a eu un tel retentissement dans toute l'Indo-Chine, et, par ses résultats importants, mettant fin définitivement à un état de choses ancien, a eu sur l'avenir de notre domination dans le pays une telle influence qu'il n'est pas inutile, je pense, d'en énumérer les différentes phases.

La plume d'un Tacite serait nécessaire pour exposer d'une façon saisissante et vraie cette fugue



HAM NGHI
ancien roi d'Annam.

de la cour d'Annam de Hué, ce départ d'un régent, dont l'énergie, voisine de la férocité, a été justement condamnée, emmenant, devant les Français victorieux dans la capitale, son souverain âgé de quatorze ans, et le lançant, par patriotisme peut-être, par haine de l'ennemi occidental assurément, dans des aventures qui devaient se terminer par la capture de ce prince, et son internement dans une colonie lointaine.

Sans vouloir, en aucune façon atténuer, la responsabilité de ce régent, notre ennemi acharné, qui précipita son pays dans une insurrection, cause de tant de sang répandu, et que la grande reine mère de Tu Duc a, dans une proclamation restée célèbre en Annam, flétri du nom de mandarin rebelle, il faut reconnaître que, du jour où il a entrepris cette tâche, bien au-dessus de ses forces, de nous chasser de l'Annam, il s'y est donné tout entier, il a tout sacrifié à son ambition, à son patriotisme, ou à sa haine. Trois de ses fils sont morts d'une façon tragique pendant la campagne menée contre nous. On combat de tels adversaires ; on les pourchasse sans merci ; mais on ne peut s'empêcher de les saluer.

Tout le monde a présents à la mémoire les incidents qui se sont passés à Paris après la retraite de Lang Son ; on se rappelle la foule entourant en masse le Palais Bourbon, où se tenait une séance mémorable, la chute du ministère Ferry, puis, quelque temps après, la discussion sur la question de l'évacuation du Tonkin.

On peut, sans tristesse, narrer tous ces événements, à l'heure présente, où l'esprit public est si modifié. Les expéditions lointaines sont terminées et notre domaine colonial, définitivement constitué, ne réclame plus que la mise en valeur. L'Indo-Chine unifiée, et jouissant d'une paix complète, n'a plus à redouter aucune attaque, ni sur son territoire, d'une insurrection désormais sans chance de succès, ni à Paris de la part des adversaires de l'expansion coloniale.

Depuis la mort de l'empereur Tu Duc, en 1883, plusieurs souverains, qui n'avaient fait que passer, s'étaient succédé sur le trône d'Annam [1]. Le prince dont l'histoire nous occupe actuellement, enfant de treize ans, neveu de Tu Duc, avait été couronné au mois d'août 1884 sous le nom de Ham Nghi. Il régnait sous la tutelle des régents Nguyen Van Tuong et Ton That Thuyet, le premier, ministre des affaires étrangères, le second ministre de la guerre. Ton That, on le sait, est la préfixe qui distingue les membres de la famille royale.

Après les événements de Lang Son, en mars 1885, le général de Courcy avait été envoyé en Annam comme résident général, et général en chef, réunissant dans ses mains tous les pouvoirs civils et militaires.

Il débarqua à Hai Phong le 30 mai, séjourna pendant quelque temps au Tonkin, pour se mettre

1. 1883, Duc Duc, fils adoptif de Tu Duc ; 1883, Hiep Hoa, frère de Tu Duc ; 1884, Kien Phuoc, fils adoptif de Tu Duc, frere de Ham Nghi et de Dong Khanh.

au courant de la situation, et régler plusieurs questions urgentes, puis se rendit en Annam, où il débarqua à Thuan An le 1er juillet, demandant pour le 3 du même mois une audience royale, avertissant les régents « que le gouvernement de la République Française venant de le nommer commandant en chef des forces du Tonkin et de l'Annam, et, en même temps, résident général près Sa Majesté le roi d'Annam, il voulait, en sa qualité de diplomate, présenter au roi ses lettres de créance ».

L'annonce de l'arrivée à Hué d'un général d'un grade encore plus élevé que tous les militaires qu'on avait vus jusqu'alors fut accueillie sans enthousiasme par le gouvernement annamite, et fit naître de profondes inquiétudes dans l'esprit des deux régents.

Dès le lendemain, les négociations furent ouvertes pour le règlement de la remise, en audience solennelle, des lettres de créance du général, et il fut de toute évidence que l'on se heurtait au mauvais vouloir des mandarins, qui ne cherchaient qu'à gagner du temps.

Cependant les espions nous prévenaient de tous côtés que les Annamites faisaient de formidables préparatifs dans la citadelle, qu'ils montaient les canons sur les remparts, et constituaient des approvisionnements de batteries, que Thuyet avait fait distribuer à ses 30.000 soldats leurs rations de riz de campagne, et que, pour parer à tout événement, on avait, depuis plusieurs mois, préparé une citadelle près de Cam Lo, au fond de la province

de Quang Tri, pour y recevoir éventuellement le roi et la cour.

Le général de Courcy croyait bien à la trahison possible des Annamites, mais il les avait en si peu d'estime qu'il les jugeait incapables de tenter un coup de force contre lui.

Les journées du 3 et du 4 juillet se passèrent en négociations sur le règlement du cérémonial de l'audience royale, sur la porte par laquelle devait entrer au palais le général, sur l'escorte qui devait l'accompagner, et autres points qui nous paraissent aujourd'hui bien futiles, mais qui ont de l'importance dans les pays d'Extrême-Orient, où chaque cérémonie est réglée par des rites traditionnels.

On nous a rapporté, depuis, que les négociations avec les Français ne remplirent pas seules ces deux journées ; de profonds dissentiments régnaient entre les deux régents. Tuong désirait temporiser. Thuyet voulait agir ; ce fut l'avis de ce dernier qui prédomina.

La légation est séparée de la citadelle, et du Mang Ca, où étaient installées nos troupes, par le fleuve Truong Tien ; sachant que le général de Courcy y recevait, dans la soirée du 4 juillet, les fonctionnaires civils et tous les officiers, Thuyet donna l'ordre à un de ses mandarins militaires de s'aposter, avec des forces suffisantes, aux abords de la citadelle, et d'égorger tous les officiers français, au moment où, après être sortis de la légation, et avoir traversé le fleuve, ils regagneraient le Mang Ca[1].

1. Le Mang Ca est un ouvrage séparé de la citadelle, mais y attenant, et communiquant avec elle, placé au saillant nord.

Ce mandarin eut-il peur, ce qui n'est pas impossible; prit-il mal ses mesures, on l'ignore; toujours est-il que nos officiers rentrèrent, sans encombre, dans leurs cantonnements, vers minuit.

On se demande avec effroi ce qui serait arrivé, si le crime conçu par Thuyet avait pu s'accomplir. Nos soldats, privés de leurs chefs, et attaqués à l'improviste au milieu de la nuit, se seraient défendus avec courage, nous n'en doutons pas, mais auraient certainement fini par succomber. C'est donc à un de ces petits incidents qui causent parfois les grands événements que notre armée, si faible, dut son salut en cette grave circonstance.

Vers une heure du matin, au coucher de la lune, qu'ils attendaient pour agir, les Annamites attaquèrent à la fois le Mang Ca d'un côté, la légation de l'autre. Des prisonniers, libérés dans la journée pour cette mission spéciale, munis de torches incendiaires, répandirent le feu de toutes parts, tandis que les huit cents canons de la citadelle envoyaient leurs boulets sur les deux points où était cantonnées nos troupes.

Un missionnaire, Parisien de naissance, et qui était encore enfant en 1871 pendant la Commune, m'a raconté que le bruit de ces canons, faisant feu tous à la fois en pleine nuit, avait, pendant plus d'une heure, été insupportable, et que les dernières canonnades de l'insurrection parisienne, cependant si violentes, n'en pouvaient donner qu'une faible idée.

Grâce à la valeur de nos troupes, l'attaque des

Annamites, qui n'avaient pour eux que l'avantage énorme du nombre, fut partout repoussée. Nous n'étions, à ce moment, à Hué, que 31 officiers, 1387 hommes avec 17 pièces d'artillerie. L'armée annamite, d'après des renseignements qui me paraissent dignes de foi, a été évaluée à 30.000 hommes. Elle possédait en outre une artillerie très nombreuse, mais n'avait pas d'obus, et ses canons ne lançaient que des projectiles pleins [1].

Ainsi se passa cette nuit que l'histoire a flétrie du nom mérité d'attentat de Hué. L'attaque fut déloyale en effet, puisqu'elle eut lieu sans déclaration d'hostilités, et au milieu des pourparlers qui devaient continuer encore le lendemain, sur le cérémonial de l'audience royale.

Quel était donc le but des régents de l'Annam? Ils savaient très bien que, les armes à la main, ils n'étaient pas en état de lutter contre la puissance de la France, mais ils espéraient, par un coup de main audacieux, et grâce au nombre de leurs soldats, égorger le général en chef, séparé, à la légation, de la plus grande partie de ses troupes [2] et, dans le désarroi qui aurait fatalement été la suite d'un tel événement, nous repousser jusqu'à la mer. Ils se rappelaient ce qui s'était passé à Paris, car

1. La troupe qui joua le rôle le plus efficace dans ce combat fut le bataillon du 3e zouaves, à la tête duquel était le commandant Metzinger, aujourd'hui général, commandant le 15e corps d'armée, à Marseille.

2. Il n'y avait, à la légation, qu'une compagnie de chasseurs à pied, et un poste d'honneur fourni, ce jour-là, par l'infanterie de marine.

ils étaient très exactement renseignés, après notre retraite de Lang Son, et ils espéraient que la nouvelle d'un échec, sérieux cette fois, arrivant dans notre capitale, soulèverait de nouveau les passions populaires, et, forçant la main au Gouvernement Français, amènerait l'évacuation de l'Annam et du Tonkin. Ils ignoraient que, le drapeau une fois engagé, un pays comme la France ne recule pas.

Vers six heures et demie du matin, le régent Thuyet, le roi qu'il emmenait avec lui, la cour, et près de 5.000 soldats, abandonnaient le palais, sortaient de la citadelle, et se réfugiaient au village de Kim Luong, pour prendre ensuite la route du nord.

Alors commença cette lamentable fuite, qui ne devait prendre fin que le 1er novembre 1888. Le premier jour, on s'arrêta au camp des lettrés, sur la rivière de Hué, au delà de Kim Luong; le lendemain on arriva à Quang Tri, et, devant les réclamations des soldats, pour lesquels les vivres n'étaient pas assurés, on posa des affiches, autorisant tous ceux qui ne pouvaient pas suivre avec leurs propres moyens à rentrer dans leurs foyers.

De Quang Tri, on gagna le petit fort de Tan Sö, que l'on avait, depuis quelque temps, créé et armé derrière Cam Lo. Tan Sö est aujourd'hui le poste de tram de Viet Yen. La cour, et son escorte de fidèles, réduite à mille hommes environ, y séjourna pendant trois jours, puis elle tenta de gagner le Tonkin, par la route mandarine de l'Annam. Mais, le 25 juillet, nos troupes occupaient Dong Hoi, le

10 août elles entraient dans Vinh, et fermaient ainsi aux fuyards la route du nord.

En désespoir de cause, l'armée fidèle, ainsi qu'elle était intitulée dans les proclamations faites au nom de Ham Nghi, revint à Tan Sü, où elle résida de nouveau pendant quelques jours, ne sachant à quel parti se résoudre.

Un missionnaire des plus autorisé, et qu'un séjour de trente ans dans la capitale de l'Annam a fait l'homme qui connaît le mieux les choses de ce pays, m'a rapporté sur ces événements maints détails qui ne peuvent trouver place dans ce travail. Un seul cependant est à noter : le roi Ham Nghi avait, dans son entourage, un enfant du même âge que lui, allié à des familles catholiques de la région de Cam Lo. Ce serviteur a raconté que le malheureux roi versait continuellement des larmes; il disait à ses intimes : « on m'emmène par la force, je sens bien que nous faisons une faute énorme en partant, et que nous ne reviendrons jamais. » Puis, s'adressant particulièrement au jeune domestique dont il est question, il ajoutait : « il y a des catholiques dans les environs, je le sais; allez leur dire qu'on m'emmène malgré moi; qu'ils préviennent les Français à Hué, pour que l'on puisse mettre obstacle à mon départ. » Pauvre petit roi, c'étaient sans doute les premières larmes que vous versiez; ce ne devaient pas être les dernières!

Enfin la décision fut prise d'entrer au Laos, mais toujours avec le même projet de gagner le Tonkin, en suivant le versant ouest de la chaîne des mon-

tagnes d'Annam, puisque l'occupation des citadelles de la côte par les Français rendait la fuite par l'est impossible. On passa donc le col de Cam Lo, on arriva à Mai Lan, on traversa Ai Lao où l'on sortit de l'empire d'Annam. Les étapes de la cour en fuite dans la province laotienne actuelle de Song Khône furent les villages de la ligne Muong Tchépon, Muong Vang. Enfin l'on pénétra dans le muong de Mahasay, et nous retrouvons ici notre province de Cam Mon.

Depuis l'entrée au Laos, la situation s'aggrava chaque jour. On était au neuvième mois laotien, et, au lieu de l'éclatant soleil de juillet que l'on venait de quitter en Annam, on tombait en pleine saison des pluies. Rivières débordées, plaines inondées, accès de fièvre pernicieux, résultant de ce si brusque passage d'un climat sec à une atmosphère saturée d'eau, rien ne fut épargné aux fugitifs. Ce n'était d'ailleurs plus l'armée d'un puissant monarque, qui voyageait ainsi à travers notre province ; le cortège était des plus réduit, comprenant : une chaise à porteurs pour le jeune roi, très malade de la fièvre, six palanquins, dix chevaux, trois éléphants, cinquante charges de bagages, et un millier de mandarins de tous grades et de soldats.

Le Chau Muong de Mahasay, dont la province, il ne faut pas l'oublier, était alors occupée par les Siamois, prévenu de l'arrivée du roi d'Annam en fuite, envoya cinq de ses mandarins pour l'accompagner pendant la traversée du muong, et faciliter à la petite troupe l'acquisition des vivres dont

elle avait besoin. Il reçut, en récompense de ces bonnes dispositions, quatre chevaux et dix fusils, qui lui furent envoyés comme cadeaux au nom du roi. Inutile de dire que, plus tard, les Siamois s'emparèrent de ces présents; de plus ils condamnèrent le Chau Muong à une amende de seize cents ticaux (2400 francs) pour avoir laissé passage aux fugitifs, et leur avoir prêté assistance sans l'autorisation du gouvernement de Bangkok.

La saison des pluies fut, cette année-là, particulièrement rigoureuse. Pendant les quinze jours que Ham Nghi passa dans notre province, la pluie tomba presque sans discontinuer; et ce n'étaient pas de ces petites averses auxquelles nous sommes habitués dans nos climats de la zone tempérée, mais de ces vigoureux coups d'arrosoir, et de ces torrents d'eau que seuls connaissent ceux qui ont vécu sous les tropiques.

Dans les villages que la cour traversait, pauvres hameaux de montagnes pour la plupart, les très grands personnages seuls trouvaient place dans les maisons; les autres s'entassaient pêle-mêle sous ces mêmes habitations, élevées sur pilotis, comme dans tout le Laos, et cherchaient en vain à sécher leurs vêtements autour des feux qui servaient également à cuire le riz rouge ou le maïs qu'ils achetaient pour leur nourriture. Aussi que de décès, au cours de cette lamentable route, et quelle tristesse, pour les pauvres soldats, comme pour les plus fiers mandarins, de songer, en quittant la vie, que leurs restes ne reposeraient pas en terre d'Annam, et

que les rites funéraires ne seraient jamais accomplis sur leurs tombes ignorées.

Parfois aussi, les villages étant rares dans cette partie du muong de Mahasay, les étapes, rendues très pénibles par l'inondation, forçaient les Annamites à s'arrêter en pleine brousse. On construisait alors pour tout le monde des abris en paillotes ou en branchages, triste séjour pour ceux qui venaient de quitter les palais du roi, ou les riantes demeures des grands mandarins de Hué.

Les maladies commençaient à régner d'une façon inquiétante dans la petite troupe; on ne pouvait, en conséquence, continuer le voyage dans des conditions si défectueuses. Thuyet voulut donc acheter aux Laotiens tous leurs éléphants, mais ceux-ci refusèrent de les vendre, quelque prix qu'on en offrît. Il était en effet sévèrement défendu, sous la domination siamoise, de laisser sortir aucun éléphant du territoire, sans une autorisation de Bangkok.

Cependant, les proclamations[1] envoyées en Annam par la cour en fuite avaient soulevé tout le pays. Dans presque toutes les provinces, l'insurrection commença par le massacre des chrétiens réputés partisans des Français. On en tua un très grand nombre, et le sol de l'Annam, au nord comme dans le sud, fut largement arrosé de leur sang.

Thuyet, ne pouvant réaliser son projet de se rendre au Tonkin par le Laos, se réfugia dans la région de Ban Tong, où nous avons vu qu'il fut bien accueilli par le Tong Hom. C'est dans cette région, et dans

1. Lire aux notes le texte de ces proclamations.

la haute vallée du fleuve annamite Song Giang, que le roi d'Annam passa les années 1886, 1887 et 1888.

Narrer tous les incidents qui se passèrent pendant ces années, les luttes de nos soldats contre les partisans de Ham Nghi, les épreuves supportées par nos colonnes lancées à la poursuite de ce prince, serait sortir des limites de ce récit. Laissons donc de côté tous ces faits, nous réservant de les relater dans une prochaine étude, et voyons quelle était la situation de l'Annam au mois d'octobre 1888, c'est-à-dire quelques jours avant que le drame se dénouât.

A Hué, régnait, depuis le mois de septembre 1885, un nouveau roi, frère de Ham Nghi, que nous avions fait couronner sous le nom de Dong Khanh. Quant à Ham Nghi, on ne savait au juste où il se trouvait. Nos renseignements le disaient réfugié dans les montagnes du haut Song Giang, vivant de la façon la plus modeste, avec quelques princes de sa famille, et quelques grands mandarins. D'autres rapports le prétendaient mort de la fièvre, ou réfugié en Chine depuis longtemps.

Thuyet, nous l'avons su plus tard, avait quitté son maître depuis plusieurs années; il s'était retiré en Chine, allant demander l'intervention de cette puissance contre nos armes, et n'avait pas pu rentrer en Annam. Il avait laissé dans la région, pour tenir la campagne à sa place, son fils aîné, Ton That Dam, jeune homme de vingt-deux ans, qui avait été nommé deuxième ministre de la guerre, et envoyé royal dans les provinces du nord. Ton

That Dam non plus n'était pas auprès de son roi ; il occupait avec ses partisans le massif montagneux du Ha Tinh, et avait, à dessin, prié Ham Nghi de ne pas résider près de ses soldats. De cette façon, un échec subi par leurs troupes n'eût pas exposé la personne royale à tomber entre nos mains.

Cette famille de guerriers était cependant représentée auprès de son prince par un fils plus jeune de Thuyet, Ton That Thiep, âgé de dix-neuf ans, réputé pour son courage, et pour le désir indomptable qu'il exprimait sans cesse de rendre à son pays l'ancienne indépendance que nous lui avions enlevée.

Nos troupes, pénétrant chaque jour plus avant dans le pays insurgé, avaient créé sur tous les cours d'eau, sur tous les chemins, des postes provisoires. De ces postes rayonnaient constamment des reconnaissances, qui, battant toute la région, se reliant les unes aux autres, ne permettaient guère aux troupes ennemies d'en traverser le réseau. Nous avions ainsi séparé le massif du Ha Tinh des montagnes où le fleuve Song Giang prend sa source, et, par conséquent, coupé les communications entre Ton That Dam et le point où nous supposions qu'était la retraite d'Ham Nghi, point, on va le voir, où ce prince se trouvait réellement.

Dès le mois de septembre, certains symptômes annonçaient que les choses touchaient à leur fin.

Plusieurs chefs rebelles, des moins importants, il est vrai, s'étaient présentés à nos postes pour faire leur soumission, et ces actes, dénotant la détresse qui régnait dans le camp ennemi, devenaient de jour

en jour plus nombreux. Tous affirmaient que la situation des rebelles, cernés par nous, était désespérée. Le bruit public rapportait que l'entourage de Ton That Dam lui-même commençait à se disperser.

On assurait, d'une façon répétée, que le roi Ham Nghi vivait presque seul, retiré dans le haut fleuve, mais à un point inconnu et inacessible. Le village de Cha Mac, qui passait pour avoir fourni au roi, pendant deux années, ses serviteurs et ses vivres, était subitement abandonné par ses habitants. La discorde régnait, disait-on, au camp royal. Nous ne pouvions qu'attendre les événements, car il était impossible, sans renseignements plus précis, d'engager une troupe suffisamment forte pour agir, dans ces vallées étroites, qui, à la saison des grandes pluies près de commencer, se transforment, en quelques heures, en des torrents de dix à quinze mètres de profondeur.

Dans la nuit du 30 septembre au 1er octobre, survint un typhon qui fit monter les eaux du Nai, affluent du Song Giang, de quatorze mètres en six heures.

Un de nos postes, situé au village de Thanh Lang, sur ce cours d'eau, fut emporté par la violence du courant, et la petite garnison dut se réfugier sur des radeaux improvisés. Cet événement, qui aurait pu avoir une issue bien tragique, sans le sang-froid dont fit preuve l'officier commandant [1], eut pour conséquence l'ordre d'évacuer les postes du haut fleuve, car l'autorité militaire craignait,

1. M. le sous-lieutenant Cambe, du 2e bataillon de chasseurs annamites.

non sans raison, que les communications entre eux et les centres chargés de les ravitailler, et de les secourir en cas de besoin, ne devinssent impossibles pendant la saison des grandes eaux.

On parlait même de retirer toutes les troupes de la montagne, et de les concentrer dans les citadelles, ou dans quelques grands postes situés au bord de la mer, quand, contre toute attente, le 12 octobre au soir, un nommé Nguyen Tinh Dinh, natif du village de Duc Vu Xa, près de Hué, doï, sergent, de la suite de Ham Nghi, se présenta de lui-même à notre poste de Dong Ca, et fit les déclarations suivantes :

« Il s'est enfui de Hué, avec le roi Ham Nghi, en 1885, et, jusqu'au mois de septembre 1888, il a été un des gardes particuliers de ce prince. Ton That Thiep, second fils du régent Thuyet, n'a jamais quitté le roi. Il préconisait la fuite au Tonkin, et fit mettre à mort, à la suite d'une discussion, un mandarin d'un grade inférieur, qui témoignait le désir de traiter avec les Français. Ton That Thiep ne se soumettra jamais; c'est lui qui entretient chez le roi le courage, et l'idée de résistance.

« Le prince habite actuellement dans le ravin de Khé Ca Ban, à quelques heures au delà de Nga Hai, en remontant le Gioi, affluent du Nai. Il n'existe aucun village au Khê Ca Ban, les habitants de Cha Mac y ont construit une petite maison pour le roi.

« Ngoc a quitté le roi depuis six mois; il désire faire sa soumission, et livrera son maître, si on

veut lui promettre certains avantages. Cela lui sera d'autant plus facile qu'il possède toujours la confiance du roi, et leur séparation n'a pour but que de dépister les recherches des Français; ils ont craint, en restant réunis, d'être plus facilument découverts.

« Le prince habite seul avec Ton That Thiep et deux jeunes serviteurs. Des habitants muongs de la montagne lui apportent les vivres indispensables. Il ne vit d'ailleurs que de riz et de sel, comme le plus simple habitant de la région.

« Le roi est vêtu très pauvrement, d'un vêtement brun; il a dix huit ans; il souffre de la fièvre, ainsi que ses compagnons, et ne peut plus marcher [1]. Quand une reconnaissance française est signalée s'approchant du ravin qu'il habite, il fuit, porté sur les épaules d'un serviteur muong, et se retire alors en pleine forêt.

« Ton That Dam est près de Vang Lieu, au centre du massif du Ha Tinh; il n'a pas pu communiquer avec le roi depuis huit ou neuf mois, c'est à-dire depuis l'arrivée des Français sur le haut fleuve.

« Ils sont tous sans argent; le prince n'a plus qu'une cinquantaine de médailles en or, et possède, outre cela, pour toute richesse, deux caisses d'effets emportés de Hué, et deux épées d'or, dont une d'origine française, envoyée jadis comme présent au roi Gia Long. »

1. Cette partie de la déclaration du traître était fausse. Le roi a été très malade, mais n'a jamais cessé de pouvoir marcher.

Telle fut la déclaration de Nguyen Tinh Dinh; il n'y avait donc plus qu'à agir, mais avant toutes choses il était indispensable de s'assurer le concours de Ngoc, qui seul possédait suffisamment la confiance du prince pour s'approcher, sans donner l'éveil, de sa maison, dont les abords étaient très surveillés par les habitants du village de Cha Mac.

Il importe de dire quelques mots de ce Ngoc, de son véritable nom Truong Quang Ngoc, objet, depuis longtemps, des recherches actives de nos officiers, et que, par une espèce de pressentiment, on devinait devoir être l'acteur principal de la scène dernière du drame.

Ngoc était fils d'un mandarin de Tu Duc, autrefois disgracié, pour une faute grave. A la suite de sa disgrâce, son père avait quitté la cour pour le village de Vé, où il avait construit une citadelle, et réuni plusieurs villages muongs [1], qu'il avait armés et dressés pour la guerrre. Il avait même autrefois, assurait-on, tenu en échec les troupes royales envoyées pour le punir de sa rébellion. On ne connaît pas le motif pour lequel Ngoc embrassa la cause de Ham Nghi avec tant d'ardeur; il est difficile de comprendre la faveur dont ce personnage, d'origine aussi douteuse, jouissait dans l'entourage royal. Toujours est-il que Ngoc avait sur la région du haut fleuve une influence considérable, et qu'il mit cette influence

1. Les Annamites donnent le nom général de Muongs, ou Mo's, aux habitants des frontières, ou confins militaires, qui ne sont pas de race annamite, tels que ceux qui habitent la région de Ban Tong.

tout entière au service du roi fugitif. Il devint, avec le titre de Lanh Binh, grade de mandarin militaire, chef de la garde muong de Ham Nghi, garde célèbre par son habileté au maniement de l'arbalète, dont les flèches firent bien du mal à nos soldats et nous tuèrent particulièrement deux officiers[1].

Dans ces conditions, il était raisonnable de penser que, si Nguyen Tinh Dinh avait dit vrai, il n'était que le porte-parole de Ngoc, et que ce dernier était le véritable artisan de la trahison qui nous était offerte.

Nguyen Tinh Dinh envoya donc à Ngoc un émissaire, chargé de le ramener au poste français. Le lanh binh se présenta presque aussitôt, et se déclara résolu à nous livrer son maître.

Le 1er novembre, une petite troupe, composée de Ngoc, de Nguyen Tinh Dinh, et d'une quinzaine de partisans dévoués de Ngoc, armés d'arbalètes, de lances et de sabres, était en route pour aller chercher le roi qu'elle devait nous livrer. Ngoc avait reçu des officiers français l'ordre de ménager Ham Nghi, de le prendre vivant, et de le traiter avec tous les égards que comportait sa situation. Ton That Thiep, au contraire, devait être mis à mort s'il tentait la moindre résistance. Tous les hommes qui formaient cette petite expédition étaient encoura-

1. Le capitaine Hugot, blessé d'une flèche empoisonnée entre Ve et Thanh Lang, fin décembre 1885, mort le 3 janvier 1886, et le lieutenant Camus, tué dans la même région par une flèche le 17 janvier 1886.

gés par des promesses de récompenses pécuniaires et honorifiques.

Ils arrivèrent vers dix heures du soir à la maison où se trouvaient le roi, Ton That Thiep, et leurs deux jeunes serviteurs. Cette chaumière, des plus misérable, était divisée en deux compartiments, l'un réservé au roi, l'autre à Thiep. Tous deux dormaient, sur des lits de camp de bambous, couverts de nattes, l'épée nue placée à leur côté, à portée de leurs mains.

Surpris dans leur premier sommeil, les deux courageux jeunes gens eurent néanmoins le temps de sauter sur leurs épées. Le roi fut vite désarmé, saisi par derrière, à bras le corps, par plusieurs assaillants. Ton That Thiep, conformément aux ordres reçus, fut tué d'un coup de lance dans la poitrine.

D'aucuns ont raconté que Thiep, voyant que son prince allait être entraîné, se serait jeté sur lui, et aurait voulu le percer de son épée. Par fanatisme pour la Majesté royale, il préférait, assurait-on, voir le roi mort, plutôt que prisonnier, et ce serait alors pour empêcher le jeune compagnon de Ham Nghi de commettre cet acte interprétable de bien des façons, que les soldats de Ngoc l'auraient tué. Des renseignements recueillis tout récemment, et émanant de source très autorisée, me permettent d'affirmer que cette supposition est erronée. Ton That Thiep fut bien mis à mort ayant l'épée à la main, mais se jetant bravement sur ceux qui l'assaillaient, et non pas essayant de tuer le roi.

Voyant son compagnon mort, et comprenant l'inutilité d'une plus longue résistance, le roi Ham Nghi ne prononça qu'une parole, exprimant son mépris pour ceux qui le trahissaient, puis il se renferma dans le mutisme le plus complet.

Le 2 novembre, à la pointe du jour, on construisit un radeau, et Ngoc amena le prince, par la voie du fleuve, au poste de Thanh Cuoc, où il le livra aux officiers français. On apportait en même temps la tête de Ton That Thiep, deux caisses contenant des vêtements de la plus grande richesse, épaves d'un passé déjà bien lointain, et deux armes, une épée et un poignard, dont les fourreaux et les gardes étaient en or.

A l'arrivée de Ham Nghi au poste de Thanh Cuoc, on lui rendit, conformément aux instructions du général en chef, les honneurs royaux. Les troupes, formant la haie, présentèrent les armes, et les clairons sonnèrent aux champs. Mais il passa tristement, sans détourner la tête, sans prêter aucune attention à ces hommages, puis se couvrit la figure de l'extrémité de son turban, et des larmes abondantes coulèrent de ses yeux.

Les officiers français, qui entouraient pour la première fois cet adversaire qu'ils avaient poursuivi si longtemps, ne purent s'empêcher d'être émus à cette attitude du prince, et, jugeant les paroles de consolation bien inutiles en un pareil moment, ils s'écartèrent respectueusement, et en silence, devant cette grande douleur.

De Thanh Cuoc, Ham Nghi fut conduit au poste

de Dong Ca, où il séjourna pendant quelque temps en attendant la décision à intervenir à son égard.

Le 16 novembre, notre conseil des ministres décida que ce prince serait interné en Algérie, où la douceur du climat pourrait convenir à son état de santé delabré par les fatigues de la vie errante dans les montagnes. Ham Nghi fut amené par voie de terre, avec de grands honneurs, jusqu'à Thuan An où le vaisseau de guerre « *la Comète* » vint le chercher pour le conduire à Saïgon. De là, le transport de l'Etat « *Bien Hoa* » l'amena à Alger, où il débarqua au mois de janvier 1889[1].

Quelques jours après la prise de son roi, Ton That Dam, réduit, nous le savons, aux dernières extrémités, adressa au commandant français du cercle une lettre conçue en termes très élevés, et dénotant une grande noblesse de caractère. Il disait, succinctement, qu'en présence du malheur affreux qui frappait l'Annam, la lutte qu'il avait entreprise ne pouvait continuer que sans utilité. Il demandait donc, pour ses mandarins et officiers, la faculté de venir au chef lieu du cercle français faire leur soumission. Ils s'engageraient à ne plus continuer la campagne, mais ne serviraient pas le nouveau régime, et rentreraient chacun chez soi. Les soldats seraient licenciés et renvoyés directement dans leurs villages; toutes les armes seraient remises aux mains des Français.

Le commandant du cercle répondit à Ton That

1. Voir aux notes la proclamation du roi Dong Khanh au sujet de la capture de son frère Ham Nhgi.

Dam en acceptant toutes ses conditions; il l'invita à se rendre en personne au poste français, lui donnant l'assurance qu'il y serait reçu avec les plus grands égards, mérités par sa haute situation, et par la façon loyale et chevaleresque dont il avait toujours mené la campagne contre nous.

La lettre que Ton That Dam envoyait au commandant français était accompagnée d'une autre lettre adressée au roi Ham Nghi. Ce message, très court, disait la douleur qu'avaient éprouvée les mandarins civils et militaires en apprenant la trahison qui avait livré le roi. Ce serait, ajoutait le jeune général, « l'éternel remords des mandarins militaires de ne pas avoir pu se trouver auprès de la personne royale pour la défendre ». Ton That Dam ajoutait que c'était, assurément, « à son incapacité personnelle, et à son trop jeune âge, qu'il fallait attribuer les événements si malheureux qui venaient de terminer la lutte, et que, si son père n'avait pas été appelé, pour le service du roi, dans un empire voisin d'où il n'avait pu revenir, les choses se seraient, probablement, passées d'une autre façon ». Il terminait en assurant le roi du dévouement « jusqu'à la mort, et quoi qu'il arrive » disait-il, de tous les mandarins sous ses ordres.

Quelques jours après, cent dix-huit mandarins civils et militaires de tous rangs se présentaient au poste français de Thuan Bai, pour faire leur soumission. Quel contraste entre leur aspect, à cette heure si douloureuse pour eux, et l'allure habituelle des grands personnages de l'Annam! Les

attributs ordinaires du rang élevé qu'ils occupaient n'existaient plus depuis longtemps déjà, leurs vêtements en lambeaux témoignaient de la rude campagne qu'ils avaient supportée, mais leur attitude était restée la même. Revêtus, avant 1885, des plus hautes charges de l'État, ils avaient, malgré cette lutte de trois années, les fuites continuelles dans la brousse devant nos colonnes, conservé le grand air et la façon d'être si particulièrement empreinte de dignité, qui les caractérisaient autrefois, lorsqu'ils se rendaient au conseil du roi, accompagnés de brillants cortèges.

Ton That Dam seul ne vint pas. Aux pressantes questions qu'adressait aux mandarins, à son sujet, le commandant français, ceux-ci répondirent que leur chef avait succombé, la veille, emporté par un accès de fièvre pernicieuse. La vérité est que le noble fils de Thuyet ne put consentir à se soumettre. Il réunit, aussitôt après avoir reçu la lettre du commandant du cercle, tous ses mandarins, leur donna l'ordre de faire leur soumission aux autorités françaises, mais leur défendit de servir le nouveau régime, puis il ajouta : « Si les Français demandent où je suis, qu'ils cherchent dans la forêt, ils y trouveront ma tombe. » Le soir il se tua, en s'étranglant à l'aide de son turban, après avoir prescrit aux quelques fidèles qui l'entouraient d'enterrer son corps auprès de cette modeste pagode de Vang Lieu, dans laquelle, pendant la dernière partie de la campagne, il avait, conformément aux rites, rendu le culte traditionnel à son

roi et à ses ancêtres. Il était âgé de vingt-deux ans. C'était le troisième fils de Ton That Thuyet qui, dans cette période de trois années, payait de sa vie son dévouement sans limites à son souverain.

Ces faits mirent fin à l'insurrection, et la tranquillité devint complète dans les provinces du nord de l'Annam.

L'ancien roi Ham Nghi, aujourd'hui le prince d'Annam, car c'est le nom sous lequel il est connu, habite la Villa des Pins, à quelques kilomètres d'Alger, au village d'El Biar, sur les riants coteaux de Mustapha Supérieur. Il vit là très retiré, recevant seulement quelques amis, dont l'affection l'aide à supporter les rigueurs de l'exil. Nous ne pouvons mieux dépeindre le jeune prince qu'en donnant ici le portrait qu'a fait de lui M. de Varigny, le géographe bien connu, et qui a paru dans le journal *le Temps* au mois de décembre 1894.

« Prince d'Annam. La carte de visite ne portait rien de plus que les mots ci-dessus; ils signifiaient que Ham Nghi me recevrait le lendemain. J'avais exprimé le désir de le voir à M. G..., très connu et très estimé du prince. Avec un tel introducteur et un pareil répondant, j'étais assuré d'un excellent accueil.

« Nous sortons d'Alger par la route de Mustapha Supérieur, et notre voiture gravit les premières pentes du Sahel. A mesure que nous nous élevons, le panorama s'élargit ; à chaque tournant, le paysage apparaît sous un aspect nouveau et toujours plus beau. Alger la blanche se mire dans son

golfe d'un bleu pâle, sur lequel se détachent des voiles blanches, semblables à des mouettes effleurant de l'extrémité de leurs ailes un lac sans une ride.

« Avant d'arriver à El Biar, la voiture s'arrête devant une grille en fer, au-dessus de laquelle je lis : Villa des Pins. Une allée de pins se profile en effet devant nous, et mène à une maison mauresque, simple d'aspect, spacieuse, et précédée d'une cour qu'encadrent des parterres de fleurs. C'est là qu'habite Ham Nghi, prince d'Annam, que le sort des armes a jeté, encore jeune, entre nos mains, et qu'une politique, peut-être prudente, interne dans ce coin de l'Algérie.

« Il y vit depuis cinq ans, et il en paraît vingt-quatre. Son âge exact, il l'ignore, ou volontairement le cache. A quoi bon nombrer des années de captivité. Comme celles de campagne, elles comptent double. Sur son enfance il se tait, son adolescence fut tragique ; il revoit un enfant, à peine un jeune homme, héritier d'un trône, fugitif à travers son pays envahi....

« Quand il débarqua dans cette Afrique française dont il ignorait jusqu'au nom, il se refusait à apprendre la langue de ceux qui le détenaient, et, en apparence insensible à tous les bons procédés, à toutes les avances, se renfermait dans un mutisme opiniâtre.

« Le temps en eut raison, et certes il m'eût été difficile de croire que l'homme qui me tendit cordialement la main, quand M. G... me présenta, fut

celui que l'on m'avait dépeint. De taille moyenne, mince et souple, le haut du visage large, et les pommettes saillantes, le menton effilé, les yeux allongés, les moustaches naissantes, le regard fin et fuyant, la tête enturbannée d'un léger voile blanc, Ham Nghi me parut, dès le premier abord, du meilleur monde, et d'une correction parfaite. Son costume annamite de couleur grise, sobre de forme et de tout ornement, lui seyait bien, et était parfaitement approprié à la tenue d'intérieur d'un homme qui consacre ses loisirs à des occupations intellectuelles.

« Les premiers mots qu'il m'adressa me déroutèrent un peu. Son accent étranger, son débit haché, donnaient l'impression d'une connaissance imparfaite du français. Il n'en était rien, mon oreille seule était en défaut, et quand l'accoutumance se fit, je fus surpris, au contraire, de l'habileté avec laquelle il maniait notre langue, de son intelligence des nuances. Il ne disait que ce qu'il voulait dire, et trouvait, pour le dire, des mots justes, des expressions heureuses, des images variées. Sur certains sujets, un fond de réserve, une défiance en quelque sorte lointaine, affaiblie, mais persistant encore, lui faisait détourner la conversation, ou la laisser tomber. Il ne se livrait que lentement, ne se découvrant qu'à bon escient, en escrimeur habile qui tâte son adversaire, en causeur qui surveille son interlocuteur.

« Mon étonnement croissait. Tant de subtilité n'était pas pour me surprendre chez un Asiatique,

surtout dans les conditions où se trouvait Ham Nghi, mais sa dextérité à parler notre langue décelait de longues et patientes études, un commerce habituel avec nos meilleurs auteurs, un esprit prompt à s'assimiler et comprendre. Comment en était-il venu là ? Deux photographies bien en vue sur sa table attirèrent mon attention. Il le remarqua, sourit, et devançant la question que j'allais lui faire, et celle que je me posais à moi-même, il me dit que l'une était celle de M. Tirman, ex gouverneur de l'Algérie, des bons procédés duquel il gardait un souvenir reconnaissant, l'autre celle de M. de V..., son ami de la première heure, qui lui avait montré dans l'étude, dans le travail intellectuel, le seul adoucissement possible à ses regrets, la seule occupation compatible avec son rang et la situation que lui faisaient les circonstances. Il l'avait compris, il avait suivi ses conseils, et sa gratitude redoublait à mesure que son horizon s'élargissait, qu'il pénétrait plus avant dans un domaine nouveau pour lui : celui des arts et des sciences de l'Europe.

« Sur ce sujet il se montra aussi expansif qu'il l'était peu à l'endroit de ses souvenirs d'autrefois. Il s'y sentait à l'aise, et, pour rendre ses impressions objectives, il trouva des locutions appropriées. Il me dit qu'autant le français lui avait coûté d'efforts pour le comprendre et le parler, autant il avait saisi facilement le langage que lui parlaient la musique et la peinture. Ces deux arts furent pour lui la brusque et soudaine révélation d'un

monde inconnu, de sensations inattendues. Des sons comme des formes, une âme se dégageait, s'exprimant en une langue qu'il comprenait sans l'avoir apprise, langue facile à ouïr, difficile à parler, en laquelle il ambitionnait, lui aussi, de s'exprimer. La musique primitive de l'Extrême-Orient lui apparaissait maintenant, de même que la peinture et la sculpture dérivées de l'art chinois, dépourvues de perspective et de vie ; l'une était aussi impuissante à rendre les émotions de l'âme que les autres à rendre la nature. Ce qui l'avait le plus passionné, dans son séjour à Paris, c'étaient nos musées et nos concerts. Il en parlait avec enthousiame, et ses souvenirs étaient d'une rare précision.

« Ham Nghi accéda gracieusement au désir que je lui exprimais de visiter son atelier. Situé à l'étage inférieur, éclairé de haut, c'était une vaste pièce dallée de marbre avec ces réduits en retrait que l'on retrouve dans toutes les habitations mauresques. C'était aussi la pièce préférée du prince, celle où il passait presque tout son temps. Des livres sur une table, des tableaux, des grisailles, des dessins aux murs, des chevalets supportant des toiles inachevées, des pupitres à musique, des appareils photographiques dénotaient un esprit curieux, avide de comprendre, de savoir, de créer, lui aussi, abordant simultanément les voies nouvelles qui s'ouvraient devant lui, s'engageant d'instinct dans celles qui répondaient le mieux à ses goûts, et dont, comme il le disait, « il comprenait le mieux le langage »...

« La note dominante me parut être chez lui le penchant à l'isolement, à la culture intellectuelle et artistique. Le monde l'attirait peu, la sociabilité n'avait pas de charmes pour lui, et le contact avec la foule affairée et bruyante lui répugnait. Sachant d'ailleurs, par ce que l'on m'avait dit, que sa présence dans les rues d'Alger provoquait l'attention des badauds, et les commentaires des gamins, je ne m'en étonnais pas. Il n'acceptait, me dit-il, que de très rares invitations, chez ceux qu'il connaissait bien, et qui lui étaient sympathiques; il avait dû, pour les raisons que je viens d'indiquer, renoncer à la vélocipédie qui l'amusait fort. Il aimait causer sérieusement, en vue de s'éclairer et de s'instruire, mais il redoutait la curiosité banale, les questions indiscrètes, les paroles oiseuses. Par nature c'était un délicat, prompt à s'effaroucher, un homme conscient de son rang, et entendant le faire respecter. L'atavisme asiatique s'affirmait par un fond de résignation fataliste, et d'héréditaire orgueil, qui lui donnait, avec une stoïque sérénité d'humeur, les manières réservées d'un gentilhomme de haute race, né pour commander, et condamné à l'inaction.

« De cet ensemble se dégageait une personnalité sympathique et curieuse à étudier, un fond de philosophie pratique empreint de grandeur et de dignité. Je remerciai Ham Nghi de son accueil, et il me pressa de le revenir voir. En le quittant, dans la voiture qui nous emmenait à Alger, je causai avec l'aimable compagnon qui avait été mon intro-

ducteur. Ses appréciations confirmèrent les miennes, et les détails qu'il me donna sur le prince accrurent mon intérêt. Rentré chez moi, je notai mes impressions sur ce souverain asiatique interné sur la terre africaine, et qui jamais, peut-être, ne reverra sa patrie. L'oublie-t-il? j'en doute. S'en console-t-il? je ne le crois pas davantage. J'ignore s'il espère et ce qu'il attend. »

Cette partie intéressante de l'histoire d'Annam que nous venons de relater aura peut-être paru une digression un peu longue. Mais il faut considérer le rôle important joué dans ce drame royal par la région de Ban Tong, région laotienne, puisqu'elle est située sur le versant ouest de la chaîne des montagnes d'Annam, et que les eaux de ses rivières sont colligées par le Mékong. Il faut également se souvenir que ce sont les Sos de cette partie du Laos, qui, restés jusqu'à la fin fidèles au roi Ham Nghi, lui ont constitué cette fameuse garde muong, seule troupe qui sut opposer quelque résistance à nos soldats. Le lecteur pensera peut-être alors avec nous que les faits dramatiques que nous venons de raconter ne sont pas étrangers à l'histoire de la région de Cam Mon, et peuvent, à ces titres, trouver leur place dans une étude sur la province.

CHAPITRE VI

MŒURS ET COUTUMES

Costume des Laotiens. — Tatouages. — Caractère. — Croyances. — Les 32 âmes et la vie future. — Naissances. — Alimentation. — Bizarre coutume du rachat des offenses amoureuses. — Mariages. — Châtiment des adultères. — La mort et les cérémonies de l'incinération. — Les sorciers et les mangeurs d'entrailles. — Mœurs des Khas, premiers habitants du pays.

Il est bien difficile, étant données la diversité et la multiplicité des races qui habitent la province de Cam Mon, de décrire pour chacune d'elles les caractères physiques et moraux de ses individus, leur manière de vivre, leurs coutumes, leurs croyances. Il faut donc se borner à dire, en quelques mots, ce qui a rapport aux plus importantes de ces races, et à dépeindre les principales particularités qui les rendent si différentes les unes des autres.

Les Phou Thays, ou Laotiens proprement dits, qui forment l'immense majorité de la population de la province de Cam Mon, appartiennent à la race qui, physiquement, est la plus belle de l'Indo-Chine. Leur taille élevée, les proportions harmo-

nieuses de leur corps, sans embonpoint ni maigreur, leur figure ovale, leur démarche souple, et même élégante, en font un spécimen du type humain des plus agréable à voir. Une particularité qui les distingue, et leur donne un caractère physique tout spécial, est le développement un peu exagéré du menton et des contours de la bouche. De plus, leurs cheveux sont plantés d'une façon continue et régulière, et ne présentent pas ces angles rentrants et saillants que l'on constate dans nos chevelures européennes.

Ils portent, suivant une mode venue de Bangkok, les cheveux coupés ras sur le derrière et les côtés de la tête, et taillés en brosse au-dessus, formant ainsi sur le sommet du crâne un large toupet, toujours enduit de pommade, de graisse ou d'eau, et qui, au premier abord, paraît un peu ridicule. Leur physionomie reflète habituellement l'insouciance et l'indifférence; ils manquent absolument d'expression, surtout si on les compare aux Annamites, qui paraissent, à côté d'eux, pleins de malice et de vivacité.

Leur costume se compose uniformément du sampot, pièce d'étoffe plus ou moins riche, suivant les classes de la société, qui entoure le bassin, et dont les deux extrémités, passées entre les jambes, sont rattachées par derriere à la ceinture. Ce vêtement est commode et coquet; vu à une certaine distance, il présente absolument l'aspect de la culotte que nos grands-pères portaient à l'époque de Louis XV.

Les Laotiens ont continuellement la tête décou-

verte, et ne font usage d'aucune coiffure d'aucun genre. Le haut de leur corps est généralement nu. Par les temps froids, ou par sentiment d'élégance, les jours de fête, ils se drapent dans une pièce d'étoffe jetée sur l'épaule gauche, laissant l'épaule et le bras droit à découvert. Ils ne portent pas de chaussures.

Ce costume est celui de la plus grande partie de la population. Les mandarins et les fonctionnaires qui les entourent portent le sampot de soie aux couleurs vives, et, par suite de leur contact avec les Siamois d'abord, avec les Européens ensuite, ils ont pris l'habitude des bas de coton, montant au-dessus du genou, fixés à la jambe par des jarretières, et auxquels ils ajoutent des chaussures européennes.

En tout temps les mandarins font usage du chapeau de feutre mou, et du veston blanc, en cotonnade anglaise, de forme européenne, garni de boutons de métal doré. Les boutons qui portent en relief la couronne de Sa Gracieuse Majesté sont particulièrement recherchés des élégants. Cet attribut plaît à leur œil, sans qu'ils se rendent aucun compte de sa signification. Il faut ajouter que le plus grand nombre des mandarins, sinon la totalité, a renoncé au toupet d'origine siamoise, et porte les cheveux taillés de la même façon que nous tous.

Les femmes phou thays, ou laotiennes, portent le même toupet que les hommes, ce qui leur donne, à nos yeux, un aspect masculin des plus désagréable. Au lieu du sampot, elles emploient un jupon très collant, tombant jusqu'à hauteur de la

cheville. L'écharpe, dont les hommes ne font usage que dans certaines circonstances, couvre en tout temps leurs épaules. Quelques-unes, non des plus laides, lorsque vous passez à côté d'elles, ont soin, tout en simulant de rajuster une étoffe qui n'a aucune velléité de se détacher, de laisser voir un côté de leur poitrine, presque toujours fortement garnie. On en voit même, mais le fait n'est pas très fréquent, qui ne se drapent, à la mode des hommes, qu'une seule épaule, et laissent constamment un de leurs seins à découvert.

L'usage des bas et de la chaussure européenne n'a jusqu'à présent été adopté par aucune femme, à quelque classe de la société qu'elle appartienne. D'ailleurs les élégants mandarins qui portent cette partie de notre costume occidental s'empressent de s'en dépouiller aussitôt qu'ils rentrent dans leur maison, se trouvant beaucoup plus à l'aise les jambes nues.

Je me souviens que, lors d'une tournée dans la province, j'avais demandé au Chau Muong de Pak Hin Boun de m'accompagner. La route se faisait par voie de terre, et le brave mandarin, n'étant pas cavalier, m'avait dit qu'il me suivrait à pied. Il se disait chasseur, et, par conséquent, habitué aux longues marches. La veille du départ, il acheta, chez un Chinois d'Outhène, je crois, une magnifique paire de bas violets, et des brodequins de route d'un poids très respectable, puis il parut, au moment de partir, chaussé à l'européenne, et un peu fier de se voir si élégamment équipé. Une heure

s'était à peine écoulée qu'il était obligé d'enlever ses brodequins, et conséquemment ses bas. Un de ses domestiques les porta derrière lui pendant tout notre petit voyage. Il est vrai que le Chau Muong s'empressait de tout remettre, aussitôt que nous étions arrivés à l'étape.

Tous les jeunes gens, hommes et femmes, portent presque constamment quelques fleurs placées sur l'une ou l'autre oreille. C'est une coutume gracieuse, et qui ne subit aucune interruption du fait des saisons, les fleurs naissant sans discontinuer pendant toute l'année, sous ces beaux climats des tropiques.

Sur les deux rives du Mékong, les hommes sont tatoués depuis la ceinture jusqu'à la moitié de la cuisse. Ces tatouages, très compliqués, sont d'un bleu foncé, ou parfois d'un rouge sombre. Ils affectent des formes très diverses; généralement, cependant, ils reproduisent un nombre énorme de fois le corps d'un dragon du genre annamite ou plutôt birman. A certaine distance, le Laotien déshabillé paraît être vêtu d'un de ces caleçons dont nous faisons usage, en Europe, dans nos établissements de bains froids. L'origine de cette mode du tatouage est, paraît-il, très ancienne [1]; une légende, dont je ne puis me rappeler que les grandes lignes, rapporte qu'un saint bonze, dans les temps très reculés, à la suite d'un accident

1. A une époque très reculée, les Annamites pratiquaient également le tatouage. Ils ont, depuis plusieurs siècles, abandonné cette coutume.

causé par les caïmans qui peuplent certaines parties du Mékong, aurait annoncé l'utilité du tatouage. Les hommes dont les corps seraient ornés de cette façon n'auraient plus à craindre le danger en se baignant dans les eaux du fleuve. Pour quel motif, dans ce cas, les femmes qui, à l'exemple des hommes, vont chaque jour au bain dans le Mékong, sont-elles exemptes de cette mesure de précaution?

J'ai essayé, mais en vain, de photographier quelques-uns de ces tatouages, souvent très artistement faits, et très curieux. Je me suis constamment heurté à la mauvaise volonté des Laotiens, et à la répugnance qu'ils éprouvent à se montrer dévêtus, lorsqu'ils ont conscience qu'on les regarde.

Les mœurs des Laotiens sont, d'une façon générale, très douces. Leurs femmes, particulièrement, sont douées d'une grande égalité de caractère, et jamais on entend les villages laotiens retentir de ces bruyantes querelles qui animent, d'une façon souvent trop accentuée, les marchés ou les gynécées annamites. Les actes de brutalité sont très rares, et les mandarins eux-mêmes ne font appliquer que par exception les châtiments corporels édictés par les anciennes lois de Vien Chan. Mais il est bien difficile de dire si le grand calme général de leur vie provient d'un ensemble de bons sentiments dont leur genre d'éducation les rend peut-être peu susceptibles, et non, de préférence, d'une mollesse native, et d'une paresse intellectuelle dont nous n'avons aucune idée, et dont ils nous fournissent constamment des exemples.

Les croyances des Laotiens les rattachent, d'une façon générale, à la religion boudhiste; c'est la doctrine de Boudha et de ses disciples que professent les bonzes du pays, et qu'ils enseignent dans leurs écoles. Mais chez la masse des habitants, le boudhisme pur est étouffé par une série de superstitions, de légendes, d'histoires de génies, presque tous malfaisants, génies locaux qui attristent la vie du Laotien par les entraves continuelles qu'ils sont censés mettre à des actes qui, sans leur intervention, paraîtraient les plus naturels. Ici, il est défendu de porter des vêtements blancs, là on ne peut allumer du feu à certaines heures de la journée, ailleurs il n'est pas permis de suivre tel sentier sans avoir déposé une pierre d'une certaine couleur devant un rocher désigné par la tradition.

Malgré tout, le Boudhisme a beaucoup plus d'adeptes au Laos qu'en Annam; la meilleure preuve en est que les bonzes, méprisés et très peu nombreux dans ce dernier pays, abondent, au contraire, et sont très considérés dans toute contrée laotienne.

D'après la croyance laotienne vulgaire, l'existence de l'homme est constituée par la réunion de plusieurs organes, dont le concours contribue à régulariser le mécanisme de la formation vitale. A chacun de ces organes préside une personnalité immortelle qu'on appelle l'âme de cet organe. Ces âmes, qui sont au nombre de trente-deux, sont :

Rosa, l'âme des cheveux;
Loma, l'âme des poils;
Nak Kha, l'âme des ongles;

Thanh Ta, l'âme des dents;
Ta Cho, l'âme de la peau ;
Mang Sang, l'âme de la chair ;
Naha Lou, l'âme des nerfs ;
At Thi, l'âme des os ;
At Thi Mang Sang, l'âme des cartilages ;
Vac Khang, l'âme des glandes ;
Hat Tha Nhang, l'âme du cœur ;
Nha Ka Nang, l'âme de la rate ;
Kiloma Khang, l'âme du péritoine ;
Pi Ha Khang, l'âme du foie ;
Papha Sang, l'âme des poumons ;
An Tang, l'âme du gros intestin ;
An Ta Koumang, l'âme des intestins grêles ;
Outha Lin Hang, l'âme des aliments digérés ;
Kali Sang, l'âme des aliments à diriger ;
Mat Tha Lung Khang, l'âme du cerveau.

Ces vingt organes sont produits par les susbtances mâles, c'est-à-dire par le père. Les douze autres proviennent des substances femelles, ou de la mère, ce sont :

Pi Tang, l'âme de la bile ;
Som Hang, l'âme des matières gluantes ;
Bupho l'âme de la synovie ;
Lohi Tang, l'âme du sang ;
Setho, l'âme de la sueur ;
Metho, l'âme des matières à mauvaises odeurs ;
At Sou, l'âme des larmes ;
Nat Sa, l'âme de la graisse liquide ;
Khe Lo, l'âme de la salive ;
Sing Kha Nika, l'âme des matières secrétées par le cerveau.
Lasika, l'âme de la moelle ;
Mut Tang, l'âme de l'urine.

A la réunion de ces organes, doivent s'ajouter. pour la formation d'un homme :

Chélasik, la conscience ;
Nam Matham, le nom, l'individualité ;
Lupatham, l'image, faculté de se souvenir ;

les quatre éléments fondamentaux :

Pathan That, la terre ;
Nanho That, l'air ;
Apothat, l'eau ;
Teso That, le feu ;

enfin les cinq facultés morales :

Lupa Khan, faculté de distinguer ;
Sang Kha La Khan, faculté de réfléchir ;
San Nha Khan, faculté de juger ;
Nethana Khan, faculté de penser ;
Vinhanna Khan, faculté idéale de l'âme, source de l'amour du beau.

De tous ces divers éléments est formé l'homme. Aussitôt après la mort, toutes ces âmes ou facultés s'envolent dans l'air, comme un essaim d'abeilles, se séparent les unes des autres, et chacune d'elles suit le chemin que lui indique la destinée. Parmi celles qui ont fait du bien sur la terre, les unes vont directement au Ciel, et sont utilisées à la formation d'un ange; les autres renaissent de nouveau à notre monde, où elles contribuent à la création d'un homme devant mener une existence heureuse, comblé de richesses et d'honneurs. Les âmes ou facultés, au contraire, qui ont contribué à de mauvaises actions, comparaissent devant le Phaya Nhom Phi Bane, le roi des enfers, qui les juge immédiate-

ment, et les condamne à des supplices plus ou moins cruels, selon leur degré de culpabilité.

Toutes ces âmes, une fois dispersées, ne peuvent plus, si elles se retrouvent de nouveau, se reconnaître. Elles rencontrent dans leur chemin d'autres âmes égarées comme elles, venant d'autres parties du monde, et, par leur réunion, lorsque Dieu l'ordonne, elles forment les éléments nécessaires à la naissance d'un nouvel homme.

L'absence de mémoire, et l'oubli complet de ce qui s'est passé avant leur dispersion empêchent les âmes employées au mécanisme vital des générations nouvelles, d'avoir conscience de leurs existences passées. D'autre part, c'est à la combinaison d'âmes ayant fait partie d'individus divers que sont dues les ressemblances physiques et morales des personnes de sang différent.

Les Laotiens comptent la durée de la grossesse par lunes ; ils assurent qu'elle est de neuf lunes chez la femme qui est pour la première fois enceinte, et de dix lunes, au contraire, chez celle qui a déjà eu des enfants.

Lorsque le jour de l'accouchement est proche, les parents de la femme font venir chez eux un Mojau, sorcier chanteur. Ce sorcier doit, par ses incantations, obtenir la délivrance heureuse, l'absence d'accidents graves, qui, sans son intervention, ne manqueraient pas de se produire.

A peine les douleurs s'annoncent-elles, que la sage-femme arrive ; il y en a, paraît-il, de fort habiles au Laos. Elle commence par conduire la femme dans

un local préparé spécialement dans ce but près de la maison, et lui bande les yeux, car l'expérience démontre que la vue du sang peut amener des accidents fort graves, particulièrement la syncope plus ou moins prolongée.

L'enfant né, on le reçoit dans une natte, et on le lave avec de l'eau fraîche, puis, on le place dans un crible couvert d'une riche étoffe, où le soutient une voisine choisie dans une famille du rang le plus élevé possible. On l'amène ensuite à la maison en ayant soin de lui placer la tête du côté de la porte d'entrée. On dépose le crible et l'enfant sur le sol, et la voisine dit à haute voix la phrase suivante : « Chouette, image des génies, qui crie kou, kou, kou, viens de suite prendre cet enfant, s'il est à toi, sans quoi tout à l'heure, et demain, et toujours il sera le mien. Ka dop ! Ka dop ! Ka dop ! » Ces exclamations sont accompagnées de coups frappés avec les mains sur le plancher de la maison. La chouette ne venant généralement pas enlever l'enfant, ses parents le changent de côté, dirigeant cette fois ses pieds vers la porte, mettent dans une tasse remplie d'eau de l'or, de l'argent, et des objets de valeur, et lui donnent à boire de cette eau goutte à goutte.

La mère de l'enfant, après avoir changé de vêtements, rentre dans la maison, au milieu de laquelle on installe un grand brasier, puis elle se couche sur une échelle légèrement inclinée contre le feu, et à droite de laquelle on attache un aviron ; à gauche on fixe un sabre.

Pendant ce temps, un sorcier requis par la famille asperge le brasier d'eau bénite prise à la pagode, et jette çà et là dans la maison des grains de riz décortiqué.

Le nouveau-né, étendu dans une couche bien garnie d'étoffe, ne doit, pendant les premiers jours, recevoir des soins que de sa grand'mère maternelle. La mère, pendant les cinq premiers jours après la naissance de son enfant, ne doit manger que du riz grillé. Après ce délai, elle peut, comme d'habitude, se nourrir de riz cuit, de poisson à écailles très salé et très poivré et doit avaler, de temps en temps, des poignées de sel. Ce régime dure pendant trente jours chez les femmes qui sont mères pour la première fois; il est réduit à vingt jours, quelquefois à dix-sept, pour celles qui ont déjà eu des enfants.

Après cette période arrive le jour des relevailles : on prépare des gâteaux et des mets de toutes sortes, on convie les voisins à un grand repas, on passe autour des poignets de l'enfant des cordons de coton blanc, signe de bonne santé et de longue vie, et on lui donne les noms qu'il devra porter pendant toute son existence.

Rien ne distingue, au Laos, la naissance d'un garçon de celle d'une fille ; les coutumes et les cérémonies sont les mêmes dans les deux cas. Après les relevailles, la sage-femme reçoit en cadeau : un jupon, une pièce d'étoffe, quelques bougies de cire vierge, et une somme d'argent dont le montant varie avec le degré de fortune de la famille.

La mère nourrit toujours son enfant, à moins d'impossibilité physique. Dès le deuxième mois elle commence à lui faire prendre du riz qu'elle a mâché, et qu'elle lui donne bouche à bouche. L'allaitement dure deux ans, quelquefois davantage, et il n'est pas rare de voir, comme cela se rencontre également en Annam, une mère donnant le sein en même temps à un jeune enfant qu'elle tient dans ses bras, et à un autre plus âgé qui court déjà autour d'elle.

Le père et la mère laotiens sont, pour leurs enfants, d'une faiblesse exagérée. Ne pas les contrarier, ne jamais leur causer de peine, leur procurer tout ce qui peut leur faire plaisir, telles sont les uniques préoccupations des parents. Rien de semblable, ici, aux témoignages de respect que les enfants doivent, en Annam, à leur père et mère, et, malgré cette éducation en apparence détestable, le jeune Laotien ne paraît pas plus mauvais que les enfants du même âge dans les pays où les usages sont tout différents.

Jusqu'à l'âge de douze ou treize ans, le jeune homme n'a guère connu d'occupations plus sérieuses que le vagabondage de jour avec les autres enfants du village, le bain du soir, et les veillées employées, autour de la torche de résine, à écouter les chanteurs, les joueurs de flûtes, et les conteurs de ces longues histoires dans lesquelles interviennent les génies, et qui font la joie de tous les Laotiens.

Vers cet âge, s'il est fils de mandarin, de fonc-

tionnaire, ou seulement de famille aisée, il entre à la pagode, prend le costume des bonzes, apprend à lire et à écrire, lit les vieux codes de Vien Chan, et les livres sacrés de la religion de Boudha. Sitôt qu'il a dix-huit ou dix-neuf ans, il quitte la robe jaune, devient lettré d'un mandarin, ou kromakane, s'il est de famille élevée, puis se marie.

Le fils du pauvre, ou de celui qui n'a pas la prétention de voir ouvrir à sa famille les portes de l'administration, commence, au même âge, à aider son père dans les travaux des champs, et nous verrons que ces travaux ne sont ni compliqués, ni de longue durée. Il en résulte que le plus grand nombre, l'immense majorité des Laotiens, ne sait ni lire ni écrire; il est vrai que ce n'est pas une privation pour leur insouciance. Seuls ceux qui sont passés par la pagode, et qui ont porté pendant quelques années le costume des bonzes, ont reçu une certaine instruction, puisque les pagodes sont les seules écoles du pays.

On a commencé, en 1897, à Pak Hin Boun, à créer, pour les fils de mandarins et de fonctionnaires, un cours de langue française. Le premier interprète du commissariat était le professeur; les séances avaient lieu deux fois par semaine, dans la salle du tribunal indigène. Tout alla bien dès l'abord, les élèves affluèrent, tous témoignèrent d'une très grande satisfaction. Il faut reconnaître que les débuts parurent très bons, car ces jeunes Laotiens sont intelligents; ils apprirent avec facilité les lettres de l'alphabet français, et les chiffres arabes

dont nous faisons usage. Malheureusement, cette belle ardeur se ralentit bien vite, et, quelques semaines, à peine, après le commencement du cours, presque tous les fils de mandarins avaient regagné leurs provinces. Les mères, douées, là bas comme en France, de plus d'audace que leurs maris, surtout quand il s'agit de leurs enfants, vinrent au commissariat, suppliant qu'on épargnât leurs fils, disant que, depuis qu'on les faisait travailler si fort, ils étaient tristes, ne jouaient plus, n'avaient plus aucun appétit, ne mangeaient plus leur riz, disaient-elles en leur langage simple. Or on les employait, avons-nous dit, deux heures par semaine; ils devaient faire, il est vrai, dans l'intervalle des leçons, des devoirs qui, eux aussi, nécessitaient bien deux autres heures de travail. Quatre heures d'application par semaine, cela paraissait excessif à ces braves familles laotiennes.

Le genre d'alimentation des Laotiens est des plus simple; tous se nourrissent du riz gluant, appelé nep, le même qui, en Annam, est réservé pour les sacrifices, et pour la fabrication de certaines pâtisseries très recherchées. S'ils sont très pauvres, ils se contentent de ce mets unique, assaisonné de sel et de quelques piments. Puis, si nous parcourons peu à peu l'échelle des différentes classes, nous trouvons l'usage du pa dek, mélange de riz grillé écrasé, et de poisson fermenté, dont l'odeur spéciale, semblable à celle du nuoc mam annamite, affecte désagréablement nos narines, toujours un peu délicates, d'Européens, puis du poisson salé, des légu-

mes, dont la plupart sont sauvages, des jeunes pousses de bambous, des champignons, de la viande, porc, bœuf ou buffle, de la volaille, des œufs, des citrouilles, des concombres, enfin du gibier.

Les Laotiens chassent en effet assez fréquemment le gibier de toute sorte qui abonde dans leurs forêts et font usage, pour cet exercice, de filets, d'arbalètes dans la région montagneuse voisine de l'Annam, ou de fusils de tous modèles, mais dont le plus grand nombre sont encore des vieilles armes à pierre.

Ils pêchent le poisson du Mékong, ou de leurs nombreux cours d'eau, à la ligne, au grand filet traîné entre deux pirogues, à la mode annamite, ou à l'épervier, tout à fait semblable à celui dont on se sert sur nos rivières de France. Autour de leurs habitations, dans des jardins généralement très mal tenus, et ne dénotant aucun soin, ils cultivent l'ail, l'oignon et la salade. Les berges des cours d'eau, découvertes à la saison sèche, leur servent également de jardins maraîchers.

Leurs repas sont pris de la façon la plus simple du monde. Ils s'accroupissent à terre, assis sur les talons, autour d'un plateau de rotin ou de cuivre sur lequel est placée une corbeille remplie de riz, entourée de tasses en porcelaine qui contiennent les divers mets, quand il y en a. Chaque convive prend avec ses doigts le riz et la part de mets qui lui convient; ils ne connaissent l'usage ni de la cuiller, ni de la fourchette, ni des baguettes que les Annamites et les Chinois savent manier avec tant d'a-

dresse, mais possèdent presque tous des couteaux très communs, de provenance allemande ou anglaise, achetés aux Chinois de la rive droite du Mékong à des prix assez élevés.

Les mandarins commencent à se faire construire des tables et des chaises copiées sur nos modèles, et à se servir, pour les repas, de cuillers et de fourchettes. La mode de tous ces ustensiles se répandra rapidement chez les familles riches.

Les marmites de terre ou de cuivre, dont les habitants de la province de Cam Mon se servent pour la cuisson de leurs aliments, leur sont vendues ou échangées à très fort prix par les colporteurs annamites ; il en est de même des récipients en porcelaine. Quelques-uns de ces derniers ustensiles proviennent cependant de Nong Khay, d'Outhène, ou de Lakhone, et sont alors fournis par les commerçants chinois, ainsi que les plateaux de cuivre. Ces derniers sont presque tous de provenance siamoise.

Chez lui, après son repas, le Laotien boit de l'eau, qu'il puise à la jarre placée dans un coin de la maison, avec une des tasses en porcelaine dont nous venons de voir l'usage, ou avec la moitié de la coque d'une noix de coco. Quand il est en route, en promenade, ou à la chasse, si la soif le prend, il s'agenouille au bord d'un cours d'eau, d'une rizière ou d'une mare, prend l'eau de la main droite, et la lance ainsi très adroitement dans sa bouche. Le Laotien boit l'eau la plus impure, rencontrée ainsi au hasard de ses courses dans la campa-

gne ; il ne la fait jamais bouillir, contrairement au procédé employé par l'Annamite, qui boit exclusivement de l'infusion de thé, et, malgré ce manque absolu de précautions, jouit d'une très forte santé. Les épidémies sont même rares dans la province de Cam Mon, peut-être à cause de la grande dissémination de la population, et de l'absence de tout centre populeux.

Les habitants de notre province, comme tous les Laotiens, ont un goût très prononcé pour l'eau-de-vie qu'ils fabriquent eux-mêmes avec le riz. Aussitôt après la récolte, et tant que dure la provision, tout le monde est en fête; les voisins affluent à la maison, les flûtes et les petites orgues de roseau, connues dans tout le Laos, résonnent pendant une partie de la nuit, et les chanteurs, toujours certains d'être bien accueillis, ne manquent pas de venir faire parade de leur talent.

Toutes les classes de la société font une assez forte consommation de tabac, dont la culture prospère dans toute la province, principalement dans les îles du Mékong, et sur les berges de ce fleuve. Les hommes fument de préférence la pipe; quelques femmes font usage de la cigarette, mais le goût du tabac est beaucoup moins répandu chez elles que chez leurs voisines de l'Annam.

La production ou l'approvisionnement du sel joue nécessairement un rôle important dans cette région éloignée de la mer. Les colporteurs annamites en apportent d'énormes quantités dans le Cam Mon, et cette branche de leur commerce, qui

leur procure des bénéfices considérables, s'étend depuis la ligne des montagnes d'Annam jusqu'aux points où les rivières, affluents du Mékong, deviennent navigables. Au delà, les habitants de la province achètent le sel à des marchands de la rive droite du grand fleuve. Il est de qualité très inférieure à celui qui arrive de l'Annam, mais il est bien meilleur marché, le transport par eau étant beaucoup moins onéreux que le transport par voie de terre. On extrait beaucoup de sel dans la région d'Outhène, à deux journées de marche au delà du Mékong, dans les villages de Na Wa, Sau Lau, Ban Nong.

Dans le Cam Mon même, près de Na Kai, sur la route de Nong Pinh à Na Huong, existe un centre de production de sel. La récolte s'en fait d'une façon originale, qu'il n'est pas, je pense, inutile de décrire. Nos Laotiens se servent d'un large cylindre de bois creux, complètement ouvert à son extrémité supérieure, et percé seulement d'un petit trou à son extrémité inférieure. Au fond de ce tube, et contre le trou en question, ils pressent un fort tampon de menue paille, sur lequel ils placent la terre à laquelle est mélangé le sel qu'ils veulent recueillir. Ils versent ensuite de l'eau, qui, traversant la couche de terre, sort par le trou inférieur, et s'écoule dans un puits large et peu profond, enduit de ciment fabriqué dans le pays.

Cette eau est alors placée dans des marmites, et soumise à l'ébullition, après laquelle, le feu diminuant d'intensité, le sel se dépose naturelle-

ment au fond du récipient. On recueille le sel au moyen d'une espèce de passoire en rotin, et on recommence l'opération autant de fois qu'il est utile de le faire. Un moyen bien simple est employé pour reconnaître si le sel est complètement extrait de l'eau : on jette un petit morceau de laque dans le liquide en ébullition ; quand cette laque reste à la surface, l'eau contient encore une certaine quantité de sel ; si, au contraire, elle coule au fond du vase, on peut être sûr que le sel est complètement extrait. C'est, on le voit, une question de densité.

Le sel ainsi obtenu, et qui est, il faut le dire, de qualité très inférieure, est emballé dans des paniers dont la contenance est exactement de douze kilogrammes (le mun laotien). Chacun de ces paniers est vendu au prix de 25 cents ; on peut donc en avoir quatre pour une piastre, soit 48 kilogrammes pour 2 fr. 50.

Une des coutumes les plus originales de tout pays laotien est celle intitulée rachat des offenses ; c'est la traduction littérale des mots laotiens ayant trait aux amendes tarifées dont sont passibles les jeunes gens qui, par leurs actes trop entreprenants, ont pu causer du préjudice à la réputation des jeunes filles. Il ne faut pas croire, cependant, que les jeunes Laotiennes soient bien farouches, ou trop pudibondes ; elles sont, au contraire, d'un abord très facile, et les belles nuits de ces pays sont les témoins d'innombrables rendez-vous amoureux. Les bandes de jeunes gens, parés de fleurs, et munis du traditionnel orgue de ro-

seaux, parcourent, dès la nuit tombée, les rues des villages, s'arrêtant devant les maisons connues pour donner abri à de jolies jeunes filles, et sont toujours invités par les parents à monter le petit escalier qui conduit à toutes les habitations du Laos. On chante, on raconte des histoires, on fait de la musique; les jeunes filles sont assises les unes à côté des autres, les jeunes gens en face d'elles. Les parents distribuent l'inévitable eau-de-vie, puis se retirent. Il faut bien que jeunesse s'amuse, disent-ils; nous avons fait autrefois comme eux, à leur tour maintenant. Il paraît que les conversations qui s'échangent dans ces petites fêtes nocturnes sont souvent des plus décolletées, et il serait, assure-t-on, difficile de les reproduire, même dans la langue latine, malgré sa vieille réputation de braver l'honnêteté dans les mots.

Les liaisons qui en résultent entre jeunes gens et jeunes filles sont donc très fréquentes et tout est bien tant que la jeune amoureuse ne se plaint pas. Mais si le galant est maladroit ou indiscret, ou si, par hasard, survient dans la famille un événement malheureux qu'il est possible, en raison des croyances superstitieuses, d'attribuer à des relations irrégulières, commençant à lui déplaire, la jeune fille dénonce à ses parents, sans en rien cacher, tous les faits qui se sont passés. Les parents, intervenant seulement alors, convoquent le jeune homme coupable, et lui demandent quelles sont ses intentions. Épouse-t-il ou rachète-t-il les offenses? Et, dans ce dernier cas chaque offense

est tarifée par des coutumes locales ayant force de loi. D'ailleurs les prix varient peu dans tout le Laos. Si la jeune fille est du peuple, l'amende est généralement de un tical pour la prise de la main et du bras, deux ticaux pour la taille et les seins, et quatre ticaux si l'offense a été complète. Le tical vaut 1 fr. 50 de notre monnaie. Ces prix sont très majorés quand il s'agit de filles de fonctionnaires; ils sont sans limites pour les filles des grands mandarins.

Les accusations portées dans ces circonstances par les jeunes filles ne se discutent jamais, et on affirme que jamais non plus une jeune Laotienne ne s'est plainte sans avoir été réellement offensée. Immense, au contraire, est le nombre de celles qui ne se plaignent jamais, même après ce que ces braves gens dénomment l'offense complète.

Si le jeune homme incriminé fait par hasard quelque difficulté pour payer l'amende, il est dénoncé par les parents de l'accusatrice au mandarin local, qui le fait enchaîner à la prison jusqu'à ce qu'il s'exécute. Mais ce fait se présente très rarement. Généralement, d'ailleurs, l'amende ne profite pas aux parents de la jeune fille seuls; elle est presque toujours employée à préparer un grand repas, dont les deux familles se régalent ensemble, en bonne amitié.

Après avoir employé quelques années à ces agréables occupations, le jeune Laotien songe au mariage, pour se créer une famille. Quand il a fait choix de celle qu'il désire prendre pour épouse,



JEUNES FEMMES DU CAM MON

ses parents envoyent à ceux de la jeune fille un entremetteur. Ce mot est la traduction littérale du mot laotien, et n'a, en aucune façon, la signification un peu fâcheuse que nous lui attribuons en français. L'entremetteur se présente à la maison de la jeune fille, portant dans chaque main une bougie de cire, et expose aux parents l'objet de sa mission. Les pourparlers durent pendant plusieurs jours, après lesquels la réponse est donnée. Si elle est favorable, les deux familles discutent, toujours par les bons soins du même intermédiaire, les conditions pécuniaires du kha deng, c'est-à-dire de la dot ou prix d'achat de la jeune fille.

Ce kha deng varie considérablement suivant les conditions de famille, de beauté ou de richesse de la fiancée. Il est bien entendu que c'est le fiancé qui le paye, ou plutôt que ce sont ses parents qui en font verser le montant à ceux de la jeune fille, et qui restent également chargés de toutes les dépenses qu'entraîne la cérémonie du mariage.

Les conditions pécuniaires acceptées, les deux familles fixent le jour de la célébration du mariage, et invitent à la cérémonie leurs parents et leurs voisins. Le matin du jour indiqué, l'entremetteur apporte la somme convenue aux parents de la jeune fille, et, quelques instants après, arrive le fiancé, accompagné de ses parents et de leurs invités. Le jeune homme est reçu à la porte de la maison de ses futurs beaux-parents par le vieillard le plus élevé en grade de leur côté, qui, après lui avoir répandu de l'eau sur les pieds, l'introduit,

en le tenant par la main, dans la pièce où les formalités d'usage doivent s'accomplir.

La cérémonie est très simple : deux plateaux de cuivre, contenant des cadeaux et des souhaits de bonheur écrits sur feuilles de bananiers, sont placés sur le plancher même. En face de ces plateaux s'assoyent les deux fiancés. Le même vieillard qui a introduit le jeune homme leur adresse, au nom de l'assemblée, des souhaits de bonheur sans bornes, d'amour conjugal inépuisable et de vie sans limites; il fait une prière pour la sanctification de l'union qui s'accomplit, et attache aux poignets de chacun des époux des cordons de coton blanc, emblèmes de l'union nuptiale.

Après ces formalités, le dîner est servi, et ce n'est pas la partie la moins gaie de la fête. Les figures, jusqu'à ce moment sérieuses, se dérident, et un très grand laisser-aller remplace les allures cérémonieuses que les Laotiens ne sauraient conserver bien longtemps.

L'après-midi, les mêmes cérémonies se reproduisent identiquement chez les parents du marié, au domicile desquels toute l'assistance s'est transportée. Le repas du soir est encore, s'il est possible, plus gai que celui du matin, les jarres d'alcool de riz se vident, les conversations licencieuses s'échangent entre filles et garçons, les éclats de rire résonnent au loin dans la nuit, et, quand le mariage unit des familles riches, les fusées et les détonations des feux d'artifices sillonnent le ciel. Bien des jeunes gens s'exposeront, pendant la nuit qui

couvre la fin de cette cérémonie, à payer le rachat des offenses.

Les jeunes époux s'installent, dès le soir même, à la maison des parents de la mariée, chez qui ils continueront d'habiter, au moins jusqu'à l'époque où ils auront un premier enfant. Les habitudes laotiennes veulent, en effet, qu'un nouveau ménage se crée une installation personnelle, seulement après avoir assuré l'avenir de la famille, par la naissance d'un héritier.

Le divorce et la polygamie sont autorisés par les coutumes laotiennes, mais si l'on voit souvent des époux se séparer pour des motifs très divers, il est bien rare de rencontrer un homme usant du droit de posséder plusieurs épouses à la fois.

Une fois mariés, l'homme et la femme, grâce au caractère placide et endurant dont tous deux sont doués, s'arrangent pour vivre ensemble le plus tranquillement possible. Les querelles sont très rares, et les maisons laotiennes ne retentissent jamais de ces scènes de ménage dont les femmes annamites ont la spécialité.

Il ne faudrait pas en conclure que les Laotiens, hommes ou femmes, unis par les liens du mariage, ne portent aucune atteinte à la fidélité conjugale, ce serait très exagéré; mais les scandales sont rares, et le mari trompé n'est, en aucune façon, frappé du ridicule qui l'atteindrait en Europe. Il porte l'affaire devant les mandarins, la femme et son complice sont emprisonnés, et ce dernier est condamné à une assez forte amende dont bénéficie

le mari. Le divorce en résulte, sans autres formalités.

Au mois d'août 1897, un milicien laotien, originaire du muong de Tha Khek, avait remis à l'inspecteur commandant la brigade de la garde indigène de la province, une plainte écrite en adultère contre sa femme, dont il indiquait le complice. L'affaire relevant du tribunal des mandarins provinciaux leur fut renvoyée, et je me trouvais par hasard au poste de Tha Khek le jour où le jugement fut rendu. J'étais occupé à recevoir un de nos missionnaires, lorsque notre attention fut attirée par des coups de tam tam, et la rumeur d'une foule nombreuse qui passait à proximité du poste.

Nous sortîmes, et assistâmes alors à l'une des scènes les plus curieuses de la vie laotienne. Un petit cortège défilait sur la route, ayant à sa tête le porteur du tam tam dont les sons nous avaient frappés; ensuite venait un crieur public, lisant de temps en temps à haute voix le jugement rendu par les mandarins, puis, attachés à une même cangue, les deux complices de l'adultère, entourés des gardes de la prison. La cangue laotienne, semblable à celle usitée en Annam, est une espèce d'échelle en bois ou en bambou, entre deux échelons de laquelle est placée la tête du patient, qui supporte alors les deux grands montants sur les épaules. La femme était en avant, l'homme à l'extrémité postérieure de la cangue.

Sitôt que le crieur public avait terminé son office, la femme disait à haute voix : « J'ai trompé mon

mari avec l'homme qui est derrière moi ; les femmes qui imiteraient mon exemple seraient punies de la même façon que moi. » Et l'homme à son tour répondait : « J'ai commis un adultère avec la femme qui est devant moi ; n'imitez pas mon exemple, ou vous serez punis comme moi. » Cela se passait au milieu des éclats de rire de la foule, et des cris des gamins, tous enchantés d'assister à un pareil spectacle.

A la porte du poste, une sentinelle laotienne, en armes, regardait, impassible, défiler le cortège, et l'inspecteur de la milice, attirant notre attention sur cet homme, nous fit remarquer que c'était le mari lésé, placé à cet endroit par le hasard de son tour de garde. Ce milicien n'avait pas l'air attristé outre mesure, d'autant plus qu'il venait d'apprendre que le complice de sa femme était condamné à lui payer une amende de vingt-cinq ticaux. « Bonne journée, disait-il le soir, je suis débarrassé d'une mauvaise femme, et j'ai gagné une bonne somme d'argent. » On ne dira pas que les Laotiens ne sont pas philosophes.

Nous avons vu jusqu'à présent nos Laotiens gais et insouciants dans toutes les circonstances de la vie; considérons-les maintenant, pour que l'étude soit complète, en présence de la mort. Là encore, nous allons les retrouver, non sans surprise, doués du même flegme, conservant la même insouciance, et assistant, le sourire sur les lèvres et la joie dans les yeux, à des cérémonies considérées, à juste titre, chez nos peuples d'Occident,

comme les plus douloureuses de la triste carrière humaine.

Aussitôt après le décès, la famille lave le corps avec de l'eau parfumée, l'habille de vêtements neufs, et place dans la bouche du mort une pièce de monnaie, généralement un tical. Les mains, contenant chacune une bougie de cire, sont liées entre elles, et attachées à la poitrine, faisant le signe du salut à Boudha; les pieds sont également attachés solidement entre eux, les deux orteils étant joints et ficelés par un cordon de coton blanc. Le corps est enveloppé ensuite d'une pièce d'étoffe blanche, une serviette de la même couleur masquant la figure, puis est installé au milieu de la maison, dans le sens de la longueur.

Les bonzes, sur la demande qui leur est adressée par la famille, viennent faire des prières de sanctification, demandant pour l'esprit du mort la faveur de monter vers le ciel, et d'y jouir des bonheurs éternels. Après cette cérémonie, le corps est placé dans une caisse de bois dur, à jointures très soignées, et enduite à l'intérieur d'une résine spéciale, dite de Nam Man Nhang. L'extérieur du cercueil est enveloppé d'une couche de papier de couleurs diverses, sur lequel des artistes spéciaux ont représenté diverses scènes de la vie, parfois même des plus licencieuses.

La durée de l'exposition du cercueil varie suivant le rang du défunt; pour la masse de la population, elle est de cinq à huit jours; chez les familles de

mandarins, au contraire, l'incinération n'a lieu que six mois à un an après la mort.

Et alors, pendant tout ce temps, ce n'est, autour du cadavre, qu'une fête continuelle. Chaque nuit, de sept heures du soir jusqu'au lever du jour, jeunes gens et jeunes filles, chanteurs et joueurs d'instruments de musique divers, affluent dans la maison mortuaire.

On chante, on fait de la musique, on rit, et l'on boit force alcool. On raconte ces longues histoires de sorciers et de génies qui plaisent tant aux Laotiens; quelquefois, on joue des scènes à deux et à trois personnages, lestes d'allure et de langage. Un étranger ignorant des mœurs du pays, qui passerait à l'improviste devant la maison, croirait certainement à la célébration d'une grande fête, en la voyant seule éclairée au milieu de la nuit, pendant que s'en échappent, sans discontinuer, les sons des instruments de musique, les chants joyeux, et les claquements de mains dont on en marque la cadence. C'est bien une fête, en effet, car ce sont les Laotiens qui veillent un de leurs morts, et qui apportent en cette circonstance, si grave et si triste sous d'autres cieux, la gaieté éternelle dont ils sont si heureusement doués.

Les personnes mortes à la suite de maladies épidémiques, telles que le choléra ou la petite vérole, celles qui sont foudroyées, ou qui meurent en prison à la suite d'une condamnation, les femmes mortes des suites de couches, ou les suicidés, très rares, sont seuls enterrés. Tous les autres morts,

c'est-à-dire presque la généralité, sont brûlés sur des bûchers.

Les très grands mandarins sont, dans tous les cas, incinérés ; je peux en citer comme exemple l'Oupahat de Mahasay, qui, bien que mort d'une attaque de petite vérole qui l'emporta au mois de novembre 1896, fut gardé dans sa maison pendant plusieurs mois. Son corps fut enfin brûlé en grande pompe, après de longues et brillantes cérémonies.

En dehors des grands personnages, la règle est générale. Cette distinction a sa source dans l'idée plus ou moins vague de métempsycose qui fait partie de la croyance des Laotiens. D'après eux, les âmes des personnes enterrées sont détruites en même temps que les cadavres, et ne peuvent, en se réincarnant, répandre dans le monde les maux qui ont frappé les corps dans lesquelles elles résidaient. Les âmes, au contraire, de ceux qui sont brûlés sur des bûchers se dipersent dans le ciel avec la fumée, et peuvent ainsi, à bref délai, ou jouir dans le ciel du bonheur parfait, ou profiter du bienfait de la réincarnation.

Nous ne pouvons mieux exposer la façon dont se font les incinérations qu'en en décrivant une de celles à laquelle il nous a été donné d'assister.

Tous les mandarins des cinq muongs étaient réunis à Pak Hin Boun, dans les premiers jours du mois d'octobre 1897, pour la fête du serment. Le latsavong de Cam Keut avait quitté sa demeure un peu souffrant, et la fatigue du voyage avait

aggravé son état. Quelques jours après son arrivée, il mourut, enlevé par une congestion pulmonaire.

On ensevelit son corps à la mode habituelle, on le plaça dans un cercueil très orné, et peint de vives couleurs, et on attendit, pour le brûler, que ses fils fussent arrivés. Ces jeunes gens, suivant la coutume des grandes familles, faisaient leurs études dans une pagode célèbre du muong de Cam Mon, la pagode de Na Pé, et portaient le costume jaune des bonzes.

En raison de l'éloignement de cette pagode, ils ne purent arriver à Pak Hin Boun qu'une vingtaine de jours après la mort de leur père. Ils vinrent me voir aussitôt, et je me crus obligé de leur dire quelques mots de condoléance, regrettant les circonstances douloureuses qui les amenaient, et prenant part au malheur qui les frappait. Ils me répondirent tous deux en me remerciant, mais sans aucune apparence de tristesse, et, le soir même, je les entendis rire aux éclats, avec le reste de l'assistance, aux joyeux récits qui se faisaient autour du cercueil de leur père.

L'emplacement de la crémation, choisi par les bonzes, était situé dans une clairière, en pleine forêt, à un kilomètre environ derrière les bâtiments de la Résidence. Le cercueil fut placé sur un bûcher de deux mètres et demi de hauteur, sur deux de longueur, et un de largeur, composé de bois résineux, mais soutenu sur chacune de ses faces par des pieux de bois dur, pour l'empêcher de s'écrouler pendant la combustion.

Au-dessus du cercueil était un dais formé de bambous et de papiers multicolores; le bûcher lui même était orné de papiers de couleurs diverses, et de guirlandes de fleurs. Une longue étoffe de coton blanc, tournée en forme de corde, le reliait à l'emplacement réservé aux bonzes. Ceux-ci récitèrent, pendant une heure environ, leurs monotones prières, en tenant dans les mains l'extrémité de cette corde; puis commença une scène identique à celles que le vieil Homère place autour des bûchers de ses héros. Les instruments de musique firent entendre leurs airs les plus gais, des luttes s'engagèrent entre différents assistants, d'autres jeux d'adresse et de force leur succédèrent, le tout arrosé de nombreuses libations d'eau-de-vie. Enfin on aspergea le cercueil d'eau bénite apportée par les bonzes, qui alors se retirèrent.

Le Chau Muong de Pak Hin Boun, en sa qualité de plus élevé en grade des mandarins présents, monta sur le catafalque, enleva avec un sabre le couvercle du cercueil, entrouvrit la pièce d'étoffe qui enveloppait le corps, puis, aussitôt descendu, mit le feu au bûcher, en même temps que les deux fils du mandarin mort.

En un instant, la flamme enveloppa tout l'appareil, et des tourbillons de fumée et de feu montèrent vers le ciel. La combustion dura une heure environ; on ne vit rien, on ne sentit aucune odeur particulière. Le bûcher est habilement arrangé, de telle façon que le bois placé à son centre est consumé le premier. Il se forme alors une excavation

par laquelle le corps tombe au milieu du brasier.

J'observais, pendant ce temps, les physionomies des deux jeunes fils ; elles n'exprimaient, comme celles des autres assistants, que la curiosité pour le spectacle dont ils étaient témoins, sans aucun mélange de tristesse ; et je me demandais quel était le sentiment assez puissant pour étouffer, chez ces jeunes gens, la douleur que, dans tous les pays du monde, on ressent en se séparant pour toujours d'une personne aimée. Est-ce mépris de la vie, qui, pour tout Loatien n'est cependant jamais ni pénible ni triste ; serait-ce plutôt espérance d'une vie future plus heureuse ? Leurs croyances à ce sujet sont si vagues et si mal définies. Je ne pus trouver aux questions que je me posais, en rentrant à la résidence, aucune réponse qui me satisfît.

Aussitôt le bûcher effondré, tout le monde se retira, y compris les fils du mort, et on laissa le feu achever seul son œuvre de destruction. Le lendemain, les deux jeunes gens, accompagnés d'un serviteur, revinrent au lieu de l'incinération. Ils recueillirent les quelques parcelles des gros ossements de leur père que le feu n'avait pu réduire en cendres, les placèrent dans une jarre de terre qu'ils enterrèrent sous le foyer même, à une très faible profondeur. Tout était terminé, car les Laotiens ne rendent aucun culte à ces restes, ne les entourent d'aucun hommage. La forêt recouvre vite l'emplacement du bûcher, et, après quelques semaines, personne ne pourrait en reconnaître les traces.

L'usage de conserver pendant de longs mois les corps des mandarins morts, avant de les incinérer, est des plus ancien. Autrefois le feu destiné à enflammer le bûcher funéraire devait être demandé à Vien Chan, puis à Bangkok, quand les Siamois occupèrent le pays. La cour de Siam envoyait alors un courrier spécial, chargé d'apporter et entretenir, pendant cette longue route, le charbon ardent. Aujourd'hui, c'est l'autorité française qui délivre le feu. Cette formalité ne consiste plus dans l'envoi à la famille, comme dans des temps encore bien proches, d'un charbon enflammé; le feu est représenté par un bouquet de fleurs, ayant pour tige une bougie de cire jaune, à laquelle est suspendue, à l'aide d'un fil de coton blanc, une prosaïque boîte d'allumettes dites suédoises. C'est le dernier acte de vassalité qu'accomplit ainsi le mandarin qui disparaît; son corps n'est réduit en cendres, et, d'après la croyance vulgaire, son âme ne devient libre de monter vers les cieux qu'avec l'autorisation de son suzerain.

Nous venons de parcourir, de la naissance à la mort, les diverses phases de la vie des habitants du Cam Mon. On a pu voir que, grâce à leur heureux caractère, et à leur absence complète de passions violentes, les Laotiens sont heureux. Pour bon nombre d'entre eux, cependant, ce bonheur n'est qu'une apparence, et leur vie, qui pourrait être si douce, est le plus souvent attristée par leurs croyances aux génies et sorciers de toutes sortes, et particulièrement aux mangeurs d'entrailles, les terribles Phi Popp.

Dans certaines régions, particulièrement dans celles qui avoisinent les montagnes, existent des individus, hommes ou femmes, quelquefois même des familles entières, qui ont la réputation de pouvoir, à la suite d'études spéciales faites dans ce but, entrer en relations avec les génies, et devenir, de cette façon, capables de produire des actes surnaturels ; ce sont les Phi Popp. Les uns, assure-t-on, ne travaillant que pour eux-mêmes, arrivent à un degré d'initiation suffisant pour que leur corps soit à l'abri des blessures causées par les armes blanches. Ceux-là ne sont guère réputés dangereux. Mais les autres ont, au dire des Laotiens, des pouvoirs des plus surprenants. Ils peuvent, en frappant d'une certaine façon cabalistique, sur une peau de buffle, la réduire à un volume si petit que la personne dont ils veulent se venger l'absorbe avec ses aliments, sans s'en apercevoir. Aussitôt entrée dans le corps, la peau de buffle reprend, petit à petit, mais en peu de temps, ses dimensions primitives, et, naturellement, le malade en meurt.

Les Phi Popp peuvent aussi, par leurs seules incantations, introduire dans le corps de leurs ennemis un des génies avec lesquels ils sont en relations, et qui, aussitôt entré dans les entrailles, les dévore. C'est là l'origine de leur nom de mangeurs d'entrailles. Tous les Laotiens croyent aux Phi Popp, et ils les redoutent d'autant plus que le seul moyen qu'ils puissent employer pour se préserver de leurs attaques est de s'adresser aux sorciers. Il existe, en effet, des sorciers qui ne sont pas

Phi Popp, n'étant, dit la croyance populaire, en communication qu'avec des génies bienfaisants.

Les personnes dénoncées comme Phi Popp sont chassées des villages, et consignées dans certains lieux éloignés, où elles forment des groupes distincts. C'est ainsi qu'il existe, dans la province de Vien Chan, sur les bords du Nam Ngun, un village important nommé Ban Ken, formé par la réunion des familles Phi Popp venues de toutes les parties de la région.

Sur la route de Song Khône à Saravane, on trouve également un village moins important, vers lequel sont dirigés tous les Phi Popp chassés par les mandarins de la vallée de la Sé Don.

Nous ne possédons, dans la province de Cam Mon, aucun de ces lieux de retraite obligatoire pour les Phi Popp ; aussi les terribles enchanteurs se trouvent-ils disséminés en tous lieux. Cette croyance est tellement enracinée chez les Laotiens qu'il y aurait danger à la froisser d'une façon trop brusque. Ils considéreraient certainement comme très pauvre d'esprit, et peut-être, chose terrible, comme Phi Popp lui-même, celui qui rirait de cette dangereuse superstition.

Aussi sommes-nous obligés, dans une certaine mesure, et pendant quelque temps encore, d'en tenir compte, même dans l'exercice de la justice. Aux yeux du peuple laotien, l'assassinat d'une personne réputée notoirement Phi Popp n'est en aucune façon assimilable à un meurtre ordinaire. Il est préférable, dit-on dans tous les villages, répé-

tant ainsi sans le savoir un de nos vieux proverbes, il est préférable de tuer le diable que d'être tué par lui. Il est bon d'ajouter que les Phi Popp ne peuvent causer aucun mal aux Français, et que leurs compatriotes, d'après la croyance populaire, sont seuls exposés à leurs terribles ravages.

Mais nous serions mal venus de rire de ces faiblesses, nous dont les ancêtres ont conservé, pendant de longs siècles, la foi aux enchanteurs et aux sorciers, et alors que, dans certaines de nos campagnes, on peut encore trouver trace de ces vieilles superstitions. Au Laos, comme partout ailleurs, le temps accomplira son œuvre, et l'évolution sera, croyons-nous, d'autant plus rapide que nous aurons su nous tenir, au début, relativement aux mille choses à modifier, dans une sage réserve.

En résumant, si l'on compare les bonnes et les mauvaises qualités de la race phou tay, on doit conclure que les premières l'emportent de beaucoup sur les secondes. Les Phou Thays sont essentiellement de braves gens, très francs, un peu naïfs, paresseux à l'excès, mais on peut espérer qu'ils ne donneront jamais à nos administrateurs de graves ennuis, dans l'accomplissement de la tâche que la France a entreprise. Ils paraissent très assimilables; leurs mandarins donnent, sur ce point, le bon exemple, en s'efforçant de se plier à nos usages autant qu'il leur est permis de le faire. Si, à notre contact, ils parviennent à acquérir quelque peu de cette activité dont sont douées nos races occidentales, ils pourront, nous en avons le ferme espoir,

échapper au péril qui les menace, de disparaître un jour devant la poussée inévitable de l'active, travailleuse et prolifique population annamite.

Presque toutes les races différentes qui habitent la province de Cam Mon ont avec la grande famille phou thay des degrés de parenté très rapprochés, et leur manière de vivre ne diffère pas assez de celle qui vient d'être décrite pour mériter une étude particulière. On peut noter, néanmoins, qu'aussitôt qu'on s'éloigne du grand fleuve le tatouage disparaît, ainsi que la coiffure siamoise ; les femmes portent alors les cheveux longs tordus en chignon. Près des montagnes qui séparent le Laos de l'Annam les hommes adoptent le pantalon annamite, et une veste très courte serrée à la poitrine. Les superstitions, néanmoins, ont en tous lieux la même force, et on peut voir, sur toutes les routes de la province, auprès des campements de nuit abandonnés le matin, ces petits polygones de bambou, plantés sur un piquet, qui, d'après la croyance générale, jouissent du privilège de préserver les voyageurs des attaques du tigre.

La province ne contient pas beaucoup de Khas ; il faut cependant en dire quelques mots, ne seraitce que par égard pour leur qualité d'anciens maîtres de tout le pays. Les Khas, en effet, nommés Khas Leus vers les frontières du Quang Tri, et que les Annamites désignent du nom général de Moïs ou Muongs, sont, d'après les historiens les plus autorisés, les anciens possesseurs de la région, la véritable race aborigène qui, à une époque déjà

reculée, peuplait les deux versants de la grande chaîne de partage des eaux. Chassés de l'est par les Annamites descendant des plateaux centraux de l'Asie, rejetés du Laos actuel par les Phou Thays, ils habitent les montagnes qui séparent les deux pays, traités un peu en sauvages par leurs deux envahisseurs, en raison de leur manque de goût pour les raffinements de civilisation venus de Vien Chan ou de Hué.

Les Khas sont encore très nombreux dans les provinces d'Attopeu, de Saravane, et même de Song Khône. Mais, dans le Cam Mon, ils tendent à disparaître, non pas peut-être parce que leur population diminue d'une façon sensible, mais en raison de leur tendance à descendre continuellement vers le sud, et à se grouper dans les régions où prédominent encore les types de leur race.

Les Khas de notre province sont dénommés indifféremment Sos ou Khas Sos; ils ont subi l'influence des deux races qui les ont forcés à se retirer devant elles, aussi leur type n'est-il pas resté pur, et diffère d'une façon très notable de celui que l'on trouve encore chez leurs congénères, en descendant vers le sud. Dans la haute vallée du Nam Teune, cependant, les particularités qui distinguent la race khas sont encore des plus sensibles, et on peut, sans chance aucune de faire erreur, les distinguer, malgré une certaine similitude de costume, des Laotiens, et surtout des Annamites.

« Les Khas sont de solides gaillards, aux membres gros et musclés, dont les lourdes extrémités

contrastent avec les chevilles fines et les poignets féminins des Annamites. Ils n'ont ni l'élégance des Laotiens, ni cet aspect si particulier qui distingue les habitants de l'Annam, et sont, à côté de leurs deux voisins, semblables à quelque paysan grossier comparé à l'habitant civilisé d'une grande ville. Ils ont la figure large, les lèvres épaisses, le nez épaté, le front bas ; la peau est de couleur foncée, et se rapproche même quelquefois du noir. Ils laissent pousser leurs cheveux, qu'ils ramènent en chignon sur le sommet de la tête, et, ce qui les distingue, à première vue, des Annamites et des Laotiens presque imberbes, c'est, à partir d'un certain âge, une barbe noire et frisée, quelquefois très abondante [1] ».

Leur physionomie est sans expression, mais indique la douceur ; leur regard est insignifiant, mais bon.

L'énergie physique et la force musculaire dont ils sont doués en font de bons travailleurs, et, à ce point de vue, il ne leur est pas difficile d'être supérieurs aux Laotiens si paresseux.

Tandis que les Laotiens parlent une langue où la lettre *r* n'existe pas, les Khas, au contraire, émettent des sons terriblement durs et gutturaux, dans lesquels l'*r* prédomine. Leur langage, d'ailleurs, tout en ayant chez tous les gens de leur race le même caractère, n'est pas absolument semblable dans les différents villages, et il arrive fréquemment

1. Lettres du capitaine Rivière.

qu'un Kha, voyageant à une journée de marche de chez lui, et arrivant dans un hameau cependant habité par d'autres Khas, ne puisse se faire comprendre.

La plupart des Khas ignorent le Boudhisme, ou, du moins, ne le pratiquent pas; mais, en revanche, ils sont remplis de respect ou de crainte, ce qui est tout un dans ces pays d'Extrême Orient, pour les terribles et puissants génies.

« Les Khas riches sont quelquefois, comme les Annamites, et plus rarement les Laotiens, polygames ; cependant ils ne peuvent introduire une concubine à leur foyer conjugal sans l'autorisation de leur première épouse, qui paraît jouer dans la famille un rôle encore plus prépondérant que celui de la femme laotienne [1]. »

On ne marie jamais une fille kha sans avoir obtenu son consentement, et un de nos missionnaires m'a rapporté qu'après un an de mariage les filles khas avaient le droit de répudier un mari dont elles n'avaient pas encore d'enfant. Elles sont peut-être moins dépravées que les Laotiennes, cependant le rachat des offenses existe aussi pour elles, mais ne se paye jamais en argent. C'est à une amende en nature qu'est condamné le délinquant : quelques poulets, un porc, un bœuf ou un buffle, suivant le degré de son audace ou de sa maladresse.

Les Khas des montagnes portent le costume des Annamites pauvres, pantalon et blouse, tous

1. Lettres du capitaine Rivière.

deux très courts. Ils ne se tatouent jamais, mais se percent les oreilles d'un trou qu'ils agrandissent en y plaçant des bâtonnets de bois ou d'ivoire.

Ce qui distingue essentiellement les Khas des Phou Thays, c'est que ceux-ci sont sédentaires, tandis que ceux-là sont nomades. Aussi n'entourent-ils pas leurs demeures d'arbres nécessitant une langue croissance, tels que le manguier ou l'aréquier. A quoi bon planter pour ne pas récolter? Leurs maisons, élevées sur pilotis, comme celles des Phou Thays, sont, pour le même motif, construites d'une façon très primitive. Leur système de culture entraîne, en effet, pour eux des déplacements fréquents.

« Lorsque le chef de village a désigné un emplacement propre à la production du riz ou du maïs, il le fait débrousailler; on coupe au ras du sol les arbres de faible dimension, les plus gros à un mètre au-dessus de terre, puis on y met le feu à plusieurs reprises. Quand le feu est éteint, on répand sur le sol uniformément les cendres destinées à servir d'engrais, puis, avec un bâton pointu, on creuse dans la terre des trous espacés régulièrement. Dans chacun de ces trous sont placés quelques grains de riz ou de maïs, et l'insouciant Kha ne se donne même pas la peine de recouvrir ces grains d'un peu de terre, de sorte qu'il est obligé de veiller continuellement auprès de son rai, c'est le nom de cette rizière rudimentaire, pour disputer aux oiseaux sa future récolte.

« Quand les premières pousses commencent à

paraître, il entoure le champ d'une forte palissade de troncs d'arbres, et de branches taillées en pointe vers l'extérieur, pour en défendre l'approche aux cerfs, aux sangliers, et même aux éléphants. Après trois années du culture de ce genre, le Kha, jugeant le sol épuisé, abandonne la région, allant construire un nouveau village près d'un nouveau champ de travail. Ses déplacements ont toujours lieu dans un très petit rayon, dans la même vallée, ou sur la même croupe de montagnes.

« Une année après son départ, il ne reste aucune trace de l'ancien rai, vite envahi par les bambous épineux, et aussitôt recouvert d'une végétation inextricable [1]. »

Nous avons, à diverses reprises, fait mention, au cours de cette étude, des ken, ces petites orgues de roseau, dont on joue indifféremment en soufflant ou en aspirant, et que l'on rencontre dans toutes les fêtes ou parties de plaisir du Laos. Ces orgues sont fabriquées par les Khas Sos, qui paraissent, tant cet instrument est joli et bien compris, ne pas être étrangers à une certaine tendance artistique.

Ces Khas Sos ont une autre qualité ; ils sont, ou, du moins, peuvent être à l'occasion de bons soldats. Ce sont eux que nous avons trouvés dans le canton de Ban Tong, quand nous avons relaté les incidents relatifs à la capture du roi Ham Nghi. La dernière garde muong de ce prince était, pour la majeure partie, composée de gens de leur race, choisis sur

1. Lettres du capitaine Rivière.

les territoires qui, avant l'occupation française du Laos, relevaient de la région de Qui Hop, en Annam.

Il faut ajouter, pour les faire complètement connaître, que ce sont eux qui, de tous les habitants de la province, deviennent le plus facilement les adeptes de nos missionnaires, paraissant, en face de l'indifférence complète des Laotiens, avoir une certaine tendance, très faible encore, à embrasser la religion chrétienne.

Les jeunes générations se modifient peu à peu, et, chez les Khas du Cam Mon, plus peut-être que chez toute autre race, ne sont plus ce qu'ont été leurs devancières. Nous ne parlons, bien entendu, que des Khas de notre province, qui sont très peu nombreux, et vivent resserrés entre les deux grosses populations annamite et phou thay. Ceux qui sont très voisins de l'Annam, habitant les cantons de Ban Tong, épousent des femmes annamites qu'ils vont chercher dans la région de Qui Hop. Il en résulte pour leur race un affinage très sensible, qui, à côté de ses avantages, a l'inconvénient de les rendre, comme le sont les Annamites, sensibles à l'action du climat, et susceptibles d'être atteints par la fièvre des forêts. Paul Bert disait des Annamites, que, « derniers venus en Indo-Chine de toutes les races qui y habitent actuellement, ils n'étaient pas encore acclimatés.

« Les jeunes Khas, au contraire, vivant en plein pays laotien, commencent à adopter les usages des populations qui les entourent ; quelques-uns se font tatouer, portent la coiffure siamoise en forme

de brosse, se revêtent du sampot et sont charmés d'être pris pour des Phou Thays [1]. »

Nous ne dirons rien des quelques Chinois qui habitent la province de Cam Mon ; ils sont en trop petit nombre, et se montrent ici tels qu'on les rencontre partout ailleurs, négociants entreprenants et travailleurs, soutenus financièrement par des grandes maisons de Bangkok appartenant à la même congrégation qu'eux, et cherchant à détourner peu à peu à leur profit tout le commerce du pays. Quelques Chinois de Lakhone, où les gens de leur race tiennent plusieurs comptoirs, manifestaient, à la fin de l'année 1897, l'intention de venir s'installer à Tha Khek.

Les Annamites, assez nombreux dans certaines parties de la province, se groupent entre eux, et ne se mélangent pas aux autres races. Ils mènent le même genre de vie qu'en Annam, se livrent à l'agriculture, font du commerce, et leur activité, nous ne saurions assez le répéter, contraste étrangement avec l'indolence laotienne. C'est pour ce motif que nous croyons à l'avenir prochain de leur race au Laos. Les mesures restrictives n'ont qu'un temps, et ne sauraient jamais faire obstacle à l'expansion naturelle d'une nation dont la population augmente d'une façon constante. L'accroissement de population a bien subi un ralentissement sensible pendant les vingt dernières années, à la suite des circonstances pénibles que traversa l'Annam.

1. Lettres du capitaine Rivière.

La période de paix, de travail, et, conséquemment, de bien-être dans laquelle ce pays paraît être définitivement entré fera bien vite regagner le temps perdu. Nous croyons donc à la colonisation, lente d'abord, rapide dans quelques années, du Laos, et particulièrement du Cam Mon par les Annamites, étant en accord complet sur ce point avec les prévisions déjà lointaines du docteur Thorel et de M. Harmand.

CHAPITRE VII

ANNÉE LAOTIENNE

Année laotienne. — Principales fêtes.— Fête du Serment. — Courses de pirogues. — Chansons laotiennes. — La légende de l'origine du Mékong et du Ménam. — Les bonzes. —Les pagodes. — Assassinat d'un chef des bonzes par les Siamois. — La pagode de Na Pé.

L'année laotienne est réglée par les phases lunaires, comme l'année chinoise et l'année annamite. Il existe, pour la coordination et le numérotage des années, deux cycles, le grand cycle, comprenant une période de douze années lunaires, le petit cycle, formé de dix années seulement. Chacune des années, dans les deux cycles, porte un nom déterminé par son rang, et les cycles eux-mêmes sont combinés entre eux de telle façon que, tous les soixante ans, les premiers noms des deux séries se rencontrent. Chaque année laotienne est donc désignée par deux noms, dont l'un est celui d'une année du grand cycle, et l'autre celui d'une année du petit cycle. C'est, on le voit, le système chinois.

L'année commence à la moitié du cinquième

mois, c'est-à-dire vers la fin de notre mois d'avril; elle est composée de douze mois, divisés chacun en deux périodes, la lune première ou nouvelle, qui dure jusqu'à l'époque de la pleine lune, et la lune descendante, qui se termine à la nouvelle lune suivante. Six de ces mois ont trente jours, les six autres n'ent ont que vingt-neuf. Afin que les mêmes mois coïncident toujours avec les mêmes saisons, l'année lunaire étant plus courte que l'année solaire on ajoute tous les trois ans, au douzième mois habituel, un mois supplémentaire. Ce mois, toujours placé après le huitième, porte le nom de huitième mois supplémentaire. Dans quelques régions il prend le numéro neuf, et on numérote alors les mois suivants jusqu'au numéro treize.

Les Laotiens, nous l'avons constaté, adorent le plaisir, aussi ne laissent-ils passer aucune fête sans la célébrer par des réjouissances qui ont lieu dans toutes les pagodes, et dans tous les muongs. C'est à ces époques que les enfants entrent dans la vie religieuse, Boum Puot, et que les élèves bonzes et les bonzes eux-mêmes montent en grade, s'il y a lieu.

Elles sont très nombreuses, ces fêtes du Laos, et se ressemblent toutes : cérémonies aux pagodes, courses d'hommes, d'animaux, ou de pirogues, luttes, illuminations, feux d'artifice, puis, enfin, cette interminable cour que les jeunes gens font aux jeunes filles dans les pagodes mêmes, pendant que, toute la nuit, retentissent les tams tams et les gongs, et que les vieux parents boivent l'eau-de-vie

et se racontent entre eux, en les embellissant, les histoires de leur jeunesse.

Pendant le courant du sixième mois, à une date fixée par les bonzes des pagodes les plus célèbres, se fait la fête en l'honneur des premiers chefs de la religion Boudhiste, Boun Pha Vet; c'est la plus grande fête de toute l'année.

Au seizième jour du huitième mois, fête du commencement de la saison des pluies, Boun Khau Vatsa.

Dans les derniers jours du neuvième mois, fête de la culture, Boun ho Khau pa dap din.

Le quinzième jour du dixième mois, fête des morts, Boun ho Khau Salaka phat.

Le quinzième jour du onzième mois, fête de la fin de la saison des pluies, Boun ok Vatsa.

La fête des récoltes, Boun ho Khau phanh Kon, a lieu le jour suivant. Elle consiste en grandes régates sur le fleuve, ou sur ses affluents, pendant la journée. Dès que vient la nuit, d'innombrables radeaux, très joliment illuminés, sont lancés sur les eaux. C'est sur le Mékong un spectacle des plus curieux. On dénomme vulgairement cette fête : fête des lumières.

Quelques jours après la fête des récoltes, à une date fixée par les bonzes, on célèbre la fête en l'honneur des premiers apôtres : Boun Kan Thin.

Les fêtes de pénitence ont lieu généralement vers la fin du douzième mois, et au commencement du premier mois de l'année; c'est le carême boudhiste, dont la durée est de neuf jours. Il consiste

en l'obligation de s'abstenir de certains aliments, et de toute espèce de relations entre les deux sexes.

Au quinzième jour du cinquième mois, se célèbre la fête de l'aspersion, Boun Kut Song Kang. Les statues de Boudha sont descendues des autels, chaque Laotien vient à la pagode jeter de l'eau parfumée sur les idoles, en faisant la prière suivante; « A notre providence suprême, cette fraîcheur; donnez-nous plus tard les mêmes gouttes d'eau, pour nous garantir des chaleurs ardentes de l'enfer. » Après cette cérémonie, tous, hommes, femmes, enfants, se jettent de l'eau les uns aux autres; les bonzes ne sont pas exempts de cette aspersion, que chacun reçoit en riant. On peut prévoir, dit-on, par la façon plus ou moins joyeuse dont se célèbre cette fête de l'eau, la quantité de pluie qui tombera pendant l'année qui commence.

Toutes ces réjouissances ont un caractère purement laotien. Depuis notre occupation, on célèbre chaque année, par les jeux habituels, la fête nationale du 14 Juillet, aux chefs-lieux des provinces, et dans chaque localité où résident des Européens. Les Laotiens, dans leur langue, dénomment cette fête : fête du génie de la France.

Enfin, le quinzième jour des cinquième et onzième mois, a lieu, au siège du commissariat, la fête du Serment.

Chaque fête du Serment amène à Pak Hin Boun un grand concours de population. Les mandarins, grands et petits, des cinq muongs arrivent quelques

jours avant la date fixée, les uns sur leurs éléphants, les autres, pour lesquels la voie d'eau est plus commode, dans leurs pirogues. On profite de la présence de tous ces fonctionnaires au chef-lieu de la province, pour régler les affaires pendantes entre muongs voisins.

Le matin du jour indiqué, tout le monde est réuni à la pagode, ornée de fleurs, de drapeaux et de guirlandes. Sur l'estrade du fond, sont placés en ligne les bonzes, assis sur des tapis, la figure abritée derrière les écrans de plumes qu'ils portent généralement à la main. Devant eux, trois grandes jarres contiennent l'eau qui va être consacrée, et distribuée aux assistants. Chaque jarre est entourée de fleurs, et garnie de petites bougies en cire jaune.

En bas de l'estrade, les fonctionnaires français, et autres Français présents, se placent sur des chaises. Tous les Laotiens sont agenouillés à terre, les mains jointes, et gardent une attitude de recueillement vraiment remarquable. Les chaus muongs seuls sont à genoux sur des tapis.

Les bonzes psalmodient d'abord, pendant un temps assez long, leurs prières, auxquelles répond toute l'assistance, puis procèdent à la bénédiction de l'eau, et allument les bougies attachées aux jarres qui la contient.

Un mandarin lit alors à haute voix, au nom de tous les assistants, et au milieu d'un silence complet la formule suivante :

« Moi, Chau Muong de Mahasay, Chau Muong de

Cam Mon, Chau Muong de Cam Keut, Chau Muong de Tha Khek, Chau Muong de Pak Hin Boun, je fais acte de fidélité, et j'offre ma vie au Président de la République Française. Je prête serment devant Dieu et devant les anges qui sont présents au ciel. Daignent Dieu et ses anges écouter mes vœux, parce que le Président de la République Française gouverne notre pays avec sagesse et habileté, qu'il suit les anciennes coutumes, protège les bonzes, les autorités et les habitants.

« Je me place sous ses pieds sacrés, ainsi que les soldats et les habitants qui vivent dans mon muong, et nous lui jurons tous fidélité.

« Je demande à servir l'administration à l'ombre de ses pieds sacrés, de reconnaître sa bonté en lui promettant d'être fidèle, et de ne jamais me révolter par la pensée, la parole, ou le corps.

« Si je me montre ingrat, ou si je me révolte contre le Président de la République Française, par la pensée, la parole ou le corps, si je vois ou si j'apprends qu'un péril menace le Président de la République Française, et que je me taise, au lieu de le prévenir immédiatement du péril que je vois ou que je connais; si je me montre ingrat envers le Président de la République Française, dont le bonheur et la sagesse ne font que croître de jour en jour, que Dieu et ses anges qui sont présents dans l'air et dans le ciel me châtient, qu'ils me privent de toutes les choses nécessaires, qu'ils me fassent mourir par la foudre du ciel, qu'ils m'accablent de toutes sortes de maladies terribles,

qu'ils me fassent mourir par l'épée ou par le fusil, que les animaux féroces me dévorent, que je sois entièrement ruiné, que le malheur m'accable partout où je passerai ou résiderai. Que Dieu et ses anges couvrent mon corps d'ulcères, et que les maladies m'accablent, et que je meure abandonné de tous pour servir d'exemple au monde, qu'après ma mort je sois voué pendant des siècles aux flammes de l'enfer, et que rien ne puisse me faire échapper à ces châtiments exemplaires.

« Si, après, je renais à une autre vie, dans n'importe quelle partie du monde, que je n'aie pas un moment de bonheur, que je sois privé de tout, et que je ne voie jamais Dieu et ses anges, qui ne pourront jamais me laver de la faute que j'aurai commise, en me montrant ingrat et infidèle envers le Président de la République Française.

« Si, au contraire, je suis reconnaissant et fidèle envers le Président de la République Française, si je ne me révolte jamais ni par la pensée, ni par la parole, ni par le corps, si je ne m'associe jamais avec l'étranger pour troubler sa sécurité et celle de son peuple, que Dieu et les anges qui sont présents dans l'air et dans le ciel me fassent vivre longtemps en ce monde, que j'évite tous les dangers qui me menacent, que je sois exempt de toutes les misères humaines; je vais boire l'eau du Serment, que la paix et la prospérité règnent chez moi.

« Après ma mort, en récompense de ma fidélité, que mon bonheur continue au ciel, dans un lieu où abondent les jouissances et les plaisirs, que je me

trouve avec Dieu, au milieu de ses anges. Si, plus tard, je renais à une autre vie, que je sois comblé de richesses, de dignités, de jouissances et de plaisirs, que j'obtienne tout ce que je pourrai désirer, que je sois exempt de toutes les misères humaines et qu'enfin je me retrouve en présence de Dieu et de ses anges, en récompense de ma fidélité et de ma reconnaissance, avec le Président de la République Française. Je bois l'eau du Serment. »

Cette formule du Serment est d'une haute antiquité, c'est à ce titre que nous l'avons citée. Nous l'avons conservée telle qu'elle était dans les temps passés, en substituant simplement le nom du Président de la République à celui du roi de Siam, qui lui-même avait remplacé les noms du roi d'Annam, et, plus anciennement encore, du roi de Vien Chan.

Les bonzes, aussitôt la lecture du serment terminée, éteignent, en les plongeant dans chacune des jarres, les bougies qui y sont attachées, trempent dans la même eau les armes, sabres et fusils apportés par les gardes des Chaus Muongs, et l'eau, ainsi consacrée, est distribuée dans des gobelets à l'assistance qui la boit religieusement. Chacun élève, auparavant, son gobelet trois fois devant sa figure, en récitant à voix basse quelque prière.

La journée se passe en fêtes et jeux de toutes sortes, mâts de cocagne, courses à pied et à cheval, luttes, courses de pirogues, le soir feux d'artifices et illuminations, retraite aux flambeaux, puis les inévitables musiciens et chanteurs de toutes fêtes

laotiennes, et aussi l'alcool, qui délie les langues et suscite les éclats de rire.

Les courses de pirogues sont une des joies particulières des Laotiens. Certains mandarins possèdent des pirogues exclusivement réservées à cet usage, comme dans nos pays d'Occident, tel particulier fortuné se faire gloire d'une écurie de courses.

Les pirogues de courses sont extrêmement longues, de façon à pouvoir porter un grand nombre de rameurs ; l'avant et l'arrière sont très relevés ; elles sont peintes de couleurs vives, où le rouge domine, et certaines parties sont garnies d'ornements dorés.

Elles peuvent contenir jusqu'à soixante rameurs, placés deux par deux ; en arrière est l'homme chargé de diriger l'embarcation au moyen de la godille. Sur la plate-forme de l'avant, se tient debout un jeune homme qui donne, par ses éclats de voix, la cadence aux rameurs et l'accentue par des gestes que la pudeur européenne ne tolérerait pas, mais qui paraissent procurer un vif plaisir aux femmes et aux jeunes filles assistant à ces ébats, assises sur les rives du fleuve.

Les rameurs laotiens, comme les Annamites et les Vénitiens, rament en faisant face à l'avant de l'embarcation, mais, au lieu de se tenir debout, à la façon de l'Annam, ils restent assis, et la courte pagaie dont ils se servent est libre dans leurs mains, sans être, d'aucune façon, fixée à leur pirogue. Malgré ces conditions défectueuses, qui réduisent

considérablement l'effort produit, nos Laotiens, dans les courses de fêtes, où l'amour-propre est en jeu, parviennent à donner à leurs pirogues une très grande vitesse, et c'est un fort joli spectacle de voir ces immenses barques voler littéralement sur les eaux du grand fleuve, au milieu des cris dont les rameurs accentuent chaque coup d'aviron.

Nous avons souvent, dans cette étude, cité les chanteurs laotiens, et nous avons dit cette passion particulière qu'éprouve tout le peuple pour l'art de la chanson. Il serait superflu de dire que, dans un pays voluptueux comme le Laos, l'amour est le thème général de tous les chants, et on devine facilement, étant donnée la tournure d'esprit des Laotiens, que ce n'est pas, en général, l'amour platonique que l'on célèbre. Cependant, au milieu d'un recueil de vieilles chansons rapportées du Cam Mon, il ne me paraît pas inutile d'en transcrire ici quelques-unes, en écartant, bien entendu, les expressions dont le réalisme trop hardi pourrait scandaliser le lecteur :

« Je suis né dans un pays solitaire et lointain, entouré de tous les côtés par les montagnes ; mille lieues me séparent de toi, ma bien-aimée. Je voudrais te confier mon cœur, mais j'hésite, car on m'a dit que tu es trompeuse, comme toutes les jeunes filles. Au plus profond de mon sommeil, je rêve que tu es à mes côtés ; pendant la nuit silencieuse et claire, qui n'est troublée que par les cris des chouettes, je crois entendre ta voix auprès de moi. Je pense sans cesse à toi, si bien qu'au moment du

repas, rien qu'en touchant le riz, sans pouvoir le manger, ma faim est satisfaite. »

« Je voudrais t'avoir à mes côtés, ma bien-aimée, quand j'irai prendre mon repos. Mais maintenant tu es mariée. Abandonne ton mari et laisse-moi te réjoindre sur ta natte. Le jour où j'aurai ainsi le bonheur de t'avoir auprès de moi, je croirai que je suis monté daus la demeure des cieux. Mais si mon désir ne pouvait se réaliser sur la terre, je tâcherais de m'emparer de ton âme, et je prierais les anges de m'aider à te rencontrer de nouveau dans la génération future. »

« Je pense de loin à ta maison au plancher de bois, je pense à tes rosiers; peut-être les fleurs sont closes depuis longtemps, et les abeilles sont venues, sans doute, y chercher le miel tous les soirs. Moi aussi, je voudrais être abeille, mais c'est sur tes lèvres que j'irais me poser. »

« A cette heure de la nuit, on n'entend que le cri des insectes; au firmament scintillent les étoiles; je t'aime, et j'aime jusqu'à ton ombre. Viens, ma chère aimée, embrasse-moi, et rentrons à la maison. »

La dernière est d'un homme pratique, qui, dans nos pays d'Occident, jouirait rapidement d'une réputation détestable :

« Si tu veux m'avoir pour amoureux, apporte-moi ton argent, et, si la somme que tu apportes ne vaut pas le mal que me causera ton amour, sois certaine que tu ne m'auras pas pour amant. »

Les histoires racontées ont presque autant d'ad-

mirateurs que les chansons. Il en est quelques unes, particulièrement estimées, ayant trait, le plus souvent, aux origines légendaires du pays, et dans lesquelles, comme dans tous les actes de la vie laotienne, les génies interviennent à tout propos.

Telle est l'histoire de la formation des deux grands cours d'eau qui arrosent le Laos, le Mékong, et le Mé Nam. Nous croyons, en donnant ici la traduction abrégée de cette célèbre légende, fournir un élément d'appréciation de plus sur la tournure d'esprit des Laotiens :

« Il existait autrefois, dans les environs des sources actuelles du Mé Kong et du Mé Nam, un immense cirque de montagnes habité par deux génies, dont l'un est connu sous le nom de Savanna Nak, l'autre sous celui de Kusthopapa Nak. En langue pali, le mot Savanna Nak signifie génie charitable, et Kusthopapa Nak génie pécheur.

« Ces deux génies s'étaient voué une amitié des plus étroite ; ils se faisaient l'un à l'autre de fréquentes visites, et, à chacune de ces rencontres, ils avaient coutume de s'offrir réciproquement des cadeaux provenant de leurs chasses.

« Une discussion survint un jour entre eux, au sujet d'un présent jugé de trop peu d'importance pour de si grands personnages. Ne pouvant se mettre d'accord, Savanna Nak proposa à son camarade d'invoquer les anges du ciel pour trancher leur différend ; sa proposition fut acceptée, et tous deux s'adressèrent aux anges, chefs de la justice,

et protecteurs de l'équité, en les priant de venir mettre fin à leur discussion.

« Au milieu de leur prière, apparut tout à coup un ange, messager divin, qui leur communiqua l'arrêt suivant : « Vous allez vous mettre tous deux à courir vers la mer. Celui d'entre vous qui y arrivera le premier gagnera le procès, et sera, par conséquent, considéré comme ayant raison. » L'ordre fut aussitôt exécuté, et les deux génies se mirent, sans aucun retard, à courir vers la mer.

« Le pécheur Kusthopapa Nak, pensant arriver plus vite, chercha à éviter toutes les difficultés qu'il rencontrait sur sa route, en contournant les montagnes et les forêts. Le charitable Savanna Nak, au contraire, franchit en toute hâte le chemin qu'il devait parcourir, coupant à travers les rochers et les montagnes, et, aidé d'une force divine qui doublait la sienne, triompha d'obstacles inouis. De là les pentes abruptes et les rapides nombreux du Mékong, auquel il a tracé son cours, tandis que le Ménam, suivant la voie indiquée par le génie rival, coule doucement à travers des régions de plaines.

« Savanna Nak arriva le premier à la mer, où, sous la protection du juge divin, il attendit très longtemps son rival.

« L'ange, messager de Dieu, jugeant alors en équité et sans appel, donna raison à Savanna Nak, et, comme trace de son jugement, imposa au fleuve auquel il avait tracé le chemin, le nom perpétuel de Nam Kong, ou Mékong, qui signifie fleuve qui attend.

« Kusthopapa Nak, déclaré vaincu, reçut pour sa rivière le nom de Nam Nam, ou Mé Nam, qui signifie rivière longtemps, ou retardataire, puisqu'il avait été longtemps attendu par son concurrent. »

Telle est la source authentique, d'après tous les conteurs d'histoires laotiens, du nom du fleuve Mékong. Il n'aurait donc pas pour origine, comme on le suppose quelquefois, le nom du muong de Khong qu'il arrose de ses eaux, mais cette vieille légende qu'il nous a paru bon de signaler.

Nous avons vu la part que les bonzes prennent à la vie laotienne; ils président à toutes les cérémonies, ils sont les seuls maîtres et éducateurs de la jeunesse, et certains d'entre eux, chefs de pagodes renommées, jouissent souvent d'une très grande influence sur leurs compatriotes.

Tous les jeunes gens de bonne famille entrent à la pagode vers l'âge de treize à quatorze ans. Là ils apprennent à lire et à écrire, puis commencent à prendre connaissance des livres sacrés et des vieux codes de Vien Chan. Ils peuvent abandonner la vie religieuse quand ils le désirent, mais un certain nombre d'entre eux persistent dans ce genre d'existence tout spécial; ils se font recevoir bonzes, et montent peu à peu en grade. S'ils veulent arriver, dans leur ordre, à une situation élevée, ils s'expatrient pendant quelque temps, allant continuer leurs études dans certaines pagodes éloignées, entourées de la vénération publique, puis en reviennent après quelques années employées, sinon à accroître leur bagage intellectuel, du moins à aug-

menter leur réputation de vertu et d'orthodoxie.

Au Laos, comme au Cambodge et à Ceylan, les bonzes remplacent le sampot usité dans tout le pays par une robe jaune tombant jusqu'à la cheville, et couvrent le haut de leur corps par une écharpe de même couleur drapée sur l'épaule gauche, et laissant l'épaule et le bras droits à découvert. Ils portent suspendu au cou le chapelet boudhiste, se rasent la tête, qu'ils ont toujours complètement nue, et qu'ils abritent, quand ils sont obligés de sortir au grand soleil, sous un parapluie de papier, ou sous une grande feuille de latanier.

Chaque pagode, outre son chef, vieillard généralement très respecté, et ses bonzes, contient un certain nombre d'élèves. Tous portent le même costume jaune, dont la couleur est obtenue en plongeant à plusieurs reprises des étoffes de coton blanc dans une solution de bois de jacquier. Un certain nombre de coolies fournis par les villages voisins est attribué à chaque pagode pour les corvées à faire dans l'intérieur des bâtiments et les cours. L'usage laotien exige en outre que le public assure l'entretien des pagodes, et la vie matérielle des bonzes qui les occupent.

En dehors des présents en argent ou en objets divers que les bonzes reçoivent des particuliers, aux jours des cérémonies religieuses, chaque chef de famille leur envoie, à tour de rôle, deux fois par jour, du riz cuit et des aliments préparés. Les bonzes, en effet, ne doivent se livrer à aucun genre de travail ayant trait à la vie matérielle.

Les bonzes, devant être mendiants en vertu de leurs règlements, passent, pour la forme, chaque matin à six heures, par les chemins du village, ayant suspendu à l'épaule un sac en osier, ressemblant assez, de loin, à la musette de nos soldats. Chaque particulier, au bruit de la crécelle qu'ils agitent, descendant de sa maison, dépose dans ce sac une boulette de riz cuit.

Les aliments sont ensuite apportés à la pagode par les membres de la famille à laquelle échoit le tour de les fournir. Les donateurs sont reçus dans la salle de réception, et répartissent les mets sur des plateaux de bois ou de rotin, le chef seul des bonzes ayant droit à l'usage d'un plateau de cuivre. Ces plateaux sont portés dans les cellules des bonzes par les élèves bonzes. Avant de se retirer, les habitants du village chargés d'offrir les vivres de la journée assistent à une prière que les bonzes adressent au ciel pour eux, en signe de remerciement. Ce repas de six heures du matin porte le nom de San Kau Sau.

Le second repas de la journée, San Kau Phen, a lieu à midi. Au lieu d'être annoncé, comme le repas du matin, par le bruit des crécelles, il est indiqué par les sons, qui se répandent au loin dans la campagne, du gros tam tam de la pagode. Après ce repas, apporté et servi de la même façon que celui qui l'a précédé, les bonzes ne doivent plus, jusqu'au lendemain matin, prendre aucune nourriture. La seule boisson qui, en tout temps, leur soit permise, est l'eau fraîche.

Les bonzes prennent l'engagement de garder la chasteté, et il est assez rare, assure-t-on, de voir cet engagement violé. Aucune loi religieuse ne leur défend, d'ailleurs, de quitter la pagode ; aussi arrive-t-il souvent de rencontrer des anciens bonzes rentrés dans la vie commune. Il faut dire que nos bonzes du Laos ne sont pas sommis aux lois si rigoureuses qui régissent leurs confrères du Cambodge. Un bonze cambodgien qui viole ses vœux de chasteté est condamné à des châtiments terribles, tandis qu'au Laos, si pareil fait vient à se commettre, le coupable est simplement renvoyé de la pagode et reprend la vie civile ; on en rit bien pendant quelque temps, mais personne ne songe à lui tenir rigueur outre mesure. La grande indulgence pour toutes les faiblesses humaines est la note dominante du caractère laotien.

Il nous est arrivé bien souvent, dans nos courses à travers la province de Cam Mon, de nous arrêter, pour passer la nuit, dans une des nombreuses pagodes qu'elle contient. Partout l'accueil des bonzes a été des plus aimable, et très cordial. Il ne faut pas s'attendre, en pareil cas, à jouir tranquillement du sommeil matinal, car, dès trois heures du matin, on est réveillé par les sons du gros tam tam suspendu sous la véranda, où précisément nous nous installions, pour nous mettre à l'abri de la chaleur et des insectes. Alors commence une interminable psalmodie qui dure plus d'une heure. Le voyageur qui, parcourant la campagne, entend d'une certaine distance cette monotone prière, ne peut s'empêcher

de se remémorer les matines chantées dans nos couvents de France, par les ordres religieux qui pratiquent les offices de nuit. *Si parvis licet componere magna.*

Pas plus que nos moines du moyen-âge, les bonzes du Laos, entourés cependant comme eux du respect de tous, n'échappent aux plaisanteries que ne saurait s'empêcher de faire, à leur sujet, la race à l'esprit gai et superficiel dont nous avons dépeint le caractère.

C'est ainsi que nos Laotiens s'amusent bien souvent à écouter, dans les joyeuses réunions du soir, l'histoire suivante, attribuée à un bonze qui vivait dans les temps lointains. Lorsqu'un conte est un peu compromettant, il est toujours préférable de le placer à une époque telle que personne ne puisse s'en trouver froissé dans la génération présente :

« Un bonze, non des moins considérés, voyant un jour chez un de ses voisins, bon campagnard à l'esprit peu cultivé, un canard gras et dodu, conçut le coupable désir d'enfreindre les sévères règlements qui prescrivent pour son ordinaire du riz, du poisson salé et des légumes.

« Pour arriver à satisfaire sa gourmandise, l'homme à la tête rasée eut recours à une ruse assez originale : il franchit brusquement le seuil de son voisin, et alla se prosterner devant l'oiseau de basse cour, qui faisait tranquillement sur une patte sa sieste habituelle. Se réveillant en sursaut, et étonné d'être l'objet de tant de vénération de la

part d'un homme de cette importance, le canard se défia de cette grande dévotion qui pouvait bien cacher un piège tendu à son inexpérience; il s'éloigna aussi vite que son embonpoint et ses courtes pattes purent le lui permettre.

« Cependant le bonze le poursuivait avec acharnement, en faisant de nouvelles prosternations, et l'oiseau continuait toujours de fuir sa présence. Le propriétaire du canard, qui assistait à cette scène burlesque, ne pouvait s'expliquer le motif des salutations réitérées du bonze, et il lui en témoigna sa surprise : « Ah pourquoi, honorable bonze, lui dit-il, vous faites-vous si humble devant cet animal? » « Hélas! répondit le bonze d'un air mystérieux, vous ne voyez donc pas que dans le corps de ce canard est passée une âme humaine, et que cette âme est celle de mon père. Il est vrai qu'il n'est pas permis à vos yeux profanes de le distinguer, mais, foi de bonze, je vous affirme la pure vérité, et, en bon fils, je m'empresse de rendre à l'auteur de mes jours les hommages auxquels il a droit. » Le propriétaire du canard, émerveillé de ces paroles, et touché de la piété filiale du prêtre de Boudha, lui offrit l'oiseau que le bonze, tout joyeux, se hâta d'emporter dans ses bras.

« Le lendemain, curieux de savoir si son canard possédait toujours une âme humaine, le confiant voisin se présenta à la pagode, et, fort du service qu'il avait rendu la veille, y entra sans cérémonie. »

« Mais quelle fut sa surprise, quand il vit dans la cour de l'établissement un tas de plumes qui lui

représentaient les restes de son canard. Poussant plus loin ses investigations, il découvrit dans une cellule son obligé de la veille, tenant encore à la main la dernière cuisse de sa victime, qu'il dévorait avec délices. Le bonze, à l'aspect inattendu de son voisin, fut un peu déconcerté ; cependant il fit bonne contenance, et, sans attendre que celui-ci lui eût adressé la parole, il lui dit d'un air contrit : « J'accomplis en ce moment, cher voisin, un pénible devoir ; l'âme de mon père, vous le savez, par un décret de Dieu, avait été réincarnée dans ce canard que votre générosité m'a laissé emporter. A force de prières, j'ai réussi à faire sortir cette âme vénérée d'une enveloppe indigne d'elle ; mais que faire de cette misérable enveloppe qui lui avait trop longtemps servi de domicile, je ne pouvais la livrer aux oiseaux de proie, c'eût été un crime, et cependant je devais la faire disparaître d'une façon qui ne pût blesser mon père ; je me suis donc vu obligé de me charger de ce triste soin, bien à contre cœur, je vous l'assure, et, vous le voyez, j'achève la besogne. » Le voisin, un peu stupéfait d'abord, finit par reconnaître que le bonze avait bien agi ; mais, en se retirant, il ne pouvait s'empêcher de se dire : « l'âme du père de mon vénérable ami aurait-elle donc été bien humiliée, si j'avais du moins été invité à partager ce repas obligatoire? »

Ces histoires plaisantes sont toujours, au Laos, accueillies par les rires joyeux de toute l'assistance, mais elles ne sauraient nuire en aucune

façon à l'influence qu'exercent les bonzes sur l'ensemble de la population.

On se souvient du Siamois Phra Yot, auteur de l'assassinat du malheureux inspecteur de milice Grosgurin; ce mandarin s'aliéna tout le Cam Mon par un crime dont il fut l'instigateur, sinon l'auteur même, et qui fut commis sur la personne d'un bonze entouré de la vénération unanime. Les déprédations continuelles de Phra Yot, l'emprisonnement des notables, les fils des mandarins arrêtés jusqu'au payement de rançons importantes, les éléphants et les troupeaux achetés à prix dérisoire, rien n'avait lassé l'inépuisable patience des Laotiens, subissant, tristes et passifs, la domination du plus fort. Mais aussitôt le crime commis par ce Siamois sur un bonze connu, le sentiment public se révolta, et ce fut là une des causes des cris de joie qui accueillirent la délivrance que nous apportâmes à cette région ravagée.

L'objet du litige était un superbe éléphant que possédait le chef des bonzes de la pagode de Na Pè, vieillard respecté, nommé At Nha Kou Sang Ka Lat. Phra Yot voulait s'emparer de l'animal, Sang Ka Lat refusait de s'en défaire. L'éléphant fut, malgré toutes les protestations, emmené, avec tant d'autres, sur la rive droite du Mékong, et le malheureux bonze, coupable d'avoir résisté au tout puissant envoyé de Bangkok, fut assassiné. Étant allé rendre visite, certain jour, à ses collègues les bonzes d'une pagode du village de Cam Mon, Sang Ka Lat fut retenu plus tard qu'il ne l'avait pensé,

et résolut de passer la nuit à Cam Mon, se proposant de rentrer le lendemain matin à Na Pè. Pendant la nuit, il reçut une balle dans le dos, alors qu'il dormait sur le plancher de la pagode, et mourut aussitôt. La vengeance de Phra Yot était accomplie.

Le chef actuel de cette pagode de Na Pè, successeur de la victime du bandit siamois, est un homme d'un caractère très aimable, et fort distingué, nommé Kou In, âgé de cinquante-deux ans. Sa pagode, située dans un lieu charmant, à quelques pas de l'emplacement où se trouvait l'ancien poste français, est tenue de la façon la plus soignée. L'enceinte en est très grande, bien dallée, et clôturée d'une superbe haie de bambous, de cette magnifique espèce dénommée en Annam bambou royal.

Le brave bonze, sachant que j'aimais sa pagode, et que je ne manquais jamais de m'y arrêter, chaque fois que je venais dans la région de Na Huong, avait fait ajouter au bâtiment principal un pavillon minuscule, et très coquet, dans lequel je m'installais pour la nuit.

Kou In connaît tous les petits détails de la vieille histoire du pays; j'aimais à les lui faire raconter, et nombre de faits rapportés dans cette étude sont venus à ma connaissance par cette voie autorisée. Tout en conservant une certaine dignité inhérente à son costume, et aux fonctions qu'il exerce, il possède une tournure d'esprit des plus gaie, ce qui ne l'empêche nullement de diriger les

élèves qu'il est chargé d'instruire d'une façon énergique et paternelle à la fois.

Cette pagode de Na Pé est restée un de mes bons souvenirs de la province de Cam Mon, tant à cause du grand calme que son heureuse situation procurait qu'en raison de l'accueil si simple et si sympathique que j'y ai trouvé bien des fois.

Lors d'un voyage en Annam que je fis pendant mon séjour dans le Cam Mon, je rapportai, pour en faire cadeau à cette pagode, un immense gong en métal, semblable à ceux qui sont suspendus dans les citadelles annamites pour la surveillance du service de garde. En le recevant, le chef des bonzes me dit très aimablement : « Chaque fois que cet instrument résonnera, je penserai à vous, et ferai des vœux pour votre bonheur. » Et ce m'est une douce pensée, et un agréable souvenir, sentiment qui sera peut-être traité par certains de puérilité, de penser que là-bas, au fond du Cam Mon, les montagnes qui entourent cette jolie pagode de Na Pé, que j'aimais, continuent à retentir du son de ce gong, tandis que j'en suis aujourd'hui si loin.

CHAPITRE VIII

LES ÉLÉPHANTS

Les éléphants. — Chasse aux éléphants sauvages. — Dressage des captifs. — Missions catholiques. — Dévouement des Missionnaires. — Impôts. — Fabrication des étoffes. — Procédés de teinture employés. — Chaux de la rivière Hin Boun. — Mines : fer, or, cuivre, étain. — Syndicat minier du Laos. — Grotte remarquable. — Sources salées et sulfureuses.

La façon la plus commode, et la seule pratique, de voyager au Cam Mon, dans la région des montagnes, est d'imiter les mandarins indigènes, et de faire usage des éléphants.

L'éléphant passe partout ; il monte et descend les pentes les plus raides, parcourt des sentiers à flanc de coteau dans lesquels on croirait qu'une chèvre aura de la peine à se tenir en équilibre, gravit les rochers, traverse les marais et les cours d'eau. Bien dressé, il est d'une docilité extraordinaire, comprend les ordres que lui donne son cornac, obéit à la voix sans aucune hésitation, mais il reste craintif ; le feu l'épouvante, il redoute la vue des chevaux et des chiens de race européenne ; il faut donc, si l'on a dans son convoi des chevaux

et des chiens, les envoyer en avant. L'éléphant s'émotionne en effet beaucoup plus des bruits qu'il entend derrière lui que de ceux qui peuvent se produire sur le chemin qu'il va parcourir.

En outre, contrairement à ce que l'on pourrait supposer, l'éléphant est très délicat, et a besoin de très grands ménagements. Le poids qu'on lui impose, non compris le bât et le cornac placé à cheval sur le cou, ne doit jamais dépasser cent kilogrammes. Il ne faut pas forcer sa marche, qui est lente, et correspond à peu près à l'allure de notre infanterie. Dix heures de marche dans une journée représentent le maximum de travail que l'on puisse exiger de lui, et il est indispensable de lui donner, tous les quatre ou cinq jours, une journée de repos complet. Si on néglige une seule de ces précautions, l'éléphant devient malade, et meurt.

Cela n'empêche pas que nous ayons vu de nos propres yeux un manuel à l'usage des voyageurs, dont était muni un jeune ingénieur envoyé dans le Cam Mon pour y faire une prospection de mines, donner comme charge normale de l'éléphant le poids de six mille kilos. Si tous les renseignements donnés par ce manuel sont du genre de celui-là, le voyageur, assez imprudent pour en tenir compte, doit éprouver bien des déboires.

Les habitants de la province de Cam Mon se procurent les éléphants par des chasses qui ont lieu chaque année dans le muong de Mahasay. Dès le commencement de la saison sèche, les possesseurs

d'éléphants domestiques se préparent à ces grandes battues qui ont lieu dans les cirques de montagnes voisins de la frontière d'Annam. Ils entraînent leurs éléphants à la course, pour leur donner de la vitesse, et confectionnent d'immenses cordes, de quarante à cinquante mètres de longueur, fabriquées avec des lanières de peau de buffle et du rotin, consolidées encore par des fils de cuivre. A l'une des extrémités de chacune de ces cordes peut s'adapter un collier assez large pour être mis au cou d'un éléphant; à l'autre bout, un anneau de soixante centimètres de diamètre environ. Les anneaux et colliers sont faits des mêmes matières que les cordes elles-mêmes.

Vers le milieu du mois de novembre, une caravane, composée d'une dizaine des plus gros éléphants du muong, quitte Mahasay. Chaque éléphant est monté par deux hommes, dont l'un remplira le rôle de cornac, l'autre celui de chasseur. De nombreux hommes à pied suivent cette caravane, les uns chargés de la ravitailler, les autres uniquement pour leur plaisir.

Les pratiques superstitieuses se mêlant à toutes les circonstances de la vie, en pays laotien, les chasseurs recommandent spécialement à leurs femmes, avant leur départ, de s'abstenir, pendant toute la durée de leur absence, de se couper les cheveux, de se frotter le corps avec de l'huile, et, surtout, de recevoir un étranger au domicile conjugal. L'épouse qui aurait enfreint une de ces défenses pourrait, au retour de la chasse, être

rendue responsable d'un accident qui se serait produit, et le divorce en résulterait sans autre formalité.

Quand on est entré dans un cirque où les reconnaissances faites par les hommes à pied ont signalé la présence d'une bande d'éléphants sauvages, on en ferme l'entrée par une barrière en troncs d'arbres, et on y laisse des hommes de garde chargés d'empêcher par leurs cris, ou par des feux qu'ils allumeraient au besoin, les éléphants de fuir par cette issue, au moment de la poursuite.

Les dix éléphants chasseurs sont réunis dans une même partie du cirque, à l'abri de la forêt; alors seulement on les équipe pour la chasse : on passe au cou de chacun d'eux un collier; à ce collier on attache très solidement une longue corde, à l'autre extrémité de laquelle est fixé un anneau. Ces ustensiles ont été décrits plus haut. Le Laotien qui doit faire office de chasseur est placé sur le cou de l'éléphant, le cornac sur le dos de l'animal; ce dernier homme n'est chargé que d'activer sa monture, et de la frapper au moment voulu pour lui donner l'allure la plus rapide possible. La corde est placée, enroulée, sur la tête même de l'éléphant, devant le chasseur qui la maintient. Une longue gaule, que ce dernier tient à la main, servira, au moment opportun, à passer à la jambe, ou même à la trompe de l'éléphant poursuivi, l'anneau qui le fera prisonnier.

Au moment où la lune commence à paraître au-dessus de arbres, toute la caravane se met en marche, les chasseurs à la file les uns des autres. Aus-

sitôt en présence de la bande des éléphants sauvages, toute notre troupe se précipite sur elle, et le talent des chasseurs consiste alors à séparer de ses compagnons un éléphant assez jeune, et réunissant les conditions voulues pour être susceptible de dressage; l'œil exercé des Laotiens se trompe bien rarement. Deux chasseurs bien montés se chargent alors de lui, tandis que les autres maintiennent leurs ennemis à coups de trompes et de défenses. Souvent ce combat n'est pas utile, et les éléphants attaqués, surpris au moment de leur repas, ne songent qu'à fuir devant leurs adversaires.

C'est alors que la vitesse est indispensable aux deux éléphants qui poursuivent le jeune sujet choisi. Quand ils sont arrivés à le placer entre eux deux, chacun des chasseurs essaye de lui passer au pied, au moyen de sa gaule, l'anneau qui doit entraver sa marche. Le chasseur qui réussit à mener à bonne fin cette opération difficile est le véritable vainqueur, car, lorsque ce premier but est atteint, il y a moins de danger à passer un second anneau, et alors l'éléphant est captif; il jette des cris, se roule à terre, rien n'y fait; ses deux adversaires usent de leur force pour le maintenir. Enfin, vaincu par la fatigue, le prisonnier se relève; on attache à des arbres les cordes qui l'entravent, et, avec l'aide de plusieurs éléphants domestiques qui réunissent leurs efforts, on lui passe au cou un collier de peau, fixé d'avance, au moyen de cordes, à de gros arbres. Alors seulement on peut lui enlever les anneaux qui lui ont été passés aux pieds pendant la poursuite.

On laisse ainsi le captif pendant deux jours, sans lui donner aucune nourriture, de façon à lui enlever une partie de sa vigueur; le troisième jour seulement on lui permet de manger, et la chasse recommence, durant de cette façon pendant deux ou trois mois. Les éléphants faits prisonniers sont conduits aux villages par les éléphants domestiques, et on commence aussitôt sur eux les exercices du dressage.

On ne chasse jamais, dans la même nuit, qu'un seul animal. Pendant l'automne de 1897, les Laotiens du muong de Mahasay ont capturé, par ces moyens, dix-neuf éléphants. C'était un très beau résultat, d'autant plus que la chasse n'avait, cette année-là, causé aucun accident. Il n'en est pas toujours ainsi, et souvent on signale des hommes foulés aux pieds des éléphants sauvages, s'ils viennent, par malheur, à tomber de leurs montures, ou même saisis par la trompe de l'adversaire, et jetés en l'air, ou quelquefois, brisés contre des arbres.

L'exercice du dressage est uniquement une affaire de patience, et présente peu de difficultés, mais il est assez long. Eloigné de ses forêts et de ses compagnons, l'éléphant capturé garde pendant quelque temps rancune aux hommes qui l'ont fait prisonnier, et ne néglige, au début de sa domestication, si l'on n'y prête grande attention, aucune occasion de se venger.

Le collier, qui doit rester provisoirement au cou de l'animal, est attaché à un arbre; l'éléphant lui-même est placé, près de cet arbre, dans une espèce

de stalle en pieux très solides, reliés les uns aux autres, de façon à l'empêcher de faire aucun mouvement à droite ou à gauche. Une corde de rotins, glissée sous son ventre, est attachée par ses extrémités à des arbres pour que l'animal ne puisse pas se coucher; ses pieds sont entravés par des anneaux de rotin. Ce régime dure pendant plusieurs jours; on ne lui rend sa liberté que peu à peu, d'abord au moment des repas. On assaisonne sa nourriture d'une forte quantité de sel, dont il devient vite très friand. Le chasseur monte ensuite sur son dos, il lui touche tout le corps, la tête et les oreilles, pour l'habituer à se soumettre à l'autorité de l'homme. On ne laisse jamais l'éléphant seul, car l'ennui pourrait le tuer ; il a continuellement pour compagnons deux éléphants très bien dressés, dont l'intelligence et la docilité sont remarquables, et auxquels on fait exécuter, en sa présence, tous les exercices auxquels il devra lui-même se soumettre. Ce dressage dure quatre mois environ, si l'animal est intelligent, un peu plus longtemps, s'il ne l'est pas, ce qui est très rare, ou s'il est de caractère particulièrement difficile.

A la fin de l'année, l'éléphant est complètement dressé; il obéit à la voix de son maître, et devient aussi docile, et aussi habitué à tous les exercices que ses camarades qui, naguère, lui donnaient la chasse. Il est alors, envers ceux qui l'entourent, d'une familiarité, le mot seul peint la chose, dont on ne peut avoir aucune idée.

Nous avons vu, à Mahasay, près de l'habitation

du Chau Muong, un jeune éléphant, à peine plus gros qu'un buffle, jouant comme un chien avec le petit-fils du mandarin, gamin d'une douzaine d'années. L'aimable animal se cachait derrière un bâtiment, et, quand son jeune maître, pour lui faire plaisir, avait feint, pendant quelque temps, de ne pas le trouver, il apparaissait tout satisfait, enlevait l'enfant avec sa trompe, puis le reposait doucement à terre. C'était une véritable partie entre camarades.

L'éléphant, si précieux dans tant de circonstances, a l'inconvénient, vu sa taille énorme, de nécessiter, pour sa nourriture, une quantité de végétaux considérable.

Dans des pays très cultivés comme est l'Annam, où aucun terrain n'est guère sans emploi, le souverain seul, ou de très grands personnages peuvent posséder des éléphants, car il faut pouvoir employer un grand nombre d'hommes de corvée pour chercher, quelquefois au loin, les plantes dont ils se nourrissent [1].

Au Laos, au contraire, où presque tout le pays

1. Dans l'ancienne armée annamite, les éléphants faisaient partie des cadres, et étaient placés sous les ordres d'un grand mandarin. Sous le règne de Minh Mang, il y en avait huit cents, dont cent trente étaient au quartier du roi, et le reste réparti entre les cinq colonnes ou divisions principales de l'armée. Les princes du sang avaient le droit d'en avoir un ou deux à leur service, mais il n'était permis à aucun autre d'en posseder. Dans le rôle de l'armée, on comptait quatre hommes pour les soins à donner à chaque éléphant. Un certain nombre de ces hommes allaient dans les montagnes chercher du feuillage, et en revenaient avec des charges énormes, lorsqu'ils ne pouvaient se procurer, aux environs de la capitale, une quantité suffisante de bananiers dont leurs pensionnaires sont très friands. Aujourd'hui il n'y a plus à Hué que sept ou huit éléphants. Il n'en existe plus nulle part dans les provinces.

est inculte, l'éléphant trouve facilement de quoi satisfaire son gigantesque appétit. Chaque soir on lui rend sa liberté, en lui mettant cependant aux pieds de devant des entraves de rotin, pour qu'il ne puisse pas aller trop loin, lorsque sa présence est nécessaire, le lendemain matin, pour un départ matinal. Si son maître n'a pas besoin de lui, il lui attache au cou une cloche de bambou, et lui rend sa liberté complète. Le Laotien a l'oreille très fine, et l'œil très exercé; les traces laissées sur le sol par l'éléphant, et le son de la clochette, suffiront pour le faire facilement retrouver, en cas de besoin.

C'est même une des particularités des nuits passées dans les montagnes du Laos, que ces sons très doux de clochettes de bambou, se faisant entendre sans arrêt autour de la sala, mélangés aux craquements des branches coupées par les trompes des éléphants qui se nourrissent de leurs feuilles.

Missions catholiques. — La vie est courte, disent les Laotiens, il faut savoir en profiter pour se distraire le plus possible. C'est la maxime d'Horace qu'ils mettent ainsi en pratique. On comprend, sans qu'il soit utile d'insister, les difficultés que doivent rencontrer nos missionnaires, venant prêcher à ces braves gens une doctrine qui s'accorde si peu avec leur genre de vie habituelle.

Les missions du Laos relèvent de l'évêché de Bangkok, mais, en raison de la distance énorme qui sépare les divers points où résident les mission-

naires, et de la difficulté des communications, les pouvoirs de l'évêque sont confiés à un provicaire, dont le siège, situé sur la rive droite du Mékong, est en face de notre province de Cam Mon, à quelques kilomètres en amont de Tha Khek.

Deux missions sont installées dans la province même, l'une dans l'île de Don Don, entre Pak Hin Boun et Tha Khek, l'autre au village de Ban Sieng Vang, en bordure du fleuve, entre Tha Khek et la rivière Sé Bang Fai.

Les prêtres qui dirigent ces missions appartiennent, avec tous leurs confrères de l'Indo-Chine, à cette Société des missions étrangères, qui étend ses rameaux partout où elle espère trouver un peu de bien à faire. Ces deux prêtres, doués d'une grande énergie, et d'un dévouement dont il serait oiseux de faire l'éloge, ont obtenu déjà, en tenant compte de la situation exceptionnelle du pays, des résultats très appréciables. Je ne saurais dire le nombre de Catholiques que contient, à la suite de leurs efforts, la province de Cam Mon, ne retrouvant pas ce renseignement dans mes notes; il est certainement très faible, et se chiffre par quelques centaines, à peine; mais, à Don Don, nous avons vu une école fonctionnant avec beaucoup de régularité, une église bien misérable, il est vrai, mais tenue avec beaucoup de soins. A Ban Sieng Vang, l'excellent père Xavier [1], après avoir, pendant de longues années, mené dans le Laos une existence

1. Père Xavier Guégo, connu, dans le pays, sous le nom de P. Xavier.

errante, a pu réussir à se créer une installation. La première maison qu'il ait construite est une chapelle, et nous savons les travaux et les privations qui ont été nécessaires pour l'élever. Ce très digne missionnaire, travailleur infatigable, essaye de secouer l'apathie générale de ses catholiques. Il leur enseigne certains modes de culture, il emploie leurs loisirs à percer des chemins d'une utilité générale. Si la France avait, au Laos, beaucoup de serviteurs semblables à lui, les progrès y seraient bien rapides.

Il est cependant permis d'exprimer un désir. Les missionnaires devraient créer, dans cette région, des écoles dans lesquelles ils enseigneraient la langue française. Avec leur dévouement sans limites, et les moyens d'action purement moraux dont ils disposent, ils obtiendraient certainement des résultats supérieurs à ceux qui peuvent être tentés par voie administrative.

Les Laotiens devenus catholiques sont-ils meilleurs que les autres? Il est permis, jusqu'à présent, d'en douter. Un de nos missionnaires, dans les longues conversations que je prenais plaisir à avoir avec lui, était presque de mon avis, sans toutefois vouloir en convenir d'une façon complète, par un sentiment très compréhensible de sa part. Mais ces prêtres travaillent pour l'avenir, ils placent leur espoir dans les générations futures, et attendent de leurs efforts, et de ceux de leurs successeurs, une modification du caractère laotien, qui sera certainement très lente, mais sur laquelle,

affirment-ils, ils croient avoir le droit de compter.

C'est d'ailleurs le même sentiment qui anime les missionnaires de l'Annam. Nous ne pouvons qu'applaudir à leurs efforts, car c'est à la France que profiteront les résultats réalisés par leur dévouement.

Impôts. — Les Laotiens et Annamites qui habitent la province de Cam Mon sont soumis à un impôt personnel de deux piastres par tête, chaque année. Sont inscrits sur les listes d'impôts tous les hommes de dix-huit à soixante ans ; mais il y a des exceptions nombreuses : on peut citer comme exempts les mandarins en exercice, les fonctionnaires des muongs, les chefs de villages, les ascendants et descendants des quatre premiers mandarins de chaque muong, les bonzes, les domestiques des pagodes.

Le recensement de la province n'a pu, jusqu'à la fin de l'année 1897, être fait par des Européens ; il a donc fallu prendre pour bases de l'impôt les listes données par les mandarins, et, naturellement, les chiffres ainsi fournis sont inférieurs à ce qu'ils devraient être.

Néanmoins, le montant de l'impôt recueilli a subi un accroissement assez considérable, pendant cette même année 1897, et, dès le mois d'octobre, était entièrement rentré dans les caisses de l'administration. C'était un progrès sensible sur les années précédentes, qui avaient vu un retard assez sérieux dans les payements faits par les inscrits, progrès qui n'a pas été accompli sans de grands efforts.

Depuis cette époque, des améliorations nouvelles ont, sans doute, été réalisées, et le chiffre des inscrits s'est certainement accru, surtout dans les cantons où un Européen aura pu contrôler les opérations des mandarins.

La dixième partie des sommes perçues à titre d'impôt personnel est abandonnée, comme gratification, aux mandarins de chaque muong, qui ne jouissent d'aucune autre allocation.

Les Asiatiques étrangers, Birmans et Chinois, doivent payer chaque année un droit de résidence de cinq piastres, mais leur nombre est si limité, dans le Cam Mon, que ce ne peut être une source de revenus appréciable.

Chaque possesseur d'arme à feu doit être porteur d'une autorisation délivrée par le Commissaire du Gouvernement. Cette autorisation est soumise à un droit peu élevé, il est vrai, mais renouvelable chaque année. Etant donné le grand nombre de ces armes possédées par les habitants, la somme qui en résultera sera assez considérable.

Enfin l'opium a été, dans tout le Laos, mis en régie. L'administration seule peut en délivrer, et la contrebande est activement surveillée, et punie par les peines les plus sévères.

La création de cette source de revenus a été l'objet des critiques de nos théoriciens humanitaires. Ce ne sont pas les Français qui ont introduit l'usage de l'opium au Laos, il existait avant notre arrivée, et il se maintiendra malgré tous les efforts que nous

pourrions tenter pour le faire disparaître. Le seul moyen d'en restreindre l'abus, et d'en atténuer les résultats fâcheux, était de ne fournir que de l'opium d'excellente qualité, et de le frapper d'un impôt élevé. Les Chinois, les Hollandais, les Anglais ont essayé en vain de le bannir de leurs territoires. D'ailleurs les seuls individus qui puissent en user sont les commerçants chinois et les riches Laotiens; un fumeur un peu habitué arrive rapidement à en consommer pour plus d'une piastre par jour; ce narcotique n'est donc pas à la portée de toutes les bourses, et ses ravages ne peuvent sévir que sur une partie très restreinte de la population.

En outre, il en est de la passion de l'opium comme de toutes les autres : elle produit des effets terribles sur ceux qui s'y livrent avec excès, mais elle a une action très modérée sur les fumeurs ordinaires. Bien des Chinois et des Annamites connus par leurs qualités et leur intelligence fument de l'opium depuis de longues années, sans que leurs facultés aient paru en souffrir.

L'administration a donc agi avec sagesse, en cherchant à tirer un revenu de cette habitude, puisqu'en prohibant l'opium de contrebande, de qualité si inférieure, elle parvient à en atténuer les mauvais effets. Le mal produit est ainsi diminué, et les indigènes sont les premiers à le reconnaître.

Au mois d'octobre 1897, on commençait à établir certains droits frappant, à la sortie du Laos, les marchandises transportées en Annam. Ces mesures ont pu, pendant un certain temps, arrêter à leur

début des tentatives qui avaient été faites pour créer, entre les provinces de Nghé An et de Cam Mon, des marchés servant de lieux d'échange. Mais ce mouvement, qui était en bonne voie, n'aura été qu'interrompu, et les Laotiens auront, nous l'espérons, reconnu que les prix offerts et donnés pour leurs produits par les habitants de l'Annam étaient assez rémunérateurs pour qu'on pût, à leur passage entre les deux pays, les frapper d'un faible droit de sortie.

Le Cam Mon a été, à la suite de l'invasion siamoise, dépouillé d'une grande partie de ses éléphants, qui font sa richesse, son luxe et son originalité. Il était donc indispensable, pour amener le repeuplement, d'entraver, autant que possible, la vente de ces animaux aux Birmans, qui les recherchent non seulement pour eux, mais surtout pour les Anglais. Cette vente se faisant d'habitude par la rive droite du Mékong et par le haut Laos, la mesure qui a frappé la sortie des éléphants par ces deux voies d'une taxe très élevée [1] était un acte de précaution, et de bonne administration, dont la nécessité s'imposait.

L'alcool n'est pas imposé jusqu'à présent, et cependant, en présence de la consommation immodérée que, dans presque tous les villages, en font les Laotiens, il serait peut-être utile d'étudier cette question, dans un but humanitaire, d'abord, et ensuite, afin d'en faire pour l'administration une source de revenus.

1. La moitié du prix de vente de l'éléphant.

Frapper le consommateur directement ne serait pas possible; établir une régie ne le serait pas davantage. C'est donc au producteur qu'il faudrait s'adresser, et le système qu'emploient les Siamois dans ce sens paraît donner de bons résultats.

Sur la rive droite du Mékong, les Chaus Muongs délivrent, à tous les habitants qui en font la demande un permis de distillation dont le prix est de vingt ticaux et quart, soit un peu plus de trente francs. Moyennant le payement de cette taxe, il est loisible à tous de distiller et de vendre toute la quantité d'eau-de-vie qu'ils peuvent produire pendant une année. Cet impôt ne causerait aucun étonnement dans le Cam Mon, chacun s'attendant à le voir établir d'un moment à l'autre, et les gens sages de la province en désirant même l'introduction.

La tranquillité étant devenue complète dans la province, à la suite de notre occupation, la richesse des habitants subira forcément une ascension continuelle. Ce sera la première fois, depuis de longues années, que ce pauvre pays, si longtemps troublé, jouira enfin des bienfaits d'une longue paix. La France, qui lui assure cet état de prospérité, peut, sans aucune exagération, se considérer comme ayant le droit de se couvrir des dépenses que lui occasionne l'occupation. Il paraît donc de toute justice de chercher, par un système d'impôts progressifs, mais sans exagération, à atteindre l'équilibre des recettes et de nos dépenses. Il y a cependant une mesure à garder. Nous cherchons à attirer sur notre territoire les populations qui en ont été arrachées par

les Siamois ; il y a donc nécessité d'agir momentanément de telle façon que tout le monde puisse se rendre compte que l'habitant de la rive gauche n'est pas soumis à des impôts supérieurs à celui de la rive droite. S'il en était autrement, tous les efforts qui tendent à repeupler le Laos français resteraient stériles, et le pays demeurerait désert. Une grande prudence est, pendant de longues années, indispensable.

La province de Cam Mon produit, dans toute son étendue, le riz nécessaire à la consommation de ses habitants ; elle pourra en fournir bien davantage, d'excellents terrains propres à faire de belles rizières n'étant pas utilisés, à l'heure présente, par suite du chiffre infime de la population et aussi de l'indolence et de l'imprévoyance du Laotien.

Jusqu'à présent, en effet, l'idée de commerce et de gain possible à réaliser n'a pas pénétré dans les cerveaux de la plupart de nos Laotiens. Assurer leur existence au jour le jour est leur seule préoccupation ; il y a évidemment quelques exceptions, mais elles sont bien peu nombreuses ; espérons que leur nombre ne fera que s'accroître. Ce serait un des résultats les meilleurs de notre occupation du pays, si nous pouvions communiquer aux races qui l'habitent un peu de cette activité physique et intellectuelle, sans lesquelles une nation est destinée à périr.

On confectionne, au Cam Mon, de très belles étoffes de soie ou de coton ; souvent la soie et le coton sont mélangés. Ce sont les femmes qui se

livrent à cette occupation, nous n'osons dire à cette industrie, car elles fabriquent uniquement les pièces indispensables à l'habillement de la famille ; aussi il est fort difficile de s'en procurer.

Le métier dont elles se servent, semblable à celui que nous avons vu dans toute l'Indo-Chine, est installé sous la maison. La soie en fils est achetée aux colporteurs annamites ; le coton provient des maisons chinoises de la rive droite, ou est quelquefoie apporté par les Koulas. C'est le nom que les Laotiens donnent aux marchands venant de la Birmanie.

Les étoffes confectionnées sont de couleurs très vives, et très variées ; nous avons pu en employer quelques pièces à recouvrir des meubles européens, et leur aspect ne dépare en aucune façon nos appartements. Quelques étoffes de soie, destinées, au Laos, à être employées comme sampots de cérémonie, ont même servi à faire des costumes à des fillettes de notre famille, et leurs jolies nuances ainsi que le bizarre mélange de leurs couleurs ont été également très appréciés.

Les femmes laotiennes teignent elles-mêmes la soie et le coton destinés à la confection de leurs pièces d'étoffes. Elles n'emploient que des procédés de teinture naturels, aussi la couleur résiste-t-elle à tous les lavages, et ne se fane que très peu, et à la longue seulement, au contact de la lumière solaire.

La couleur la plus appréciée, dans les ménages pauvres du Laos, est l'indigo. Les feuilles de trois

plantes différentes, très connues de tous les Laotiens, sont employées à la production de cette couleur :

L'indigo proprement dit, dont le nom laotien est kham, le nom annamite cham, qui se plante par graines, sur les berges des cours d'eau, sans exiger aucun soin;

Le kok hom, qui se plante par boutures;

Enfin la liane buok, qui se reproduit par repiquage.

Les feuilles de ces trois plantes sont soumises à une préparation analogue. On les fait infuser à froid dans des jarres de terre remplies d'eau; après un certain temps, on retire les feuilles en les pressant, et on les jette. Dans l'infusion ainsi produite, on précipite une certaine quantité de chaux, on agite ce mélange, puis on le laisse reposer. Après quelques minutes, la couche d'indigo se dépose au fond des jarres, et l'eau claire remonte à la surface. On retire cette eau claire, et la pâte qui se trouve au fond du récipient est déposée dans des seaux de bambou dont le fond est percé de petits trous. La couche d'indigo, séchant petit à petit, devient solide, et est alors prête à être employée. Ce produit, ainsi préparé, est vendu, dans toute la province, au prix de un tical le mun, soit un franc cinquante centimes les douze kilos.

La couleur noire provient d'un arbre sauvage, de grandeur moyenne, nommé kok mak kua. On utilise cette couleur dans les villages où les plantations des végétaux qui fournissent l'indigo ne peu-

vent réussir. La teinture des étoffes en couleur noire est très facile. Les fruits de l'arbre indiqué sont broyés dans des mortiers de bois, puis jetés dans des jarres remplies d'eau. On trempe dans ce mélange les étoffes que l'on désire teindre, et on les fait ensuite sécher au soleil. On renouvelle l'opération jusqu'à ce que la couleur voulue soit obtenue.

La couleur rouge foncé, qui, comme les deux couleurs précédentes, est fort usitée dans la province, provient de la laque. La laque est produite par un ver spécial qui se trouve sur les tamariniers; on le recueille à l'état de cocon dur, comme le ver à soie, mais il ne nécessite aucun élevage. On écrase les cocons dans un mortier, on jette la poudre qui en résulte dans de l'eau acidulée, au moyen de vinaigre ou de citron, enfin on filtre en passant à travers une étoffe.

La laque se récolte dans toute la province, mais tout particulièrement dans le muong de Cam Keut. La plus estimée est celle qui est produite sur les arbres nommés koko pleng et kok ké. Elle se vend au prix de un tical, un franc cinquante, les deux kilogrammes cinq cents grammes.

Une autre couleur rouge, moins éclatante que celle produite par la laque, est extraite du faux bois de campêche, le mai phang des Laotiens, ou cay giang des Annamites. Cet arbre se reproduit par semis de graines, et prospère sans exiger aucun soin particulier.

La couleur jaune est tirée du jaquier ordinaire;

elle est exclusivement employée à la teinture des vêtements des bonzes.

Il faut ajouter que les femmes laotiennes commencent à acheter chez les Chinois des boîtes de teintures provenant d'Europe, et généralement de fabrication allemande. Ces teintures donnent peut-être des couleurs plus variées que celles dont fait encore usage la majorité de la population, mais elles ne sauraient avoir la même durée. Les lavages fréquents, et la lumière solaire les détruisent peu à peu.

Le coton et la soie, avons-nous dit, proviennent, l'une de l'Annam, l'autre de Birmanie. La soie en fils est payée au prix de une barre d'argent [1] pour le poids de huit barres, soit quarante francs pour trois kilogrammes.

Cependant les vers à soie et les plantations de coton réussissent très bien dans la province. On a fait, particulièrement, pour l'élevage du ver à soie, dans le muong de Mahasay, des essais qui ont donné de fort bons résultats. Il est donc permis d'espérer qu'un jour viendra où la province ne sera plus, pour ces deux produits importants, tributaire des pays qui l'entourent.

Il se fait de la province vers l'Annam une très grande exportation de cu nau, ce tubercule qui se trouve en pleine forêt, au pied de certains arbres, et dont se servent les Annamites pour la teinture

1. La barre d'argent annamite, en usage dans tout le Laos, pèse 375 grammes, et a une valeur de 16 piastres, soit quarante francs au taux du jour.

de leurs vêtements de travail. Le voyageur qui traverse les montagnes, limites des deux pays, rencontre constamment des bandes de colporteurs annamites, revenant des muongs laotiens, où ils sont allés acheter ce produit si recherché, ou l'échanger contre certaines de leurs marchandises.

Sur tout le cours de la rivière Nam Hin Boun, on fabrique, avec une pierre calcaire très abondante, de la très bonne chaux. C'est uniquement au moment de la saison sèche, lorsque les eaux sont basses, que les habitants des villages bordant la rivière se livrent à cette industrie. Le mode de fabrication est très primitif, les fours étant creusés dans la terre argileuse des berges, et toujours de très petites dimensions. La chaux ainsi fabriquée est renommée dans tout le pays, et on commence à venir en chercher d'assez loin.

A quelques kilomètres en aval de Pak Hin Boun, sur les bords mêmes du Mékong, existe un village du nom de Ban Na Don, entièrement habité par des catholiques, où l'on fabrique de très bonnes planches, avec le bois mai nhang, ou cay dau des Annamites.

Les habitants de ce village, auxquels la mission a fourni les ustensiles nécessaires, sont rapidement devenus des scieurs de long très habiles.

Mines. — Il existe, dans la province de Cam Mon, plusieurs gisements minéraux dont il est difficile d'indiquer dès à présent la richesse. Nous devons nous contenter de les signaler, en remarquant que certains d'entre eux ont été exploités

autrefois par les Birmans, les Chinois ou les Annamites, ce qui tendrait à faire croire à leur importance.

Dans le muong de Mahasay, il y a, à Ban Na Kak, du minerai de fer, que les habitants recherchent dans la limite de leurs besoins, des plus restreints.

On voit cependant, dans la région, un certain nombre de forgerons, qui fabriquent, à la mode annamite, une assez grande quantité d'objets en fer.

Une mine d'or existe à Ban Thong Hat, dans le même muong de Mahasay; elle n'est pas exploitée, mais les habitants y vont de temps en temps, chercher un peu d'or, lorsqu'ils veulent faire fabriquer des bijoux pour leurs femmes.

Le Chau Muong de Mahasay m'avait envoyé un petit échantillon de cet or, qui a été laissé au commissariat, à Pak Hin Boun. Il est de la couleur jaune verdâtre aujourd'hui très à la mode, en France, pour certains objets de bijouterie, et de la même teinte qu'ont les vieilles pièces d'or annamites datant du règne de Minh Mang.

Un autre gisement d'or m'a été également signalé dans le Muong de Cam Keut; ce sont des sables aurifères contenus dans le lit du Nam Sang Gioi, affluent du Nam Nioung. Les Phu Thuongs et les Siamois, ainsi que les Annamites, se sont livrés anciennement à la recherche de l'or dans cette rivière. Le Chau Muong et les mandarins de Cam Keut m'ont rapporté que les jeunes gens de leur province,

incités, comme ceux de Mahasay, par le désir de faire des cadeaux précieux à quelques jeunes filles, vont quelquefois, dans cette région, chercher l'or nécessaire à la fabrication des bijoux. Il faudrait une huitaine de jours, m'ont-ils affirmé, à deux ou trois hommes, pour trouver une quantité d'or dont le poids serait celui d'un tical rond, c'est-à-dire quinze grammes. Tenant compte de la paresse des Laotiens, de leur peu d'ardeur à se livrer au travail, et considérant l'absence complète de procédés industriels, ou d'outillage pouvant les aider dans leurs recherches, ce résultat m'a paru fort beau.

Quand, aux époques de la grande insurrection annamite, nous parcourions les vallées du haut Quang Binh, les habitants qui nous accompagnaient en qualité de guides nous ont souvent fait remarquer, dans le lit des torrents qui nous servaient de chemins, des paillettes d'or. Les officiers qui se livraient aux mêmes travaux dans la province du Ha Tinh ont fait les mêmes constatations. Il me paraît que cet ensemble de faits peut faire croire à l'existence, dans la chaîne de partage des eaux, d'un gisement important, puisqu'on peut trouver, dans les cours d'eau qui, soit à l'est, soit à l'ouest, prennent leurs sources dans ces montagnes, les traces du précieux métal. Nous avons jugé utile de signaler ces faits, qui peuvent avoir sur l'avenir de la province une influence considérable.

Enfin, deux mines ont été concédées, à titre provisoire, par le gouvernement de l'Indo-Chine, au

syndicat minier du Laos. Ce sont les mines d'étain du Nam Pa Then, affluent de gauche du Nam Hin Boun et les mines de cuivre du Nam Ka Tang, situées dans le muong de Mahasay.

Le syndicat minier du Laos a envoyé, à la fin de l'année 1896, un ingénieur chargé de prospecter ces deux mines, et de faire quelques études préparatoires. Les mines d'étain du Nam Pa Then ont seules été visitées, faute de temps, la durée de la mission de l'ingénieur ayant été un peu trop limitée. La prospection de cette mine ne paraît pas avoir donné des résultats satisfaisants; peut-être cet état de choses est-il attribuable à la rapidité, excessive, à notre avis, avec laquelle ont été faites les recherches.

Cette vallée du Nam Pa Then est habitée par quelques villages laotiens, qui ne vivent que de la recherche de l'étain. Ils ne tissent pas leurs étoffes, ils n'ont pas de rizières, pas de bœufs ni de buffles, et se procurent toutes les choses indispensables à l'existence, par échange avec le métal qu'ils extraient de leurs terrains. Ils arrivent ainsi, d'après les renseignements recueillis sur place, à une production annuelle de douze cents kilogrammes. Ce chiffre paraîtra minime, mais il faut se souvenir que les Laotiens n'ont jamais cherché, jusqu'à présent, à tirer de leur travail un bénéfice quelconque ; ils ne font que ce qui est nécessaire pour vivre. Ce chiffre de douze cents kilogrammes, représentant, au prix du pays, une valeur de six cents piastres, indique donc la quantité d'étain stricte-

ment indispensable pour se procurer, par voie d'échange, les vêtements et les aliments.

Ils ne pratiquent d'ailleurs, pour leurs recherches, ni galeries, ni coffrages; ils ne connaissent pas ces procédés, et, les connaîtraient-ils, qu'ils ne se donneraient certainement pas la peine de les employer. Ils se contentent de creuser, à la surface du sol, des puits en forme d'entonnoir.

En dehors de cette production annuelle de douze cents kilogrammes d'étain, à l'époque de la domination siamoise, un certain nombre d'inscrits, dans chacun des villages de la vallée du Nam Pa Then, étaient désignés pour payer l'impôt en nature, soit en étain, dans le cas qui nous occupe. C'est ainsi que les villages versaient ensemble, annuellement, au Chau Muong de Lakhone, dont ils relevaient alors, un poids de quatre-vingt-dix kilogrammes d'étain, d'une valeur de quarante-cinq piastres.

Les Laotiens, très peu nombreux, paresseux à l'excès, et dépourvus de tout outillage industriel. peuvent donc trouver, en creusant simplement des trous à la surface du sol, l'étain nécessaire pour assurer leur existence.

Ces considérations sont bien faites pour nous empêcher de désespérer de l'avenir des mines du Nam Pa Then, étant donnée, surtout, l'excellente qualité de l'étain qu'elles contiennent, reconnue par l'ingénieur lui-même.

Nous pensons que le jour où l'on entreprendra des travaux conduits très sérieusement, et pouvant avoir une durée suffisamment longue, les richesses

minérales du Cam Mon attireront dans la province les Européens, et seront pour eux, et conséquemment pour les habitants du pays lui-même, une source de prospérité.

Je ne veux pas quitter les mines du Nam Pa Then, sans signaler un point bien pittoresque qui se trouve sur le chemin de terre conduisant de la rivière Nam Hin Boun aux mines. Au milieu de son parcours, près du village de Ban Na No, ce chemin traverse une grotte superbe par laquelle il passe sous une ligne de collines boisées. Cette grotte, d'une longueur de cent cinquante mètres, d'une largeur de quarante mètres, et d'une hauteur de trente mètres environ, forme un véritable tunnel sous la montagne. Des stalactites et des stalagmites très curieuses de formes la décorent d'un bout à l'autre. Au fond, coule un clair petit ruisseau, qui disparaît entre deux rochers. L'entrée et la sortie de la grotte sont cachées sous des lianes gigantesques. Il règne en tout temps, dans cet endroit charmant, une délicieuse fraîcheur, et c'est toujours une sensation bien agréable d'y faire halte, au sortir de la brousse brûlée par l'ardent soleil tropical.

Deux sources salées sont connues dans la province, l'une située dans les rizières de Na Kai, muong de Cam Mon, dont l'eau est froide et un peu trouble ; l'autre dans le village de Song Khône, muong de Mahasay, donnant une eau très froide et très limpide. Près du village de Poung Hon, dans le muong de Cam Mon, existe une source sulfureuse très chaude.

CHAPITRE IX

L'ÉLEVAGE ET LES VÉGÉTAUX

Etat prospère de l'élevage. — Mammifères, oiseaux, reptiles. — Taille énorme de certaines grenouilles comestibles. — Les raies du Mékong. — Abeilles sauvages. — Magasins de riz de réserve. — Tabac, coton, bois de rose. — Liane caoutchouc. — Son abondance. — Bonne qualité du produit.

Si l'on tient compte des conditions spéciales dans lesquelles se trouve la province, et, surtout, si l'on se souvient, ce qu'il est toujours indispensable de faire, des périodes troublées qu'elle vient de traverser, et dont elle sort à peine, on constatera que l'élevage donne des résultats qui sont déjà très appréciables.

En effet, outre les buffles nécessaires à la culture du riz, que les habitants conservent, la province en exporte annuellement environ huit cents. Presque tous ces animaux sont vendus ou échangés aux Annamites venant commercer dans la région ; un certain nombre, provenant des muongs de Mahasay et de Tha Khek, passent sur la rive droite du Mékong. On en conduit même jusqu'aux marchés de Korat et de Bangkok. Le prix moyen de vente de chacun de ces animaux varie de douze à treize

piastres, soit trente à trente deux-francs de notre monnaie.

Les muongs de Cam Mon, Cam Keut et Mahasay vendent, de la même façon, aux Annamites, chacun quatre à cinq cents porcs par an, au prix moyen de trois piastres, ou sept francs cinquante par tête. Les plus gros ne dépassent jamais le prix de quatre piastres, soit dix francs.

Les muongs de Tha Khek et de Mahasay commencent à élever des bœufs, et, à Tha Khek, on s'est mis, depuis 1896, à la production des chevaux.

En présence de ces résultats, il est certain que, quand l'élevage sera fait dans de bonnes conditions, sous la surveillance et la direction d'Européens, il donnera un gain très appréciable à celui qui l'entreprendra. Les grandes plaines du muong de Tha Khek, et les cirques du muong de Mahasay nous paraissent indiqués pour ces essais. Tous deux très riches en graminées, ces muongs sont destinés à devenir, dans un avenir très prochain, des centres d'élevage importants.

Nous avons pu nous-même faire un essai de ce genre, pendant notre séjour dans le Cam Mon : le troupeau de Pak Hin Boun, destiné à notre consommation, et auquel aucun soin spécial n'était donné s'est accru très rapidement, et il était bien rare que le Laotien préposé à sa garde eût à signaler la mort accidentelle de quelque animal. On se contentait cependant d'ouvrir le matin au troupeau les portes de l'étable, on le laissait au pâturage, pendant toute la journée, sous les grands arbres de la forêt

située derrière la résidence, et on le rentrait le soir. La seule précaution prise avait pour but d'empêcher l'enlèvement d'un animal par le tigre.

En 1897, une épizootie, qui a causé de grands ravages sur la rive droite du Mékong, n'a pas traversé le fleuve. Quelques cas ont été néanmoins signalés dans la province de Vien Chan; mais la province de Cam Mon est restée complètement indemne. A la suite de ce désastre, l'absence presque complète de bœufs et de buffles dans les muongs de la rive droite fut, pour nos habitants du Cam Mon épargnés par le fléau, une large source de bénéfices.

La première précaution à prendre, en cas d'épizootie, pour en éviter la propagation, est de faire enterrer très profondément les animaux morts de maladie. Il faut exercer une surveillance très active pour obtenir cet effort de travail des indolents Laotiens, qui se contentent, généralement, de jeter à l'eau les bêtes mortes, empoisonnant ainsi leurs rivières. Aussi ne doit-on pas hésiter, dans un intérêt général, à frapper d'une amende sérieuse les villages qui, par négligence, ne se conformeraient pas aux ordres donnés dans ce sens.

La faune du Cam Mon est des plus intéressante, et un zoologue y trouverait un champ d'études bien vaste et très varié.

Les mammifères appartiennent aux familles les plus diverses; on y rencontre l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, le tigre, la panthère, le jaguar, le chat tigre, le chat sauvage, le bœuf sauvage, le buffle sauvage, le cerf, le daim, le sanglier, la loutre,

le lièvre, l'écureuil, des singes de toutes sortes, et une variété infinie de rongeurs.

L'étude de l'ornithologie serait au moins aussi intéressante que celle des mammifères ; on voit sur les rivières des oiseaux au plumage éclatant, dont les dépouilles feraient les délices de nos élégantes Parisiennes ; on rencontre presque à chaque pas, le long des cours d'eau, ou en pleine forêt, le paon, le faisan doré, le faisan argenté, le coq de bruyère, des perruches de toutes sortes, des martins pêcheurs aux couleurs éblouissantes ; on voit, mais moins abondants, des vautours, des oies sauvages, des pélicans, des corbeaux, des pies, des bécassines royales, des bécassines ordinaires, des bécasseaux, des bécasses, des poules d'eau, des perdrix, et quelques cailles. A certaines époques, des bandes innombrables de canards sauvages s'abattent sur les eaux du Mékong, et y forment de véritables îles flottantes. Les poulets et canards de toutes les espèces abondent partout dans la province.

Une particularité de ces régions du Laos est l'existence d'un oiseau de proie minuscule, de la grosseur d'une de nos alouettes de France, formidablement armé d'un bec recourbé, et de serres puissantes. Ce dangereux animal fait une guerre acharnée à tous les petits oiseaux, et s'attaque même, dit-on, aux jeunes paons. Par contre, on ne voit en nul endroit ces joyeux moineaux, si audacieux, si familiers, et qui font, en France, la joie de nos jardins et de nos squares.

Les reptiles dangereux sont beaucoup moins

nombreux qu'en Annam, car je n'ai jamais entendu signaler un accident occasionné par la morsure de ces animaux. On ne voit point, non plus, ces immenses pithons que l'on trouve si souvent dans les régions montagneuses du Quang Binh. Les serpents d'eau, et ce beau serpent vert qui se plait sur les bananiers existent, au contraire, en assez grand nombre.

Les sauriens sont assez nombreux. Des crocodiles, de petite taille il est vrai, abondent à certains points du Mékong et du Nam Hin Boun ; je n'en ai jamais vu dont la longueur fût supérieure à deux mètres. On rencontre quelques iguanes, des lézards de diverses tailles, et, en quantité innombrable, ces gentils et si petits lézards, dénommés familièrement margouillats, qui pullulent dans les maisons, et que nous traitons en amis, en raison de la guerre acharnée qu'ils livrent aux moustiques et autres insectes.

Dans nos toitures de paille, habite l'aimable et familier gecko, dont le cri si original annonce les changements de temps aussi sûrement que le meilleur baromètre.

La présence de cet animal dans une maison est signe de bonheur, suivant la croyance populaire, et quand on le trouve mort, tombé de la toiture, le malheur n'est pas loin.

Les batraciens sont représentés par une très grande variété d'animaux. Parmi les grenouilles, la plus curieuse est celle qui porte le nom de grenouille bœuf ; bien que petite, elle pousse des coas-

sements d'une force étonnante. On trouve des grenouilles comestibles d'une taille énorme, et l'une de leurs cuisses peut facilement rivaliser de taille avec celle d'un poulet. Leur chair n'est pas désagréable au goût, mais ces dimensions exagérées nous étonnent, et nous inspirent, malgré nous, comme il en est de tous les aliments auxquels nous ne sommes pas habitués, une certaine répugnance.

Les poissons abondent dans tous les cours d'eau, et dans le grand fleuve, mais nous les avons toujours estimés de qualité très inférieure. Il faut faire une exception en faveur des immenses raies que l'on pêche dans le Mékong ; leur chair est parfaite, et ressemble d'une façon absolue à celle du même poisson vivant dans la mer.

Les scolopendres sont très nombreuses, et de dimensions exceptionnelles.

Les arachnides sont représentées par les araignées, et les scorpions de toutes tailles, qui se trouvent trop fréquemment dans les habitations.

Les insectes de toutes sortes abondent dans la province ; il faut noter spécialement une variété infinie de papillons, aux couleurs éclatantes, qui feraient la joie d'un collectionneur.

Les abeilles vivent à l'état sauvage, dans les régions couvertes de forêts et de rochers calcaires, et établissent leurs essains, tantôt dans des anfractuosités de rochers, tantôt dans des troncs d'arbres pourris ; souvent encore, ils sont supendus tout simplement aux branches des arbres. Il n'est pas rare de trouver jusqu'à dix essaims sur le même sujet.

Les indigènes ne se livrent pas à l'apiculture, autant par paresse que par l'idée qu'il n'y a pas à s'occuper de ce que la nature dirige elle-même. Aussi, la récolte des rayons, qui a lieu en toute saison, mais principalement au mois d'octobre, constitue-t-elle une véritable destruction. Les abeilles sont asphyxiées pour rendre la capture plus facile et sans danger; aucun soin n'est pris pour séparer le miel et la cire ; le rayon entier est fondu, et le produit qui est obtenu constitue une cire peu claire, peu onctueuse, renfermant des quantités de corps étrangers qui en altèrent la finesse. Le commerce n'en tire, par conséquent, qu'un produit très inférieur, qui donne lieu, néanmoins, à de nombreuses transactions. L'écoulement de la cire se fait principalement sur Bangkok et Oubon, où elle atteint le prix énorme de quatre francs le kilogramme.

Les Laotiens ne recueillent guère jusqu'à présent le miel, dont le placement se trouverait si facilement sur les grands marchés de l'Extrême Orient. Il serait possible, sans doute, sous l'impulsion d'acheteurs européens, de leur enseigner et de leur faire pratiquer un mode plus rationnel de récolte, qui fournirait à la fois un produit nouveau pour le mouvement économique, et une très importante source de revenus pour les indigènes.

On m'a montré, près de Cam Keut, une haute et très longue muraille de rochers entièrement tapissée d'essaims, et les Laotiens assurent que la façon dont ils sont placés permet de pronostiquer si la saison des pluies sera abondante. Quand le sol doit

être couvert par l'inondation, les abeilles se placent beaucoup plus haut que si la saison doit être relativement sèche.

Les moustiques, très abondants dans certaines régions, sont toujours des hôtes bien désagréables. A Pak Hin Boun, à la résidence, pendant toute la saison des pluies, nous étions exposés, dès le coucher du soleil, à de véritables invasions de ces méchants petits animaux. Il nous fallait personnellement, pour prendre le repas du soir, et pour pouvoir ensuite travailler à notre bureau, nous munir de chaussures très montantes, et nous envelopper les jambes d'une couverture, si nous voulions avoir quelque chance d'échapper à leurs terribles piqûres. Le haut du corps est à l'abri de leurs attaques par suite du mouvement du panka.

La province de Cam Mon est riche en végétaux de tous genres, qui sont exploités par les habitants, pour servir à leur alimentation, et à leur commerce d'échange bien réduit jusqu'à présent. Certains d'entre eux pourront contribuer à la richesse du pays, quand il contiendra un plus grand nombre d'habitants, ou quand l'industrie européenne s'y sera implantée.

Le riz, base de la nourriture des indigènes, peut être cultivé presque partout, sur les rives des nombreux cours d'eau qui arrosent la province. Dans les régions élevées, le riz de montagne réussit très bien ; c'est cette qualité de riz qui rend de si grands services dans les parties montagneuses du Tonkin et de l'Annam.

La culture du riz n'offre aucun caractère particulier; dans les villages habités par les Annamites, il s'en fait, comme en Annam, deux récoltes chaque année, tandis que les Laotiens n'en font jamais qu'une seule. Cette différence provient du talent que possèdent les Annamites d'irriguer leurs champs tandis que les Laotiens profitent de la saison des pluies seule pour assurer leur récolte.

Dans les villages annamites, on se sert, pour amener dans les rizières l'eau des cours d'eau, de paniers à mailles très serrées, que deux hommes manient très habilement au moyen de cordes, ou de la roue hydraulique construite uniquement en bambous, et que connaissent bien tous les voyageurs qui ont parcouru l'Indo-Chine.

Autrefois, lorsque, par hasard, une récolte de riz était mauvaise, et ne fournissait pas aux habitants la provision nécessaire à leur existence pendant une année, le pays était désolé par d'épouvantables famines. Chaque province du Laos ne produit en effet que la quantité de riz indispensable à la consommation de ses habitants, et ne pourrait, en conséquence, en vendre à la province voisine; l'aurait-elle pu que le manque total de voies de communication s'y serait, dans le plus grand nombre des cas, opposé. Pour parer à ces graves inconvénients, une des meilleures mesures prises dès le début de l'occupation française a été l'institution, dans chaque village, de magasins de réserve.

Ces magasins sont constitués par le versement d'un certain nombre de mesures de riz, que chaque

habitant inscrit doit obligatoirement y faire. Ce riz ne cesse pas, malgré sa présence dans le magasin commun, d'être la propriété du Laotien qui l'y a déposé, mais ce dernier ne peut pas y toucher; il faut une circonstance extraordinaire, et une autorisation de l'autorité administrative, pour qu'une sortie du magasin puisse s'effectuer. Chaque année, à l'époque de la récolte, le riz de l'année précédente est retiré par son propriétaire, contre versement de la même quantité de riz nouveau.

Les fonctionnaires français doivent, au moment de leurs tournées, s'assurer de la stricte exécution des mesures concernant les magasins de réserve. La population a très bien compris l'utilité de ces mesures, et néanmoins, comme il arrive souvent pour toutes les choses nouvelles, l'établissement de ces approvisionnements ne s'est pas fait sans certaines difficultés. Il ne faut pas en accuser la mauvaise volonté des Laotiens, car leur docilité est très grande; ici, comme dans tant d'autres cas dont nous avons déjà dû parler, leur inertie habituelle et leur extrême indolence ont seules été fautives. Malgré tout, dès la fin de l'année 1897, les magasins de riz de réserve étaient complètement organisés, et garnis de leurs provisions obligatoires, dans les cinq muongs de la province.

Le maïs donne de bons résultats, partout où on le cultive, mais on ne le trouve pas abondamment dans le Cam Mon. La patate, au contraire, est très appréciée des Laotiens; elle est de la même espèce que la patate douce vulgaire d'Annam. Les feuilles

sont bien précieuses pour les Européens, à l'époque de la saison sèche, alors que nos potagers ne nous fournissent plus aucun légume vert. La feuille de patate, cuite dans deux eaux successives, et assaisonnée par un cuisinier habile, simule d'une façon presque complète nos épinards de France. Nous en avons, pour notre part, fait un usage fréquent. Seuls ceux que les hasards des voyages ont, pendant de longs mois, privés de tout légume vert frais, nous comprendront.

La canne à sucre se rencontre dans bien des villages. Elle est de bonne qualité, et se vend, comme en Annam, coupée en petits bâtonnets. Dans quelques rares endroits, on en extrait un sucre très sirupeux, qui nous a paru être d'un goût assez appréciable.

Les arbres fruitiers des pays tropicaux sont cultivés dans tous les villages du Cam Mon. Les plus répandus sont les cocotiers, les aréquiers, les bananiers, les orangers, les jaquiers, les pamplemousses, les citronniers, les arbres qui produisent ce fruit savoureux dénommé pomme-cannelle, et enfin le manguier. Ce dernier arbre, qui prospère sur les rives du Mékong, tout en donnant un produit de qualité très inférieure, ne se plaît, sur la côte d'Annam, que sous une latitude beaucoup plus basse.

Le tabac est de bonne qualité, et se cultive de préférence sur les berges des cours d'eau, dans les terrains que le retrait des eaux descendantes laisse à découvert, ou dans les îles du fleuve. C'est le contraire de ce qui se passe en Annam, où le

cultivateur recherche, pour ses plantations, les endroits secs, les coteaux, ou les plateaux un peu élevés.

Le tabac laotien est très apprécié de certains Européens, mais on lui reproche son parfum trop violent. Ceux d'entre nous qui en ont fait usage, lorsque, par hasard, leur provision de nos tabacs habituels venait à faire défaut, par suite du retard d'un convoi d'approvisionnement, se sont bien trouvés de ne s'en servir qu'après lui avoir fait subir plusieurs lavages préalables. Il peut alors être agréablement utilisé pour la cigarette ; en revanche, nos fumeurs de pipes ne l'apprécient guère, à cause de sa force.

Le coton réussit bien, mais il est cultivé dans de rares villages seulement. Son usage est cependant d'un emploi constant ; il est donc à désirer que sa culture se propage, afin que l'habitant du Cam Mon ne soit plus obligé d'avoir recours à l'étranger pour la fourniture de ce produit.

Outre le coton ordinaire, on trouve assez abondamment un grand arbre, nommé faux cotonnier, donnant un produit dont la ressemblance avec le coton est presque complète. Les pelouses placées sur les rives du grand fleuve, devant la résidence, à Pak Hin Boun, sont couvertes de ces arbres, et le coton provenant de leur récolte a été utilisé pour la confection des matelas et des traversins du Commissariat.

Le mûrier donne de bons résultats dans le muong de Mahasay, où l'on a commencé des essais d'élevage de vers à soie. L'indigo abonde partout,

et est employé à la teinture des vêtements de travail d'une partie de la population.

Les essences forestières sont des plus nombreuses, et il y en a qui sont d'une valeur réelle. Il faudra remédier à la destruction qui se produit chaque année, au moment où la création des rais, ou rizières de montagnes, amène l'incendie d'une partie de la forêt. On devra recommander de ménager les cantons où existent certains essences d'arbres, et ceux où se trouvent des sujets de taille extraordinaire. J'ai remarqué, sur le chemin qui conduit de la rivière Nam Hin Boun aux mines du Nam Pa Then, plusieurs arbres, d'un bois rouge très dur, atteignant cinq mètres de circonférence, à une hauteur de deux mètres au-dessus du sol.

Les grands pins du plateau de Na Kai, et du muong de Cam Keut, atteignent également des dimensions gigantesques; ils sont de cette magnifique espèce qu'on ne rencontre guère, en Annam, qu'aux environs de Hué, à l'esplanade du sacrifice, et dans les parcs qui entourent les tombes royales.

Le bois de rose qui, sur le versant oriental de la chaîne de partage des eaux, est toujours de taille restreinte, atteint, dans le Cam Mon, la hauteur et le diamètre des plus grands arbres; j'en ai rapporté quelques échantillons qui ont été très appréciés de négociants se livrant principalement au commerce des bois d'ébénisterie.

On trouvera d'ailleurs, dans les notes placées à la fin de cet ouvrage, la liste des bois les plus usuels, répandus en profusion sur tout le sol du Cam Mon.

Les plantes médicinales provenant de la province sont très recherchées des médecins annamites, auxquels les apportent les colporteurs venus dans le Cam Mon pour échanger leurs produits. L'état actuel de la médecine laotienne est encore trop rudimentaire pour que ces plantes soient appréciées dans le pays même. Les laotiens, en effet, ne se servent guère, jusqu'à présent, que de remèdes indiqués et fournis par les sorciers.

On vient de voir, par cette énumération très succincte des principaux végétaux du Cam Mon, que la flore de la province est très riche. On pourrait y ajouter indéfiniment une foule de plantes aussi utiles qu'agréables à l'œil, des grands arbres couverts de fleurs originales inconnues dans nos pays d'Occident, qui deviennent, à l'époque de la floraison, des immenses et magnifiques bouquets, des lotus répandus à profusion sur les étangs qui entourent certaines pagodes, des fougères de toutes sortes et, à travers la forêt, des lianes bizarrement contournées, suspendues aux branches des arbres, et des orchidées qui feraient la joie de nos horticulteurs Parisiens.

Nous avons fait nous-même, à Pak Hin Boun, des essais d'acclimatation de deux essences d'arbres d'un puissant intérêt, qui n'existent pas sur les rives du fleuve, du moins à cette latitude : le teck et le pin. Les tecks nous ont été apportés du Haut Laos, et nous avons fait venir les pins du muong de Cam Keut où ils foisonnent. Ces essais commençaient, au moment de notre départ, à donner de très

bons résultats ; tous les plants avaient supporté le changement de climat sans souffrir, et avaient subi successivement une saison pluvieuse, puis une saison sèche, sans en être incommodés.

Nous avons gardé pour la fin, dans cette étude des végétaux du Cam Mon, la plante qui, dans l'état actuel du pays, nous parait de nature à y attirer plus particulièrement le travail européen.

Lors d'un séjour que je faisais à Vinh, au commencement de l'année 1897, le résident de cette province d'Annam me communiquait un rapport venu de la partie muong de son territoire, et dénotant la présence d'une liane productrice d'un suc qui, en se coagulant sous l'influence de l'air, ou à la chaleur d'un feu léger, prenait la consistance et l'apparence du caoutchouc. L'aimable M. D... me faisait observer que, la province de Cam Mon ressemblant beaucoup, comme constitution, à la région muong du Nghè An, je ferais œuvre utile en recherchant si la liane en question existait sur le versant ouest des montagnes.

Je revins à Ha Trai, où je trouvai les éléphants qui m'attendaient, et je repris avec plaisir ce mode de locomotion, auquel j'étais, à cette époque, habitué, et qui, cependant, m'avait paru bien désagréable la première fois que j'en avais usé. Tous les voyageurs qui ont pratiqué l'éléphant ont d'ailleurs passé par les mêmes phases : au début, le balancement tout particulier d'arrière en avant, produit par le pas fort peu élastique de l'animal, fatigue et courbature ; mais après quelques jours on y est vite

accoutumé, et on apprécie alors tous les avantages d'un pareil moyen de transport en pays laotien.

A peine installé dans le palanquin-cage placé sur le dos de mon éléphant, je remarquai mon cornac, à cheval devant moi sur le cou de l'animal, jouant avec un bracelet noir qu'il portait au bras gauche, et qu'il s'amusait machinalement à étendre, en le tirant dans différents sens. Je pris ce bracelet des mains du jeune homme, et il me parut qu'il était en caoutchouc. Le sort semblait me favoriser, en me faisant trouver, dès ma rentrée dans la province, ce que je m'étais promis de chercher.

Je demandai au cornac, car tous ces gens du muong de Cam Mon parlent assez couramment la langue annamite, d'où provenait la substance avec laquelle était fabriqué son bracelet ; il me répondit d'attendre un peu, qu'il allait me l'indiquer. Une heure après, quand nous nous fûmes un peu élevés dans les montagnes, il me montra les lianes qui produisent le caoutchouc. Il en existe de nombreuses espèces, mais les deux plus répandues sont nommées, en langue laotienne : la première Khao Dang Ka Diu ; la seconde, Khao Mak Khaou Ngua, liane dont le fruit a la forme des cornes du bœuf. Dans divers points on nomme aussi cette dernière liane Khao Mak Ka Kay, liane dont le fruit a la forme de l'éperon du coq. A partir de ce moment, mon jeune compagnon me fit voir, dans la montagne, un grand nombre de ces lianes.

Je pris dès lors des renseignements, et j'appris que les Laotiens utilisent les fruits de ces deux

lianes comme assaisonnement. Lorsqu'ils veulent obtenir du caoutchouc, les Muongs pratiquent dans la liane une incision, par l'application d'un franc coup de coupe-coupe donné en biais. Un suc blanchâtre, mêlé à une sève abondante, en découle aussitôt, et se dépose en couches successives. Par un beau temps sec, et une température normale, le suc se coagule rapidement, puis durcit, et devient une substance élastique très résistante. On le ramasse alors soit à terre, soit sur les feuilles qui l'ont recueilli, ou mieux encore sur l'incision même, où le produit est plus pur et plus blanc. La coagulation s'obtient également en traitant le suc par l'eau chaude, après quelques moments d'ébullition.

Les Muongs de la région de Vien Chan vendent cette substance une piastre les trois kilos ; les Laotiens ne la vendent pas, personne, dans le pays, n'en connaissant jusqu'à présent la valeur.

Rentré en France au commencement de l'année 1898, je rapportai des échantillons du suc coagulé produit par chacune de ces deux lianes, afin de le faire examiner par des personnes compétentes désireux que j'étais d'en connaître la valeur réelle. Des relations de famille me facilitèrent l'exécution de ce projet. MM. Morellet frères, qui possèdent la plus importante des maisons françaises faisant le commerce du caoutchouc, voulurent bien, à ma prière, étudier les produits que j'apportais, en me disant tout l'intérêt que cette étude avait pour eux, car, jusqu'à cette époque, on ignorait, dans le

monde commercial, la présence du caoutchouc dans notre grande colonie indochinoise.

La note qui suit donne le résultat de l'examen fait par MM. Morellet :

« Nous avons examiné avec un très vif intérêt les deux échantillons de caoutchouc du Laos, qui nous ont été soumis par M. le capitaine Gosselin à son retour à Paris. C'était, en effet, la première fois que nous étions appelés à examiner des caoutchoucs du Laos, et à formuler notre opinion sur leur valeur.

« L'un, le Khao Dang Ka Diu, en larmes agglomérées, à coupe pure et brillante, sans humidité intérieure, est comparable à du caoutchouc de Penang, ou encore à du caoutchouc de Birmanie, connu dans le commerce sous le nom de caoutchouc Rangoon ou Assam. L'autre, le Khao Mak Ka Kai, à coupe pure et brillante également, mais contenant à l'intérieur de l'eau provenant du latex, comparable aux meilleurs caoutchoucs de Bornéo (Labuan ou Taïlaosane).

« Récoltés en grand dans les mêmes conditions, ces caoutchoucs seront font appréciés sur les marchés européens, et pourraient, actuellement, atteindre, comme valeur marchande, le premier, un prix de sept à huit francs le kilogramme, le second un prix de cinq à six francs le kilogramme, le tout, aux conditions des marchés européens, c'est-à-dire de livraison à Paris, avec escompte de 3 1/2 pour cent, pour payement comptant.

« Ces caoutchoucs nous ont été indiqués comme

ayant été récoltés sur des lianes. Nous regrettons vivement de n'avoir pas en notre possession une parcelle de chacune de ces deux lianes, pour permettre d'indiquer les familles auxquelles elles appartiennent, mais ce point peut être facilement élucidé, et ne peut en rien préjudicier à l'importante découverte faite dans le Laos. Il y a là, en effet, pour le pays, une source assurée de revenus, si, comme il nous l'a été dit, les lianes productrices sont abondantes.

« Les échantillons qui nous ont été soumis ont été coagulés naturellement, ce qui nous paraît être le meilleur procédé, car le latex, dans ces conditions, n'est pas détérioré par les produits chimiques qui sont employés, d'habitude, pour obtenir une coagulation rapide.

« Dans telle contrée on emploie le jus de citron, ou l'acide sulfurique dilué (Madagascar) ; dans telle autre, on emploie le sel marin (Bornéo et la rivière de la Cazamance) ; dans telle autre encore, on fait usage de l'alun (Pernambuco.) Mais, comme nous l'avons dit, rien ne vaut la coagulation naturelle, car les substances employées pour hâter la coagulation ne donnent pas, bien au contraire, de la qualité au produit.

« Nous conseillons surtout de ne pas employer le feu de bois vert, ou de noix oléagineuses, comme cela se fait au Brésil pour le latex de l'Hevea, connu généralement sous le nom de caoutchouc du Para. La chaleur du feu ne pourrait, à notre avis, que détériorer le produit, bien loin de lui donner de la

qualité. Le meilleur procédé de récolte serait donc, suivant nous, celui qui a été employé pour les échantillons qui nous ont été soumis.

« En admettant donc que la liane soit très abondante, il faudrait, après en avoir recueilli le suc, procéder à la coagulation, en divisant par petites masses le produit de la cueillette, et en les abandonnant à elles-mêmes jusqu'à ce que la coagulation soit assez avancée pour permettre l'emballage. Une grande surveillance doit être exercée à ce moment, car il faut éviter avec soin de laisser les indigènes mêler au latex, soit par fraude, soit par négligence, de la terre ou des pierres. La terre, en effet, a le pouvoir de produire sur le caoutchouc brut une action destructive qui ressemble à une oxydation. Les caoutchoucs mélangés à de la terre deviennent très facilement visqueux, et perdent leur élasticité; leur nettoyage devient très difficile, et, par suite, le prix de vente devient beaucoup moindre.

« Les deux échantillons qui nous ont été soumis représentent une marchandise qui trouverait très facilement un emploi régulier dans la fabrication des objets en caoutchouc : celui qui se présente sous formes de larmes agglomérées, dans toutes sortes d'objets; l'autre qui se présente sous forme de masse légèrement humide à l'intérieur, trouverait plus spécialement son emploi dans la fabricationa du jouet, du ballon, et de l'article de chirurgie blanc ou rouge, tout en étant de qualité largement suffisante pour trouver également son emploi dans tous les autres objets confectionnés.

« En résumé, nous pouvons affirmer, sans crainte d'être contredits, que la découverte du caoutchouc au Laos est d'une très haute importance pour le pays. Le caoutchouc a été, jusqu'à présent, un produit très rémunérateur pour les récoltants, et il est permis de supposer que les prix que nous avons indiqués plus haut peuvent ne pas toujours rester aussi élevés. Il n'en est pas moins vrai qu'il y a là un élément complètement nouveau de prospérité commerciale et financière, pour cette partie de notre colonie d'Indo-Chine. »

L'examen fait si obligeamment par MM. Morellet, dont la grande compétence en pareille matière est universellement connue, nous permet de conclure que la présence, dans la province de Cam Mon, d'un caoutchouc de qualité supérieure, aura pour résultat d'y amener, à bref délai, l'exploitation européenne. J'ai, en effet, au cours des tournées et des promenades qu'il m'a été loisible de faire, pendant le deuxième semestre de l'année 1897, constaté la présence des lianes en question dans six cantons différents, dont un est très rapproché du Mékong. Il faut ajouter que ces lianes ne sont pas d'une recherche difficile, puisque, quand j'arrivais dans un village, aussitôt après m'être assuré de leur existence par mes conversations avec le maire, on envoyait quelques jeunes garçons en chercher des échantillons, et, une heure à peine après leur départ, ces jeunes gens revenaient en m'en apportant des brassées.

Je pense donc qu'il y a là, pour un Européen disposant de quelques capitaux, un commerce très

lucratif à entreprendre, à condition de ne pas laisser les Laotiens opérer sans une surveillance très serrée.

Ces grands enfants auraient vite fait, en effet, s'ils étaient livrés à eux-mêmes, de détruire les lianes productrices, tandis qu'en y faisant une seule incision rapprochée de terre, et en adaptant au-dessous de cette incision un petit récipient, un godet en fer blanc ou en zinc, on peut récolter la même quantité de suc qu'en détruisant la liane, et on s'assure, en la laissant vivre, une nouvelle récolte qui suivra de près la première.

L'opération est facile et peu pénible, et le travail presque nul, puisqu'il suffit, les récipients une fois placés, de les visiter de temps en temps pour recueillir le précieux produit. C'est de cette manière que l'on opère dans tous les pays de production du caoutchouc.

Je me suis renseigné auprès des mandarins, et des maires des principaux villages voisins des cantons où se trouvent des lianes, afin de savoir quel serait le prix, assez rémunérateur, qu'il faudrait donner pour un mun de caouchouc; le mun représente un poids de douze kilos. Il résulte de l'ensemble des renseignements ainsi recueillis qu'en payant le mun de caoutchouc rendu soit à Ha Trai, soit à Pak Hin Boun, au prix de quatre piastres, on pourrait en obtenir de très grandes quantités. La tonne de caoutchouc reviendrait donc, dans ces deux localités, à 833 francs. Elle vaut à Paris, d'après l'expertise de MM. Morellet, de 5000 à 8000 francs. En

présence de l'écart énorme de ces chiffres, on comprendra qu'il n'y a guère à tenir compte du fret, quand il s'agit d'un produit aussi rémunérateur, et nous pensons qu'il est inutile d'insister davantage sur la valeur du caoutchouc découvert dans le Cam Mon, et sur les bénéfices que son exploitation peut procurer à une société honnête et disposant de quelques capitaux.

CHAPITRE X

LE MÉKONG

Le Mékong.— Un prince siamois vice-roi à Ban Dua Makeng. — Le cours du fleuve. — Les îles et les rapides. — Les grands centres de la rive droite, Saniaboury, Outhène, Lakhone. — Une relique de Boudha. — La plaine du vent. — Pirogues et radeaux. — Les Messageries fluviales. — Cours pittoresque de la rivière Nam Hin Boun. — Les crocodiles. — Voies de communication terrestres.

Le Mékong borde la province de Cam Mon depuis le confluent de la rivière Nam Ka Dinh, jusqu'à celui de la rivière Sé Bang Fai, sur une longueur de cent quatre-vingts kilomètres environ ; il coule dans une direction nord-ouest-sud-est depuis son entrée dans la province jusqu'à Lakhone. A partir de ce point il prend franchement la direction nord-sud.

Le fleuve est français, en vertu du traité conclu en 1893 avec le Siam ; il en est de même des nombreuses îles que contient son lit, et, sur la rive droite, se trouve, on le sait, un zone réservée de vingt-cinq kilomètres de largeur, dans laquelle les Siamois ne peuvent avoir ni troupe armée, ni établissement fortifié, la police devant y être faite par les autorités locales seules.

Les Siamois ont paré aux désavantages que peuvent avoir pour eux cette clause imposée par nous, en établissant le centre de leur domination en pays laotien à Ban Dua Makeng, point situé derrière la ville importante de Nong Khay, et à la limite même de la zone réservée.

Ils ont créé à Ban Dua Makeng un poste administratif d'une importance considérable, occupé par une troupe assez nombreuse, armée et équipée à la mode européenne, et commandée, en partie, par des officiers d'origine allemande et danoise.

Ce poste est la résidence d'un frère du roi de Siam actuel, le prince Pra Chak, homme de 38 ans, énergique et intelligent. Ce grand personnage est secondé dans la vice-royauté qu'il exerce sur toutes les provinces du Nord, par trois dignitaires d'un rang très élevé : Mon Chau [1], neveu du roi précédent, second du prince, âgé de 45 ans, d'un caractère rusé, mais peu intelligent, le vrai type du Siamois ; Luong Vitchit, âgé de 30 ans, matois et entêté ; Mon Damrong, âgé de 35 ans, qui, pendant huit années, a fait ses études en Angleterre. Tous passent pour être animés à notre égard des sentiments les moins sympathiques. Le prince a voyagé à plusieurs reprises en Europe, et parle particulièrement bien la langue anglaise. Ban Dua Makeng est relié à Bangkok par le télégraphe, et à Nong Khay, sur le fleuve, par le téléphone.

1. Au Siam, la préfixe Mon, placée devant un nom propre, désigne un membre de la famille royale, comme celle de Ton That, en Annam.

Ce centre de Ban Dua Makeng est à surveiller, étant données l'agglomération relativement importante de troupes qu'y ont installée les Siamois, et d'autre part la faiblesse des forces que nous possédons sur le fleuve ; il pourrait être, en cas de complications toujours possibles, un danger sérieux pour notre poste administratif de Vien Chan.

Les deux rives du Mékong, au point où ce fleuve commence à longer notre province, sont plates et couvertes de bambous. Le premier affluent qui lui apporte des eaux venant du Cam Mon est le Nam Thon, dont la largeur est de douze à quinze mètres, et la profondeur de cinq à six. Un peu plus bas, on rencontre l'île Don Pheng, célèbre par sa plantation de tabac réputé dans toute la région.

Sur notre rive, un peu au sud de cette île, se trouve le petit village de Ban Don, où commence une bonne route rejoignant Keng Kiet, sur le Nam Hin Boun. C'est de Ban Don que devra partir un jour la route de terre reliant, à travers la province de Cam Mon, le Mékong à la côte d'Annam. Les Messageries fluviales, en raison de cette éventualité, avaient, en 1897, le projet d'y établir un poste important.

En descendant le fleuve, on passe près de l'île de Don Nahé, au-dessous de laquelle trois rapides peu dangereux sont visibles aux basses eaux : le Keng [1] Phoung, le Keng Ngouk, et le Keng Phoum. Puis on rencontre la grande île de Don Ka Sek, et le

1. En langue laotienne Keng signifie rapide, et Don, notre mot île.

rapide très important du même nom, point de transbordement pour les messageries fluviales pendant la saison sèche, les bateaux à vapeur ne pouvant franchir cet obstacle qu'à l'époque des grandes eaux.

Sur la rive droite, au confluent d'un petit cours d'eau, nous voyons le grand village de Saniaboury, chef-lieu d'un muong. Le muong de Saniaboury, si nous devons croire les renseignements qui nous ont été donnés par un de ses mandarins, comprend environ quinze cents inscrits. Çe lieu est réputé pour la fabrication des grandes pirogues, et il s'y fait un commerce assez fort de ces embarcations. Chaque année, un pèlerinage très nombreux descend de Saniaboury, en pirogues, pour se rendre à une pagode d'Outhène. Les pèlerins qui se couvrent, pour cette circonstance solennelle, de vêtements rouges, et les nombreuses bannières qu'ils apportent, produisent, descendant le fleuve aux sons des instruments de musique, un spectacle très pittoresque.

Au-dessous de Saniaboury, en face de Pak Hin Boun, se trouve l'agglomération très importante d'Outhène, muong qui contient 2500 à 3000 inscrits. Là réside un Chau Muong dont les titres sont Phra Si Vola Lat Chau Muong Outhène.

A l'extrémité sud du village, des Annamites, émigrés de leur pays au moment des troubles, ont fondé un hameau d'une vingtaine de maisons. En leur qualité d'étrangers, suivant la coutume généralement adoptée sur la rive droite, ces Annamites

ne payent aucun impôt, et ne sont même pas astreints au droit fixe de distillation de l'acool. Ils en fabriquent cependant de grandes quantités, et ils ont créé, avec le soin habituel qu'ils apportent à la culture, de belles rizières qui s'étendent chaque année.

Outhène possède trois jolies pagodes desservies par de nombreux bonzes. Nous avons eu dans ce muong, pendant quelque temps, un agent commercial, qui était en même temps représentant du syndicat du Laos. Pour des motifs d'ordres divers et dont l'exposé nous entraînerait hors du cadre de cette étude, cette combinaison n'a pas paru donner à Outhène les bons résultats qu'on en attendait ; l'agent commercial a donc été supprimé dès la fin de 1896, et la surveillance de la zone réservée sur la rive droite a été, à le même époque, confiée au commissaire du gouvernement du Cam Mon, dont la résidence est à Pak Hin Boun.

La France possède, dans Outhène même, à la pointe nord du village, et sur les rives du Mékong, un terrain assez vaste, qui nous a été concédé pour y construire les bâtiments de l'agence commerciale. Ces bâtiments sont restés provisoires, jusqu'à présent.

A quelques kilomètres en aval de Pak Hin Boun, se trouve la grande île de Don Don, dans laquelle est installée une mission catholique assez prospère, et dont nous avons déjà parlé, dirigée par un jeune missionnaire rempli d'ardeur et de dévouement. En arrivant à hauteur de la pointe sud de cette île, on peut admirer, sur la rive droite, les construc-

tions très importantes, élevées par la mission pour servir de résidence au Père Provicaire, chef des missions du Laos. La maison principale, très bien comprise, à étages très élevés et bien aérés, est la plus belle qui ait été construite jusqu'à présent dans toute cette partie du bassin du Mékong. De vastes logements y sont aménagés, pour pouvoir donner abri à tous les missionnaires du Laos, qui doivent se réunir chaque année, vers le mois de novembre, pour faire une retraite, et conférer avec leur supérieur sur les intérêts particuliers de leurs circonscriptions.

Le muong de Lakhone, situé sur la rive droite du fleuve, en aval de Don Don, est un centre très important. Il comprend plus de trois cents maisons, cinq pagodes, habitées chacune par une quinzaine de bonzes, et de nombreux magasins de commerçants chinois. L'impôt est payé par 2400 inscrits; la population cultive le riz, le coton et le tabac. Nous avons déjà eu occasion de parler du Chau Muong de Lakhone, devenu notre Chau Muong de Tha Khek, à la suite de son passage sur la rive française.

En arrière de Lakhone vit une petite colonie de deux cent cinquante Annamites, habitant depuis vingt-cinq ans des hameaux qu'ils ont construits au delà des rizières des Laotiens. Ici, comme partout ailleurs, au Laos siamois, ces Annamites sont exempts de tout impôt. Les hommes ont conservé le costume annamite complet; les femmes ont abandonné le pantalon pour adopter le jupon laotien.

On sait, du reste, que le jupon est l'ancien costume traditionnel de la femme annamite ; il est encore porté au Tonkin, et dans les provinces du nord de l'Annam, jusqu'à Vinh. C'est seulement depuis le règne de Minh Mang que les femmes des autres parties de l'empire, y compris la Cochinchine, ont commencé à faire usage du pantalon.

Lakhone est le point où le Mékong est le plus rapproché de la côte d'Annam ; c'est pour ce motif que le docteur Harmand a choisi ce muong comme lieu de départ de son voyage d'exploration à travers les régions laotiennes de le rive gauche, à la suite duquel il arriva heureusement à Quang Tri.

Nous avons à Lakhone une agence commerciale bien installée, et qui nous a rendu des services très appréciables.

En face de Lakhone, mais légèrement en aval, est situé le joli village de Tha Khek, chef-lieu de notre muong de ce nom. Nous y avons un poste, aujourd'hui inoccupé, mais qui fut, avant l'installation à Pak Hin Boun, le siège du commissariat du gouvernement de la province.

Entre Tha Khek et le confluent de la Sé Bang Fai, nous rencontrons un série de six îles[1], dans lesquelles les Laotiens cultivent le tabac. En face de l'une de ces îles est située, sur notre rive, la petite mission catholique de Ban Sieng Vang, récemment créée, et administrée par le P. Xavier Guégo. Ce dévoué et très patriote missionnaire est parvenu, à

1. Ces îles portent les noms de Don Hat Sien, Don Ma Lai, Don Hi Kuai, Don Mak Mo, Don Sai et Don Bang Mo.

force d'ardeur et de zèle continu, à faire des prosélytes parmi les Sos de la région.

Enfin, en face du confluent de la rivière Sé Bang Fai, qui limite notre province au Sud, on aperçoit les maisons du muong Panom, qui relève de Lakhone. Ce village, renommé pour son importance religieuse, est célèbre dans tous le Laos par le that qu'il contient. Ce monument, réuni au fleuve par une allée relevée en forme de digue, de quatre cents mètres de longueur, est entouré de quatre enceintes en briques. L'enceinte extérieure a quatre-vingt-dix mètres de côté. Le that lui-même, selon Garnier, qui l'a mesuré, aurait quarante-cinq mètres de hauteur, sur dix mètres de côté à sa base. Il est construit en briques, et l'extrémité supérieure en fut autrefois dorée. Les pagodes qui l'entourent contiennent une trentaine de bonzes. Ce monument est réputé comme renfermant une relique de Boudha, qui y aurait été apportée par un de ses disciples, très peu de temps après sa mort, soit l'an 536 avant Jésus-Christ.

Le fleuve Mékong, dans toute la partie qui borde la province, a une largeur moyenne qui varie entre 1200 et 1400 mètres. Il roule entre des rives très encaissées, qui lui permettent des crues de douze à quatorze mètres, sans inonder les plaines voisines. A l'époque de la saison sèche, de nombreux bancs de sable apparaissent, soit sur ses rives, soit au milieu même de son lit. C'est ainsi qu'en face de Pak Hin Boun s'étend, pendant cinq mois de l'année, un large et très long banc de sable, qui rend les

communications avec Outhène bien difficiles, par suite du grand détour qu'il faut faire pour le contourner.

Le fleuve, coulant en ligne sensiblement droite depuis le nord de la province jusqu'à Lakhone, sur cette énorme largeur de 1400 mètres, devient très agité au moment d'un coup de vent qui arrive du Nord, chaque jour, avec une force inouïe, entre trois et quatre heures de l'après-midi. Il se forme alors d'énormes vagues, qui peuvent devenir dangereuses, si l'on ne prend pas certaines précautions, et qui rendent la traversée en pirogue bien difficile. Le phénomène dure à peine une demi-heure, puis le vent s'apaise, et les eaux reprennent immédiatement leur tranquillité habituelle. Les Laotiens, dans leur langage imagé, dénomment cette partie du fleuve : la plaine du vent.

Il faut signaler, à titre de curiosité, entre Pak Hin Boun et l'île Don Don, un rocher qui est apparent seulement à la saison des basses eaux, réputé pour porter l'empreinte des pieds de Boudha. Dès que les eaux descendantes laissent ce rocher à découvert, les Laotiens des villages environnants y apportent des offrandes, et l'ornent de drapeaux.

Les pirogues descendent très facilement le fleuve en tout temps, mais le voyage devient pénible et long quand ils s'agit de remonter le courant, très violent, principalement à l'époque des fortes crues. On ne marche plus alors à l'aviron, mais à la perche, en suivant les rives du fleuve, sur lesquelles on prend un point d'appui. Il existe à certains

endroits des rochers qu'il est, dans ce cas, fort difficile de doubler.

Les pirogues en usage sur le fleuve et ses affluents sont toutes creusées dans les troncs de certains arbres, au moyen du feu et de la hache, puis élargies peu à peu au moyen de coins. Les plus grandes ont une largeur de 1 m. 20 sur une longueur de 10 à 12 mètres. On les recouvre, pour voyager, d'une toiture de forme semi-circulaire, tressée en rotins, et garnie de feuilles de latanier, de façon à s'abriter, autant que faire se peut, contre les feux du soleil, ou contre les grandes pluies, suivant la saison.

Les Laotiens venant des régions du nord, pour amener vers les grands marchés du sud des marchandises lourdes et encombrantes, accouplent l'une à l'autre deux pirogues solidement réunies par des liens de rotin, y construisent une plate-forme de bambous recouverte d'une toiture, constituant ainsi un radeau couvert, et se laissent, à la saison des hautes eaux, descendre au fil de l'eau.

La crue moyenne du fleuve est, dans nos parages, de 12 à 14 mètres. Elle commence dans les premiers jours de mai, pour atteindre son maximum au début du mois d'août. A la fin du même mois d'août, les eaux du fleuve commencent à baisser.

Le *Massie*, canonnière de la marine, commandée par un enseigne de vaisseau, ayant pour équipage quatre matelots français et une dizaine d'Annamites, était, jusqu'en 1897, chargée de la police du fleuve et de ses affluents. Le commandant de ce bateau ne devait, toutefois, exercer une action quelconque

qu'après avoir rendu compte aux représentants du gouvernement des opérations qu'il jugeait utiles. Le rayon de sa surveillance s'étendait dans tout le bief compris entre Savannakhet et Vien Chan, le long des territoires des provinces de Song Khône et de Cam Mon, relevant alors du Bas Laos, et de celle de Vien Chan, qui appartenait au Haut Laos.

Le ravitaillement de cette petite canonnière était des plus onéreux pour l'État, tous ses approvisionnements devant venir de la côte d'Annam, à dos d'éléphants, par la voie du Cam mon. L'utilité de cette dépense était au moins contestable, le fleuve étant absolument tranquille, et notre domination n'y étant, en aucune façon, contestée. En outre, l'apparition, dans les derniers jours de 1896, des bateaux de la Compagnie des Messageries fluviales, le *Colombert* et le *Trentinian*, établissant un service régulier, ne faisaient qu'augmenter l'inutilité du *Massie*. En cas de besoin, en effet, les nouveaux bateaux, si des complications graves survenaient, seraient armés, et pourraient être réquisitionnés par l'administration. La canonnière a donc été cédée à la Compagnie chargée du service du fleuve, et, dès ce moment, a pu devenir d'un emploi intéressant, son faible tirant d'eau lui permettant de franchir, à certaines saisons, des passages défendus au *Colombert* et au *Trentinian*, qui calent davantage.

Le *Massie*, ainsi que la canonnière la *Grandière*, actuellement dans les eaux du haut fleuve, au nord de Luang Prabang, ont été amenés dans le bief Savannakhet Vien Chan, par le commandant

Simon, lieutenant de vaisseau, commandant alors la flottille du Haut Mékong. Cet officier, auquel la Société de Géographie vient de décerner, en 1899, pour son atlas du Mékong, la médaille d'or instituée par le prix Devez, a accompli des prodiges sur notre grand fleuve. Il est actuellement hors cadres, à la disposition de la Compagnie des Messageries fluviales de Cochinchine, où il remplit les fonctions de Directeur technique. C'est encore lui qui, en cette qualité, a conduit dans les eaux de notre province les bateaux de la Compagnie, *Colombert* et *Trentinian*.

Le commandant Simon a dû lutter contre des difficultés sans nombre, d'abord pour amener ses bateaux aux points où ils devaient être utilisés, ensuite pour organiser un service difficile qui, dès les premiers moments, s'est fait avec régularité, malgré les conditions défectueuses dans lesquelles on se trouvait, et le peu de moyens dont on pouvait disposer.

Ceux qui ne l'ont pas, comme nous, vu à l'œuvre, demeurant, malgré un état de santé très affaibli par le climat, des heures entières dans les eaux du fleuve, pour déterminer un point de passage, ou reconnaître et baliser un rocher, ne peuvent se rendre compte des obstacles qu'il a surmontés. C'est un devoir pour tous ceux qui, dans leurs études, sont amenés à parler du Mékong, de rendre à cet admirable officier la justice qu'il mérite, devoir bien agréable à accomplir, car la valeur du commandant Simon n'a d'égale que sa modestie, et son caractère uniformément sympathique le fait aimer de tous.

Pendant la saison des hautes eaux, le service hebdomadaire des Messageries fluviales, effectué par les deux bateaux dont nous avons parlé, le *Colombert* et le *Trentinian*, se fait régulièrement, et sans aucune interruption, sur la ligne Savanna-Khet-Pak Hin Boun-Vien Chan. Les deux bateaux se croisent chaque semaine à Pak Hin Boun, où ils passent la nuit. Sitôt que la baisse des eaux commence, cette partie du fleuve se trouve coupée en trois tronçons par deux rapides infranchissables pour les bateaux, le Keng Kabao, situé en face de Panom, et le Keng Kassek, qui se trouve près de Saniaboury. Le service se fait alors de la façon suivante : en pirogue de Savannakhet à Panom ; en bateau à vapeur de Panom au Keng Kassek ; là s'opère un transbordement en pirogue, à travers le rapide, et l'on reprend, après avoir franchi cet obstacle, le second bateau à vapeur qui va alors directement jusqu'à Vien Chan [1].

Jusqu'à présent, les ateliers de réparations, magasins et bureaux de la Compagnie des Messageries fluviales sont installés à Savannakhet, mais on sera forcément amené à les transporter en partie à Pak Hin Boun, en partie à Vien Chan. Les échouages, en effet, et conséquemment les avaries peuvent se produire à l'époque des basses eaux plus facilement qu'en tout autre temps, et, précisément, à ce moment de l'année, les deux vapeurs ne peuvent descendre jusqu'à Savannakhet, et se trouvent tous les deux blo-

1. Voir aux notes la façon dont s'opère le voyage complet du grand fleuve, de Saïgon à Luang Prabang.

qués, l'un dans les eaux de Pak Hin Boun, l'autre dans celles de Vien Chan.

Il était difficile de tout créer et de tout prévoir d'une façon définitive dès les premiers essais, et ces améliorations se produiront assurément à très bref délai, si toutefois elles ne sont dès maintenant accomplies. Les résultats atteints à la fin de 1897, en pleine période d'organisation, étaient déjà des plus satisfaisants.

Le Mékong reçoit, dans la province de Cam Mon, trois affluents principaux dont il est nécessaire de dire quelques mots : le Nam Ka Dinh, le Nam Hin Boun, et la Sé Bang Fai.

Le Nam Ka Dinh, ou Nam Teune, prend naissance au milieu du muong de Cam Mon, dans un plateau très élevé et très irrégulier où se trouve la ligne de séparation entre les bassins du Mékong et de la mer de Chine. Cette rivière torrentueuse, qui coupe le plateau de Na Kai, et en reçoit toutes les eaux, présente ce fait singulier d'avoir des affluents navigables, tandis qu'elle-même n'est pas accessible à la navigation sur la plus grande partie de son cours.

On s'expliquera facilement cette bizarrerie, en jetant les yeux sur une carte, et en remarquant la différence énorme d'altitude que présente son cours, sur une distance inférieure à soixante kilomètres, immédiatement en aval de son confluent.

La rivière Nam Hin Boun prend sa source dans les pentes ouest du plateau de Na Kai, et, après un cours de quelques kilomètres seulement, elle vient

heurter une haute muraille de marbre, dont l'épaisseur peut être évaluée à huit kilomètres.

Cependant cette pittoresque rivière a réussi à percer complètement un tel obstacle; elle passe en tunnel sous les rochers, et trace de nombreux méandres dans l'immense grotte où elle reste si longtemps renfermée. Nous avons pu visiter une partie de cette grotte, car il est facile de descendre la rivière souterraine pendant quelque temps, en se servant de petites pirogues, et c'est un des spectacles les plus curieux que nous ayons vus en Indo-Chine.

Du côté du sud, le Nam Hin Boun sort du rocher par une ouverture semi-circulaire, si régulière qu'on peut se croire en présence de l'arche d'un pont gigantesque, ou d'un immense tunnel creusé par la main des hommes.

L'orifice en est élevé de quelques mètres seulement au-dessus du bassin inférieur, qui s'élargit en une large nappe où l'eau tombe avec une lente régularité pleine de puissance. Au-dessus, la muraille de marbre, où s'accrochent quelques lianes et quelques arbustes qui la tapissent, s'élève verticalement à une hauteur de plus de cinq cents mètres, et s'étend en ligne droite, de l'est à l'ouest, à perte de vue. C'est le pays béni des légendes et des pis (génies), qui peuvent seuls, au dire des Laotiens, avoir conçu et exécuté un pareil travail.

La rivière Nam Hin Boun devient navigable pour toutes les pirogues, au village de Keng Kiêt, où se trouve un ancien poste siamois, occupé pendant quelque temps par nos milices, puis abandonné.

et que nous avons conservé pour servir de lieu de halte aux fonctionnaires de la province, au moment de leurs tournées.

C'est près de ce poste que se trouve, comme nous l'avons vu, la tombe de l'inspecteur Grosgurin, assassiné par les Siamois le 5 juin 1893. Grosgurin avait été, pendant une année, sous-lieutenant au 2e bataillon de chasseurs annamites, dont nous avons rappelé le souvenir, en parlant de notre traversée de la province de Quang Binh.

La rivière Nam Hin Boun est habitée, à certains points, par des crocodiles de taille assez restreinte, deux mètres au maximum, redoutables néanmoins, et dangereux pour le voyageur qui se baignerait dans ses eaux sans s'être muni de renseignements.

Je me mis à l'affût en pirogue, une certaine nuit, pour essayer de tuer un de ces animaux, mais je ne pus parvenir à les apercevoir. Ils étaient bien là, cependant, car j'entendais très distinctement le bruit particulier que produit le claquement de leurs mâchoires.

La Sé Bang Fai prend sa source dans les montagnes qui séparent le muong de Mahasay de l'Empire d'Annam, traverse ce muong tout entier, puis passe à Phu Va, village près duquel se trouve Mahasay, chef-lieu de la province, et résidence du Chau Muong. Le muong de Mahasay est dénommé par les Annamites muong de Phu Va. La Sé Bang Fai longe ensuite, dans des détours très sinueux, le muong de Tha Khek, qu'elle sépare de la province

de Song Khône, et se jette dans le Mékong, en face de Panom, par un estuaire très sablonneux. Cette rivière n'est navigable pour les pirogues que jusqu'à quelques kilomètres seulement au delà de Phu Va.

La haute vallée de la Sé Bang Faï fut le théâtre de graves événements, lorsque la cour d'Annam en fuite chercha un refuge dans le muong de Mahasay. Les fugitifs ne purent s'y maintenir, et durent, quelques jours après leur arrivée, abandonner leur retraite, pour gagner la région de Ban Tong, en présence de la mauvaise volonté des Siamois, qui étaient alors les maîtres du pays.

Pendant la saison sèche, qui règne dans la province des premiers jours du mois de novembre au milieu du mois de juin, des chemins assez bons conduisent de Pak Hin Boun aux chefs-lieux des autres muongs [1]. Sitôt, au contraire, que vient la saison des pluies, tout le pays est couvert d'eau, et la circulation devient très difficile, sinon impossible ; aussi les Laotiens restent chez eux, et ne sortent jamais de leurs villages, à cette époque de l'année.

A ce moment, en effet, toutes les passerelles qui ont été établies au commencement de la saison sèche sont emportées par les eaux, les moyens dont le pays dispose ne permettant pas, jusqu'à présent, de construire des ponts qui puissent résister aux grandes crues. Il en sera de même jusqu'à ce qu'on puisse placer sur les cours d'eau secondaires, ou torrents, des ponts Eiffel dont la présence serait bien

1. Voir aux notes des indications sur les principaux chemins.

utile, au moins sur la route qui conduit en Annam, les courriers venant de ce pays se trouvant constamment arrêtés, souvent pendant des semaines entières, devant un ruisseau dont les grandes pluies ont fait un torrent infranchissable.

Parfois, lorsque les pluies ont une durée et une violence exceptionnelles, certaines vallées, dans lesquelles l'écoulement se fait mal, sont envahies par des masses d'eau. C'est ainsi que nous avons pu voir, dans la sala de Phu Va, près de Mahasay, une coche faite sur une colonne, indiquant le niveau atteint par les eaux pendant la saison des pluies de 1895. Cette coche est à 2 m. 60 au-dessus du niveau du sol, et cependant la vallée de Phu Va est large, et compte plusieurs kilomètres de longueur. Le voyageur qui se trouverait en route au moment d'une de ces crues exceptionnelles serait fatalement exposé à périr.

Jusqu'à la fin de 1897, la province de Cam Mon était desservie, pour le service postal, par le bureau de postes et télégraphe de Savannakhet, mais, dès le début de 1898, un bureau du même genre était installé à Pak Hin Boun même. La ligne télégraphique est certainement prolongée, à l'heure actuelle, jusqu'à Vien Chan et Luang Prabang, et tous les centres administratifs du Laos sont reliés par le télégraphe, entre eux, et au réseau universel.

Ainsi le progrès envahit peu à peu notre globe, et les populations que leurs instincts et leurs goûts éloigneraient le plus de l'activité et du travail sont, après les autres, forcées de subir ses lois.

COLONISATION

M. Pauliat, sénateur, chargé, par une commission de la haute assemblée, d'étudier une proposition relative à la constitution de Compagnies de colonisation, a publié à ce sujet un travail très intéressant, et d'une importance considérable.

Il nous montre d'abord le mouvement d'expansion de la plupart des peuples civilisés, depuis une vingtaine d'années. Les nations européennes tendent de plus en plus à s'emparer de toutes les terres disponibles du globe ; c'est ainsi que la France, l'Angleterre, la Russie, l'Allemagne, l'Italie, la Belgique ne cessent, depuis longtemps déjà, de s'annexer de nouvelles colonies. M. Pauliat en tire cette conclusion, que les États qui sont restés en dehors de ce mouvement se trouveront, durant le siècle qui va commencer, dans une véritable situation d'infériorité vis-à-vis des autres.

M. Pauliat traite alors cette question si importante, et tant controversée, de savoir si la France saura tirer elle-même parti de ses colonies. Si les Français n'émigrent pas, si leurs capitaux se refusent à aller aux colonies, cela tient-il à des causes irrémédiables, ou à un état de choses passager ?

Et il fait alors un historique très intéressant et très complet de la France coloniale. Il établit notamment que, même avant le moment où Richelieu s'occupa de doter la couronne de France de colonies, il existait, dans notre pays, de puissants courants d'émigration vers les contrées exotiques. Il rappelle la création des grandes compagnies; il en fait la critique, et démontre aussi les avantages qu'elles ont procurés, parmi lesquels, notamment, la création, par leur intermédiaire, de nombreuses colonies.

Il y eut, dit le rapporteur, vers la fin du XVIIe et et pendant le XVIIIe siècle, un immense mouvement colonial, et la France fut la première entre les nations colonisatrices de l'Europe. Ce fut l'époque de la création, par Law, de la Compagnie des Indes Occidentales, et des Indes Orientales.

En présence de l'œuvre coloniale de cette époque, on ne saurait, sans invraisemblance, accuser notre pays de n'être pas colonisateur.

La France a été arrêtée dans son expansion au dehors par la révolution, mais cet arrêt tient à des causes et à des circonstances toutes particulières, auxquelles il serait facile de porter remède.

Sous la révolution et le premier Empire, il étai absolument impossible à la France, qui avait sans cesse à lutter pour son existence propre, d'avoir une politique coloniale. Après Napoléon Ier, nous avions perdu toutes nos colonies les plus importantes, le Canada, les Indes, et nous avions dû céder la Louisiane aux États-Unis, dans l'impossi-

bilité où nous nous trouvions de la défendre contre les convoitises de l'Angleterre.

Les lois de succession ont eu, après 1815, une réelle influence sur l'arrêt de l'émigration de ceux qui avaient été, auparavant, nos principaux colonisateurs. L'abolition du droit d'aînesse, en établissant l'égalité de fortune dans les familles, eut pour effet de retenir dans la mère patrie les cadets des familles riches, qui, autrefois obligés de se créer une situation personnelle, avaient, pour principale ressource, l'exploitation de nos colonies.

« Toutefois, ajoute M. Pauliat, il est indéniable qu'à l'heure actuelle on constate les symptômes les plus évidents d'une reprise de notre expansion coloniale. »

Il était urgent que ce mouvement, si longtemps arrêté, reprît en France. L'ère des conquêtes lointaines paraît définitivement close ; il faut donc, dès l'heure actuelle, s'occuper de mettre en valeur l'immense domaine colonial que nous ont conquis nos soldats.

C'est pour nos affaires que nous devons aller aux colonies, en Indo-Chine, au Soudan, au Congo, pour trouver des acheteurs d'une partie de notre excédent de production, des vendeurs à bon marché de matières premières, des centres de populations travailleuses, pourvues de bras, manquant d'argent. Mais il est nécessaire, dans notre intérêt même, que notre séjour aux colonies profite aux habitants du pays comme à nous-mêmes, que nous les aidions à augmenter leurs productions, leur bien-être, que nous enrichissions la colonie peu à peu.

Tous en profiteront, et eux, et nous. Pour cela, nous, Occidentaux, nous sommes utiles, indispensables même, en important des fonds, notre expérience, notre outillage industriel, nos avis, notre savoir, et surtout en nous montrant, en toutes circonstances, honnêtes et équitables.

Les Laotiens du Cam Mon ont, jusqu'à présent, très peu de besoins, et trouvent généralement de muong à muong les très rares objets de consommation ou de luxe qui leur manquent sur place ; l'importation européenne ne peut donc acquérir une certaine importance que dans quelques années, quand les habitudes se seront modifiées.

Le premier devoir des administrateurs est de repeupler le Laos français, en cherchant à y attirer les populations que les Siamois ont emmenées sur la rive droite, à la suite des guerres de Vien Chan. De ce côté seul il y a fort à faire : nous avons vu, en effet, pour nous occuper exclusivement de la province de Cam Mon, que le chiffre de sa population actuelle flotte dans les environs de 35.000 habitants, pour une étendue de territoire de 35.000 kilomètres carrés.

D'après les renseignements recueillis près des mandarins de chacun des muongs, le nombre d'habitants originaires des territoires formant actuellement la province de Cam Mon, et résidant sur la rive droit du Mékong, serait d'environ 70.000. On peut juger, d'après ce chiffre, du degré d'activité qu'apporterait à notre province le retour de ces anciens émigrés.

Attirer l'immigration annamite au Cam Mon paraît œuvre difficile, en ce moment, pour bien des raisons. Il n'y a d'ailleurs, croyons-nous, aucune utilité à faire des efforts dans ce sens, car peu à peu les Annamites y viendront d'eux-mêmes. La race est très prolifique, et douée de qualités d'expansion incroyables. En quelques siècles, à peine, descendant du Tonkin, elle a envahi l'Annam actuel et la Cochinchine, elle serait au Cambodge, et même au Siam, si les guerres que l'empire a soutenues contre nous n'avaient, pendant les trente-cinq dernières années, donné un autre but à son activité. Elle s'étendra donc sur les territoires du Laos, et la province de Cam Mon paraît appelée à bénéficier la première de cette immigration, avec sa voisine la province de Song Khône, mais dans des conditions meilleures que cette dernière, parce que le sol du Cam Mon est beaucoup plus riche.

Au nord, en effet, dans le haut Laos, les provinces laotiennes sont séparées de celles de l'Annam par des parties très étendues de territoires qu'habitent des populations de race muong. Au sud du Song Khône, les Khas, très nombreux, occupent toute la chaîne de montagnes, limite des deux pays, et toutes les hautes vallées des affluents du Mékong. Les deux provinces de Cam Mon et de Song Khône seules sont en contact direct avec la race annamite.

D'autre part, il paraît impossible, à l'heure actuelle, d'appeler dans cette partie du Laos le petit colon européen. La rigueur du climat produit l'im-

possibilité, pour l'homme de race blanche, de se livrer lui-même à des travaux de culture.

Pour des immigrants, la première condition de succès, surtout quand leurs capitaux sont restreints, est d'arriver à produire le plus rapidement possible, avec un minimum de dépenses. Or, dans les pays neufs comme le Laos, où les moyens de communication sont rares et difficiles, les frais de voyage sont toujours considérables.

Il faut tenir compte, en effet, non seulement des dépenses occasionnées par le transport des outils et des bagages les plus indispensables pour une première installation, mais aussi des difficultés qu'éprouveraient les colons établis, pour faire arriver leurs produits sur les marchés où ils peuvent trouver acheteurs, difficultés qui se traduisent forcément par une diminution très sensible des bénéfices.

Plus tard, quand des chemins auront été ouverts, et rendus praticables en toutes saisons, quand la navigation du Mékong et de ses affluents, voies de communication naturelles qu'il est urgent d'utiliser en premier lieu, aura été améliorée, il sera possible aux grandes entreprises agricoles de s'établir dans le pays, et d'écouler au loin leurs produits à peu de frais, car il ne faut pas compter que la partie de ces produits qui pourra être vendue sur place permettra jamais de réaliser des bénéfices sérieux.

La température ne permettant pas le travail à l'Européen, il devra se borner à un rôle de direction et de surveillance ; sa santé alors ne courra pas

de risques, à la condition qu'il s'astreigne aux mesures hygiéniques élémentaires qu'il y a lieu d'observer dans tous les pays intertropicaux.

Si l'époque n'est pas encore arrivée où les exploitations agricoles et la colonisation individuelle peuvent avoir des chances de réussite au Cam Mon, les sociétés françaises, au contraire, qui pourraient s'organiser pour obtenir en concession, et pour exploiter les richesses renfermées dans le sous-sol de la province, les essences précieuses qui abondent dans ses forêts, ou certains produits de très grande valeur, tels que le caoutchouc et la cire, sont assurées d'un succès immédiat.

Ces sociétés devront recruter le haut personnel européen destiné à la direction et à la surveillance générale des travaux exclusivement parmi nos compatriotes ayant la connaissance du pays, de ses habitants, de leurs mœurs. Les travailleurs, au début, seront recrutés en Annam, et il faut espérer que nos braves Laotiens, en voyant les bénéfices et le bien-être que le travail peut procurer, sortiront peu à peu de l'état d'indolence et de paresse qui les caractérise.

Mais il sera nécessaire, comme le dit M. de Lanessan [1], « que l'administration tienne la main à ce que tout le monde se comporte équitablement à l'égard des indigènes. Certains colons ont une forte tendance à croire que leur race suffit à leur donner de l'autorité sur les indigènes ; ils maltraitent ces derniers, tiennent mal leurs engagements, ou bien

1. *La Colonisation française en Indo-Chine.*

se font justice à eux-mêmes, s'ils se croient lésés d'une manière quelconque. Cette manière de procéder suffirait pour empêcher la réussite de l'entreprise la mieux organisée, ou la plus riche. C'est à l'administration qu'il appartient de veiller à ce que les indigènes ne soient l'objet d'aucune injustice, d'aucun mauvais traitement.

« Mais alors elle doit, en revanche, assurer aux colons une protection aussi étendue et aussi efficace que possible. Elle doit intervenir, s'il en est besoin, auprès des autorités indigènes, pour faciliter le recrutement des travailleurs, la construction des chemins de servitude... »

L'élevage peut, dès l'heure actuelle, être entrepris par des Français, munis de capitaux d'un chiffre relativement faible. Le nombre des bestiaux, déjà important, et qui s'accroît sensiblement chaque année, depuis que la province est entrée dans une période de calme et de paix, peut facilement être augmenté dans de très grandes proportions. De vastes espaces de terrains herbeux, riches en graminées, comprenant des milliers d'hectares, peuvent fournir une nourriture suffisante à de nombreux troupeaux qui y vivraient et s'y reproduiraient librement. Au moment de la saison des pluies, ils seraient conduits dans la région des plateaux, à l'abri des inondations, même pendant les années des plus fortes crues. Un colon aisé pourrait ainsi, avec quelques menus frais de garde, service auquel les Laotiens seuls suffiraient, constituer en peu de temps un troupeau considérable.

Les débouchés vers l'Annam seraient assurés; la création de fabriques de conserves ou de viandes congelées augmenterait encore les bénéfices; les peaux et les cornes des animaux trouveraient, sur les marchés du sud, un placement certain et très rémunérateur.

Toutes ces considérations nous donnent une confiance justifiée dans l'avenir très prochain de cette province de Cam Mon, si heureusement munie de tous les éléments qui peuvent amener la prospérité d'un pays.

Le sous-sol, qui paraît des plus riche, n'a été exploré qu'insuffisamment, à notre avis; aussi désirons-nous très vivement voir le syndicat minier du Laos, auquel les gisements d'étain et de cuivre ont été provisoirement concédés, faire reprendre les travaux, et leur donner, cette fois, assez de durée et d'extension pour que l'on soit définitivement fixé sur la valeur des terrains et des minerais.

Nous désirons voir des jeunes gens, amateurs de la vie en pays presque neuf, et munis de quelques capitaux, entreprendre dans les plaines de Tha Khek et de Mahasay l'élevage en grand du bétail, et nous leur assurons le succès, s'ils se conforment aux conditions que nous avons indiquées.

Nous souhaitons enfin qu'à très bref délai une société se constitue pour exploiter les lianes caoutchouc dont le produit est de si bonne qualité, et, accessoirement, pour organiser la récolte méthodique de la cire, si abondante dans certaines parties de la province.

Nous pensons que, commencée de ces façons, l'exploitation européenne du Cam Mon assurera la fortune des Français qui l'entreprendront, et sera le début d'une ère d'activité et de richesse pour les populations qui habitent cette belle et intéressante province.

APPENDICES

Traité conclu le 3 octobre 1893 entre le Gouvernement de la République Française et le Gouvernement de Sa Majesté le Roi de Siam.

Le Président de la République Française et Sa Majesté le Roi de Siam, voulant mettre un terme aux contestations survenues dans ces derniers temps entre les deux Etats, et consolider les relations d'amitié qui existent depuis des siècles entre la France et le Siam, ont nommé pour leurs plénipotentiaires :

Le Président de la République Française :

M. Charles-Marie Le Myre de Vilers, grand officier de la Légion d'honneur et de l'Eléphant Blanc, ministre plénipotentiaire de première classe, député,

Et Sa Majesté le roi de Siam :

Son Altesse Royale le prince Devawongse Varoprakar, chevalier de l'ordre de Maha Chakrkri, grand officier de la Légion d'honneur, etc..., ministre des affaires étrangères,

Lesquels, après s'être communiqué leurs pleins pouvoirs, et les avoir reconnus en due et bonne forme, sont convenus des articles suivants :

Article 1er. — Le gouvernement siamois renonce à toute prétention sur l'ensemble des territoires de la rive gauche du Mékong, et sur les îles du fleuve.

Article 2. — Le gouvernement siamois s'interdit d'entretenir ou de faire circuler des embarcations ou des bâtiments armés sur les eaux du Grand Lac, du Mékong,

et de leurs affluents situés dans les limites visées à l'article suivant.

Article 3. — Le gouvernement siamois ne construira aucun poste fortifié ou établissement militaire dans les provinces de Battambang et de Siem Reap, et dans un rayon de vingt-cinq kilomètres sur la rive droite du Mékong.

Article 4. — Dans les zones visées par l'article 3, la police sera exercée, selon l'usage, par les autorités locales, avec les contingents strictement nécessaires. Il n'y sera entretenu aucune force armée régulière ou irrégulière.

Article 5. — Le gouvernement siamois s'engage à ouvrir, dans un délai de six mois, des négociations avec le gouvernement français, en vue du règlement du régime douanier et commercial des territoires visés à l'article 3, et de la révision du traité de 1856. Jusqu'à la conclusion de cet accord, il ne sera pas établi de droits de douane dans la zone visée à l'article 3. La réciprocité continuera à être accordée par le gouvernement français aux produits de la dite zone.

Article 6. — Le développement de la navigation du Mékong pouvant rendre nécessaires, sur la rive droite, certains travaux, ou l'établissement de relais de batellerie, et de dépôts de bois et de charbon, le gouvernement siamois s'engage à donner, sur la demande du gouvernement français, toutes les facilités nécessaires à cet effet.

Article 7. — Les citoyens, sujets ou ressortissants français pourront librement circuler et commercer dans les territoires visés à l'article 3, munis d'une passe délivrée par les autorités françaises. La réciprocité sera accordée aux habitants des dites zones.

Article 8. — Le gouvernement français se réserve d'établir des Consuls où il le jugera convenable dans l'intérêt de ses ressortissants, et notamment à Korat et à Muong Nan.

Article 9. — En cas de difficultés d'interprétation, le texte français fera seul foi.

Article 10. — Le présent traité devra être ratifié dans un délai de quatre mois à partir du jour de la signature.

En foi de quoi, les plénipotentiaires respectifs susnommés ont signé le présent traité en duplicata, et y ont apposé leurs cachets.

Fait au palais de Vallabha, à Bangkok, le 3 octobre 1893.

(L. S.) Le Myre de Vilers.
(L. S.) Devawongse Varoprakar.

CONVENTION

Les plénipotentiaires ont arrêté, dans la présente convention, les différentes mesures et les dispositions qu'entraîne l'exécution du traité de paix signé en ce jour, et de l'ultimatum accepté le 5 août dernier.

Article 1er. — Les derniers postes militaires siamois de la rive gauche du Mékong devront être évacués dans le délai maximum d'un mois, à partir du 5 septembre.

Article 2. — Toutes les fortifications de la zone visée à l'article 3 du traité en date de ce jour devront être rasées.

Article 3. — Les auteurs des attentats de Tong Xieng Kham et de Cam Mon seront jugés par les autorités siamoises; un représentant de la France assistera au jugement et veillera à l'exécution des peines prononcées. Le gouvernement français se réserve le droit d'apprécier si les condamnations sont suffisantes, et, le cas échéant, de réclamer un nouveau jugement devant un tribunal mixte dont il fixera la composition.

Article 4. — Le gouvernement siamois devra remettre à la disposition du ministre de France à Bangkok, ou aux autorités françaises de la frontière, tous les sujets français, annamites, laotiens de la rive gauche, et les Cambodgiens détenus à un titre quelconque; il ne mettra aucun obstacle au retour sur la rive gauche des anciens habitants de cette région.

Article 5. — Le Ban Bien de Tong Xieng Kham et sa suite seront amenés par un délégué du ministre des affaires étrangères à la légation de France, ainsi que les

armes et le pavillon français saisis par les autorités siamoises.

Article 6. — Le gouvernement français continuera à occuper Chantaboun jusqu'à l'exécution des stipulations de la présente convention, et notamment jusqu'à complète évacuation et pacification, tant de la rive gauche que des zones visées à l'article 3 du traité en date de ce jour.

En foi de quoi les plénipotentiaires respectifs ont signé la présente convention, et y ont apposé leurs cachets.

Fait double au palais de Vallabha, à Bangkok, le 3 octobre 1893.

(L. S.) Le Myre de Vilers.
(L. S.) Devawongse Varoprakar.

Arrangement intervenu entre les cabinets de Londres et de Paris le 15 janvier 1896

Article 1er. — Les gouvernements de France et de Grande-Bretagne s'engagent mutuellement à ne faire pénétrer dans aucun cas, et sous aucun prétexte, sans le consentement de l'un et de l'autre, leurs forces armées dans les régions comprenant les bassins des rivières Petchaboury, Mékong, Ménam, et Bang Pa Kong (rivière de Petriou) et de leurs affluents respectifs, ainsi que le littoral qui s'étend depuis Muong Bang Tapan jusqu'à Muong Pase, et comprenant ainsi tout le territoire situé au nord du bassin du Ménam entre la frontière anglo-siamoise, le fleuve Mékong, et la limite orientale du bassin de Ma Ing. Ils s'engagent, en outre, à n'acquérir dans cette région aucun privilège ou avantage particulier, dont le bénéfice ne soit pas commun à la France et à la Grande-Bretagne, à leurs nationaux ou ressortissants ou qui ne leur serait pas accessible sur le pied de l'égalité.

Ces stipulations, toutefois, ne seront pas interprétées comme dérogeant aux clauses spéciales qui, en vertu du traité conclu le 3 octobre 1893 entre la France et le Siam s'appliquent à une zone de vingt-cinq kilomètres sur la rive droite du Mékong, et à la navigation de ce fleuve.

Article 2. — Rien, dans la clause qui précède, ne mettra obstacle à aucune action dont les deux puissances pourraient convenir, et qu'elles jugeraient nécessaire pour maintenir l'independance du royaume de Siam. Mais elles s'engagent à n'entrer dans aucun arrangement séparé, qui permette à une tierce puissance de faire ce qu'elles s'interdisent réciproquement par la présente déclaration.

Article 3. — A partir de l'embouchure du Nam Huok, et en remontant vers le nord jusqu'à la frontière chinoise, le thalweg du Mékong formera la limite des possessions, ou sphères d'influence, de la France et de la Grande-Bretagne. Il est convenu que les nationaux et les ressortissants d'aucun des deux pays n'exerceront une juridiction ou autorité quelconque dans les possessions, ou la sphère d'influence, de l'autre pays.

Article 4.— Les deux gouvernements conviennent que les privilèges et avantages commerciaux ou autres, concédés dans les deux provinces chinoises du Yunnam et du Setchuen, soit à la France, soit à la Grande-Bretagne, en vertu de leurs conventions respectives avec la Chine du 1er mars 1894 et du 20 juin 1895, et tous les privilèges et avantages de nature quelconque qui pourront être concédés par la suite dans les mêmes provinces chinoises, soit à la France, soit à la Grande-Bretagne, seront, autant qu'il dépend d'eux, étendus et reconnus communs aux deux puissances, à leurs nationaux et ressortissants, et ils s'engagent à user, à cet effet, de leur influence, et de leurs bons offices auprès du gouvernement chinois.

Art. 5. — Cet article concerne le Niger.

Art. 6. — Cet article traite de négociations à ouvrir

pour remplacer la présente convention générale par une convention nouvelle, répondant aux intentions annoncées par les articles susdits.

Fait à Londres, le 15 janvier 1896.

(L. S.) A. de Courcel.
(L. S.) Salisbury.

Proclamation lancée en Annam, au nom du roi Ham Nghi, après son départ de Hué.

Nous, Ham Nghi, Roi d'Annam.

1re année, 11e jour du 8e mois lunaire de notre règne, faisons savoir à nos ministres, mandarins civils et militaires, grands ou petits, et à tout le peuple de notre royaume, ce qui suit :

Notre royaume d'Annam a fait un traité de paix avec les barbares d'Europe, depuis de longues années. Tout d'abord nous leur avons cédé trois provinces de la Basse Cochinchine. Environ deux ans après, ils prirent trois autres provinces de cette même région. Cela n'a pas suffi pour apaiser leur soif, car ils se sont dit : — « tout cela est encore peu de chose. » Alors ils sont arrivés, par ruse, à installer un chargé d'affaires à Hué, et un autre au Tonkin, puis ont exigé qu'on fasse un nouveau traité de paix, puis ils y ont ajouté, retranché, l'ont aboli, puis refait maintes fois. Après cela, ils résolurent de s'emparer, de vive force, des provinces du Tonkin, afin que la richesse du pays tout entier soit entre leurs mains. A la mort de Tu Duc, qui fut un grand deuil, les Français amenèrent des troupes pour s'emparer du port de Thuan An, et nous forcèrent à brûler le sceau que nos ancêtres avaient reçu de l'Empire Chinois. Ils exigèrent de plus qu'on les laissât s'établir dans la citadelle, afin qu'ils puissent placer leurs canons sur les remparts, où ils enclouèrent les nôtres. Comment vou-

lez-vous que nous ayons la patience de supporter jusqu'à la fin une conduite si déraisonnable de leur part.

Malgré tout cela, grâce à la vigilance des mandarins et des soldats, le lendemain on put procéder aux funérailles de notre roi, mais la solennité de cette cérémonie fut loin d'égaler celles qui avaient été faites pour ses prédécesseurs.

Au cinquième mois de cette année, les Français réunirent plus de dix mille hommes [1], et nous contraignirent à leur céder la capitale. Leur intention était d'essayer de prendre le roi, et d'en faire leur serviteur : eux gouverneraient le peuple, en l'opprimant, et en lui imposant des lois sauvages; de la sorte ils n'auraient pas grande fatigue, et les bénéfices leur appartiendraient en entier.

Voilà bien leurs machinations à découvert. C'est pourquoi nous réunîmes nos ministres en conseil secret; il fut arrêté que l'on tenterait un combat à Hué. Si la victoire était pour nous, Nguyen Van Tuong devait former une escorte, et nous conduire dans les provinces de Nghé An, Ha Tinh; Ton That Thayet resterait à Hué, pour préparer le stratagème nécessaire au massacre des catholiques, afin de vaincre ensuite les Français plus facilement, car les chrétiens font cause commune avec ces barbares de l'Occident.

Si, au contraire, nous étions défaits, le roi et sa suite devaient fuir devant la face de ces barbares, afin d'aviser à un autre moyen de reprendre notre royaume.

Mais voilà que le combat engagé vers minuit dura jusqu'à la moitié de la matinée; les ennemis tombèrent en nombre incroyable. Quant à nos compatriotes, très nombreux dans la citadelle, il nous fut impossible de leur porter secours, aussi il en mourut un grand nombre; mais le Ciel avait décrété leur mort.

En ce moment, Nguyen Van Tuong nous accompa-

1. Nous avions à Hué, le 5 juillet, 31 officiers et 1387 hommes.

gna au sortir de la citadelle. Thuyet resta pour combattre, et empêcher les Français de se mettre à notre poursuite. Qui eût pu penser que ce Tuong fît un détour, et entra à la mission catholique? Voilà ce qui a amené la division parmi les mandarins civils et militaires, et fait naître dans le cœur de plusieurs le commencement de l'ingratitude à notre égard.

A notre arrivée à Quang-Tri, nous apprîmes que les Français avaient chargé Tuong de chercher un moyen de nous ramener à la capitale; on promettait de nous remettre la citadelle.

Voilà bien la ruse des Français, qui voulaient nous tuer. Nguyen Van Tuong nous a abandonné, puis il s'est uni aux Français pour tromper le peuple, et le détourner de ses devoirs envers nous; il en arriva jusqu'à essayer de nous livrer à ces Diables blancs, afin de se faire épargner. Qui pourrait dire la gravité de la faute de Tuong? Comment pourrais-je supporter la vue d'une pareille face? Enfin ce monstre a envoyé Ton That Phan et Vo Khou s'entendre avec les mandarins des provinces pour nous ramener. Je connais clairement leur manière d'agir, mais faut-il que les mandarins des provinces se dégradent jusqu'à suivre cette voie erronée!

Si les Français avaient vraiment l'intention de nous remettre la citadelle de Hué, pourquoi continuent-ils à amener des soldats et des canons, et à demeurer dans la citadelle? En outre, pourquoi user de ruse, et envoyer des émissaires dans les provinces de Thanh Hoa et de Nghé An pour nous ramener? Bien qu'ils se soient emparés de la capitale, nous et notre premier ministre Ton That Thuyet étant sortis de la citadelle, les Français craignent que nous nous concertions avec les mandarins des provinces pour les combattre. Voilà pourquoi ils ne sont pas tranquilles; ils ne peuvent gouverner, et ils s'adjoignent Nguyen Van Tuong, homme faux, pour simuler l'intention de nous rendre la citadelle. C'est comme l'amorce qu'on lance aux poissons, afin qu'après

nous avoir pris, ils déclarent leur protectorat, comme ils l'ont fait pour le malheureux Cambodge. Mais qui voudrait croire à la sincérité d'hommes qui sont de vrais loups, et des chats-tigres?

Qu'on ne dise pas que nous sommes jeune et inexpérimenté. Oui, nous sommes jeune, et ne connaissons pas encore à fond les choses de ce monde, mais l'intention des barbares de l'Europe, nous la connaissons, et nous connaissons aussi le mobile qui dirige cet infâme et ce trompeur nommé Tuong.

De plus, nous avons appris que cet infâme Tuong avait simulé un écrit disant : les trois Reines envoyent un décret pour inviter le Roi à revenir. Les trois Reines étaient déjà sorties de la citadelle, lorsque ce rebelle Tuong les a ramenées avec les barbres d'Occident pour faire ce décret. Comment les trois Reines auraient-elles pu refuser?

Du reste notre ancêtre Tu Duc a mis dans son testament ces mots : une loi inflexible de notre royaume statue que les femmes ne pourront pas gouverner. C'est pourquoi les trois Reines n'ont pu faire ce décret en leur nom; c'est ce faussaire de Tuong qui a usurpé le nom des Reines pour tromper le peuple; alors les mandarins des provinces ont pris peur, et ont suivi le parti des rebelles.

Il faut qu'on nous apporte ce décret, afin que nous le brûlions, et qu'il n'en soit plus question, et qu'on ne parle plus jamais d'un écrit de ce genre. Ceux qui attacheraient encore de l'importance à ces sortes d'édits seraient des ingrats de la pire espèce à notre égard. Que chacun reconnaisse donc sa faute, et cela sans tarder, de peur que ses parents ne soyent considérés comme coupables du même méfait.

Nous avons mis deux mois à venir jusqu'ici, par des détours dans la montagne, et ce retard a donné prétexte à nos ennemis d'inventer bien des légendes pour décourager le peuple. Vous saurez désormais que notre pre-

mier ministre, Ton That Thuyet, nous a amené à la montagne de An Son, huyen de Huong Khé, et que tous les ministres, tous les mandarins du dehors comme du dedans, grands et petits, tous les mandarins des provinces : Tong Docs, Tuan Phus, Bo Chanhs, An Sats, De Docs, Lanh Binhs, Hiep Quans, Dois, tous, dis-je, grands ou petits, sont rentrés près de nous.

Tous les licenciés, bacheliers, étudiants, notables des villages, peuple et soldats, tous sont venus nous présenter leurs respects. Au moment où tout est bouleversé dans notre royaume, comment pourrions-nous rester indifférent, et ne pas agir?

C'est pourquoi nous ordonnons que chacun montre de la bonne volonté, et soit prêt à se lever à un signal donné, pour massacrer ceux qui embrassent la cause des barbares de l'Occident, et n'en laisser échapper aucun. Nous défendons absolument d'avoir des rapports avec eux ; ils ne sauront comment faire, ne pourront avoir aucun renseignement, ni acheter des vivres. Ensuite il faut arriver à les tuer par surprise. S'ils nous forcent à travailler pour eux, travaillez vaille que vaille, mais pensez toujours à préparer des ruses pour les détruire.

De cette manière ils ne pourront ni gouverner, ni tirer aucun bénéfice de leur occupation du pays. C'est le meilleur moyen de combattre ces bandits.

N'allez pas prêter l'oreille aux flatteries trompeuses, et, quand vous rencontrerez ces bêtes féroces, n'en ayez point peur. Quand vous les aurez détruits, venez nous chercher. Nous établirons notre capitale dans la province de Thanh Hoa ; c'est un endroit précieux. Mais voici que nous apprenons que les Français y sont établis, et ont installé des postes dans les montagnes ; les mandarins de cette province baissent la tête, et supportent la présence des ennemis. Nous ne pouvons nous expliquer leur conduite.

Voici maintenant un ordre très secret qui concerne le peuple des provinces de Thanh Hoa, Nghé An, Ha Tinh,

les provinces de Ninh Binh, et celles qui sont plus au nord; les lettrés et les notables des villages doivent s'entendre pour se soulever à la fois, et aller demander le secours d'un allié très puissant qui nous vienne en aide. Les phus, les huyens s'uniront aux chefs de cantons et aux maires pour aller chercher cet allié, et alors nous combattrons les Français; d'abord on en débarrassera les provinces du nord, en commençant par Ha Tinh, puis on choisira un endroit pour y établir la capitale. Ce résultat, tôt ou tard, il faut que nous l'atteignions.

Toutes les provinces du royaume, depuis Quang Binh jusqu'au midi, nous les devons aux mérites de nos vénérables ancêtres. Dans toutes ces provinces, il y a beaucoup d'hommes d'élite et ceux qui nous sont restés fidèles sont aussi très nombreux. Que tous, sans exception, suivent la conduite indiquée plus haut, et surtout évitent de suivre les conseils de ce traître Tuong. Nous demandons au ciel que notre peuple s'unisse de cœur pour combattre les barbares, et ceux qui les soutiennent. Quant aux traîtres, nous prions le ciel de les faire disparaître. Ce sont eux qu'il faut d'abord surprendre et tuer tous. Après cela nous viendrons à bout des Français.

On a déjà vu pareilles choses autrefois. Ne laissez pas le découragement entrer dans votre cœur. Gia Long, jadis, dans la Basse Cochinchine, n'a livré qu'un seul combat, et il a reconquis son royaume, il y a près de cent ans. Maintenant que nous sommes dans la détresse, comment voudriez-vous que nous puissions abandonner la lutte et ne pas faire tous nos efforts pour combattre?

Nous espérons que tous, mandarins, soldats et simple peuple, s'uniront dans un commun effort; alors il n'y aura plus de doute possible, le Royaume d'Annam restera aux Annamites; quoique les Français soyent forts, ils ne pourront pas nous soumettre.

Les noms de ceux qui nous seront dévoués jusqu'à la fin, pour repousser les Français, seront inscrits dans un

livre, sur lequel on écrira : Voici les noms des braves qui ont contribué à délivrer le royaume. Tous leurs parents auront la protection royale, d'une manière spéciale pendant des milliers de siècles. De la sorte, le mérite de chacun ne sera pas célébré seulement pendant un mois, ou un an, mais pendant des milliers de siècles. En outre nous ferons faire une stèle commémorative, où l'on inscrira les mérites de chacun, et cette stèle sera placée dans un temple du côté droit. Nous récompenserons chacun suivant son mérite.

Toutes nos paroles doivent être connues de tous, de ceux qui sont loin, comme de ceux qui sont près. Nous disons la pure vérité, sans mélange d'aucun mensonge.

Proclamation adressée par Sa Majesté le roi Dong Khanh, au sujet de l'internement, en Algérie, de son frère Ham Nghi, aux mandarins, fonctionnaires, lettrés, et hommes du peuple dans son empire.

Celui qui détient les pouvoirs royaux, doit la majesté de son trône à la volonté du Ciel, et à l'assentiment du peuple. Celui qui aime ses frères doit les traiter avec bonté et bienveillance.

Pendant les dernières années, notre pays est tombé dans une grande décadence. Les pouvoirs royaux furent usurpés par des serviteurs ambitieux, qui obligèrent notre jeune frère Ung Lich à prendre le sceptre, afin de gouverner le pays à leur gré. Ils violèrent ensuite les traités, par des actes insensés et criminels, puis, obligés de prendre la fuite, ils entraînèrent le jeune prince à leur suite. Alors, sous un faux prétexte de patriotisme, ils n'ont cessé de tromper les classes lettrées, et de causer la ruine de nombreuses familles.

Depuis trois ans, nous sommes monté sur le trône de notre glorieuse dynastie. Du fond de notre cœur, nous n'avons jamais cessé de penser à notre jeune frère,

errant dans les hautes montagnes, et dans les épaisses forêts. Déjà plusieurs fois nous lui avons adressé des proclamations, pour l'engager à revenir près de nous. Nous lui promettions de l'élever à la grande dignité de Quan Cong. Les fonctionnaires du protectorat sont allés, mais en vain, à sa recherche.

Dans le courant du mois dernier, un nommé Truong Quang Ngoc, venant, avec ses partisans, faire sa soumission s'engagea à ramener le prince. Alors les fonctionnaires du protectorat, et les mandarins provinciaux, suivis d'une nombreuse escorte, allèrent directement à la rencontre de notre jeune frère. A ce moment, le nommé Thiep, fils du rebelle Thuyet, voulut tuer notre frère d'un coup de sabre. Heureusement les fonctionnaires français purent, à temps, donner la mort à ce traître, et sauver le prince, qui fut conduit en grande pompe au poste de Dong Ca, et traité avec de grands égards.

Apprenant du haut du trône cette heureuse nouvelle, nous en avons tressailli de joie. Immédiatement nous avons ordonné aux mandarins du Quang Binh d'aller auprès de notre frère bien-aimé, pour le recevoir, et l'amener à Hué, avec tous les honneurs qui lui reviennent.

Lorsqu'il arriva sur le territoire de Thua Thien, nous avons envoyé à sa rencontre nos hauts mandarins de la cour, civils et militaires, suivis d'une troupe nombreuse. En même temps une installation royale était préparée dans notre ancien palais pour le recevoir. Tout le peuple a pu voir combien est grande l'affection sincère que nous portons à notre frère.

Mais S. E. M. le Résident général a conseillé que le prince fût conduit par voie de mer jusqu'à Thuan An, ainsi que les fonctionnaires français qui l'accompagnaient. De plus, S. E. M. le Résident général, d'accord avec M. le Général en chef, estima que l'état de santé de notre frère était assez gravement compromis, par son séjour prolongé dans des régions malsaines, sous l'influence d'un climat délétère, et par l'usage continuel d'eaux cor-

rompues, et qu'il avait besoin de se soigner ; qu'il était bien difficile que les médecins indigènes puissent le guérir complètement du mal qui l'avait atteint, tandis que les médecins français, fort instruits en matière médicale et connaissant à fond tous les genres de maladies, pourraient lui rendre complètement sa santé primitive ; que dès lors il convenait que le prince fût emmené en France pour y être installé et soigné dans un endroit très sain, qu'il pourrait s'y rétablir en peu de temps, et alors être ramené en Annam ; qu'il n'y avait pas lieu d'être inquiet à son sujet.

Nous sommes très heureux de constater l'affection sincère et le respect dont les fonctionnaires français ont donné tant de preuves à notre frère.

Le Quan Cong, qui regrette la capitale, a manifesté le désir de la revoir, mais son départ ayant été fixé sur le prochain courrier, il n'a pas été possible de satisfaire à sa demande.

Toutes ces dispositions prouvent bien la sollicitude dont le Grand Gouvernement français entoure notre frère ; aussi nous avons cru devoir faire abstraction de nos sentiments fraternels, et ne pas retarder le départ fixé, par crainte d'abuser par trop de la bienveillance qui nous était ainsi témoignée. Mais nous avons envoyé nos grands mandarins à Thuan An, pour souhaiter au prince un bon et heureux voyage.

D'autre part, considérant qu'il ne peut pas plus y avoir deux souverains dans un même Etat que deux soleils dans le ciel, nous ordonnons ce qui suit :

A l'occasion du retour de notre frère Ung Lich, nous l'élevons à la dignité de Quan Cong, ainsi que nous le lui avons promis dans nos proclamations. Quant aux deux mots Ham Nghi, à l'avenir il est formellement interdit de les prononcer, ou d'en faire usage dans aucun écrit. Quand on désignera ce prince, on l'appellera seulement Quan Cong Ung Lich : c'est là son vrai nom.

Lettrés et hommes du peuple, vous devez tous vous

conformer strictement à nos prescriptions. Toute infraction à ce décret sera sévèrement punie.

Quant aux rebelles, il n'ont plus, dès lors, aucune raison ni aucun prétexte pour contineur leurs entreprises impies et criminelles. Ils doivent donc faire leur soumission, et, comme preuve de leur sincère repentir, apporter entre les mains des autorités provinciales la tête des principaux chefs de la rébellion.

Si, contrairement aux prescriptions contenues dans la présente proclamation, certaines personnes persistaient à se servir du mot d'ordre illégal, pour tromper le peuple, et troubler la tranquillité publique, elles seraient impitoyablement (rasées, dans le texte) exterminées par nos troupes.

Quant à l'élévation de Ung Lich à la haute dignité de Quan Cong, et aux récompenses à accorder à Truong Quang Ngoc, ainsi qu'à ses compagnons, le conseil de la famille royale, et les grands mandarins de la cour, sont chargés de l'élaboration d'un projet de proposition qui sera soumis à notre signature.

Une copie de la présente proclamation sera adressée, pour publication, à chaque province.

La photographie du Quan Cong Ung Lich sera distribuée pour les soins du Tri phu de Thua Thien dans toutes les provinces de notre Empire, en Annam et au Tonkin. Elle sera également affichée, pour qu'elle puisse être connue de tout le monde. Ces photographies seront rendues à la cour, après avoir été vues par le peuple.

Que chacun de vous, mandarins, fonctionnaires, lettrés et hommes du peuple, à la cour et dans les provinces, se conforme à notre volonté.

Le 26e jour du 10e mois de la troisième année de Dong Khanh — 29 novembre 1888.

Etapes de la cour d'Annam en fuite, à travers la province de Cam Mon (fin juillet 1885).

1er jour. Ban Ta Pa Chon, sur le Nam Pha Nang affluent de la Sé Bang Fai, — coucher.

2e jour. Ban Na Poung, coucher.

3e et 4e jours. Ban Na Sen, coucher deux nuits.

5e jour. Ban Na Pong, coucher.

6e jour. Ban Soi, coucher.

7e jour. Ban Sok, coucher.

8e jour. Ban Tha Chon ; gué sur le Sé Bang Fai, coucher.

9e jour. Ban Bo, coucher.

Traversée de la montagne de Phu Ak.

10e jour, coucher dans la montagne.

11e jour, coucher dans la forêt, sur la rivière Nam On.

12e jour. Ban Tong, séjour prolongé.

Durée du voyage de Saïgon à Luang Pranbang en remontant le Mékong.

Le voyage de Saïgon à Luang Prabang se fait par les soins de la Compagnie des Messageries fluviales de Cochinchine. Il était, à la fin de l'année 1897, réglé de la façon indiquée ci-dessous. Il doit d'ailleurs en être encore de même aujourd'hui, les circonstances dans lesquelles ce voyage s'accomplit étant restées les mêmes.

Il faut tenir compte que les bateaux à vapeur ou les pirogues ne marchent jamais la nuit.

De Saïgon à Pnom Penh, et de là à Kratié, les bateaux à vapeur des Messageries fluviales font le service en tout temps.

Service à l'époque des hautes eaux, fin juin aux premiers jours d'octobre

1° De Pnom Penh à Kratié, vapeur des Messageries fluviales, aller deux jours, retour 1 jour.

2° De Kratié à Khône Sud, vapeur des Messageries, aller 1 jour, retour 1 jour.

3° Traversée de l'île de Khône en chemin de fer.

Longueur de la ligne environ cinq kilomètres et demi.

4° De Khône Nord à Ban Mouang, vapeur de la Compagnie, aller 1 jour, retour 1 jour.

5° De Ban Mouang à Pak Sé, vapeur de la Compagnie, aller 1 jour, retour une demi-journée.

6° De Pak Sé à Savannakhet, par pirogues, aller 15 à 18 jours, retour 4 à 5 jours.

7° De Savannakhet à Pak Hin Boun, par vapeur de la Compagnie, aller 1 jour, retour 1 jour.

8° De Pak Hin Boun à Vien Chan, vapeur de la Compagnie, aller 1 jour, retour 1 jour.

9° De Vien Chan à Luang Prabang, par pirogues, aller 22 à 25 jours, retour 8 à 10 jours.

Soit, au total, à l'aller un minimum de 44 à 50 jours, et au retour de 16 à 21 jours.

La distance de Khône à Luang Prabang est d'environ 660 milles marins, soit 1222 kilomètres.

Service à l'époque des basses eaux, du mois d'octobre au mois de juin.

1° De Pnom Penh à Kratié par vapeur de la Compagnie, aller 2 jours, retour 1 jour.

2° De Kratié à Stung Treng, par pirogue, aller 6 à 7 jours, retour 3 jours.

3° De Stung Treng à Khône, par vapeur, aller une demi-journée, retour une demi-journée.

4° De Khône à Ban Dong, par pirogue, aller 1 jour et demi, retour 1 jour et demi.

5° De Ban Dong à Don Sai, par vapeur, aller une demi-journée, retour une demi-journée.

6° De Don Sai à Pak Sé, par pirogue, aller 2 jours, retour 2 jours.

7° De Pak Sé à Savannakhet, par pirogue, aller 18 à 20 jours, retour 10 jours.

8° De Savannakhet à Panom, par pirogue, aller 1 jour, retour 1 jour.

9° De Panom à Keng Kassek, par vapeur, aller 1 jour, retour 1 jour.

10° Transbordement par pirogue à travers le rapide Keng Kassek, aller 6 heures, retour 3 heures.

11° De Keng Kassek à Vien Chan, par vapeur, aller 1 jour, retour 1 jour.

12° De Vien Chan à Luang Prabang, par pirogue, aller 22 à 25 jours, retour 12 jours.

Soit, en résumé, un minimum de 57 à 63 jours à l'aller, et de 35 au retour.

Principales voies de communication par terre de la province de Cam Mon.

Pendant la saison sèche, des chemins assez bons conduisent de Pak Hin Boun aux quatre chefs-lieux des autres muongs de la province.

Une route, qui s'améliorera chaque année, remonte la rivière Nam Hin Boun jusqu'à Keng Kiet, se dirige sur Cam Keut, Cam Mon, et rejoint Na Huong, poste situé au pied des montagnes d'Annam. Le trajet de Pak Hin Boun à Na Huong se fait en sept jours. De Na Huong à Ha Trai, premier poste de l'Annam, il faut encore deux jours, très pénibles pour les piétons, en raison de la traversée des montagnes. De Ha Trai à Vinh, deux jours sont nécessaires par voie de terre ; un jour et une nuit suffisent par voie fluviale. En résumé, le voyage du Mékong à la côte d'Annam par cette voie exige onze jours pour des hommes voyageant à pied, sans être chargés.

Une très bonne piste part de Keng Kiet, sur la rivière Nam Hin Boun, et se dirige directement sur le Mékong, en deux étapes, aboutissant au village de Ban Don. Ce village est relié à Pak Hin Boun par un bon chemin. — Durée du trajet de Ban Don à Pak Hin Boun, deux jours.

Une piste bien dégagée, mais qu'il est nécessaire de débroussailler chaque année, conduit du poste de Na Huong à Mahasay en quatre jours.

Enfin Tha Khek est relié à Mahasay par un excellent sentier; la durée du trajet est de deux jours et demi.

Outre la route de Na Huong à Ha Trai, par laquelle passent les convois de ravitaillement venant de l'Annam, quatre sentiers assez fréquentés établissent des communications entre la province de Cam Mon et l'Annam.

Le premier part du village abandonné de Na Chan, et aboutit à Vu Quang, dans le Ha Tinh.

Le second part de Na Kai, et se dirige sur Qui Hop, situé également dans le Ha Tinh.

Le troisième part de Mahasay, passe par Ban Tong, et rejoint la vallée du haut Song Giang, dans le Quang Binh; c'est cette voie que suivit la cour d'Annam, à sa sortie de la province.

Le quatrième part de la haute vallée de la Sé Bang Fai, et aboutit en Annam à la rivière de Lang Dai.

En bordure du Mékong, existe un sentier très peu fréquenté par les Laotiens, qui préfèrent la voie du fleuve, reliant le Cam Mon à la province voisine de Vien Chan, au nord, et à celle de Song Khône au sud. Plusieurs sentiers peu fréquentés font communiquer cette dernière province avec notre muong de Mahasay.

Enfin, une route, sur laquelle nous n'avons pu avoir que des renseignements peu précis, relie le nord du muong de Cam Keut à la province de Nghé An, et aboutit au marché de Cho Rao, situé sur le Song Ca, rivière de Vinh. Les Laotiens seraient allés autrefois à ce marché, avec leurs éléphants, puis l'auraient délaissé, au

moment des insurrections qui agitèrent toutes les provinces du nord de l'Annam.

Renseignements sur les routes de la rive droite du Mékong

Il nous paraît nécessaire de dire quelques mots des routes principales de la rive droite du Mékong. C'est toujours chose utile de savoir ce qui se passe chez ses voisins, surtout quand il existe, comme c'est le cas pour les deux rives du Mékong, tant d'intérêts communs, et uniformité de race et de langage.

— Route de Lakhone à Sakon Lakhone.

Beau chemin de chars ; 3 jours de route.

1er jour — étape à Kout la Kou. — Bonne sala. — Rivière avec un très beau pont.

2e jour — déjeuner à la rivière Sa Nen — coucher à Kout Sou Mane.

3e jour. Sakon Lakhone.

Les chars dont il est fait mention sont traînés par des bœufs. Ce mode de locomotion est employé dans tout le Cambodge, le Siam, certaines provinces du Bas Laos, et sur toute la rive droite du Mékong. Il est absolument inconnu dans la province de Cam Mon. Le mauvais état des chemins, et les ramifications montagneuses qui couvrent le pays en rendraient d'ailleurs l'emploi bien difficile.

— De Pa Kam, à quarante-cinq minutes de pirogue au-dessous de Pa Nom, part une bonne route de chars allant à Sakon Lakhone.

— Route de Oubon à Houa Don Tan.

Bonne route de chars, huit journées de marche. Ce serait, d'après les missionnaires, le meilleur chemin pour aller du Mékong à Oubon. On traverse cependant une forêt nommée Dong Mang Hi, assez ravinée, et malsaine surtout à la saison des pluies.

— Si l'on veut aller directement de Sakon Lakhone à

Oubon, il faut dix jours de marche. La route est mauvaise ; ce n'est qu'une série de sentiers de montagne. Les chars ne peuvent passer qu'en faisant un détour par Ban Monk.

— Route de Pak Hin Boun à Sakon Lakhone. 3 jours de marche.

1er jour, coucher à Na Nai, ou autre village des environs.

2e jour. Kout Sou Mane.

3e jour, 16 kilomètres de Kout Sou Mane à la mission catholique de Tha Ray, située sur la rive orientale du lac de Sakon Lakhone. De la mission à Sakon Lakhone, 4 heures de marche en contournant le lac.

Les habitants de Kout Sou Mane viennent de chez eux à Pak Hin Boun en une journée de marche, s'ils sont pressés, et non chargés.

— Route de Kemmarat à Oubon ; — quatre journées de route pour un homme à pied. — Pas d'autres renseignements.

— Route de Sakon Lakhone à Ban Dua Makeng. Cinq jours de trajet.

1er jour : étape à Ban Phok.

2e jour : Ban Sang Du.

3e jour : Ban Ngon.

4e jour : On trouve une série de villages non interrompue jusqu'à Ban Dua Makeng.

5e jour : arrivée de bonne heure à Ban Dua Makeng.

Un homme à cheval fait facilement ce trajet en trois jours. Les courriers du prince siamois qui réside à Ban Dua Makeng arrivent à Sakon Lakhone le 2e jour au soir, après leur départ.

Tout le long de ce chemin existent des salas très bien organisées, non seulement pour les haltes du soir, mais aussi pour les haltes du milieu de la journée.

— On m'a signalé, sans que je puisse recueillir à ce sujet des renseignements précis, une route de chars, partant de Tha Sa Kou, sur le Mékong, et arrivant facilement à

Oubon en cinq jours. Il y aurait de l'eau à tous les points où l'on doit passer la nuit.

Monnaies et mesures diverses usitées dans la province de Cam Mon.

Monnaies. Avant notre arrivée dans le pays, les monnaies en usages étaient :

Monnaies d'argent : la barre d'argent annamite, du poids de 375 grammes, d'une valeur de 16 piastres.

Il y en a en circulation qui sont fausses.

Le tical rond en boule, monnaie siamoise, du poids de 15 grammes, et d'une valeur de 60 à 62 cents de la piastre. Beaucoup de ces ticaux sont faux.

Le tical plat, à l'effigie du roi de Siam, d'une valeur de 60 cents, monnaie de bon aloi.

Monnaies de cuivre : les pièces de un ou deux ats ou lats, à l'effigie du roi de Siam, valant un ou deux cents; les ats ou lats en forme de petites pirogues de cuivre valant un cent, proviennent des provinces du Nord du Laos.

Actuellement toutes ces monnaies sont encore en usage, concurremment avec la piastre mexicaine, la piastre indo-chinoise, et ses subdivisions.

Dans certaines parties des muongs de Cam Keut, Cam Mon, et Mahasay, voisines de la frontière annamite, on fait usage des sapèques de cuivre provenant de l'Annam.

Façon de compter. — Les Laotiens comptent toujours par ticaux.

Les sommes importantes sont comptées par tamlungs, c'est-à-dire par quatre ticaux.

Vingt tamlungs font un sang, ou une cattie, 80 ticaux.

Dix sangs font un mun.

Dix muns font un hap.

Dix haps font un sen.

Dix sens font un lan.

Dix lans font un kot.

Les subdivisions du tical employées sont :

Le salung, qui vaut un quart du tical.

Le fuong, qui vaut la moitié du salung, ou le huitième du tical.

L'at, ou le lat, qui vaut un huitième de fuong, ou la soixante-quatrième partie du tical.

Poids. — Les principaux poids employés dans la province de Cam Mon sont :

le sang, ou cattie, qui vaut......... 1 kil. 200
le mun, ou dix sangs.............. 12 kilogr.
le hap, ou dix muns............. 120 kilogr.
le demi-hap.... 60 kilgr. picule des Annamites.
le sen, ou dix haps.............. 1200 kilogr.

Ces poids sont employés dans le commerce en gros ; on fait usage, pour les pesées, d'une espèce de grande balance romaine.

Les subdivisions du sang sont le hun, le bat (poids du tical), le talung. Elles sont employées pour peser l'or, l'argent, et les objets de bijouterie et d'orfévrerie.

On se sert alors d'une balance chinoise de petites dimensions.

Longueurs. — Pour mesurer les longueurs, les Laotiens emploient :

Le wa, brasse, longueur du bras entier.

Le sok, coudée, longueur du coude à l'extrémité du médius.

Le muoi, doigt, longueur du médius.

Le khup, distance de l'extrémité du pouce à l'extrémité de l'index, en écartant ces doigts sur une table.

Pour mesurer le diamètre des poteaux, on emploie l'expression kam, grosseur du poing fermé.

Pour mesurer les dimensions d'un objet de bijouterie ou d'orfèvrerie, on se sert du mot pô, grosseur du pouce.

Mesures itinéraires. — Pour mesurer les distances,

les Laotiens du Cam Mon s'expriment par seu, qui correspond à la longueur de 20 brasses.

Mesures des liquides. — Il n'existe aucune mesure pour les liquides, qui sont vendus par tasses, bouteilles ou jarres. L'eau-de-vie est d'ailleurs le seul liquide qui se puisse vendre.

Mesures des surfaces. — Il n'existe également, dans la province, aucune mesure de surface. Si l'on veut exprimer la surface d'un terrain, on dit : il a tant de brasses de longueur, et de tant de largeur.

Nous croyons intéressant de donner ici, comme exemple, le montant des frais de justice dans une affaire de vol. On verra que la justice est aussi chère en Extrême-Orient que dans nos pays d'Occident.

Il s'agit d'un vol de deux buffles, valant chacun 25 ticaux environ.

Le voleur est condamné à une amende de 192 ticaux, n'ayant pu restituer les buffles qui avaient été vendus par lui à des habitants de la rive droite.

Sur cet 192 ticaux, la dixième partie revient aux mandarins du muong, soit 19 ticaux 12 cents.

Les mandarins et fonctionnaires touchent en outre les sommes suivantes :

1° Amende individuelle....	16 ticaux.
2° Rachat de la peine corporelle..................	15 ticaux.
3° Frais de caution.......	1 tical.
4° Frais d'acte............	1 tical 30 cents.
5° Frais de consultation....	1 tical 30 cents.
6° Frais de siège (déplacement)...............	1 tical.
7° Frais de nourriture.....	30 cents.
8° Frais de rédaction......	30 cents.
9° Frais de garde du dossier.	1 tical.
10° Frais de prison........	1 tical.

Ce qui donne un total de 42 ticaux, prélevés eux aussi sur l'amende générale de 192 ticaux.

Les mandarins, fonctionnaires, écrivains touchent donc un ensemble de 61 ticaux 12 cents. Le plaignant reçoit la différence, soit 130 ticaux 48 cents.

Le rachat de la peine corporelle est toujours facultatif.

Celui qui ne le paye pas est soumis à la peine du rotin.

Principales essences de bois existant dans la province de Cam-Mon.

Nom Laotien	Nom Annamite	Principales Qualités
Mai Deng.		Bois rouge très estimé, et employé généralement à la fabrication des colonnes et poteaux. Dur et résistant, très connu de tous les Laotiens; n'est pas attaqué par les fourmis blanches; abondant dans la province. Durée illimitée.
Mai Dou.	Bois de rose *Cay Hoi Moc.*	Bois précieux, abonde dans la province, n'est jamais attaqué par les fourmis blanches. Durée illimitée, atteint au Cam Mon des dimensions inconnues en Annam.
Mai Khan Nhung.	*Cay Trac.* Bois de trac.	Bois très dur, de couleur noire, plus résistant et plus dur que tous les autres bois connus, estimé de premier ordre, à l'abri des attaques des fourmis blanches; malheureusement assez rare dans la province, se trouve dans les forêts des muongs de Tha Khek et de Mahasay. Durée illimitée.
Mai Khun.	Bois à bétel.	Bois très dur, de couleur rouge foncé. Les Laotiens le coupent en petits morceaux pour le chiquer avec le bétel; à l'abri des fourmis blanches. Durée illimitée.
Mai Man Pa.		Bois gris, très dur et très résistant, n'est pas attaqué par les fourmis blanches. Durée illimitée.

Nom Laotien	Nom Annamite	Principales Qualités
Mai Man.	*Cay Man.* Ebène.	Très estimé et très connu, couleur noire, existe, mais assez rare, dans la province, n'est pas attaqué par les fourmis blanches. Durée illimitée.
Mai Chik.	*Cay Choai.*	Bois dur et résistant, très connu et très commun dans la province, employé à la fabrication des poteaux de maisons, n'est pas attaqué par les fourmis blanches. Durée illimitée.
Mai Nhang.	*Cay dau.* Bois résineux.	Très commun et très connu de tous les Laotiens. On en extrait de la résine pour la fabrication des torches. Employé à la fabrication des planches, peu résistant s'il est placé en terre, attaqué à la longue par les fourmis blanches. Durée 90 à 100 ans.
Mai Bi Mai.		Bois dur, mais peu résistant. Durée 6 à 10 ans.
Mai Khao.		Bois blanc, de qualité inférieure; on en fabrique des planches. Durée 5 ans.
Mai Puoi.	*Cay Bang Lang.*	Bois blanc, peu résistant, employé dans les travaux de menuiserie. Durée 10 ans.
Mai Tiou.		Bois de qualité inférieure. Durée 7 ans.
Mai Khai So.		Bois de qualité inférieure. Durée 7 ans.
Mai Bok.	*Cay Cay.*	Arbre donnant des fruits dont on extrait l'huile d'éclairage.
Mai Ngiou.	*Cay Gon.*	Faux cotonniers, bois peu résistant, mais l'arbre fournit d'excellent coton, un peu court, mais de bonne qualité.

Nom Laotien	Nom Annamite	Principales Qualités
Mai Hang.	*Cay Sen.*	Bois dur et résistant, très estimé; abonde dans la province, n'est pas attaqué par les fourmis blanches. Durée illimitée.
Mai Hat.	*Cay Xoay.*	Bois dur et résistant, couleur jaune, abondant dans la province, n'est pas attaqué par les fourmis blanches. Durée illimitée.
Mai Të.	*Cay Go.*	Bois dur et résistant, belle couleur noir foncé, n'est pas attaqué par les fourmis blanches. Durée illimitée.
Mai Khen Hin.	*Cay Sao Da.*	Bois très dur, de couleur rouge, très lourd, n'est pas attaqué par les fourmis blanches. Durée illimitée.
Mai Khen.	*Cay Sao.*	Bois peu dur et peu résistant, le seul employé à la fabrication des pirogues. Durée 12 à 15 ans.
Mai Sa Beng.		Bois dur et résistant, très abondant dans la province, n'est pas attaqué par les fourmis blanches. Durée illimitée.
Mai Ka Sau.		Bois dur, ressemblant beaucoup au précédent, et ayant les mêmes qualités.
Mai Pek.	*Cay Thong.* Pin maritime.	Peu apprécié des Laotiens, qui le considèrent comme amenant le malheur.

Une cinquantaine d'essences de qualité inférieure, très répandues dans toute la province, sont utilisées par les Laotiens pour leurs besoins journaliers. Il nous paraît inutile d'en donner ici la nomenclature.

Prix des principaux produits et denrées de la province.

Eléphant	800 francs	
Défenses d'éléphant	40 francs la paire.	taille moyenne.
Buffle	32 francs	par tête.
Bœuf	10 à 15 francs	id.
Cheval	40 francs	id.
Porcs	8 à 10 francs	id.
Canard	0 fr. 35 à 0 fr. 40	id.
Poulet	0 fr. 25	id.
Œufs	0 fr. 30	la douzaine.
Etain	1 fr. 25	le kilogr.
Sel de Na Kai	0 fr. 60	les 12 kilogr.
Indigo	1 fr. 50	id.
Résine	1 fr. 50	id.
Laque	0 fr. 60	le kilogramme.
Cire	4 francs	id.
Caoutchouc (Vien Khan)	2 fr. 50	les 3 kilogr.
Soie en fils	40 francs	les 3 kilogr.
Coton brut	7 fr. 50	les 60 kilogr.
Paddy nep	1 fr. 50	les 24 kilogr.
Riz nep	1 fr. 50	les 12 kilogr.
Riz blanc	2 fr. 25	les 12 kilogr.

Moyennes des observations thermométriques faites à 6 heures du matin.

Années	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1896									23.56	21.04	20.8	17.16
1897	20.6	22.3	25.4	28.3	28.7	27.8	26.2	24.0	24.0	22.3	21.4	

La température la plus froide constatée a été de + 8 le 24 décembre 1896 à 6 h. du matin. Le baromètre se maintient, sur le Mékong, pendant toute l'année, légèrement au-dessus de 76. Tous les jours, vers 3 heures de l'après-midi, dépression subite du baromètre, qui tombe à 75 et même à 74,5. Cette dépression précède un fort coup de vent venant du Nord.

Entre 5 et 6 heures du soir, le baromètre remonte à 76.

Toutes ces observations sont prises à Pak Hin Boun, siège administratif de la province de Cam Mon, au confluent du Mékong et de la rivière Nam Hin Boun, par 102°12' de longitude Est de Paris et 17°40' de latitude Nord.

OBSERVATIONS

—

Les derniers renseignements fournis par un camarade arrivant du Laos nous apprennent qu'il a été apporté, depuis que nous avons quitté le pays, peu de modifications à l'état de choses dépeint dans cet ouvrage.

Le lieutenant-colonel Tournier, résident supérieur du Laos, a établi son commandement à Vien-Chan.

Une infirmerie ambulance a été créée à Pak-Hin-Boun, siège administratif de la province de Cam-Mon.

Enfin le père provicaire, qui dirigeait les missions du Laos, a été remplacé par un évêque, dont la résidence est provisoirement installée à Long-Sen, sur la rive droite du Mékong, en face de la mission de Don-Don.

Le pays jouit d'une tranquillité complète, et marche peu à peu, sans arrêt, et sans secousses, vers le progrès.

Nice, 16 mars 1900.

TABLE DES MATIÈRES

Avant propos.. I

CHAPITRE PREMIER

DE TOURANE A VINH

Départ de Tourane. — Les trams. — Le col des Nuages. — Arrivée à Hué. — Rencontre du roi d'Annam. — Dong Hoi et le 2e bataillon de chasseurs annamites. — Les anciens postes militaires. — La porte d'Annam et les tigres. — Arrivée à Vinh.. 9

CHAPITRE II

DE LA CÔTE D'ANNAM AU MÉKONG

Le poste de Linh Cam. — Cortège d'un mandarin. — La forêt vierge. — Première rencontre des Laotiens. — Voyage à dos d'éléphant. — Entrée au Laos. — Les grandes pluies et l'inondation. — Le poste de Keng Kiet et la tombe de l'inspecteur Grosgurin. — En pirogue sur la rivière Nam Hin Boun. — Arrivée au Mékong.................. 46

CHAPITRE III

LA PROVINCE DE CAM MON

Situation de la province. — Relations politiques avec l'Annam. — Forêt clairière. — Richesse des plateaux. — Forêt tropicale des hauts sommets. — Conditions de vie pour l'Européen. — Le royaume de Vien Chan, sa chute. — Protectorat annamite. — Combats entre l'Annam et le Siam. — Mélange des diverses races. — Envahissement siamois. —

Assassinat de Grosgurin. — Ultimatum au Siam. — Notre installation au Laos.......................... 69

CHAPITRE IV

LA POPULATION DE LA PROVINCE DE CAM MON

Les cinq provinces laotiennes du Cam Mon. — Population de la province du Cam Mon. — Deux moyens de l'augmenter. — Annamites et Laotiens. — Fonctionnaires français et administration indigène. — Mandarins laotiens. — Origine légendaire de muong de Cam Mon. — Un grand chasseur. — Attaque du tigre. — Muong de Tha Khek. — Curieux village dans le Cam Keut. — Gisements d'or et insouciance des Laotiens. — L'opium. — Pak Hin Boun, siège administratif de la province. — Superstition des habitants. — Un grand personnage à Mahasay. — Pays d'élevage. — Les cantons autonomes de la frontière annamite... 94

CHAPITRE V

LA COUR D'ANNAM EN FUITE DANS LA PROVINCE

La cour d'Annam en fuite dans la province. — Attentat de Hué. — Fuite de la cour. — Arrivée dans la province de Cam Mon. — Les grandes pluies. — Séjour dans les montagnes. — La garde muong du roi. — Trahison. — Prise du roi. — Son arrivée au poste français. — Mort de Ton That Dam. — L'ex-roi Ham Nghi à Alger......... 136

CHAPITRE VI

MŒURS ET COUTUMES

Costume des Laotiens. — Tatouages. — Caractère. — Croyances. — Les 32 âmes et la vie future. — Naissances. — Alimentation. — Bizarre coutume du rachat des offenses amoureuses. — Mariages. — Châtiments des adultères. — La mort et les cérémonies de l'incinération. — Les sorciers et les mangeurs d'entrailles. — Mœurs des Khas, premiers habitants du pays................................ 167

CHAPITRE VII

LES FÊTES ET LES BONZES

Année laotienne. — Principales fêtes. — Fête du Serment.

— Courses de pirogues. — Chansons laotiennes. — La légende de l'origine du Mékong et du Ménam. — Les bonzes. — Les pagodes. — Assassinat d'un chef de bonzes par les Siamois. — La pagode de Na Pé.............. 213

CHAPITRE VIII

LES ÉLÉPHANTS

Les éléphants. — Chasse aux éléphants sauvages. — Dressage des captifs. — Missions catholiques. — Dévouement des missionnaires. — Impôts. — Fabrication des étoffes. — Procédés de teinture employés. — Chaux de la rivière Hin Boun. — Mines : fer, or, cuivre, étain. — Syndicat minier du Laos. — Grotte remarquable. — Sources salées et sulfureuses....................................... 236

CHAPITRE IX

L'ÉLEVAGE ET LES VÉGÉTAUX

Etat prospère de l'élevage. — Mammifères, oiseaux reptiles. — Taille énorme de certaines grenouilles comestibles. — Les raies du Mékong. — Abeilles sauvages. — Magasins de riz de réserve. — Tabac, coton, bois de rose. — Liane caoutchouc. — Son abondance. — Bonne qualité du produit.. 263

CHAPITRE X

LE MÉKONG ET SES AFFLUENTS

Le Mékong. — Un prince siamois vice-roi à Ban Dua Makeng. — Le cours du fleuve. — Les îles et les rapides. — Les grands centres de la rive droite, Saniaboury, Outhène, Lakhone. — Une relique de Boudha. — La plaine du vent. — Pirogues et radeaux. — Les Messageries fluviales. — Cours pittoresque de la rivière Nam Hin Boun. — Les crocodiles. — Voies de communication terrestres............. 286

Colonisation....................................... 304
Appendices.. 314

POITIERS

IMPRIMERIE BLAIS ET ROY

7, RUE VICTOR-HUGO, 7.

17503

HAs.

G6794L

Author Gosselin, Charles

Title Le Laos.

University of Toronto Library

DO NOT REMOVE THE CARD FROM THIS POCKET

Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File"
Made by LIBRARY BUREAU